9648
748

AU BERCEAU

DE

L'AUTRE FRANCE

Conformément aux décrets du Pape Urbain VIII, nous déclarons que nous ne prétendons attribuer à aucun des faits, appréciations et qualifications contenus dans ce volume plus d'autorité que ne lui en donne l'Église, à laquelle nous soumettons filialement notre jugement.

1192

AU BERCEAU
DE
L'AUTRE FRANCE

LE CANADA
ET SES PREMIERS MARTYRS

PAR

LE P. FRÉD. ROUVIER, S. J.

AVEC DE NOMBREUX DESSINS A LA PLUME DE L'AUTEUR

PARIS
VICTOR RETAUX ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82
Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

FC 321
R6

cor
l'oc
pou
com
n'y
notr
cent
lieu
pren
1504
de l

Ai
soier

1. L
ment
de s'y
ou de
gues e
nelle p
cerne
septen
rique.
tion. L
Les

INTRODUCTION

Nous appelons Nouvelle-France les terres et pays de l'Amérique ou Indes occidentales qui sont à l'autre bord de l'océan de Guienne, vers le soleil couchant, opposés à nous et y correspondant directement, en même ligne, de l'orient à l'occident. On leur a imposé ce nom de Nouvelle-France pour deux raisons principales. La première, parce que, comme je l'ai dit, ces terres sont parallèles à notre France; n'y ayant rien entre la Guienne et ces dites contrées, sinon notre mer d'Occident, large, en son plus étroit, de huit cents lieues et davantage, et, en son plus large, de mille lieues ou environ. La seconde raison est que ce pays a été premièrement découvert par les Français Bretons, l'an 1504, il y a cent onze ans, et que depuis ils n'ont cessé de le fréquenter. »

Ainsi débute la plus ancienne des *Relations* qui nous soient venues des rives de la Nouvelle-France[1]. Elle porte

1. Les *Relations des Jésuites de la Nouvelle-France* « sont écrites simplement et souvent d'un style un peu brut, dit Parkman, comme il y a lieu de s'y attendre pour des récits hâtivement tracés dans des huttes indiennes ou de grossières constructions perdues dans les bois, au milieu de fatigues et d'embarras de tout genre.... Elles méritent une place exceptionnelle parmi les documents authentiques et dignes de foi. En ce qui concerne les mœurs et la condition des premiers habitants de l'Amérique septentrionale, on ne leur accordera jamais une trop grande valeur historique. » *The Jesuits in North America in the seventeenth century*, 29e édition. London, Mac Millan and Co, 1892. Préface.

Les *Relations* constituent en effet une source particulièrement riche pour

la date de 1614. Après avoir fièrement revendiqué les droits de sa patrie sur ces vastes régions et consacré un chapitre entier (ch. XXXVI) à prouver que l'Angleterre y prétendait sans aucune justice, le P. Pierre Biard, qui en est l'auteur, conclut de la manière suivante :

« Ici, devant que de finir, je suis contraint de côter quelques raisons qui m'émeuvent l'âme, quand je considère comme nous délaissons cette pauvre Nouvelle-France en friche quant au temporel et, quant au spirituel, en barbarie et paganisme. Je sais assez que je profiterai bien plus de les alléguer aux oreilles de Notre-Seigneur par ferventes prières, que de les marquer aux yeux des hommes par écriture morte. Néanmoins, tant plus ardemment je m'écrie devant Dieu, en les pesant, tant plus je me sens pressé à les spécifier aux hommes en écrivant.

« Et premièrement, si l'on considère le temporel, c'est une autre France en influence et condition du ciel et des éléments ; en étendue de pays, elle est dix ou douze fois plus grande, si nous voulons ; en qualité, elle est aussi bonne, si elle est cultivée : du moins, il n'y a pas d'apparence qu'elle doive être pire ; en situation, elle est à l'autre bord du rivage, pour nous donner la science et la seigneurie de la mer et du navigage, avec mille biens et utilités : en un mot, c'est une autre France et une autre Espagne à cultiver.

l'histoire. On y trouve les renseignements les plus variés au point de vue de la géographie, de l'histoire naturelle, de l'ethnographie, de la langue, des coutumes des peuplades indiennes. La collection complète en est devenue très rare. Heureusement, les *Relations* ont été rééditées à Québec, en 1858, sous les auspices du gouvernement canadien. Elles forment trois forts volumes in-4, à deux colonnes, de 900 pages environ. C'est à cette édition que nous renverrons toujours le lecteur dans le présent travail.

« Ensuite, les tentatives que nous avons déjà faites tant de fois depuis cent et dix ans nous obligent à constance; à moins que nous ne voulions, avec la moquerie des étrangers, perdre encore le fruit de tant de temps consumé et des pertes de tant d'hommes et de biens qu'il a convenu de faire pour acquérir la connaissance de ces terres, côtes, golfes et divers endroits, laquelle, Dieu merci, nous avons acquise avec la bienveillance et familiarité du peuple : ce peuple débonnaire nous tend les mains avec un désir incroyable et une douleur bien grande de nous y voir éprouvés. Et nous ne le sommes pas pour autres raisons, sinon que les entreprises qui ont été faites jusqu'à maintenant ayant été quasi soutenues par les particuliers, il n'est pas merveille s'ils ont succombé au faix et aux frais qu'une telle œuvre requiert.

« Que si nous nous lassons ou languissons, nous avons devant les yeux assez d'autres qui nous ont montré d'avoir courage. Considérons donc si cela nous est fort avantageux de perdre le profit que rapportent de ces contrées tous les ans plus de cinq cents de nos navires qui y vont, soit à la pêche des baleines, soit à celle des morues et autres poissons, soit à la traite de la pelletterie des castors, élans, martres, loups-marins, loutres, etc. Car il ne faut pas attendre d'y avoir part, si d'autres saisissent le domaine, ainsi qu'a bien déclaré ces années la dispute arrivée à Spitzberg et autre part.

« Voilà pour le temporel. Mais, pour le spirituel, auquel l'indicible grâce de Dieu nous surhausse jusqu'au surnom et gloire de Très-Chrétien, calculons et supputons les bénéfices qui nous accompagnent et nous obligent incessamment à la suite de ce premier, la vocation à l'Église

sainte et connaissance de Notre Seigneur Jésus-Christ. Lors, nous pourrons mesurer combien grande serait l'injustice et combien horrible châtiment elle porterait en croupe, si nous ne tâchions de faire priser cette grâce, la communiquant à nos proches à la proportion de nos moyens.... »

A défaut d'autres preuves, ces quelques pages feraient déjà bonne justice d'une calomnieuse imputation formulée contre les Jésuites de la Nouvelle-France : l'œuvre qu'ils firent sur les bords du Saint-Laurent et des grands lacs fut exclusivement une œuvre de propagande religieuse, dit-on, et jamais ils ne se soucièrent dans ces missions naissantes des intérêts de leur pays.

Ce reproche est insoutenable et cette accusation d'une évidente fausseté.

Sans doute, les missionnaires virent avant tout dans les sauvages errant à travers les forêts canadiennes des hommes à sauver. Qui donc aurait le droit de leur en faire un crime ? Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant les destinées éternelles doivent prévaloir sur les passagères vicissitudes de la vie présente. Mais qui se préoccupe surtout des premières n'est pas condamné par cela même à perdre de vue le monde où se déroule notre éphémère existence. Le dévouement à l'Église n'implique pas, heureusement, l'oubli des intérêts de la patrie. On peut allier les deux services et travailler en même temps à la diffusion de la foi qu'on professe et à la prospérité de son pays.

Les Jésuites du Canada ne l'ignoraient point. En conver-

tissant les peuplades auxquelles ils annonçaient l'Évangile, ils servaient l'Église ; mais, en entreprenant de les civiliser, ils servaient la France, à laquelle ils rêvaient de faciliter la fondation d'un vaste et florissant empire sur l'autre bord de l'océan.

C'est encore à la grandeur nationale qu'ils pensaient, lorsqu'ils faisaient tant d'efforts pour favoriser la colonisation des immenses déserts laurentins. L'état de la Nouvelle-France était si misérable ! En sollicitant de Louis XIII le monopole du commerce des pelleteries, la Compagnie des Marchands avait bien pris l'engagement de transporter au Canada ouvriers et paysans. Le roi voulait en effet créer une colonie le long du grand fleuve. Il fallait donc entreprendre le défrichement de ces contrées. Mais, dans une vue de lucre, les spéculateurs qui détenaient le privilège royal s'y refusèrent. « Ils craignaient, déclare Champlain, de voir diminuer leur autorité dans le pays, si les Français s'y établissaient en grand nombre, et de n'y plus pouvoir agir à leur guise. » De plus, les fourrures qu'ils achetaient à vil prix aux indigènes ne passeraient-elles point, partiellement au moins, en la possession des colons ? Les bénéfices de la Compagnie diminueraient donc. C'en fut assez. Peu soucieux des intérêts de la France, ces gens avides ne songèrent qu'à leur commerce. Le Canada ne fut guère ouvert qu'à leurs employés ou à ceux qui indirectement relevaient d'eux. Aussi, en 1617, y avait-il à peine à Québec une cinquantaine de Français. Trois ans après, on n'en comptait encore, femmes et enfants compris, qu'une soixantaine, groupés autour du fort.

Si peu redoutable que fût cette poignée de travailleurs, la Compagnie prit néanmoins des précautions contre eux. Elle ne leur permit pas de cultiver la terre : à la longue, ne seraient-ils pas arrivés à se suffire et à devenir dès lors indépendants? Toujours avisés, les Marchands comprirent qu'il y avait là un danger pour eux, et ils s'engagèrent à envoyer chaque année des vivres pour l'entretien de ceux qu'ils employaient au Canada. N'était-ce pas le meilleur moyen de les avoir toujours à leur discrétion entière, absolue? Qui tient-on mieux, en effet, que les malheureux qu'on tient par la famine? Les gens de la Compagnie n'eurent que trop souvent, hélas! l'occasion d'en gémir avec amertume; car les Marchands usèrent plus d'une fois vis-à-vis d'eux d'une parcimonie dont Champlain fait tristement l'aveu.

Un jour cependant, un colon obtint une concession de terre, avec l'autorisation de l'ensemencer au printemps suivant. Il s'appelait Louis Hébert, et son nom est demeuré fameux au Canada. Il se mit courageusement à l'œuvre. Mais quand, à force de travail, il eut récolté ses premières gerbes, la Compagnie se présenta. En vertu de son monopole, elle exigea que la moisson entière lui fût vendue, et elle en fixa elle-même le prix d'une façon arbitraire. « Ce n'était pas le moyen, écrit Champlain, de donner à d'autres le désir d'aller peupler le Canada; ou plutôt ceci ne se faisait qu'à dessein de tenir toujours le pays dans la misère et la gêne, et par là d'ôter à chacun le courage de s'y établir [1]. »

Pourtant, la cour finit par s'émouvoir. On notifia offi-

1. Champlain, 1632, 2e partie, p. 183.

cieusement aux Marchands qu'à oublier avec tant de persistance leurs promesses ils pourraient bien jouer leur riche monopole. Que firent-ils alors? Le 21 décembre 1619, ils s'engagèrent solennellement par écrit à envoyer sans retard à la Nouvelle-France... *vingt-quatre* bêches, *douze* faucilles et *deux* meules de moulin! Rien peut-il donner une idée plus exacte de la scandaleuse ladrerie de ces gens-là!

Enfin, le privilège des Marchands fut supprimé. Malheureusement, la Compagnie de la Nouvelle-France, au profit de laquelle on le ressuscita, ne fit pas mieux. Le Canada resta en souffrance. Les Jésuites s'employèrent du moins de toutes leurs forces à diminuer le mal. Au Conseil de la colonie, où leur Supérieur avait place, ils poussèrent les gouverneurs à entrer résolument dans une voie nouvelle. Il faut bien ajouter que ce ne fut pas avec beaucoup de succès. Du moins payèrent-ils de leurs personnes et donnèrent-ils l'exemple. En 1626, le P. Noyrot débarqua à la Nouvelle-France avec une vingtaine d'ouvriers et de laboureurs. Les Jésuites les avaient recrutés eux-mêmes dans la métropole et s'étaient directement engagés vis-à-vis d'eux. En même temps, dans leurs *Relations* annuelles, qui avaient alors tant de vogue de l'autre côté de l'océan, ils faisaient de pressants appels à toutes les bonnes volontés disponibles.

« Les Français seront-ils seuls entre toutes les nations de la terre, écrivait le P. Le Jeune en 1635[1], privés de l'honneur de se dilater et de se répandre dans le Nouveau Monde? La France, beaucoup plus peuplée que tous les autres

1. *Relation* de 1635, p. 11 et suiv.

royaumes, n'aura donc d'habitants que pour soi? ou bien, si ses enfants la quittent, s'en iront-ils, qui de ci, qui de là, perdre le nom de Français à l'étranger?

« ... Ne vaut-il pas mieux décharger l'ancienne France dans la Nouvelle, par des colonies qu'on y peut envoyer, que de peupler ces autres pays?

« Ajoutez, s'il vous plaît, qu'il y a une infinité d'artisans en France qui, faute d'emploi ou faute de posséder quelque peu de terre, passent leur vie dans une pauvreté et dans une disette pitoyable... Or, comme la Nouvelle-France est de grande étendue, on y peut envoyer si bon nombre d'habitants, que ceux qui resteront à l'ancienne auront de quoi employer leur industrie honnêtement, sans se jeter dans les vices qui perdent les républiques...

« De plus, si ces contrées se peuplent de nos Français, non seulement on affaiblit les forces de l'étranger, qui tient dans ses vaisseaux, dans ses villes et ses armées, grand nombre de Français à ses gages; non seulement on bannit la famine des maisons d'une infinité de pauvres artisans; mais encore fortifie-t-on la France; car ceux qui naîtront en la Nouvelle-France seront Français et pourront dans les besoins rendre de bons services à leur roi, ce qu'on ne doit pas attendre de ceux qui s'habituent chez nos voisins...

« Enfin, si ces pays se peuplent de Français, ils s'affermiront à la couronne et l'étranger ne les viendra plus troubler... »

Ces adjurations ne dénotent-elles pas quelque patriotisme dans celui qui les adressait du fond des forêts canadiennes à la métropole?

Pour leur donner plus de force, le P. Le Jeune ajoute : « Il ne faut point douter qu'il ne se trouve ici de l'emploi pour toutes sortes d'artisans. Pourquoi les grands bois de la Nouvelle-France ne pourraient-ils pas fournir des navires à l'ancienne? Qui doute qu'il n'y ait ici des mines de fer, de cuivre et d'autre métal? On en a déjà fait la découverte de quelques-unes qu'on va dresser. Par conséquent, tous ceux qui travaillent en bois et en fer trouveront de quoi s'occuper. Les blés n'y manqueront non plus qu'en France. Je ne fais pas profession de rapporter les biens du pays, ni de montrer ce qui peut occuper ici l'esprit et le corps de nos Français. Je me contenterai de dire que ce serait un honneur et un grand bien à l'une et l'autre France de faire passer des colonies et dresser force peuplades dans les terres qui sont en friche depuis que le monde est né. »

Si désireux qu'ils soient de voir les colons de la mère-patrie affluer au Canada, les misssionnaires ont bien garde pourtant de leur promettre les délices évanouies du paradis terrestre. Ils n'imitent pas en cela certains fondateurs de colonies : ils sont sincères. Ils disent la vérité, et la vérité toute seule. Parfois même, dans cette langue savoureuse des premières années du dix-septième siècle, ils se moquent aimablement des illusions que l'enthousiasme pourrait faire naître.

« Je vous ai dit que tout le pays n'est qu'une perpétuelle forêt, rapporte le P. Biard[1], car il n'y a rien d'ouvert, sinon les marges de la mer et quelques rivières qui,

1. *Relation* de 1614, p. 6, 7.

en se débordant, causent des prairies. Il y a aussi quelques endroits bien beaux et de vastes herbages et pâturages... Mais ici, il faut éviter une illusion dont plusieurs sont abusés par mégarde... Je dis ceci, parce que cette prudence importe beaucoup à ceux qui vont défricher ces nouvelles contrées, ainsi que nous autres Français y allons volontiers, à yeux clos et tête baissée, croyant par exemple qu'étant au Canada et ayant faim, nous ne ferons qu'aller dans une île, et là, escrimant d'un gros bâton à droite et à gauche, autant de coups, autant arrêterons-nous d'oiseaux dont chacun vaudra bien un canard. Voilà qui est joliment dit, et ainsi l'ont fait nos gens plus d'une fois et en plus d'un lieu. Cela irait fort bien, si vous n'aviez jamais faim qu'au temps où ces oiseaux se trouvent en ces îles, et si, lors même, vous étiez proche d'eux; mais si vous en êtes à cinquante ou soixante lieues, que ferez-vous? »

Qu'on ne s'imagine pas toutefois que les missionnaires s'en tiennent à cette douce ironie. Ils donnent des renseignements pratiques et des conseils qui ne le sont certainement pas moins.

A la suite de la *Relation* de 1635, dont nous venons de citer plus haut quelques pages brûlantes de patriotisme, un grand nombre de personnes avaient écrit au Canada. Elles demandaient force détails et posaient d'innombrables questions sur le pays. Le P. Le Jeune consacre un chapitre tout entier de la *Relation* de 1636[1] à satisfaire cette curiosité si légitime.

Il commence d'abord par rassurer les timides, ceux qui

1. Chap. IX, p. 44 et suiv.

ont peur de l'Espagnol et qui voudraient bien savoir ce que l'on peut avoir à redouter de ses incursions. Rien, répond le missionnaire. Puis il prouve que le défrichement et le labourage des terres fourniront très amplement le nécessaire à ceux qui viendront les cultiver. Ce travail se fera sans bien grands frais. « Vingt hommes défricheront en un an trente arpents de terre, au net, de manière que la charrue y puisse passer. Il y a des endroits plus aisés les uns que les autres. La tâche ordinaire de chaque homme par an est un arpent et demi, s'il n'est point diverti en d'autres choses. On donne à chacun pour son vivre de la semaine deux pains d'environ six ou sept livres, deux livres de lard, deux onces de beurre, une petite mesure d'huile et de vinaigre, un peu de morue sèche, — environ une livre, — une écuellée de pois. Pour leur boisson, on leur accorde une chopine de cidre par jour ou un pot de bière, parfois un coup de vin, comme aux bonnes fêtes. L'hiver, on leur donne une prise d'eau-de-vie, le matin, si on en a. Tout ce qu'on peut retirer sur le pays, soit par la chasse, soit par la pêche, n'est point compris là dedans. » On voit par là que l'entretien des ouvriers n'est pas bien coûteux au Canada.

Mais les terrains sont-ils fertiles? Quelle est leur nature? A quoi peuvent-ils servir? « Si tous nos grands bois étaient abattus, écrit le P. Le Jeune, je satisferais bien aisément à ces demandes. Mais comme ils sont encore debout et qu'on ne les visite pas aisément, je dirais que j'ai vu de bonnes et de mauvaises terres aux lieux que j'ai fréquentés. Il faut philosopher sur ce point, de la Nouvelle-France, comme de l'Ancienne. Il y a des terres fer-

tiles, en certains endroits des sables, en d'autres il y a des prairies et des champs très propres pour en faire. Je crois quelques quartiers bons pour la vigne, pour le plant... En ces commencements, comme on n'a point fait encore toutes ces expériences, je ne saurais marquer la propriété d'aucun terroir avec assurance. Les Trois Rivières me semblent comme l'Anjou : c'est un pays sablonneux; à mon avis la vigne s'y plairait. Kébec est diversifié : il y a des endroits fort bas, les blés y pourront être bons; sur le haut, la vigne et le froment pourraient aussi profiter. Pour le blé, l'expérience en fait foi. Les prairies sont faisables en mille lieux. Il y en a sur le grand fleuve, mais les marées les incommodent. Il n'est pas besoin d'apporter des grains pour semer; on en trouvera ici en échange d'autre blé, ou autre chose. Le blé marsais, semé au renouveau, réussit bien mieux que le blé semé avant l'hiver. L'orge commun et l'orge mondé réussissent en perfection; le seigle y vient fort bien. Les pois sont plus tendres et meilleurs que ceux qu'on apporte par navigation. Les herbes potagères y poussent admirablement, mais il en faut apporter des graines... Quant aux arbres fruitiers, je n'en puis répondre avec assurance pour n'en avoir aucune expérience oculaire. Le sieur Hébert avait planté quelques pommiers durant sa vie : ils ont porté de fort bons fruits à ce qu'on assure, mais le bétail les a gâtés. Nous avons greffé quelques sauvageons cette année, les entes sont très bien reprises : le temps nous apprendra ce qu'il en est. On voit ici des poiriers, pruniers, cerisiers et autres arbres portant des fruits sauvages. S'ils résistent aux rigueurs de l'hiver, je ne vois pas pourquoi ils doivent mourir pour être entés de bons greffes. »

L'agriculture sourit-elle peu à certains caractères ? Le commerce aura peut-être plus d'attraits pour eux. « Nous avons de la morue à notre porte pour ainsi dire, continue le P. Le Jeune. On la vient pêcher de France dans notre grand fleuve, à Gaspé, à l'Ile Percée, à Bonaventure, à Miskou. Et cependant la morue qu'on mange à Kébec nous arrive ordinairement de la patrie, parce qu'il n'y a point encore assez d'hommes ici pour descendre à la pêche. J'en dis de même du charbon de terre et du plâtre : tout cela se trouve au Canada. Les Basques viennent tuer les baleines jusque dans Tadoussac et plus haut. On s'efforcera cette année, me dit-on, de prendre des marsouins ou baleines blanches, qui passent sans nombre devant Kébec... Certaines personnes, soigneuses de leurs affaires, telles qu'il en faut ici, me témoignent qu'elles envoient en France des ais de chêne et quelques autres bois pour les navires, jusqu'à la valeur de dix mille francs ; et tout cela n'est pas le travail d'un an, car ils ont employé une partie du temps au défrichement des terres. Je souhaiterais une cinquantaine de familles semblables à celles-là. Tout le monde n'a pas la même industrie. Si on peut retirer quelque profit des sapins, des cèdres, des pins, il y en a ici une infinité et en plusieurs endroits. Pour les mines, il faut auparavant avoir des terres défrichées, à cause qu'il ne faut pas attendre de France la quantité de farines nécessaires à tant de bouches, à tant de personnes qui se doivent occuper aux forges. Quelqu'un pense y avoir trouvé une mine d'or et un autre une mine d'argent. Je m'en rapporte à ce qui en est. »

Voici maintenant pour les esprits plus aventureux, pour

ceux qui rêvent de se jeter dans les solitudes, pour les trappeurs de l'avenir.

« La chasse des oiseaux de rivière est abondante en son temps, c'est-à-dire au printemps et à l'automne : il y a des îles toutes pleines d'oies, d'outardes, de canards de diverses espèces, de sarcelles et d'autres gibiers... Il y a des élans, des castors, des porcs-épics, des lièvres et quelques bêtes fauves, comme des cerfs, une espèce de vaches qui semblent avoir quelque rapport aux nôtres...

« Pour le poisson, il est ici comme en son empire : il y a un grand nombre de lacs, d'étangs et de rivières très poissonneuses. Le grand fleuve est rempli d'estourgeons, de saumons, d'aloses, de brochets, de barbues, de poissons dorés, de poissons blancs, de carpes de diverses espèces, d'anguilles, etc. Ce n'est pas qu'on les prenne partout en même quantité, mais il y a des endroits où la pêche semble prodigieuse. De l'heure que j'écris ceci, voilà un garçon qui apporte vingt-cinq ou trente barbues, prises en une seule nuit. Il y a des lacs où on peut se nourrir de poisson hiver et été. Nos Français y prenaient l'hiver passé des brochets de trois ou quatre pieds, des estourgeons de quatre ou cinq pieds et d'autres poissons en abondance. »

Après avoir donné tous ces détails, le P. Le Jeune trace un programme de colonisation qui dévoile autant de sagesse que de connaissance du pays. Il met charitablement son expérience au service des futurs colons. Il remarque d'abord que ceux-ci seront gens à l'aise ou gens pauvres. « Commençons par ces derniers, dit-il [1]. Un pauvre homme,

1. Ch. x.

chargé de femme et d'enfants, ne doit point passer ici les premières années avec sa famille, s'il n'est aux gages de Messieurs de la Compagnie ou de quelque autre qui les y veuille prendre : autrement il souffrira beaucoup et n'avancera rien. Le pays n'est pas encore en état de soulager les pauvres qui ne sauraient travailler. Mais, s'il se rencontrait de bons jeunes garçons ou hommes mariés bien robustes, qui sussent manier la hache, la houe, la bêche et la charrue, ces gens-là voulant travailler se rendraient riches en peu de temps en ces régions, où enfin ils pourraient appeler leurs familles. Voilà comment ils devraient procéder.

« Il faudrait qu'ils se joignissent quatre ou cinq ensemble et qu'ils s'engageassent à quelques familles pour cinq ou six ans, aux conditions suivantes : qu'on les nourrirait pendant tout ce temps-là sans leur donner de gages; mais aussi qu'ils auraient la moitié en fond et en propre de toute la terre qu'ils défricheraient; et, parce qu'il leur faut quelque chose pour se pouvoir entretenir, le marché porterait que tout ce qu'ils pourraient retirer tous les ans des terres qu'ils auraient déjà défrichées serait partagé par moitié; cette moitié, avec les petits profits qu'ils peuvent se procurer sur le pays suffirait pour leur entretien et pour payer après la première ou seconde année la moitié des outils dont on se sert au défrichement ou au labourage. Or, si quatre hommes peuvent défricher par an huit arpents de terre, ne faisant autre chose ni hiver ni été, en dix ans voilà quarante-huit arpents dont vingt-quatre leur appartiendraient. Avec ces vingt-quatre arpents, ils pourraient nourrir trente-six personnes, ou quarante-huit, si la terre est bonne. N'est-ce pas là le

moyen de s'enrichir en peu de temps?... Il y a tant de forts et robustes paysans en France qui n'ont pas de pain à se mettre sous la dent. Est-il possible qu'ils aient si peur de perdre de vue le clocher de leur village, comme l'on dit, qu'ils aiment mieux languir dans leur misère et pauvreté que de se mettre un jour à leur aise parmi les habitants de la Nouvelle-France...

« Pour les personnes riches et de condition, je leur conseillerais devant que de passer ici, d'obtenir de Messieurs de la Compagnie une place pour bâtir une maison dans la ville désignée, ainsi que quelques arpents de terre proche la ville, capables de nourrir leur famille. En outre, concession de quelque bel endroit qu'ils choisiront avec le temps. Ceci fait, il faut faire passer du moins deux maçons, deux charpentiers et des manœuvres, et, s'ils veulent encore, des défricheurs armés d'outils propres à leur métier; surtout qu'ils se fassent faire des haches exprès et qu'ils n'y épargnent pas l'argent, car l'hiver est plus dur que le plus méchant acier. Il faut un homme qui ait soin de tous ces gens-là, qui soit d'autorité et de prudence pour les diriger et pour conserver les vivres qu'on fera venir. Le plus de farine dont on pourra s'approvisionner, c'est le meilleur et le plus assuré... Tous ces hommes rendus dans le pays s'occuperont à défricher, selon le dessein de celui qui leur commandera. Le bâtiment fait, propre à loger eux et leurs gens, toute la famille passera et amènera du bétail, si on lui mande que c'est à propos... Si on suit cet ordre, les femmes et les enfants arrivant ici seront tout consolés de trouver un logement pour eux, un jardin pour leur rafraîchissement et des domestiques à leur service qui auront connaissance du pays. Puisqu'on m'af-

firme, sans me nommer personne, qu'il y a de très honorables familles qui veulent venir goûter la douceur du repos et de la paix de la Nouvelle-France, j'ai cru que l'amour que je leur porte déjà, sans avoir l'honneur de leur connaissance, m'obligeait à leur donner ces avis, qui ne leur sauraient nuire. Je leur dirai encore deux petits mots. Le premier, que si pour le défrichement de la terre, ils peuvent avoir des hommes intéressés à l'affaire, ce sera le meilleur. Les hommes qu'on tient à gages, pour la plupart, veulent ressembler à ceux d'entre nos voisins, qui, à peine ont-ils passé l'Équateur, se disent tous gentilshommes et ne veulent point travailler. Quand ils se verront obligés à faire pour eux, ils ne s'endormiront pas.

« En second lieu, je prie ceux qui viendront de venir avec envie de bien faire. La Nouvelle-France sera un jour un paradis terrestre, si Notre Seigneur continue à la combler de ses bénédictions tant corporelles que spirituelles. Mais il faut en attendant que ses premiers habitants y fassent ce qu'Adam avait reçu commandement de faire en celui qu'il perdit par sa faute. Dieu l'y avait mis pour l'engraisser de son travail et pour le conserver par sa vigilance et non pour y être sans rien faire et y demeurer oisif. »

Est-il bien établi désormais que les Jésuites n'oublièrent pas à la Nouvelle-France les intérêts de la patrie, et qu'ils la servirent au contraire puissamment en poussant autant qu'ils le purent à la colonisation de ces immenses régions? Nous nous permettons de l'espérer. Sans multiplier davantage les citations, nous nous bornerons donc à renvoyer les esprits curieux, qui ne seraient pas satisfaits

encore, aux *Relations* elles-mêmes. Ils y trouveront de nouvelles, nombreuses et bien éloquentes preuves de ce que nous avançons.

Essayons maintenant de montrer par quelques exemples ce que l'œuvre entreprise par les Jésuites leur coûta de dévouement, de souffrances et de sang.

veront de
de ce que

exemples
coûta de

PREMIÈRE PARTIE

LE

FONDATEUR DE LA MISSION HURONNE

F

roi

rui

ran
les
qua
de
dou
fro
par
qué

liss
tron
des
che

1.
taine
sins

LE

FONDATEUR DE LA MISSION HURONNE

I

Dans le Saint-Laurent. — Québec en 1625. — Une colonie au berceau. — Jacques Cartier. — Champlain. — Les premiers lieutenants-généraux du roi, pour les « Terres-Neuves ». — Les Associés. — Leur honteuse rapacité. — Les Jésuites à la Nouvelle-France. — La colonie de Saint-Sauveur. — Sa ruine. — Les Récollets. — Champlain ramène les Jésuites au Canada.

Le 19 juin 1625, par une moite journée d'été, un navire venant de France stoppait dans les eaux tranquilles du Saint-Laurent. Il avait jeté l'ancre en face d'une majestueuse rangée de rochers, que couronnaient mélancoliquement les murailles inachevées d'un fortin en construction depuis quatre ans. Un canot s'en détacha : en quelques coups de rame il atteignit la rive, et l'on en vit descendre une douzaine de passagers. Dans leur groupe on distinguait le froc d'un récollet, puis quelques jésuites en soutane noire : parmi eux se trouvait le religieux dont le nom devait acquérir le plus de notoriété sur ces terres, Jean de Brébeuf.

Les nouveaux venus se dirigèrent vers une grossière palissade qui s'étendait au pied de la hauteur. Derrière les troncs d'arbre qui la formaient étaient blottis pêle-mêle des hangars et un certain nombre de constructions en planches : c'était Québec [1].

1. Fondée en 1608 par Champlain, Québec n'avait en 1625 qu'une soixantaine d'habitants environ. Les Associés y possédaient leurs principaux magasins de fourrures.

A cette époque, le Canada était définitivement devenu français. Cartier l'avait donné à la mère-patrie, comme un joyau de prix, et, grâce à Champlain, depuis une vingtaine d'années environ, les flots majestueux du grand fleuve reflétaient les royales couleurs de France. Cependant ces couleurs ne flottaient que le long du Saint-Laurent et elles n'y abritaient guère que des établissements naissants.

Cartier et Champlain n'appartenaient pas à la race aventurière et cupide des Fernand Cortez et des Pizarre : ils étaient plutôt de celle des Colomb. C'est en descendant du petit couvent franciscain de la Rabida, où pendant plusieurs jours il avait médité et prié, qu'à l'aube du 3 août 1492 l'immortel Génois avait donné, de la dunette de la *Santa-Maria*, l'ordre de larguer les voiles « au nom de Jésus-Christ ». En touchant terre deux mois après, le 12 octobre, il avait imposé à l'île qu'il venait de découvrir le nom de Saint-Sauveur. Son premier soin, le procès-verbal de la prise de possession rédigé par le notaire royal, avait été de faire préparer par les charpentiers du bord une grande croix, qu'on dressa immédiatement au chant du *Vexilla Regis*. Il indiquait ainsi qu'il ne se considérait pas seulement comme le grand amiral des rois de Castille, mais encore et surtout comme le mandataire du Rédempteur des hommes, Jésus-Christ[1].

Lorsque, après sa première expédition, Jacques Cartier fut sur le point de repartir de Saint-Malo pour le Canada, il voulut que tous ses compagnons de route communiassent à la cathédrale. Le jour de la Pentecôte 1535, on put

1. Comte Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb*, l. I, ch. v, § 7, ch. vii, § 1.

donc voir les trois équipages de la *Grande-Hermine*, de la *Petite-Hermine* et de l'*Émérillon*, agenouillés dans le chœur de cette église pour implorer les secours du ciel et recevoir la bénédiction épiscopale de Mgr Denis Briconnet[1]. C'est par une plantation de croix que le vaillant Malouin prit possession, lui aussi, des terres qu'il eut le bonheur de découvrir. Celle qu'il dressa sur les rives solitaires du Saint-Laurent avait trente pieds de haut. « L'ayant élevée,

Saint-Malo : la plage.

rapporte Cartier lui-même, nous nous agenouillâmes tous, ayant les mains jointes, l'adorant à la vue de ces sauvages, et nous leur faisions signe, en regardant et en leur montrant le ciel, que d'elle dépend notre rédemption. » Il en planta de semblables sur divers autres points où successivement il atterrit, affirmant de cette façon que s'il avait en son cœur l'amour de la patrie, il y portait aussi celui du Sauveur du monde, et que soucieux des intérêts de la première, il n'en oubliait pas pour cela la gloire de son Dieu[2].

1. *Histoire de la colonie française en Canada.* Villemarie, 1865. T. I, p. 12.

2. On trouve dans la relation des divers voyages de Cartier bien des preuves de sa foi vive et agissante ; par exemple : le soin qu'il prit d'avoir toujours dans ses expéditions quelque prêtre à son bord, — les prières qu'il récitait sur les malades que lui apportaient les sauvages, — la procession

Champlain était, à ce point de vue-là comme aux autres, le digne successeur de Cartier. « Les lauriers les plus illustres que les princes et les rois peuvent acquérir dans ce monde, écrivait-il dans sa *Relation* de 1632[1], sont ceux qui leur méritent des couronnes au ciel, lorsque, par leur piété et leur travail, ils attirent à la religion catholique, apostolique et romaine, un grand nombre d'âmes qui vivaient sans foi, sans loi, sans connaissance du vrai Dieu. Car la prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête du pays ne sont rien en comparaison du salut des âmes, et la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume. »

Ces sentiments répondaient bien au vœu souvent exprimé par Henri IV[2]. Malheureusement, les lieutenants généraux qu'il avait successivement donnés à ses « Terres-Neuves », le marquis de la Roche (1598), Chauvin (1599), le commandeur Eymard de Chaste, de Monts (1603), le

et le pèlerinage qu'il ordonna en 1536, quand ses équipages furent si cruellement décimés par une maladie contagieuse de nature mal définie, — le nom qu'il imposait aux rivières, aux caps qu'il découvrait. C'est ainsi qu'il donna au golfe du Saint-Laurent, et par là au fleuve lui-même, le nom qu'ils portent encore aujourd'hui, parce qu'il y entra le 10 août, jour où l'Église fête ce glorieux martyr. La rivière de *Sainte-Croix* et plusieurs autres furent ainsi « baptisées » dans des conditions analogues, par le grand et pieux explorateur.

1. Liv. I, ch. II, p. 7, 8.

2. « Étant mû d'un zèle singulier, avant toute autre considération d'une dévote et ferme résolution que nous avons prise, avec l'aide et l'assistance de Dieu, auteur, protecteur et distributeur de tous les royaumes : de faire instruire au christianisme les peuples qui habitent en ces contrées, qui sont des gens barbares, athées et sans religion; de les tirer de l'ignorance ou de l'infidélité où ils sont, de les amener à la créance de notre foi et de les convertir à la profession de notre religion, nous vous avons établi lieutenant général.... » Lettres patentes du 6 novembre 1603 au sieur de Monts...

comte de Soissons (1612), le prince de Condé lui-même (1613), s'étaient médiocrement mis en peine de réaliser les intentions de leur souverain. Les uns n'étaient guère en effet que des spéculateurs tentés par une affaire, les autres de grands seigneurs qui, en acceptant le protectorat de la Nouvelle-France, visaient à un titre, sans dédaigner néanmoins les petits profits qui l'accompagnaient. Dans ces conditions, les diverses « associations » ou « compagnies » qui s'étaient formées tour à tour, afin d'exploiter le privilège exclusif du commerce des pelleteries concédé par le roi, avaient pour ainsi dire carte blanche, malgré toutes les lettres patentes, et elles en avaient profité. Ces marchands — qu'ils fussent de la Rochelle, de Saint-Malo ou de Dieppe — ne songeaient qu'au lucre. En échange de quelques fers de flèches, de vieilles épées, de haches, de couteaux, de couvertures ou de certains comestibles, se procurer la plus grande quantité possible de fourrures précieuses, c'était là leur unique but. Quant à implanter le christianisme dans ces contrées païennes, ils ne s'en souciaient pas. Comment y auraient-ils pensé, alors que, non contents de mesurer les vivres aux quelques familles qui travaillaient pour eux sur le Saint-Laurent, ils n'hésitaient même pas, dans leur cupidité criminelle, à exposer la vie de ces braves gens, plutôt que de leur fournir les armes nécessaires? Sur les vives instances de Champlain, lieutenant particulier du duc de Montmorency au Canada, les Associés lui avaient promis, le 21 décembre 1619, pour mettre Québec en état de défense, — 40 mousquets, 4 arquebuses et 24 piques. Ce n'était pas y aller d'une main prodigue pour assurer la sécurité de la jeune ville qui venait de se fonder. Réflexion faite pourtant, les Associés trou-

vèrent que c'était trop. Ils n'envoyèrent aucune arme et Champlain dut se contenter de quelques douzaines de hallebardes et de piques, de quatre arquebuses et de deux pé-

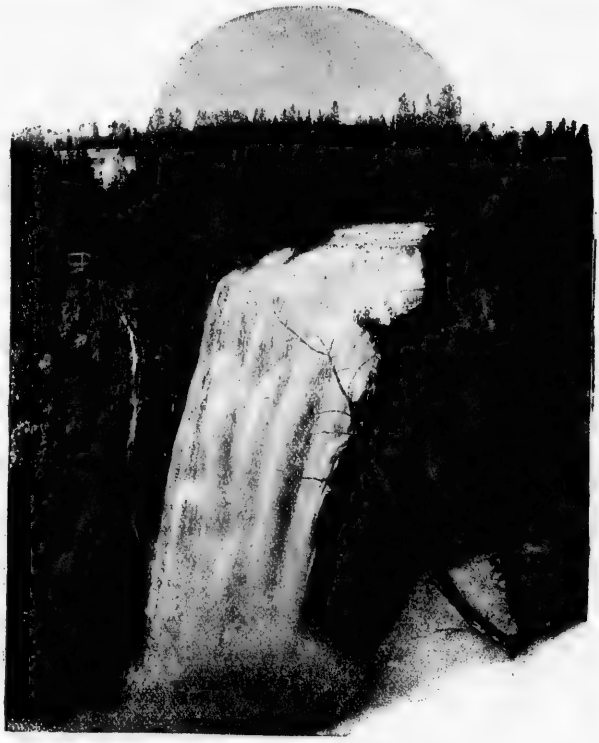

Chute Montmorency, près Québec.

tards de fonte qu'il fut très heureux d'obtenir de la munificence du roi.

Une rapacité qui reculait si odieusement devant des dépenses tellement indispensables, était peu faite pour s'attendrir sur la misère morale des sauvages, et pour y remédier

en s'imposant quelques sacrifices. Par bonheur, Champlain représentait depuis 1608 au Canada les divers lieutenants généraux qui s'étaient succédé dans cette charge[1]. Avec un sens politique à la profondeur duquel le protestantisme lui-même a rendu hommage, il comprit que le catholicisme serait le rempart le plus ferme de sa colonie au berceau. Il mit donc tout en œuvre pour doter la Nouvelle-France d'une fondation religieuse, et après bien des difficultés et des entraves, il finit par y réussir.

Les Jésuites avaient déjà prêché l'Évangile de ce côté de l'océan. En 1610, par l'intermédiaire du célèbre P. Cotton, ils s'étaient offerts à passer dans l'Acadie, en rappelant que, trois ans avant sa mort[2], Henri IV avait promis d'y envoyer des religieux de leur ordre. La régente, Marie de Médicis, agréant leur requête, avait chaudement recommandé à Poutrincourt les PP. Pierre Biard et Ennemond Massé, qui avaient été désignés pour fonder la mission nouvelle. Partis de Saint-Malo le 26 janvier 1611, ces deux Pères arrivèrent à Port-Royal le 22 juin suivant[3]. Mais

1. Jusqu'en 1622 Champlain n'avait que 600 livres par an d'appointements. Cette somme fut doublée à partir de 1622.

2. *Relation* de 1611, p. 25.

3. *Relation* de 1611, p. 29. Le P. Jouvency (*Epit. hist. S. J.*, liv. IV) fait donc erreur en donnant le 22 mai comme jour de cette arrivée.

Le jeune roi Louis XIII écrivit à cette occasion la lettre suivante : « Monsieur de Poutrincourt, envoyant en la Nouvelle-France les Pères Pierre Biard et Ennemond Massé, religieux de la Société de Jésus, pour y célébrer le service divin et prêcher l'Évangile aux habitants de cette contrée, j'ai bien voulu vous les recommander par cette lettre, afin qu'en toutes les occasions vous les assistiez de votre protection et de votre autorité pour l'exercice de leurs bons et saints enseignements, vous assurant que je le tiendrai à service très agréable. »

De son côté, la Régente écrivait : « Monsieur de Poutrincourt, maintenant que ces bons Pères Jésuites s'en vont vous trouver pour essayer, sous

ils se heurtèrent bientôt à des prétentions absolument contraires à leur conscience. Ils essayèrent alors de faire leur œuvre à Saint-Sauveur. Le malheur voulut qu'à peine naissante cette colonie fût brutalement saccagée et incendiée par un forban anglais nommé Argal. Biard et Massé ainsi que le P. Quantin, qui était venu les rejoindre, furent faits prisonniers. Après bien des péripéties diverses, ils purent cependant rentrer en France; mais l'œuvre des missions sauvages demeurait entière et elle attendait encore son François-Xavier.

Il semblait donc que la Compagnie de Jésus fût toute désignée pour remettre le soc en terre, quand on prit la résolution d'ouvrir le premier sillon chrétien dans ce sol en friche. Pourtant Champlain ne songea pas à elle tout d'abord. Sur les indications d'un de ses amis, excellent chrétien, il s'adressa aux Récollets. Ceux-ci acceptèrent et débarquèrent dans la Nouvelle-France vers la fin de mai 1615. Ils attaquèrent leur tâche avec une grande vaillance. Mais l'œuvre qu'ils entreprenaient dérangeait trop de calculs mesquins pour ne pas être sourdement contrecarrée de mille côtés à la fois. Elle le fut. En vain quelques récollets s'étaient-ils condamnés à hiverner avec les Montagnais, pendant que les autres s'occupaient de la poignée de catholiques qui se trouvaient à Québec. Abandonnés à eux-mêmes, dépourvus de toute ressource et privés de tout appui, au bout de quelques années d'un labeur in-

l'autorité du Roi, monsieur mon fils, d'établir, par delà, notre sainte religion, je vous écris par cette lettre de leur donner, pour le succès de ce bon œuvre, toute la faveur et l'assistance qui dépendra de vous, comme une chose que nous avons fort à cœur et que nous tiendrons à service très agréable, priant Dieu, Monsieur de Poutrincourt, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

cessant, ces dignes religieux virent bien qu'avec leurs seules forces ils ne pourraient suffire au travail et ensemencer le vaste champ qui s'étendait devant eux. A leur tour, ils réclamèrent des aides : c'est sur les Jésuites qu'ils jetèrent les yeux. Le duc de Ventadour, qui avait acheté à Montmorency, son oncle, la vice-royauté de la Nouvelle-France, agréa leur proposition, que du reste

Fac-similé de la signature de Champlain.

Champlain appuyait. Quant à la Compagnie de Jésus, elle n'hésita pas. Toujours prompte à donner le meilleur de son sang aux missions les plus déshéritées, elle répondit généreusement à l'appel qu'on lui adressait, et désigna immédiatement six religieux pour aller au Canada : Brébeuf était parmi eux [1].

1. Il avait pour compagnons le P. Ch. Lalemant, supérieur, ancien recteur du collège de Clermont à Paris, le P. Ennemond Massé, dont nous avons parlé plus haut, et trois frères coadjuteurs.

II

Jean de Brébeuf. — Ses premières années. — Son entrée en religion. — Rouen : noviciat et collège. — Maladie. — Ordination. — Mission du Canada. — Départ pour la Nouvelle-France. — Arrivée à Québec. — Premières épreuves. — De futurs conquérants dans une hutte. — Travaux préliminaires. — Chez les Algonquins. — En chasse dans les neiges. — La cabane volante. — Architecture sommaire. — Un Louvre rudimentaire. — Le froid. — Observations astronomiques à volonté. — La chaleur. — La fumée. — A moitié aveugle. — Les chiens : ils sont de la famille. — Les vivres. — Disette. — La faim. — Morts d'épuisement. — Abandon entre les mains de Dieu. — Maladie. — Dans la forêt. — En avant pour Jésus-Christ.

C'est la belle fête de l'Annonciation de l'an de grâce 1593 (25 mars), qui avait donné à l'Église et à la France le fondateur de la mission huronne. La noble famille au foyer seigneurial de laquelle ce petit enfant naissait, avait sa résidence à Condé-sur-Vire, en Normandie[1]. Il est à croire que les premières et les plus fraîches années de Jean s'écoulèrent dans ce pays de prairies et de collines verdoyantes, au milieu des siens. Mais on ignore le lieu de ses études, et l'on ne sait pas davantage le genre d'occupations auxquelles il se livra jusqu'à vingt-quatre ans. Alors seulement nous retrouvons ses traces, au moment même où, conduit par son ange, il frappe à la porte du noviciat de Rouen et demande à être reçu dans la Compagnie de Jésus (8 novembre 1617)[2].

1. Condé-sur-Vire est un bourg de 1672 habitants, situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Lô. Les armes des Brébeuf étaient « d'argent au bœuf effarouché de sable, encorné d'or ». Guillaume de Brébeuf, l'auteur de la *Pharsale*, était le neveu de notre héros.

2. C'est par erreur, croyons-nous, que le P. Paul Ragueneau donne comme date de l'entrée du P. Jean de Brébeuf en religion, le 5 octobre 1617 (*Relation*, 1649, p. 25). — Le noviciat de Rouen avait été fondé en 1604,

Son humilité s'y fût contentée du dernier rang : une place parmi les frères coadjuteurs, c'est tout ce que Jean sollicitait. On crut avec raison que Dieu attendait autre chose de lui; il se soumit au jugement de ses supérieurs, et, son noviciat terminé, il passa au collège de Rouen pour y faire une classe de grammaire à quelques pauvres écoliers [1].

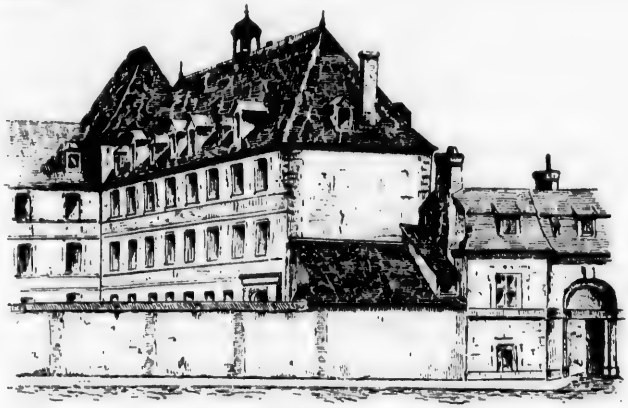

Le noviciat de Rouen.

Mais, dans ces enfants, le futur apôtre voyait déjà des âmes à conquérir à Jésus-Christ; aussi se dévoua-t-il à elles sans réserve; il s'y dévoua même avec un si profond mépris de la fatigue que son dévouement l'emporta vite sur ses forces. Deux ans après son entrée au collège, son épuisement était si grand qu'on dut le décharger de

par Madame d'Aubigny. Il était situé sur la paroisse Saint-Vivien. Après la Révolution, on en fit tour à tour un dépôt de mendicité, une prison et une caserne. Quelques rues y ont été ouvertes plus tard.

1. Ce collège fut fondé en 1593 par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen. Soixante ans après, il comptait dix-huit cents élèves. On y a établi de nos jours le lycée.

toute occupation. Jean de Brébeuf avait alors vingt-huit ans.

Cette inaction forcée, avec ses inséparables tristesses, à un pareil âge surtout, c'était la souffrance! Empreinte austère dont le divin Rédempteur marquait les débuts de cette vie religieuse, en attendant qu'il en marquât le terme d'un sceau plus auguste, celui de sa croix!

Cependant le zèle ardent du jeune jésuite ne pouvait s'accommoder d'une vie entièrement désœuvrée. Saintement avide des grandeurs du sacerdoce, Jean consacra donc le reste de ses forces à recueillir, dans une étude solitaire et pénible, les connaissances théologiques les plus indispensables au prêtre de Jésus-Christ. Dieu bénit ce courageux travail, et deux ans après, le 25 mars 1623, à Rouen même, le P. de Brébeuf avait le bonheur de monter pour la première fois au saint autel.

Le soldat du Christ était prêt désormais. L'appel ne se fit pas entendre immédiatement toutefois. Le P. de Brébeuf, dont la forte santé avait enfin repris sa vigueur première, remplit pendant trois années encore la charge de procureur au collège de Rouen. Mais, au commencement de 1625, ses vœux furent comblés, et ses Supérieurs le désignèrent, comme nous l'avons dit, pour la mission du Canada qu'ils s'apprêtaient à fonder.

Le 27 avril 1625, sous la conduite d'un récollet de haute naissance, le P. Joseph de la Roche d'Aillon, les nouveaux apôtres s'embarquèrent. Sept semaines après, — 19 juin, — ils mouillaient devant Québec.

Dès l'abord, les missionnaires constatèrent que la jeune mission était vraiment une terre à conquérir. Car, à peine arrivés devant la ville naissante, ils s'en virent durement refuser l'accès. Sur le même vaisseau qu'eux, la haine dont on les poursuivait en Europe avait franchi l'océan, et ils la retrouvaient à leur débarquement dans le Nouveau-Monde. Les missionnaires s'étaient contentés de l'autorisation verbale du roi pour passer en Canada. Avec une mauvaise foi insigne, Guillaume de Caen, capitaine calviniste, qui les y avait conduits, en profita. Il leur déclara que, n'ayant reçu aucun ordre écrit de la cour, il ne pouvait les laisser pénétrer ni dans le fort ni à Québec, et il ajouta qu'ils seraient sans doute obligés de retourner en France par le navire même qu'ils montaient. Heureusement, les Récollets avaient un établissement non loin de la ville; puisqu'on fermait Québec aux Jésuites, cet abri du moins leur restait ouvert. Ils y furent généreusement accueillis

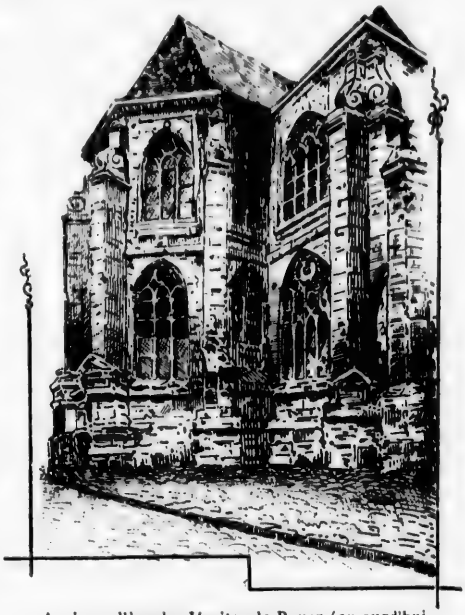

Ancien collège des Jésuites de Rouen (aujourd'hui lycée Corneille) : l'abside.

en frères d'armes, et, à partir de ce jour, ils partagèrent la tente de ceux dont ils venaient partager aussi les héroïques combats.

Peu à peu, du reste, la haine s'émoussa : les préventions tombèrent. On brûla en place publique un libelle infâme importé de France, l'*Anti-Cotton*[1], et un jour vint où l'on finit par leur concéder un terrain non loin du couvent qui les avait abrités jusque-là. Ils en prirent possession (23 septembre 1625) en y élevant une grande croix, et, après s'y être rapidement installés, ils se mirent en devoir d'entamer avec ardeur l'œuvre à laquelle Notre-Seigneur les appelait.

« De leur pauvre hutte de Saint-Charles, écrit Francis Parkman, ces hommes visaient à la conversion d'un continent tout entier. Ils mesuraient du regard un champ d'action dont l'immensité aurait pu fatiguer les ailes légères de la pensée elle-même, tant la scène apparaissait terrible, effrayante, remplie de sombres menaces et de douloureux périls. Mais ils étaient l'avant-garde de cette grande armée d'Ignace de Loyola, forte d'une discipline qui soumet tout, le corps, la volonté, l'intelligence, le cœur, l'âme dans ce qu'elle a de plus intime. Leur vie atteste l'ardeur de leur foi et l'intensité de leur zèle. Mais c'était un zèle contenu, dompté et guidé par une main vigoureuse. Car leur merveilleuse éducation religieuse, enflammant et gouvernant leur zèle tout à la fois, leur donnait une immense puissance au moment de l'action, comme ces forces physiques que la science moderne crée

1. Les Pères l'avaient trouvé, courant de maison en maison à leur arrivée à Québec.

et contient... Un but superbe absorbait leur vie tout entière : *Ad majorem Dei gloriam*. Pour la plus grande gloire de Dieu, ils étaient prêts à agir ou à attendre, à payer d'audace, à souffrir ou à mourir, pourvu que ce fût par obéissance, parce que, dans l'autorité de leurs Supérieurs, ils saluaient l'autorité même de leur Dieu[1]. »

Le protestant qui a écrit ces lignes nous eût révélé le secret de la force du P. de Brébeuf, si déjà nous ne l'avions pas connu. Jean ne voulait en effet qu'une chose, se dévouer en obéissant jusqu'à la mort. Dès lors, peu lui importait la nature de la tâche. On l'employa d'abord auprès des colons français : il se consacra à eux avec une ardeur infatigable, et il y réussit à souhait. On ne tarda pas cependant à le désigner pour la Mission huronne. Il

1. Francis Parkman, *The Jesuits in North America* p. 6, 7.

Malgré ses préjugés protestants, Parkman a écrit un beau chapitre sur saint Ignace de Loyola et les Jésuites. Il y fait quelques réserves et y affirme quelques erreurs ; mais en somme l'ensemble est tout à l'honneur de ceux dont il parle. Citons quelques lignes de ce chapitre seulement :

« Ce fut un jour malheureux pour le protestantisme nouveau-né que celui où un artilleur français tira le coup de canon qui renversa Ignace de Loyola sur la brèche de Pampelune. D'un orgueilleux hidalgo, d'un ambitieux soldat, d'un courtisan aimable, d'un jeune homme ardent et passionné, ce projectile fit un apôtre dont le cerveau conçut et enfanta la puissante Compagnie de Jésus.... Le soldat se donna à lui-même une nouvelle campagne à soutenir. Dans la fournaise de sa vaste intelligence, surchauffée, mais non troublée par les flammes intenses de son zèle, fut coulée la machine prodigieuse dont le pouvoir a été éprouvé jusqu'aux extrémités de la terre....

« Le Jésuite n'est pas un rêveur, c'est un homme d'action dans toute la force du terme.... Il est sûr, quelle que soit l'éducation qu'elle donne, que la Compagnie de Jésus a compté parmi ses membres des hommes dont l'ardente nature a été rendue plus puissante, sans être abaissée, par la méthode à laquelle ils furent soumis. » *The Jesuits in North America*, ch. II, passim.

devait y accompagner le P. de la Roche d'Aillon, avec lequel il remonta effectivement le fleuve pour se rendre à sa destination. Mais le meurtre du P. Vial, assassiné par les Hurons, après deux ans de séjour chez eux, arrêta les voyageurs en route et les força pour cette fois à rebrousser chemin.

La déception fut grande chez le P. de Brébeuf. Notre-Seigneur lui réservait une compensation. Rentré à Québec,

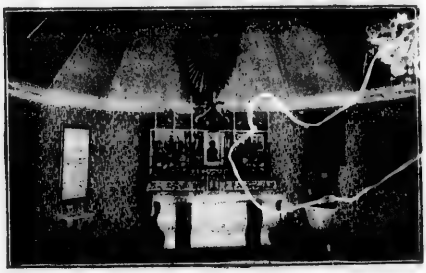

Intérieur de la chapelle de Tadoussac, une des premières construites au Canada.

le Serviteur de Dieu reçut l'ordre de s'adjoindre à quelques Algonquins et de les suivre à la chasse pendant tout l'hiver : excellente école que celle-là pour se familiariser avec les coutumes de ces peuplades et pour s'approprier leur langue, mais rude et mortifiant labeur aussi ; car il ne s'agissait de rien moins que de vivre pendant six mois comme ces chasseurs sauvages et de supporter de concert avec eux leurs fatigues et leurs incessantes privations. Heureusement, la souffrance importe peu quand on souffre pour Dieu! Le hardi missionnaire prit donc son bâton de voyage et partit, l'allégresse au cœur (20 octobre 1625).

Ce que fut sa vie dans la forêt, un autre missionnaire, le P. Le Jeune, l'a raconté d'une plume trop naïvement spirituelle pour que nous ne lui empruntions pas simplement son récit[1].

*
* *

« Épicthète dit que celuy qui veut aller aux bains publics se doit au préalable figurer toutes les insolences qui s'y commettent, afin que se trouvant engagé dans la risée d'un tas de canailles, qui luy laveront mieux la tête que les pieds, il ne perde rien de la gravité et de la modestie d'un homme sage. Je dirais volontiers la même chose à qui Dieu donne les pensées et les désirs de passer les mers pour venir chercher et instruire les sauvages : c'est en leur faveur que je coucheray ce chapitre, afin qu'ayant connu l'ennemy qu'ils auront en tête, ils ne s'oublient pas de se munir des armes nécessaires pour le combat, notamment d'une patience de fer ou de bronze, ou plutôt d'une patience toute d'or, pour supporter fortement et amoureusement les grands travaux qu'il faut souffrir parmy ces peuples...

« Commençons par la maison qu'ils doivent habiter, s'ils veulent les suivre.

« Pour concevoir la beauté de cet édifice, il faut en décrire la structure; j'en parleray avec science, car j'ai souvent aidé à le dresser. Étant donc arrivés au lieu où nous devions camper, les femmes, armées de haches, s'en allaient çà et là dans une grande forêt couper du bois pour la charpente de l'hotellerie où nous voulions loger; cependant, les hommes, en ayant désigné le plan, vidaient la

1. *Relation* de 1634, ch. XII, p. 51 et suiv.

neige avec leurs raquettes, ou avec des pelles qu'ils font et portent exprès pour ce sujet.

« Figurez-vous donc un grand rond ou un carré dans la neige, haute de deux, de trois ou de quatre pieds, suivant les temps et les lieux où on cabane; cette profondeur nous faisait une muraille blanche qui nous environnait de tous côtés, excepté par l'endroit où on la fendait pour faire la porte; la charpente apportée, — elle consiste en quelque [illegible] ou trente perches, plus ou moins, suivant la grandeur de la cabane, — on la plante, non sur la terre, mais sur le haut de la neige; puis on jette sur ces perches, qui s'approchent un peu par en haut, deux ou trois rouleaux d'écorces cousues ensemble, en commençant par le bas, et voilà la maison faite. On couvre la terre, comme aussi cette muraille de neige qui règne tout à l'entour de la cabane, de petites branches de pin, et pour dernière perfection, on attache une méchante peau à deux perches pour servir de porte, dont les jambages sont la neige elle-même. Voyons maintenant en détail toutes les commodités de ce beau Louvre.

« Vous ne sauriez rester debout dans cette maison, tant pour sa bassesse, que pour la fumée qui suffoquerait, et par conséquent il faut être toujours couché ou assis sur la platte terre : c'est la posture ordinaire des sauvages. De sortir dehors, le froid, la neige, le danger de s'égarer dans ces grands bois, vous font rentrer plus vite que le vent et vous tiennent en prison dans un cachot qui n'a ni clef ni serrure. Ce cachot, outre la posture fâcheuse qu'il y faut tenir sur un lit de terre, a quatre grandes incommodités, le froid, le chaud, la fumée et les chiens.

« Pour le froid, vous avez la tête à la neige. Il n'y a qu'une branche de pin entre deux, bien souvent rien que votre bonnet. Les vents ont liberté d'entrer par mille endroits : car ne vous figurez pas que ces écorces soient jointes comme un papier collé sur un châssis; elles ressemblent bien souvent à l'herbe à mille pertuis, sinon que leurs trous sont un peu plus grands...

Cabane huronne.

« Quand il n'y aurait que l'ouverture d'en haut qui sert de fenêtre ou de cheminée tout ensemble, le plus gros hyver de France y pourrait tous les jours passer sans empressement. La nuit, étant couché, je contemplois par cette ouverture et les étoiles et la lune, autant à découvert que si j'eusse été en pleine campagne.

« Or cependant le froid ne m'a pas tant tourmenté que la chaleur du feu. Un petit lieu, comme sont leurs cabanes, s'échauffe aisément par un bon feu, qui me rôtissait parfois et me grillait de tous côtés, à raison que la

cabane étant trop étroite, je ne savois comment me défendre de son ardeur. D'aller à droite ou à gauche, vous ne sçauriez, car les sauvages qui vous sont voisins occupent vos côtés; de reculer en arrière, vous rencontrez cette muraille de neige ou les écorces de la cabane qui vous bornent. Je ne savois en quelle posture me mettre : de m'étendre, la place étoit si étroite que mes jambes eussent été à moitié dans le feu; de me tenir en peloton, et toujours raccourcy comme ils font, je ne pouvois pas si longtemps qu'eux. Mes habits ont été tout rôtis et tout brûlés. Vous me demanderez peut-être si la neige que nous avions au dos ne se fondait point, quand on faisait bon feu. Je dis que non. Si parfois la chaleur l'amortissait tant soit peu, le froid la durcissait en glace.

***

« Or je dirai néanmoins que le froid ni le chaud n'ont rien d'intolérable, et qu'on trouve quelques remèdes à ces deux maux : mais pour la fumée, je vous confesse que c'est un martyre. Elle me tuait et me faisoit pleurer incessamment sans que j'eusse ni douleur, ni tristesse dans le cœur. Elle nous terrassoit par fois tous tant que nous étions dans la cabane, c'est-à-dire qu'il falloit mettre la bouche contre terre pour pouvoir respirer, car encore que les sauvages soient accoutumés à ce tourment, parfois il redoublait avec une telle violence, qu'ils étaient contraints, aussi bien que moy, de se coucher sur le ventre et de manger la terre pour ne pas boire la fumée. J'ai quelquefois demeuré plusieurs heures en cette situation, notamment dans les plus grands froids, et lorsqu'il neigeait : car c'étoit en ces temps-là que la fumée nous

assailloit avec plus de fureur, nous saisissant à la gorge, aux naseaux et aux yeux. Que ce breuvage est amer ! Que cette odeur est forte ! Que cette vapeur est nuisible à la vue ! J'ai cru plusieurs fois que je m'en allois être aveugle. Les yeux me cuisoient comme feu, ils me pleuroient ou distilloient comme un alambic, je ne voyois plus rien que confusément, à la façon de ce bonhomme qui disait : *Video homines velut arbores ambulantes;* « Les hommes me paroissent comme des arbres en mouvement ». Je disais les psaumes de mon bréviaire comme je pouvois, les sachant à demy par cœur, j'attendois que la douleur me donnât un peu de relâche pour réciter les leçons, et quand je venois à les lire, elles me sembloient écrites en lettres de feu ou d'écarlate; j'ai souvent fermé mon livre, n'y voyant rien que confusion qui me blessoit la vue[1].

« Quelqu'un me dira que je devais sortir de ce trou enfumé et prendre l'air, et je luy répondray que l'air était ordinairement en ce temps-là si froid que les arbres qui ont la peau plus dure que celle de l'homme, et le corps plus solide, ne lui pouvoient résister, se fendant jusqu'au cœur, faisant un bruit comme un mousquet en s'éclatant. Je sortois néanmoins quelquefois de cette tanière, fuyant la rage de la fumée pour me mettre à la mercy du froid, contre lequel je tâchois de m'armer, m'enveloppant de ma couverture comme un Irlandais, et

1. La fumée qui remplissait les cabanes était tellement intense que le P. Gabriel Druillettes (mort à Québec en 1681) en devint aveugle dans une expédition du genre de celle que raconte le P. Le Jeune. Mais il n'en abandonna pas pour cela son poste de combat, et, Bélisaire du bon Dieu, il se faisait conduire par un enfant à travers les bois pour suivre les chasseurs et leur prêcher la foi. Il recouvra miraculeusement la vue plus tard.

en cet équipage, assis sur la neige ou sur quelqu'arbre abattu, je récitois mes heures ; le mal estoit que la neige n'avoit pas plus pitié de mes yeux que la fumée.

*
* *

« Pour les chiens que j'ay dit être l'une des incommodités des maisons des sauvages, je ne scay si je les dois blâmer : car ils m'ont rendu parfois de bons services, il est vray qu'ils tiroient de moy la même courtoisie qu'ils me prêtoient : si bien que nous nous entraydions les uns les autres, nous donnant ensemble *mutuum auxilium* (un secours mutuel). Ces pauvres bêtes ne pouvant subsister à l'air hors la cabane, venoient coucher tantôt sur mes épaules, tantôt sur mes pieds. Comme je n'avois qu'un simple castalogne pour me servir de matelas et de couverture tout ensemble, je n'étois pas mary de cet abry, leur rendant volontiers une partie de la chaleur que je tirois d'eux. Il est vray que comme ils étoient grands et en grand nombre, ils me pressoient parfois, et m'importunoient si fort qu'en me donnant un peu de chaleur ils me déroboient tout mon sommeil ; cela estoit cause que bien souvent je les chassois ; en quoy il m'arriva certain trait de confusion et de risée. Car un sauvage s'étant jeté sur moy en dormant, moy croyant que ce fût un chien, rencontrant en main un bâton, je le frappe m'écriant, *aché*, *aché*, qui sont les mots dont ils se servent pour chasser les chiens. Mon homme s'éveille bien étonné pensant que tout fût perdu : mais s'étant pris garde d'où venoient les coups ; « Tu « n'as point d'esprit, me dit-il ; ce n'est pas un chien, « c'est moy. » A ces paroles je ne scay qui resta le plus

Dans la forêt : campement huron.

étonné de nous deux. Je quittay doucement mon bâton, bien marry de l'avoir trouvé si près de moi.

« Retournons à nos chiens. Les animaux étant affamés,

d'autant qu'ils n'avoient pas de quoy manger non plus que nous, ne faisoient qu'aller et venir, rôder partout dans la cabane. Comme on est souvent couché aussi bien qu'assis dans ces maisons d'écorce, ils nous passoient souvent et sur la face et sur le ventre ; et si souvent, et avec tant d'importunité que las de crier et de les chasser, je me couvrois quelquefois la face, puis je leur donnois liberté de passer par où ils voudroient. S'il arrivoit qu'on leur jetât un os, aussitôt c'étoit de courre après à qui l'auroit, culbutant tous ceux qu'ils rencontroient assis, s'ils ne se tenaient bien fermes : ils m'ont parfois renversé et mon écuelle d'écorce et tout ce qui étoit dedans, sur ma soutane. Je souriois quand il survenoit quelque querelle parmy eux lorsque nous dînions : car il n'y avoit personne qui ne tint son plat à deux belles mains contre la terre, qui servoit de table, de siège et de lit, et aux hommes et aux chiens. C'est de là que provenoit la grande incommodité de ces animaux, qui portoient le nez dans nos écuelles plustost que nous n'y portions la main.

« C'est assez dit des incommodités des maisons des sauvages, parlons de leurs vivres maintenant.

« Au commencement que je fus avec eux, comme ils ne salent ni leurs bouillons ni leurs viandes, et que la saleté même fait leur cuisine, je ne pouvois manger de leurs salmigondies, je me contentois d'un peu de galette, et d'un peu d'anguille bouccanée, jusque-là que mon hoste me tançoit de ce que je mangeois si peu. Je m'affamay avant que la famine nous accueillit ; cependant les sauvages faisoient des festins, en sorte que nous nous vîmes

en peu de temps sans pain, sans farine, et sans anguilles, et sans aucun moyen d'être secourus : car outre que nous étions fort avant dans les bois, et que nous fussions morts mille fois avant que d'arriver aux demeures des François, nous hyvernions de là le grand fleuve, qu'on ne peut traverser en ce temps-là pour le grand nombre de glaces qu'il charrie incessamment, et qui mettroient en pièces non seulement une chaloupe, mais un grand vaisseau.

« Comme les neiges n'étoient pas profondes à proportion des autres années, nos chasseurs ne pouvoient pas prendre l'élan, si bien qu'ils n'apportoient que quelques castors et quelques porcs-épics, mais en si petit nombre que cela servoit plutôt pour ne pas mourir que pour vivre.

« Mon hôte me disoit dans ces grandes disettes : *chibine*, aye l'âme dure, résiste à la faim. Tu seras parfois deux jours, quelquefois trois ou quatre sans manger ; ne te laisse point abattre : prends courage : quand la neige sera venue, nous mangerons.

*
* *

« Nostre Seigneur n'a pas voulu qu'ils fussent si longtemps sans rien tuer ; mais pour l'ordinaire nous mangions une fois en deux jours : voire assez souvent ayant mangé un castor le matin, le lendemain au soir nous mangions un porc-épic gros comme un cochon de laict ; c'étoit peu à dix-neuf personnes que nous étions, il est vray : mais ce peu suffisoit pour ne point mourir. Quand je pouvois avoir une peau d'anguille pour ma journée, sur la fin de nos vivres, je me tenois pour bien déjeuné,

bien dîné et bien soupé. Au commencement, je m'étois servi d'une de ces peaux pour refaire une soutane de toile que j'avais sur moy, ayant oublié de porter des pièces ; mais voyant que la faim me soit si fort, je mangeay mes pièces, et si ma soutane eût été de même étoffe, je vous réponds que je l'eusse rapportée bien courte en la maison ; je mangeois bien les vieilles peaux

Jeunes élans du Canada ou orignaux.

d'orignal, qui sont bien plus dures que les peaux d'anguilles ! J'allois dans les bois brouter le bout des arbres et ronger les écorces les plus tendres.

« Les sauvages qui étoient voisins souffroient encore plus que nous. Quelques-uns nous venant voir, nous disoient que les camarades étoient morts de faim. J'en vis qui n'avoient mangé qu'une fois en cinq jours.

« Ils étoient faicts comme des squelettes n'ayant plus que la peau et les os....

« Ils me demandoient souvent si je ne craignois point,

si je n'avois point peur de la mort, et voyant que je me montrois assez assuré, ils s'en étonnoient, notamment en certain temps que je les vis quasi tomber dans le désespoir. Quand ils viennent jusque-là, ils jouent pour ainsi dire à sauve qui peut. Ils jettent leurs écorces et leur bagage. Ils s'abandonnent les uns les autres, et perdant le soin du public, c'est à qui trouvera de quoy vivre pour soy ; alors les enfans, les femmes, en un mot ceux qui ne sauroient chasser, meurent de froid et de faim. S'ils en fussent venus à cette extrémité, je serois mort des premiers.

« Voilà ce qu'il faut prévoir, avant que de se mettre à leur suite : car encore qu'ils ne soient pas tous les ans pressés de cette famine, ils en courent tous les ans les dangers, puisqu'ils n'ont point à manger ou fort peu, s'il n'y a beaucoup de neige et beaucoup d'orignaux, ce qui n'arrive pas toujours....

*
* *

« Au reste ce temps de famine m'a été un temps d'abondance. Ayant reconnu que nous commencions à flotter entre l'espérance de la vie et la crainte de la mort, je fis mon compte que Dieu m'avoit condamné à mourir de faim pour mes péchez et baisant mille fois la main qui avoit minuté ma sentence, j'en attendois l'exécution avec une paix et une joie qu'on peut bien sentir, mais qu'on ne peut décrire. Je confesse qu'on souffre quand il se faut résoudre à la croix : mais Dieu fait gloire d'ayder une âme quand elle n'est plus secourue des créatures.

« Poursuivons notre chemin. Après cette famine nous

eûmes quelques bons jours. La neige qui n'était que trop haute pour avoir froid, mais trop basse encore pour prendre l'orignac, s'étant grandement accrue sur la fin de janvier, nos chasseurs prirent quelques-uns de ces animaux dont ils firent sécherie. Or soit que mon intempérance ou que ce boucan, dur comme du bois et sale comme les rues, fut contraire à mon estomac, je tombai malade au beau commencement de février. Me voilà donc contraint de demeurer toujours couché sur la terre froide. Ce n'étoit pas pour me guérir des tranchées fort sensibles qui me tourmentoient et malgré lesquelles je devais souvent m'engager dans les neiges jusques aux genoux, et parfois quasi jusques à la ceinture, notamment au commencement que nous estions cabanés en quelque endroit.

« Ces douleurs sensibles me durèrent environ huit ou dix jours, comme aussi un grand mal d'estomac, et une foiblesse de cœur qui se répandoit par tout le corps. Je guéris de ceste maladie, non pas tout à fait, car je ne fis que traisner jusques à la my-caresme que le mal me reprit. Je dis ceci pour faire voir le peu de secours que l'on doit attendre des sauvages, quand on est malade. Étant un jour pressé par la soif, je demanday un peu d'eau, on me répondit qu'il n'y en avoit point et qu'on me donneroit de la neige fondue si j'en voulois : comme ce breuvage estoit contraire à mon mal, je fis entendre à mon hoste que j'avais vu un lac non pas loin de là et que j'eusse bien voulu avoir quelques gouttes de son eau. Il fit la sourde oreille, à cause que le chemin était un peu fâcheux. Si bien que non seulement cette fois, mais encore en tous les endroits que quelque fleuve ou quelque ruisseau était trop éloigné de notre cabane, il fallait

boire de cette neige fondue dans une chaudière, dont le cuivre était moins épais que la saleté. Qui voudra savoir l'amertume de ce breuvage, qu'il le tire d'un vaisseau sortant de la fumée et qu'il en goûte !

« Quant à la nourriture, ils partagent le malade comme les autres ; s'ils prennent de la chair fraîche, ils lui en donnent sa part s'il en veut ; s'il ne la mange pas, on ne se met pas en peine de luy en garder un petit morceau, quand il voudra manger. On lui donnera ce qu'il y aura pour lors à la cabane, c'est-à-dire du boucan et non pas du meilleur, car ils le réservent pour les festins. Si bien qu'un pauvre malade est contraint bien souvent de manger parmy eux, ce qui luy feroit horreur dans la santé même, s'il étoit avec nos François.

« Une âme bien altérée de la soif du Fils de Dieu, je veux dire des souffrances, trouveroit ici de quoi se rassasier ; je m'étois mis en la compagnie de mon hôte et d'un renégat, à condition que nous n'hyvernerions point avec un certain sorcier, que je connaissois pour très méchant homme. Ils m'avoient accordé ces conditions, mais ils y furent infidèles ; ils m'engagèrent donc à ce prétendu magicien ; or, ce misérable homme et la fumée m'ont été les deux plus grands tourments que j'aye enduré parmi ces barbares.... J'ai cru cent fois que je ne sortirais de cette mêlée que par la porte de la mort.

« Voilà une bonne partie des choses qu'on souffre parmi ces peuples. Mais ceci ne doit épouvanter personne, car les bons soldats s'animent à la vue de leur sang et de leurs plaies et Dieu est plus grand que notre cœur.... »

III

Le P. de Brébeuf rentre à Québec. — En route pour le pays des Hurons. — Le canot indien. — Esquifs d'écorce. — Coups de pagaie. — Adroits bateliers. — Périls du trajet. — Sur le Saint-Laurent. — Le lac Saint-Pierre. — La rivière des Prairies. — L'Ottawa. — Le [illegible] les Nipissings. — La rivière des Français. — L'arrivée en terre huronne. — Une bourgade indienne. — Remparts primitifs. — Le pays des Hurons. — Difficultés du voyage. — A l'œuvre. — Le P. de Brébeuf demeure seul chez les Hurons. — Caractère de cette peuplade. — Fange et or en même temps. — La « menterie » des sauvages. — Huron et larron. — Travaux de l'apôtre. — Leur stérilité. — Sécheresse de 1628. — Les « faiseurs de pluie ». — L'oiseau du tonnerre. — La croix de la mission. — Prodige. — Baptême de quelques enfants. — Rappel à Québec.

Cinq mois durant, telle fut la vie du P. de Brébeuf[1]. Il connut, lui aussi, les longues courses à travers la forêt dénudée et sur le linceul neigeux qui recouvrait tout ; les journées passées dans la famine, avec trois bouchées de viande boucanée ou quelques bourgeons pour toute nourriture ; les interminables soirées devant un feu de pommes de pin qui grillait littéralement ceux qui en étaient les plus voisins ; les nuits tourmentées par l'âcre fumée que les tourbillons de neige rabattaient dans la cabane et interrompues par l'inquiet va-et-vient des chiens-loups qui accompagnaient les chasseurs. Mais, quelque crucifiante qu'elle fût, cette existence si dure n'attiédit pas son zèle : au contraire, elle le réchauffa et le rendit plus ardent. Quand le missionnaire revint à Notre-Dame des Anges, résidence de ses frères (27 mars 1626), il

1. Pour l'époque des diverses chasses et la méthode employée dans chacune d'elles par les Indiens, voir les intéressants détails donnés par la *Relation* de 1614, p. 9, et par celle de 1634, ch. IX.

brûlait autant que jamais de partir pour le pays des Hurons. Cette consolation ne devait plus lui être longtemps refusée : quelques mois après, lorsque, ses échanges terminés, la flottille huronne se remit en marche pour remonter le Saint-Laurent, elle ramenait avec elle dans un de ses canots légers l'apôtre de sa nation[1].

Ces canots n'avaient rien des pirogues lourdes et informes que certaines peuplades se creusent dans des troncs d'arbres à peine dégrossis. Des barques aussi pesantes n'auraient pas pu être d'un grand secours aux indigènes dans les contrées qu'ils habitaient. La région lacustre, à laquelle les géographes ont donné le nom de Méditerranée canadienne, est sillonnée d'innombrables cours d'eau. Mais ces cours d'eau sont coupés par des myriades de cascades et de cascatelles, de rapides et de « saults ». La navigation fluviale y rencontre donc bien des obstacles. Grâce à l'industrie moderne, le voyageur ne s'en préoccupe plus guère aujourd'hui : la vapeur remonte certains de ces rapides, autrefois infranchissables : quand, impuissante à triompher de leur violence, le steamer est arrêté par quelque chute mugissante, un canal à écluses successives habilement combinées, ou un tronçon de voie ferrée, suppriment l'obstacle en le contournant.

Ces merveilleux travaux du génie industriel étaient inconnus des enfants de la forêt primitive. Il fallait donc aux sauvages des canots d'un tirant d'eau assez faible pour se glisser à travers tous les méandres des rivières,

1. Quand le P. de Brébeuf arriva au pays des Hurons, il n'y trouva pas un seul chrétien. Lorsqu'il mourut, on y en comptait 8 000 environ.

et d'une légèreté assez grande en même temps pour être aisément transportés d'un lieu à un autre. Ceux qu'ils construisaient atteignaient entièrement ces deux buts.

Chefs-d'œuvre de sveltesse, ces esquifs étaient faits de lames ou feuilles d'écorces de bouleau superposées les unes sur les autres et enchevêtrées de telle sorte que l'eau ne pouvait pas s'infiltrer à travers leur léger tissu. Ils avaient de huit à dix pieds de long et un demi-pied de tirant d'eau, à pleine charge. Ils pouvaient donc s'engager impunément soit à travers les archipels d'îlots ver-

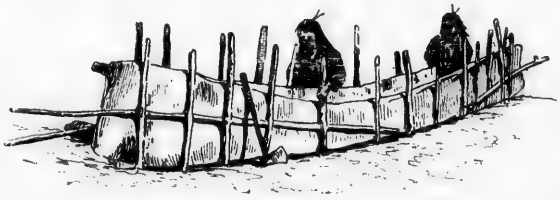

Sur la cale de construction : canot huron.

doyants qui émergeaient parfois sur leur route, soit parmi e chaos de rochers et d'écueils aux flancs déchiquetés et noirâtres qui se dressaient d'autres fois comme des brisants devant eux, ou bien encore au-dessus des prairies inondées et même sur certains rapides.

Arrivait-on en face de quelque cascade ou devant un saut trop dangereux? D'un dernier coup de pagaie, l'Indien échouait son frêle esquif sur la rive; puis il le prenait sur ses épaules, tant le canot était léger, et, coupant à travers la forêt, il allait se rembarquer en amont de l'obstacle[1]. Armé de sa rame étroite et courbe, il se remet-

1. « Le canot le plus chargé ne sçaurait cueillir demy pied d'eau, et déchargé il est si léger que vous le soupèseriez facilement et transporteriez

tait en chemin, contournant les pointes, rasant les écueils, se faufilant sous les branches ou sous les rameaux, glissant, s'il soupçonnait l'ennemi voisin, sans que le moindre clapotement trahît sa présence, et pouvant faire ainsi jusqu'à quarante lieues par jour. Il est vrai qu'on ne le voyait pas souvent « postillonner » de la sorte, suivant le mot du

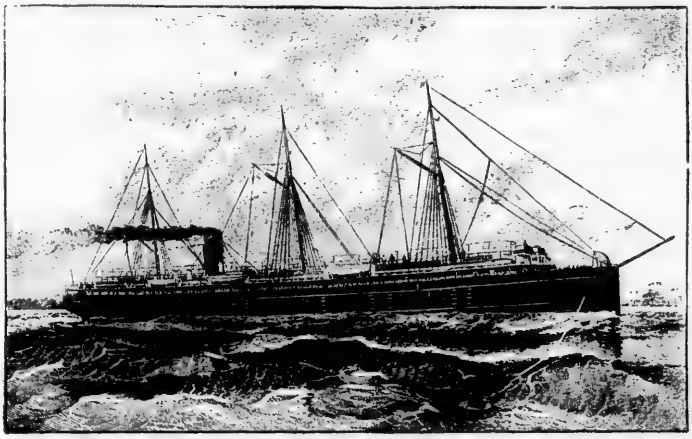

Steamer du « Canadian Pacific Railway » sur les grands lacs.

P. Biard, car il était paresseux de sa nature et n'aimait pas à se presser.

Mais, en face du danger, il devenait superbe de sang-froid et d'adresse. La légèreté de leurs embarcations n'empêchait pas les sauvages de s'aventurer sur ces grands lacs qui sont par leur étendue de vraies mers intérieures et que sillonnent aujourd'hui de si puissants va-

de la main gauche, si vite, qu'à votre belle aise de bon temps vous ferez en un jour les trente et quarante lieues. » Le P. Pierre Biard, *Relation* de 1611, p. 10-11.

peurs. Parfois un vent violent s'élevait alors; le flot moutonnait; les canots, secoués dans tous les sens, disparaissaient entre deux vagues pour bondir sur la crête d'une troisième et disparaître de nouveau. Magnifiquement impassibles, droits à leur place, les Indiens maintenaient l'équilibre de leurs embarcations avec une dextérité inouïe, aussi longtemps qu'ils le pouvaient. Quand ils jugeaient que leurs efforts étaient désormais inutiles, ils s'asseyaient, et, entonnant avec une froide bravoure le chant de mort dont la rafale emportait les notes lugubres, ils s'abandonnaient à la vague furieuse. Étaient-ils sur un fleuve et se trouvaient-ils près d'une cascade à laquelle ils n'avaient pu se dérober à temps, ils se laissaient aussi stoïquement emporter par l'énorme masse liquide qui s'écroulait avec un bruit de tonnerre dans l'abîme où ils allaient être broyés.

En soi, faire huit cents kilomètres dans un canot d'écorce, c'était entreprendre un voyage plein de dangers. La mauvaise foi et la cupidité indiennes augmentaient encore les périls inhérents à ce long trajet. Que fallait-il à ces sauvages pour débarquer sans pitié leur passager dans quelque îlot? La moindre raison, un prétexte, la crainte de manquer de vivres [1]. Parfois même, ils le massacraient, afin de s'approprier son petit bagage. Il était si facile ensuite de mettre sa mort au compte d'un accident de route et de l'imputer à quelque remous insurmontable! Le grand fleuve était-il jamais sorti de son silence pour se défendre et pour dévoiler inopinément les sombres dra-

1. C'est ce qui arriva à plusieurs missionnaires, notamment au P. Lemoine.

mes dont il avait été plus d'une fois et le théâtre et le témoin ?

Cependant le P. de Brébeuf partit, l'âme débordante de joie et d'espérance. Le convoi remonta d'abord le Saint-Laurent, passant tantôt devant des prairies qui alternaient avec des rideaux de grands arbres, tantôt devant des rochers d'un gris foncé qui dominaient le fleuve et à travers les brèches desquels on apercevait des plaines herbeuses ou la forêt avec ses solitudes immenses. Au delà des Trois Rivières, on traversa le lac Saint-Pierre, à la nappe tranquille sur son fond marneux, pour rentrer dans le grand fleuve. Le cours d'eau géant semblait parfois se creuser un défilé profond entre deux murailles de rocs pour s'élargir ensuite de nouveau et s'émailler de centaines d'îles, toutes différentes par les dimensions, la hauteur, la végétation; celles-ci simples pelouses s'élevant à peine au-dessus de l'eau, celles-là coteaux boisés ou rochers à falaises verticales qui se reflétaient dans le courant.

Au-dessous de Montréal, les canots s'engagèrent dans la rivière des Prairies[1], puis dans l'Ottawa lui-même. Plus long que le Rhin, plus abondant que le Nil, ce vaste affluent du Saint-Laurent est un des cours d'eau les plus accidentés du Canada. « Son lit d'écoulement n'offre qu'une succession de contrastes : ici cascade, plus loin rapide, puis carrefour d'eaux qui se rencontrent et se séparent à nouveau, étroit canal ou rivière creuse, encaissée entre des roches à pic, et même, çà et là, grand

1. Ainsi nommée du Français qui la découvrit, en croyant pénétrer dans un des bras du Saint-Laurent.

bassin lacustre dont les baies se prolongent à perte de vue[1]. » A partir de cette région, les portages se multiplièrent. On les interrompit en entrant dans le lac des Nipissings, au nord duquel court aujourd'hui la ligne du chemin de fer du Pacifique *(Canadian Pacific)*. Mais il fallut les reprendre, plus fatigants que jamais, dans la

Le palais du Parlement à Ottawa.

Rivière des Français *(French River)*, car on se retrouvait là en pays de chutes, de sauts et de rapides, en présence de cataractes tonnantes qui s'enfuyaient avec des vitesses d'avalanches par d'étroits couloirs pour s'épanouir ensuite en vastes surfaces azurées. Heureusement, c'était le dernier mauvais pas à franchir. On pénétra dans la partie du lac Huron qui porte aujourd'hui le nom de baie Géor-

1. Elisée Reclus, *Nouv. Géogr. universelle*, Amérique boréale, p. 450.

gienne, et, après quelques jours encore de navigation, on atterrit devant un amas de huttes bizarres, accroupies sur la lisière d'une forêt de pins magnifiques : le P. de Brébeuf venait d'arriver chez les Hurons.

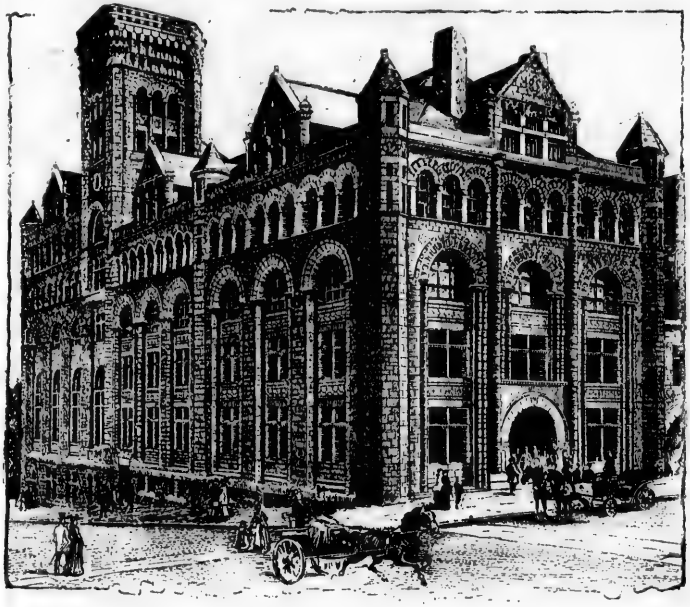

Gare principale du « Canadian Pacific » à Montréal.

La bourgade en face de laquelle il se trouvait était défendue, comme la plupart des bourgades indiennes, par un fossé profond de quelques pieds. Sur le revers intérieur une palissade se dressait. Elle était faite de trois rangées de troncs d'arbres, appuyés les uns sur les autres, de manière à former trois enceintes concentriques. A l'intérieur, on les avait blindées jusqu'à hauteur d'homme de

fortes pièces d'écorce. Au sommet courait une galerie de bois, du haut de laquelle les défenseurs de la ville pouvaient accabler les assaillants sous une grêle de pierres, ou jeter de l'eau en abondance sur les parties qu'on aurait tenté d'incendier. De primitives échelles et des amas de projectiles ramassés sur la grève ou dans les bois complétaient ce système de défense [1]. Tout autour de la palissade s'étendaient quelques champs, conquête péniblement faite sur la forêt. Le défrichement était dur en effet chez les Hurons. Quand on s'y livrait, on accumulait au pied des grands arbres des branches sèches, auxquelles on mettait le feu. Puis on attaquait les troncs en partie carbonisés avec les haches de pierre. Le géant tombé, on arrachait tant bien que mal quelques racines; ensuite, avec leurs houes de bois, les femmes retournaient le terrain resté libre entre les tronçons carbonisés, et elles y semaient le blé, les fèves, les citrouilles, le tabac, les tournesols dont la graine leur fournissait de l'huile, et le chanvre indien qu'elles filaient. Les engrais n'étaient jamais jetés dans ces champs improvisés. Quand, au bout de vingt ou trente ans, la terre était épuisée, le village était abandonné et on allait le reconstruire ailleurs [2]. On en rencontrait un certain nombre dans le pays. Ils ont disparu aujourd'hui, mais parfois la charrue ou le pic, s'enfonçant dans le sol de ce qu'on pourrait croire une forêt vierge, ramènent à la lumière d'étranges débris : ossements humains mêlés avec des armes, des chaudrons, des colliers de porcelaine.

1. *Mœurs des sauvages américains*, par le P. Lafitau, S. J. Paris, chez Saugrain, 1724. T. II, p. 5.

2. Lettre du P. de Brébeuf au Père général Mutius Vitelleschi, 1638.—Carayon, *Documents inédits*, XII, p. 163. — Lettre du P. du Perron à son frère, *id.*, p. 170.

C'est tout ce qui reste de l'infortunée peuplade qui vécut jadis dans ces bois.

Le voyage avait été pénible. Plus d'une fois, durant ce long trajet, la main du missionnaire s'était meurtrie sur la pagaie. Plus d'une fois, il avait dû transporter sur ses épaules, comme ses compagnons de route, les bagages ou le canot lui même. On l'en chargeait d'autant plus volontiers qu'il était fort et robuste. « Sa taille, sa vigueur, ses traits, semblaient ceux que la nature donne au futur soldat[1]. » Malgré ce tempérament de fer, l'apôtre avait vivement ressenti la fatigue. « Nous n'en pouvions plus, » a-t-il écrit à ce propos. Mais, si dure qu'elle eût été, il l'oublia vite, et, dès les premiers jours, il prit ses mesures pour commencer immédiatement l'œuvre de Dieu.

Les Hurons habitaient la presqu'île qui sépare la baie Géorgienne du lac Huron proprement dit. Leur pays s'étendait à l'est jusqu'aux rives charmantes du lac Simcoé : il avait donc une soixantaine de kilomètres de longueur sur un peu plus de trente kilomètres de large. Les forêts qui le couvraient étaient très giboyeuses, et les sinuosités nombreuses qui dentelaient ses côtes abondaient en poissons divers. Aussi les villages y étaient-ils relativement assez nombreux : on en comptait une vingtaine dans la presqu'île. C'est dans l'un d'eux, à Ihonatiria[2], que le P. de Brébeuf se fixa avec son compagnon, le P. de Noüe, tandis que le P. de la Roche d'Aillon s'établissait

1. Parkman, *The Jesuits in North America.*

2. Ce village s'appela dans la suite Saint-Joseph, nom que les Récollets lui avaient du reste donné déjà.

à Caragoua [1]. Mais ces deux religieux ne séjournèrent pas longtemps chez les Hurons. Ils rentrèrent quelques mois après à Québec, le premier découragé par les difficultés de l'idiome, le second rappelé par ses supérieurs, et à partir de ce moment le P. de Brébeuf demeura seul, au

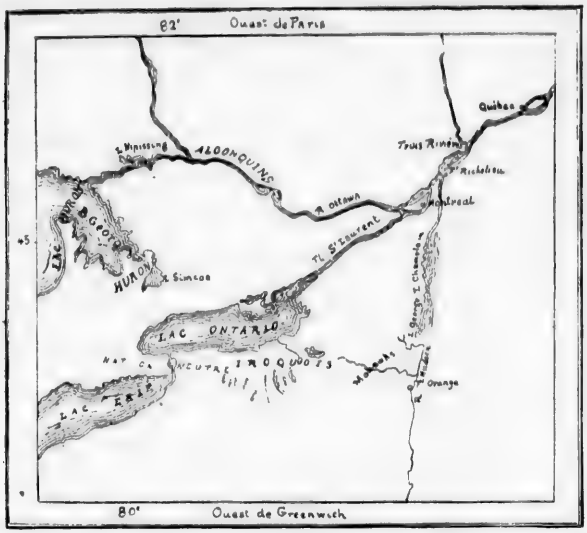

La région des Hurons, des Algonquins et des Iroquois.

milieu des sauvages, dans un isolement aussi douloureux que complet.

La tâche qu'il entreprenait ét[illegible] ourtant des plus ardues. Par où devait-il donc [illegible]tamer? Co[illegible]ment saisir ces natures grossières? comme[illegible] les gagner et les convertir à la vraie foi? Comme toutes les peuplades de ces ré-

1. Ce village s'appelait aussi Ossossané : les missionnaires le désignèr[illegible] plus tard sous le nom de *la Conception*.

gions, elles offraient un étonnant mélange de vices honteux et d'admirables qualités. Leur cœur était noble et bas, de fange et d'or tout à la fois. Endurci dès sa jeunesse à la fatigue, rompu à toutes les audaces, le Huron se lançait sans crainte dans des solitudes redoutables ou sur les rapides les plus dangereux : une erreur de route dans le premier cas, un faux coup d'aviron dans le second, et son existence se trouvait compromise. N'importe. S'exposer au péril, s'aventurer au milieu d'ennemis cruels ou d'amis douteux, cheminer des semaines, des mois, à travers les bois ou dans le dédale des lacs, des rivières, des sauts et des portages, lui semblait un jeu. La chance lui était-elle défavorable? qu'il expirât, transi de froid au cœur de quelque tourmente de neige, qu'il succombât dans une lutte inégale ou qu'il mourût effroyablement torturé par les Iroquois, il acceptait son destin avec une résignation superbe et en chantant.

Mais, rentré dans son village, il étalait tous ses vices. D'une incorrigible paresse, il restait des journées entières étendu auprès du feu qui chauffait sa cabane en l'enfumant. Ivrogne et glouton, il se faisait gloire de s'enivrer et de dévorer des quartiers de venaison; son imprévoyance était proverbiale. Assez franc avec ses compatriotes, il devenait d'une perfidie, d'une astuce et d'une « menterie [1] » inépuisables vis-à-vis des étrangers. Sensuel, il admettait la polygamie et n'avait honte d'aucun excès. Quant au vol, « si on possédait autant d'yeux qu'il a de doigts aux mains, écrivait le P. Le Jeune, encore ne l'empêcherait-on pas de dérober, car il dérobe avec les pieds ». Il pra-

1. « La menterie est aussi naturelle aux sauvages que la parole, non pas entre eux, mais envers les étrangers. » *Relat.* 1634, p. 31.

tiquait l'hospitalité, mais il n'en était pas moins sans pitié pour ses malades et ses vieillards, qu'il mettait à mort, autant pour les délivrer de leurs souffrances que pour s'épargner la peine de les soigner[1]. On comprend dès lors ce que ses ennemis avaient à attendre de lui : une implacable férocité. En résumé, homme par sa vaillance à résister à la fatigue, héros par son impassibilité en face de la douleur et de la mort, le Huron était un enfant, mais un enfant vicieux et corrompu pour tout le reste. Il naissait, vivait et mourait dans une liberté sans retenue. A ses yeux, c'était folie que de dompter ses passions et haute sagesse que de s'y abandonner entièrement. « Tous ces barbares ont le droit des ânes sauvages, dira quelques

1. *Relat.* 1634, p. 31. Ce n'était que vis-à-vis de leurs malades et de leurs infirmes que les Hurons étaient sans entrailles. Dans tous les autres cas, ils s'entr'aidaient avec une générosité qui ne se démentait jamais. Le Père Biard en raconte un charmant exemple dans la *Relation* de 1611, p. 12 et 13. « Nul, dit-il, n'oserait éconduire la prière d'un autre, ni manger sans lui faire part de ce qu'il a. Un jour que nous étions allés bien loin à la pêche, passèrent par là cinq ou six femmes ou filles bien chargées et bien lasses ; nos gens, par courtoisie, leur donnèrent leur prise, ce qu'elles mirent à cuire tout de suite dans un chaudron que nous leur prêtâmes. A peine le chaudron bouillait-il que voici un bruit que d'autres sauvages étaient là qui venaient. Alors nos pauvres femmes de s'enfuir vite dans les bois avec leur chaudron demi-cuit ; car elles avaient bonne faim. La raison de leur fuite était que si elles avaient été vues, il eût fallu, par loi de civilité, qu'elles eussent fait part aux survenants de leur viande qui n'était pas grande. L'on rit bien alors et plus encore quand, après avoir bien mangé, voyant les dits sauvages venus près de notre feu, elles firent semblant de n'y avoir pas touché et de passer tout ainsi que si elles ne nous eussent pas vus auparavant. Elles dirent à nos gens tout bas où elles avaient laissé le chaudron ; et eux, en bons compagnons, connaissant le mystère, surent bien servir aux belles mines, et pour mieux aider au jeu, les pressaient de s'arrêter et de goûter à leur pêche, mais elles n'en voulurent rien faire, tant elles avaient de hâte, disant grand merci, grand merci. A quoi nos gens répondirent : « Puisque vous avez si grande hâte, allez de la part de « Dieu, allez ! »

années plus tard le Supérieur de la Mission [1], ils ne savent ce que c'est que la bride ni le caveçon. » Le joug de Jésus-Christ était pourtant fait pour ces natures réfractaires à la règle comme pour les autres hommes, et ce devait être l'immortel honneur du P. de Brébeuf de les y assujettir un jour.

L'apôtre se mit donc à l'œuvre. Perdu dans l'immensité des forêts huronnes, à trente journées de marche de Québec, il était seul, mais du moins Dieu lui restait. Il lui restait sur son pauvre crucifix de jésuite, pour lui apprendre silencieusement l'amour des souffrances. Il lui restait, aussi et surtout, dans la très sainte Eucharistie, pour le soutenir dans la bataille [2]. Chaque matin, le Roi des rois descendait dans la pauvre hutte de son missionnaire. De l'autel misérable où se renouvelait le sacrifice du Calvaire, il passait dans le cœur du prêtre et il le remplissait de flammes ardentes. Visite divine bien nécessaire pour réconforter le P. de Brébeuf et pour le prémunir contre toute faiblesse. Car, hélas! si le Serviteur de Dieu semait d'une main infatigable, il ne voyait pas lever la moisson dans la plaine. En vain se dévouait-il de toutes les façons, en vain consacrait-il ses jours et ses nuits au soin des malades, en vain avait-il traduit le catéchisme si substantiel du P. Lédesma : les cœurs restaient de pierre. Ou, pour mieux dire, les cœurs se laissaient bien toucher par cette charité, mais les âmes demeuraient invinciblement fermées à la vérité. A tous les efforts du Père,

1. *Relat.* 1637, p. 59.

2. « Ma consolation chez les Hurons, écrira plus tard le P. de Brébeuf, c'est que tous les jours je me confesse, et puis je dis la messe, comme si je devais prendre le viatique et mourir ce jour-là. » *Relation*, 1635, p. 47.

les Hurons, enchaînés par une vie licencieuse à leurs tristes erreurs, répondaient d'un mot, toujours le même : « Tes usages ne sont pas les nôtres, ton Dieu ne peut pas être notre Dieu. »

Les merveilles elles-mêmes ne parvenaient pas à les subjuguer. En 1628, le pays eut à souffrir d'une forte sécheresse. Le fléau était d'autant plus à craindre que la nature sablonneuse du terrain rendait la pluie plus nécessaire. Les moissons étaient donc en danger. « Je m'étonnais, dit le

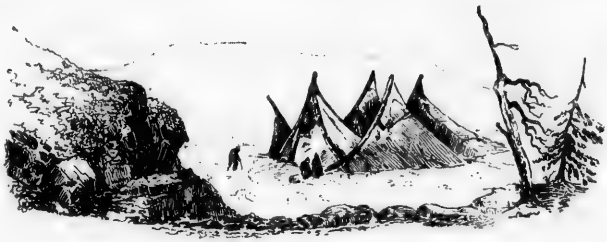

Huttes indiennes.

P. de Brébeuf, de voir quelquefois l'air tout chargé de nuées, d'entendre bruire le tonnerre, tandis qu'en nos quartiers le ciel était très pur, très serein et très ardent. » Les sorciers avaient bien commencé leurs cris et leurs invocations, mais la sécheresse n'en persistait pas moins plus que jamais. « Les nuages semblaient se diviser à quelques kilomètres du pays. » Un « faiseur de pluie », qui dansait en vain ses danses les plus efficaces depuis quelque temps et qui sentait chanceler, sous le poids de ses insuccès répétés, sa vieille réputation de magicien, imagina d'accuser les Jésuites de son impuissance. D'après lui, la teinte rouge de la croix que les missionnaires avaient élevée

devant leur porte, effrayait l'oiseau du tonnerre et le contraignait à se réfugier autre part[1]. Sur ce, une clameur universelle se fit entendre. La colère du peuple se souleva et la croix fut condamnée à être abattue.

Pour prévenir ce sacrilège, le P. de Brébeuf s'efforça d'expliquer à la foule ce que c'était que la foudre et de lui faire comprendre que ce n'était pas un oiseau dans tous les cas. Peine perdue, ces pauvres gens ne démêlaient rien dans ces explications scientifiques. Alors, il changea de tactique.

« La couleur rouge effraye l'oiseau du tonnerre, leur dit-il. Eh bien, si vous le désirez, nous peindrons la croix de toute autre couleur qu'il vous plaira. La foudre n'aura plus ainsi aucune raison de nous fuir... » La croix fut en effet peinte en blanc et le ciel demeura d'airain comme les semaines précédentes. Il ne fut pas difficile dès lors de convaincre le malheureux sorcier d'imposture. Mais le Missionnaire ne s'en tint pas là. « Vous voyez bien, dit-il aux sauvages, que vos esprits ne peuvent rien pour vous et que vos sorciers vous mentent. Priez maintenant le vrai Maître du monde, et peut-être daignera-t-il vous exaucer. »

Heure fut prise pour le lendemain. Les Hurons ne l'attendirent pas, ils la prévinrent, d'après le P. de Brébeuf. « Nous entourions la croix, ajoute-t-il; je l'avais repeinte et j'y avais fait placer un crucifix. Nous y fîmes

1. « Le tonnerre, disait un sorcier au P. de Brébeuf, est un homme semblable à un coq d'Inde. Le ciel est son palais. Il se retire là, quand l'air est serein. Il en descend et vient faire sa provision de couleuvres et de serpents et de tout ce qu'ils appellent *oki* (esprits), quand les nues grondent; les éclairs se font à mesure qu'il étend ou replie ses ailes. Que si le tintamarre est un peu plus grand, ce sont ses petits qui l'accompagnent et l'aident à bruire du mieux qu'ils peuvent. » *Relation*, 1636, p. 114.

d'abord quelques prières, puis je l'adorai et je la baisai, pour leur montrer comme ils devaient faire. Ils me suivirent les uns après les autres, apostrophant Notre-Seigneur crucifié par des prières que la rhétorique naturelle et la nécessité du temps leur suggéraient. Leur simplicité fervente me donnait de la dévotion; bref, ils firent si bien que dès la même journée Dieu leur donna la pluie et enfin une très heureuse récolte, avec une admiration très grande du Dieu puissant que nous servions [1]. »

L'hostilité intéressée des sorciers était vaincue. La patience, l'intrépidité, l'abnégation de l'infatigable ouvrier, sa pureté de vie avaient touché ces cœurs grossiers. Pourtant ses jours s'écoulaient dans une désolante infécondité. A peine parvenait-il à baptiser de loin en loin quelques enfants à la mort. Mais, dans ces anges qui s'envolaient radieux vers le paradis, il devinait le peuple d'élus dont ils étaient les prémices, et il demeurait inaccessible au découragement; quand un ordre inattendu vint le surprendre: il était rappelé à Québec. Qu'était-il donc arrivé? Et pourquoi délaissait-on ce champ, au moment même où le premier défrichement en était à peu près achevé?

1. *Relation* de 1636, ch. II.

IV

Monopole ruineux. — Le P. Ch. Lalemant va chercher du secours en France. — Départ de Jean de Brébeuf pour Québec. — Douleur des Hurons. — Sacrifice au génie des Ottawas. — Le saut de la Chaudière. — La chute du Rideau. — Arrivée à Québec. — Les Cent Associés. — David Kerkt à Tadoussac. — Sommation à Champlain. — Fière réponse. — Famine à Québec. — Espérance! — Déception. — L'escadre de M. de Roquemont est défaite. — Nouveaux malheurs. — Manque de vivres. — Reddition de Québec. — Les missionnaires sont rapatriés avec les colons à bord de la flotte anglaise. — Traité de Saint-Germain en Laye. — Le Canada est rendu à la France. — Les Jésuites y retournent avec Champlain. — Flottille minuscule. — Arrivée du P. de Brébeuf à Québec. — Ses derniers vœux prononcés trois ans auparavant au collège de Rouen. — Déclaration héroïque. — Premiers travaux à Notre-Dame des Anges. — Le P. de Brébeuf supérieur intérimaire de la mission. — Départ pour la presqu'île huronne. — Voyage de trente jours. — Les péripéties. — Le P. de Brébeuf est abandonné par les sauvages. — Il s'établit à Saint-Joseph.

Le monopole ruineux dont la Compagnie des marchands jouissait à la Nouvelle-France avait réduit la colonie à la dernière détresse. En butte à la sourde malveillance de ces trafiquants, la Mission du Canada était, elle aussi, gravement compromise. Pour la sauver, le P. Ch. Lalemant, supérieur, avait inutilement envoyé le P. Noirot chercher des secours à Paris. Impuissant à nourrir les vingt-huit personnes dont il était responsable, il résolut alors de passer en Europe avec les vingt ouvriers qui dépendaient de la Mission. Mais, avant de partir, il avait voulu réunir tous les Pères à Québec, en prévision d'éventualités qui ne devaient que trop se réaliser, par malheur! De là, l'ordre envoyé au P. de Brébeuf.

Les adieux des Hurons au missionnaire furent touchants.

Ces pauvres gens, si insouciants jusqu'alors, semblèrent comprendre la perte qu'ils allaient faire. « Tu pars, Echon [1], lui disaient-ils en pleurant, et nous ne savons pas encore adorer comme toi le Maître de la vie! Si nous ne connaissons pas ton Dieu, nous le prendrons à témoin que ce n'est pas notre faute, mais la tienne, puisque tu nous quittes si tôt! »

L'ordre de retour était trop formel pour que le P. de Brébeuf se laissât arrêter par ces supplications. Il partit, et refit, le cœur brisé par la douleur, la longue route qu'il avait parcourue, l'âme remplie d'allégresse, deux ans auparavant. A la hauteur de la ville actuelle d'Ottawa, à peu près, tous les Hurons débarquèrent. Ils formèrent un cercle sur la rive, et un de leurs capitaines recueillit leurs offrandes dans une écorce de bouleau. On les plaça ensuite au milieu de l'assemblée. Les chants et les danses commencèrent; puis, après maints récits et des invocations variées, le plus ancien des chefs jeta les présents dans les flots. Si le P. de Brébeuf n'avait pas connu déjà la raison de cette cérémonie superstitieuse, le fracas de la cataracte près de laquelle il se trouvait la lui aurait fait deviner sans peine. Il s'agissait d'apaiser le génie de l'abîme, où, entraînés par l'irrésistible courant, tant de canots étaient précipités chaque année. L'Ottawa devient en effet d'une impétuosité redoutable

1. Nom du P. de Brébeuf chez les Hurons. Chaque missionnaire avait le sien de la même façon. — Ces sauvages appelaient aussi « mon oncle, mon neveu » ceux qu'ils voulaient honorer : c'était sans doute une manière de leur signifier qu'ils ne les considéraient plus comme des étrangers. Mais, souvent ces appellations devenaient ironiques sur leurs lèvres, comme lorsqu'ils les employaient en s'adressant aux prisonniers de guerre qu'ils traînaient au supplice.

en cet endroit. Ses eaux, qui jusqu'alors se sont étalées sur une surface de cinq cents mètres environ, entre des îles vertes de peupliers, s'y resserrent tout à coup dans une brèche du rocher, large de soixante mètres au plus. De là elles plongent, à treize mètres de hauteur, dans une « Chaudière » bouillonnante, d'où elles s'enfuient en écumant. Ce passage, que l'on appelle, à cause

Saut de la « Chaudière ».

de cela, le « saut de la Chaudière », fut heureusement franchi; on traversa aussi sans encombre les remous de la « chute du Rideau[1] ». Dès lors, le trajet devenait plus facile; il s'accomplit sans accident, comme le reste du voyage, et, le 17 juillet 1628, après deux ans d'absence, le P. de Brébeuf se retrouvait devant Québec.

1. Cette jolie cascade est formée par la petite rivière de ce nom, quand d'une hauteur de dix-huit mètres elle se jette dans l'Ottawa en une sorte de « rideau » argenté qui, avec une régularité parfaite, ondule gracieusement devant le roc.

Une profonde douleur l'y attendait à brève échéance. Le monopole des Marchands avait été supprimé par Richelieu, alors à l'apogée de sa puissance, et des lettres patentes de Louis XIII, datées du camp de la Rochelle, 25 avril 1627, avaient transféré leur privilège à une nouvelle Compagnie de cent Associés, parmi lesquels le grand cardinal figurait.

Désireux de venir en aide à la colonie aux abois, ceux-ci s'étaient empressés d'expédier au Canada un navire chargé de vivres et de munitions de toutes sortes. Mais des traîtres avertirent perfidement les Anglais de ce départ, et le vaisseau fut capturé en route. Ce premier malheur inaugura une série de désastres qui devaient, de catastrophe en catastrophe, aboutir à la perte de Québec.

Le siège de la Rochelle fournissait alors à l'Angleterre un prétexte pour se livrer à d'inqualifiables hostilités contre la France, quoique les deux couronnes fussent en paix. Un calviniste dieppois, David Kerkt, s'étant réfugié à Londres, avec ses deux frères, on lui donna le commandement d'une flotte de dix-huit vaisseaux, avec instructions formelles de fermer le Saint-Laurent à tout navire venant de France pour ravitailler Champlain. Quand il jugerait la détresse de la colonie complète, il devait s'emparer de Québec.

C'était donc un traître qui allait porter à la patrie le coup fatal. Ce misérable s'était entouré d'un certain nombre d'autres Français indignes, dont plusieurs étaient huguenots comme lui. Kerkt s'empara d'abord de Port-Royal; il alla ensuite à Tadoussac; puis, du cap des Tourmentes, le 3 juillet 1628, il envoya sommer Champlain de lui remettre la ville et les forts. « Si votre chef a

envie de nous voir de plus près, répondit l'intrépide soldat aux parlementaires, dites-lui qu'il s'achemine et qu'il ne nous menace pas de si loin. »

Les ressources de la place ne répondaient pas à la fierté de cette réponse. « Mais, en ces occasions, bonne mine n'est pas défendue, a écrit Champlain dans ses Voyages [1]. Pourtant chaque homme était réduit à sept onces de pain par jour; nous n'avions que cinquante livres de poudre à canon; et si les Anglais eussent suivi leur pointe, malaisément aurions-nous pu leur résister. »

Pont sur la rivière du Rideau.

Champlain tenait ferme néanmoins, dans l'attente de quelque secours venu de France; mais toutes ses espérances étaient destinées à des déceptions cruelles. Il comptait que la flottille huronne, avec laquelle descendait le P. de Brébeuf, lui apporterait du blé d'Inde. Il n'en trouva que deux sacs aux mains des sauvages. « Il fut hors de ma puissance d'en avoir, ni peu, ni prou, raconte-t-il. On ne m'en offrit même pas une écuellée. » — « Cependant, dit de son côté le P. Sagard, récollet, il y avait dans l'habitation quatre-vingts bouches, dont les dents

1. 1632, 2 part. 160.

croissaient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir de quoi les employer. » Comment passer l'hiver dans un pareil dénuement ? Et la famine n'allait-elle point faire ce que les Anglais avaient été jusqu'alors impuissants à opérer ?

Un moment on crut que l'avenir était assuré. Vers la fin juillet, une chaloupe, montée par une douzaine de matelots, accostait l'embarcadère de Québec. Elle ne contenait point de vivres, mais elle apportait l'espérance. Elle annonçait en effet que les Associés avaient envoyé de France cinq vaisseaux munis d'armes et de provisions. Cette escadre, à bord de laquelle se trouvaient six missionnaires [1], était déjà entrée dans l'estuaire, et, si elle n'était point arrivée encore, c'est que M. de Roquemont, qui la commandait, voulait tout d'abord châtier l'infâme Kerkt. Cette résolution le perdit. Beaucoup moins fort que l'Anglais en navires et en munitions, il combattit avec héroïsme, brûla jusqu'à sa dernière amorce, mais fut en définitive obligé d'amener son pavillon. Quatre de ses vaisseaux tombèrent aux mains de Kerkt, et le cinquième n'échappa que pour porter en France la triste nouvelle de cet échec.

C'était de nouveau la famine en perspective. Cependant « la récolte, si modique qu'elle fût, la pêche des anguilles et quelques élans que des sauvages apportèrent de leur chasse, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aisance dans la ville et dans les habitations. Mais, cela épuisé, on tomba dans une plus grande disette qu'auparavant. Il restait encore une ressource sur laquelle on

1. Deux récollets, les PP. Boursier et Girard, et quatre jésuites, les PP. Ch. Lalemant, Fr. Ragueneau, Phil. Noirot et le F. Louis Malot.

comptait beaucoup. Le P. Phil. Noirot, supérieur des Jésuites, et le P. Ch. Lalemant étaient allés chercher en France du secours, et avaient trouvé dans la générosité de leurs amis de quoi fréter un bâtiment et le charger de vivres. Ils s'y étaient embarqués eux-mêmes avec le P. Alex. de Vieuxpont et un frère nommé Louis Malot; mais ce navire n'arriva point jusqu'à Québec. Un vent forcé du sud-est le jeta sur la côte d'Acadie, où il se brisa; le P. Noirot et le F. Malot y périrent : le P. de Vieuxpont alla joindre le P. Vimond dans l'île de Cap-Breton, et le P. Lalemant, s'étant embarqué sur un navire de Biscaye, pour porter en France la nouvelle de ce désastre, fit auprès de Saint-Sébastien un second naufrage, dont il eut cependant encore le bonheur de se sauver[1]. »

Cette fois, le désastre était irrémédiable. La poudre était devenue rare; il n'en restait qu'une trentaine de livres, très détériorées d'ailleurs. Champlain n'en voulut plus donner un grain à ses chasseurs, la réservant à un meilleur usage, si l'occasion s'en présentait. Au mois de juin, les pois, dont on avait parcimonieusement vécu jusqu'alors, manquèrent tout à fait. On en fut réduit à vivre de quelques racines qu'on allait déterrer au loin dans les bois. Champlain tint encore six semaines cependant. Mais enfin, quand, le 19 juillet 1629, une chaloupe, portant drapeau blanc à l'arrière, se présenta devant Québec, il consentit à parlementer avec l'ennemi. Il le fit avec tant d'habileté et d'énergie à la fois qu'il parvint encore à dicter ses conditions au vainqueur. L'une d'elles stipulait le libre

1. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*. T. I, p. 167. Paris, Rolin, 1744.

retour des missionnaires et des colons en Europe, à bord de l'escadre conquérante. Le P. de Brébeuf fut contraint d'en profiter, comme ses confrères, et il lui fallut quitter tristement cette terre où il avait espéré mourir. — L'heure des ténèbres était arrivée. En voyant l'héroïque phalange se rembarquer pour l'Europe, les anges tutélaires du Canada purent se voiler la face, car l'enfer triomphait. Allait-il prévaloir pour toujours ?

Non. Dieu ne détournait pas en effet son regard de cette terre où la papauté devait trouver un jour de si chevaleresques défenseurs. Il n'abandonnait pas ces âmes dans lesquelles le christianisme allait jeter de si profondes racines. Trois ans après (29 mars 1632), Richelieu rendait le Canada à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye. C'était un mince triomphe en apparence; car en quoi consistait alors cette colonie ? Elle ne comprenait guère qu'un poste dans l'île Royale, le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et d'une douzaine de baraques, deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut être à Tadoussac et en quelques autres endroits sur le Saint-Laurent, un embryon d'établissement aux Trois-Rivières et les ruines de Port-Royal. Mais, si branlantes et si pauvres que fussent ces maisons de planches, elles avaient appartenu à la France, et elles lui avaient été ravies au mépris de la justice. Les revendiquer était donc un devoir, et les recouvrer c'était faire triompher le droit, en obtenant réparation de l'outrage infligé dans un jour de violence au pavillon qui avait abrité la colonie au berceau.

Le 23 mars 1633, le P. de Brébeuf s'embarquait à

Dieppe, avec le P. Ennemond Massé. Il devait passer au Canada sur la flottille qui allait y ramener Champlain. Flottille minuscule en comparaison de nos formidables escadres modernes : elle ne se composait que de trois vaisseaux, et quels vaisseaux ! C'étaient, dit le *Mercure français* [1], l'amiral, appelé le *Saint-Pierre*, navire de cent cinquante tonneaux et de douze canons, placé sous le commandement de Pierre Grégoire; le vice-amiral, le *Saint-Jean*, de cent soixante tonneaux et dix canons, commandant Pierre de Nesle; enfin, le *Don de Dieu*, de quatre-vingts tonneaux et six pièces, aux ordres de Michel Morieult. Deux mois après, une salve d'artillerie faisait retentir les échos du fleuve américain et annonçait joyeusement à Québec l'arrivée de la petite escadre française. Au bruit de ces détonations, le P. Le Jeune, supérieur de la Mission, envoya aux nouvelles le P. de Noüe, avec lequel il était venu au Canada, l'année précédente, au lendemain du traité de Saint-Germain-en-Laye, et quelques instants après il serrait dans ses bras Jean de Brébeuf.

L'apôtre retournait au combat plein d'une résolution nouvelle. Durant ces trois ans, — qu'il avait passés, partie au collège de Rouen, partie au collège d'Eu, en qualité de procureur, — il s'était en effet lié à Jésus-Christ par de nouveaux serments : le 30 janvier 1630, il avait prononcé à Rouen, entre les mains du P. Bertrix, son recteur [2], les vœux solennels de coadjuteur spirituel. « J'ai senti, notait-il peu de jours auparavant, un vif désir de souffrir quelque

1. T. XIX, p. 803.

2. Le P. Bertrix eut pour successeur le P. Ch. Lalemant, avec lequel le P. de Brébeuf vécut encore une année au collège de Rouen.

chose pour Jésus-Christ.... Je me suis offert, et j'ai dit : Faites-moi, Seigneur, un homme selon votre cœur. Enseignez-moi ce que vous voulez que je fasse. Rien maintenant ne me séparera de votre amour, ni la nudité, ni le glaive, ni la mort.... »

Ancien collège des Jésuites de Rouen (lycée Corneille) : le portail d'entrée.

Et l'année suivante, c'est de son sang qu'il écrivait et signait cette autre déclaration, où sa soif de souffrance s'affirmait davantage encore, et qui était comme les arrhes de son futur martyre :

« Seigneur Jésus, mon Rédempteur ! vous m'avez racheté par votre sang et votre mort très précieuse. C'est pourquoi je vous promets de vous servir toute ma vie dans la Compagnie de Jésus et de ne jamais servir aucun autre que vous. Je signe cette promesse de mon sang, disposé à vous le sacrifier tout entier aussi volontiers que cette goutte. — Jean de Brébeuf, S. J. »

Ce sang généreux, nulle part le saint héros n'avait autant de chances de le verser que chez les sauvages. Il était donc bien naturel qu'à peine débarqué, ses regards et son cœur surtout se tournassent de ce côté. Il put croire un instant que Dieu lui-même lui aplanissait le chemin du retour vers ces forêts si chères. Au commencement du mois d'août 1633, quelques semaines seulement après son arrivée à la Nouvelle-France, il était en effet sur le point de partir pour le lac Huron, quand, à l'instigation d'un chef, docile instrument de l'enfer, on lui refusa soudainement l'accès des canots. La légère flottille s'ébranla donc sans lui et disparut bientôt à l'horizon. Mais, en laissant sur la rive l'apôtre qu'elle venait de repousser, elle ne se déroba point à ses puissantes prières et elle fut suivie, malgré elle, de ses plus paternelles bénédictions.

Bénédictions et prières commencèrent à porter leurs fruits dès l'année suivante. — Entre temps le P. de Brébeuf avait par intérim gouverné la mission durant six mois, tout en consacrant le meilleur de son zèle aux sauvages qu'il avait pu trouver à Québec. — A l'époque des échanges, il quitta Notre-Dame des Anges[1], et il alla au-devant des Hurons jusqu'à Trois-Rivières. La traite terminée, il

1. C'était la résidence où les Jésuites s'étaient installés en revenant au Canada. Le P. Le Jeune nous en a laissé une description intéressante : « La maison est à deux cents pas du rivage, écrit-il. Elle forme quatre chambres basses. La première est la chapelle ; la seconde, le réfectoire et dans ce réfectoire sont nos chambres, deux petites passables et de la grandeur d'un homme en carré ; deux autres qui ont chacune sept à huit pieds, mais deux lits en chacune. Voilà pour six personnes étroitement. Les autres, quand nous étions tous ensemble, couchaient au grenier. La troisième sert de cuisine, la quatrième, de chambre à nos gens. Il y avait un bâtiment de même grandeur vis-à-vis, mais il a été à moitié brûlé par les

espérait repartir avec eux. Bien que traversé encore par un premier refus, cet espoir ne fut pas pourtant déçu cette fois, et le futur martyr eut le bonheur de se mettre en route, le 6 juillet 1634, accompagné du P. Daniel et d'un jeune Français.

Le voyage dura trente jours. Il fut tellement rude que Brébeuf écrivait à ses supérieurs : « Je me suis trouvé quelquefois si bas que le corps n'en pouvait plus. » Et cela se comprend, à lire ce qu'il rapporte ailleurs de ces courses épuisantes. « .... En péril, cinquante fois le jour, de verser ou de briser sur les roches, pendant la journée le soleil vous brûle, et pendant la nuit vous êtes la proie des maringouins. Vous montez quelquefois cinq à six sauts dans un jour, et n'avez le soir pour tout réconfort qu'un peu de blé cuit avec de belle eau claire; pour lit, la terre et bien souvent des roches inégales et raboteuses, d'ordinaire point d'autre abri que les étoiles, et tout cela dans un silence perpétuel... Mais, ajoute l'intrépide ouvrier, quel contentement d'aller par ces sauts et de gravir sur ces rochers à celui qui a devant les yeux cet aimable Sauveur harassé de tourments et montant le Calvaire, chargé de sa croix! L'incommodité du canot est bien aisée à souffrir à qui le considérera crucifié! Et quelle consolation de se voir, même par les chemins, abandonné des sauvages, languir de maladie ou mourir de faim dans les bois, et de pouvoir dire à Dieu : C'est pour faire votre sainte volonté que je suis réduit au point où vous me voyez! »

Anglais. Il faut recouvrir la maison, car il pleut et neige partout. » Lettre au R. Père provincial, Québec, 1634.

Après avoir rapporté cette description, Parckman ajoute avec émotion : « Et voilà pourtant le berceau des grandes missions du Canada ! »

Cette consolation, le saint voyageur avait pu la ressentir dès son arrivée au pays des Hurons. Car, à peine y avait-il débarqué qu'il fut abandonné tout seul, le soir, sur le rivage, par ses conducteurs insouciants. « Mes sauvages, oubliant l'assistance que je leur avais rendue pendant leurs maladies et les belles promesses qu'ils m'avaient faites, raconte-t-il, après m'avoir mis à terre avec quelques ornements d'église et quelque autre petit équipage, me laissèrent là, sans vivres et sans cabane, et reprirent leur route vers leur pays, distant de sept lieues environ.... En vain les priai-je de m'accompagner jusqu'au village, ou du moins de coucher en ce bord pour cette nuit et de garder mes hardes, tandis que j'irais prendre langue. Pour toute consolation, ils me dirent que quelqu'un me viendrait trouver là. Il fallait avoir patience. Ils partent, et je me prosterne aussitôt à genoux pour remercier Dieu, Notre-Dame et saint Joseph, des faveurs et des grâces que j'avais acquises durant le voyage. Je saluai l'ange tutélaire du pays et je m'offris à Notre-Seigneur avec tous mes petits travaux, pour le salut de ces pauvres peuples, prenant espérance que Dieu ne m'abandonnerait point là, puisqu'il m'avait conservé et conduit avec tant de faveurs. Après, ayant considéré que ces parages étaient déserts et que j'y pourrais bien demeurer longtemps avant que personne m'y vînt trouver, je cachai mes paquets dans les bois, et prenant avec moi ce que j'avais de plus précieux, je m'en allai à la recherche du village.... En passant, je vis avec attendrissement le lieu où nous avions habité et célébré le saint sacrifice de la messe, trois ans durant. Il était converti en un beau champ, comme aussi la place du vieux village, où, excepté une cabane, rien ne restait que les ruines des autres. Je

vis également l'endroit où le pauvre Et. Brulé avait été traîtreusement et barbarement assommé ; ce qui me fit penser que quelque jour on nous pourrait bien traiter de la sorte, et désirer que ce fût au moins en pourchassant la gloire de Notre-Seigneur[1]. »

Au bout de quelque temps de recherches, le P. de Brébeuf fut assez heureux pour arriver jusqu'au village qu'il

Pont du « Canadian Pacific Railway » sur le Saint-Laurent.

avait quitté six ans auparavant. On juge de la joie des pauvres Hurons, en revoyant celui dont ils avaient tant pleuré le départ! — Devant cette explosion de reconnaissance, le missionnaire ne crut pas devoir aller plus loin. Il résolut de s'arrêter à Saint-Joseph, où il s'installa définitivement dans une grossière cabane de branches et d'écorces, relativement spacieuse, mais « si chétive, avouait-il, que je n'en trouve quasi en France d'assez misérable pour pour pouvoir dire : « Voilà comme vous seriez logés[2]! »

1. *Relation* de 1635, p. 28.
2. *Relation* de 1636, p. 93.

V

Travaux préliminaires. — Soin des malades. — Étude de la langue. — Ses difficultés. — La hutte des missionnaires. — Toujours assiégés! — Le vrai trépied des oracles chez les Hurons. — Fatigues en perspective. — Une cabane percée à jour. — Vivres indiens. — La « Sagamité ». — La vaisselle de la mission. — Un plat en bois de cent francs. — Un hiver dans la fumée. — Charivaris nocturnes. — Fêtes sauvages. — La première école et les premiers écoliers. — La conférence des notables de l'endroit. — Un auditoire pittoresque. — Obstination dans l'erreur. — L'autorité du P. de Brébeuf s'affermit. — Dangers incessants que courent néanmoins les missionnaires. — Arrivée de nouveaux ouvriers. — Les missions sont consacrées à l'Immaculée-Conception. — Épidémie redoutable. — Accusations portées contre les missionnaires. — Devant le suprême conseil des chefs. — Un coup de hache qui fait erreur. — Courte accalmie. — L'orage devient plus menaçant — Incendie de la cabane des Visages Pâles. — Massacre imminent. — Lettre du P. de Brébeuf et de ses compagnons au Père Supérieur de Québec. — Banquet funèbre des condamnés. — Revirement des esprits. — Le P. Jérôme Lalemant, nouveau Supérieur aux Hurons. — Vertus du P. de Brébeuf. — Ses travaux à Téanaustayé. — Persécutions. — Mission chez la Nation neutre. — Insuccès et fatigues. — Accident au retour à Sainte-Marie des Hurons.

Cette pauvre hutte devint le quartier général du Serviteur de Dieu. Sous bien des rapports, les Hurons étaient véritablement de grands enfants : on les traita comme tels. Le moulin portatif des missionnaires, leur horloge, tout était pour ces natures incultes matière à profonde admiration. On s'en servit d'abord pour les attirer : quand ils étaient réunis, le P. de Brébeuf leur expliquait quelqu'une des vérités chrétiennes : il allait aussi les voir dans leurs cabanes, surtout lorsqu'ils étaient malades. Mais l'enfer faisait bonne garde : il défendait avec acharnement ces âmes qu'on voulait lui arracher, et, malgré quelques rares baptêmes, l'œuvre de la conversion ne semblait pas beaucoup avancer.

Le missionnaire ne se décourageait pas cependant. Il s'était mis vaillamment à l'étude approfondie de la langue. Œuvre ingrate, où il dépensait des efforts de tous les jours, car bien des mots dans la langue huronne ne diffèrent souvent que par une lettre ou un accent. Il ébaucha cependant un dictionnaire élémentaire, puis il s'occupa de refondre la grammaire qu'il avait composée. « Je crains, mandait-il à son Supérieur, qu'il ne nous faille faire souvent de semblables refontes; car tous les jours nous allons découvrant de nouveaux secrets en cette science; ce qui nous empêche d'envoyer rien à imprimer pour le moment. Nous en savons, grâce à Dieu, assez, tant pour entendre que pour être entendu, mais non encore pour mettre au jour. C'est à la vérité une œuvre bien laborieuse de vouloir comprendre de tous points une langue étrangère, très abondante, et autant différente de nos langues européennes qu'est le ciel de la terre, et ce sans maîtres et sans livres[1]. »

Ces travaux pénibles étaient exécutés pendant l'hiver surtout, et par conséquent au milieu d'incommodités continuelles : « Nous avons une cabane bâtie de simples écorces, écrivait le P. de Brébeuf, mais d'écorces si mal jointes que nous n'avons que faire de sortir dehors pour savoir le temps qu'il fait. La fumée est souvent si épaisse, si aigre, si opiniâtre, que pendant cinq ou six jours entiers, si vous n'êtes tout à fait à l'épreuve, c'est bien tout ce que vous pouvez faire que de connaître quelque chose

1. *Relation* de 1636, p. 86. Voir, sur la langue huronne et les divers dialectes indiens, les longs et minutieux renseignements donnés par le P. Le Jeune dans la *Relation* de 1634, ch. XI, et par le P. de Brébeuf dans celle de 1636, p. 99, ch. IV.

dans votre bréviaire. Avec cela nous avons depuis le matin jusqu'au soir notre foyer quasi toujours assiégé de sauvages : surtout ils ne manquent pas l'heure du dîner. Que s'il arrive que vous ayez quelque chose d'extraordinaire, si peu que ce soit, il faut faire état que la plupart de ces messieurs sont de la maison : si vous ne leur en faites point part, vous passerez pour un vilain[1]. » C'était surtout lorsqu'on les interrogeait sur leur langue qu'il devenait indispensable de bien traiter les sauvages. « Si vous avez votre papier et plume pour écrire, il faut qu'ils aient devant eux le plat rempli et la serviette par dessous. Car, à tel trépied se rendent les bons oracles. Hors de là, Apollon et Mercure leur défaillent. Encore se fâchent-ils quand on les veut retenir un peu longtemps[2]. »

Si ardues que fussent ces épreuves, Brébeuf déclarait qu'elles n'étaient que « des roses » en comparaison de ce que l'avenir lui réservait. Il prévoyait le jour où des chrétientés seraient fondées dans presque tous les villages de la presqu'île. A partir de ce moment, les missionnaires auraient le devoir de visiter souvent ees néophytes et de répondre à tous leurs appels. C'étaient donc de longues courses qu'il faudrait faire alors, le jour et la nuit, par tous les temps et toutes les saisons, sous la pluie et à travers les tourbillons de neige, sans pouvoir espérer d'autre abri en arrivant qu'une misérable hutte d'écorce et de feuillage, avec quelques brindilles pour lit! Mais toutes ces fatigues semblaient douces au cœur vaillant de l'apôtre. « Le sommeil que nous prenons couchés sur nos

1. *Relation* de 1636, p. 94.
2. *Relation* de 1614, p. 31.

nattes nous semble doux, écrivait-il. Les viandes du pays ne nous dégoûtent point, quoiqu'il n'y ait guère d'autre assaisonnement que celui que Dieu y a mis, et nonobstant les froidures d'un hiver de six mois, passé dans une cabane d'écorce percée à jour, nous sommes encore à en ressentir les effets; personne ne s'est plaint de mal de tête ou d'estomac; nous ne savons ce que c'est que fluxions,

Lorette, village des descendants des Hurons.

rhumes ou catarrhes. Cela me fait dire que les délicats n'entendent rien en France à se défendre contre le froid. Ces chambres si bien tapissées, ces portes si bien jointes, et ces fenêtres fermées avec tant de soin ne servent qu'à en faire ressentir des effets plus cuisants : c'est un ennemi avec lequel on gagne quasi plus à lui tendre les bras qu'à lui faire une si cruelle guerre.

« Pour le vivre, je dirai encore ceci, que Dieu nous a fait paraître à l'œil sa providence très particulière. Nous

avons fait notre provision de blé en huit jours pour toute l'année, sans faire un seul pas hors de notre cabane.... On nous apporte aussi du poisson sec en telle quantité, que nous sommes obligés d'en refuser.... La bonté divine ne laisse pas que de nous donner de temps en temps aussi quelque rafraîchissement de poissons frais. Nous sommes sur le bord d'un grand lac qui en fournit d'aussi bons que j'en aie guère vu ou mangé en France. Il est vrai, comme j'ai dejà dit, que nous n'en faisons pas usage d'ordinaire, et encore moins de la chair, qui se voit ici plus rarement. Les fruits mêmes, selon la saison, pourvu que l'année soit un peu favorable, ne nous manquent point; les fraises, les framboises et les mûres y sont en telle quantité qu'il n'est pas croyable. Nous y cueillons force raisins et assez bons. Les citrouilles nous durent quelquefois quatre et cinq mois, mais en telle abondance qu'elles se donnent presque pour rien, et si bonnes qu'étant cuites sous la cendre, elles se mangent comme on fait les pommes en France. Quant au blé, il est à lui seul une nourriture suffisante, lorsqu'on y est un peu habitué; les sauvages l'apprêtent en plus de vingt façons et ne se servent cependant que de feu et d'eau : il est vrai que la meilleure sauce est celle que l'on porte avec soi[1]. »

A lire ce récit plein d'entrain, ne serait-on pas tenté de croire que, s'ils n'y festoyaient pas sans doute, le P. de Brébeuf et ses compagnons n'en avaient pas moins un vivre convenable chez les Hurons? Il suffit de parcourir quelques autres lettres pour être fixé sur ce point[2]. En

1. *Relation* de 1636, p. 95, 96.

2. V. Carayon, *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus*, XII, lettres du P. Chaumonot, *passim*.

réalité, les missionnaires n'avaient ni sel, ni huile, ni pain, ni vin, excepté celui qu'ils gardaient pour la messe : encore n'en mettaient-ils que quelques gouttes dans le calice[1]. Leur nourriture était d'une fatigante uniformité : matin et soir, ils mangeaient un potage fait de blé d'Inde, écrasé entre deux pierres ou pilé dans un mortier. « Je n'y vois rien de plus semblable, écrivait l'un d'eux, que la colle qui sert à tapisser les murs. » — « Pour beurre, un glaçon pendant l'hiver. » Pour assaisonnement, « quelques grumeaux de cendres ou une petite poignée de mouches d'eau, sorte de cousins de Provence », dont les sauvages étaient très friands. Les plus sages réservaient au temps de la pêche des poissons qu'ils faisaient sécher, pour le piler dans cette « sagamité » pendant l'année. Mais à leur goût le poisson le plus corrompu était toujours le meilleur. Chez les missionnaires, la sagamité était préparée dans un plat de bois : c'était d'un luxe inouï, car ce modeste ustensile, rendu sur les bords du lac Huron, était payé une peau de castor, c'est-à-dire 100 francs[2]. A ce prix, on devine que l'office des missionnaires ne devait pas être bien riche en vaisselle de ce genre. Ils cueillaient la leur dans la forêt, et ils

Le dernier Huron authentique.

1. Lettre du P. Fr. Du Perron à son frère, 27 avril 1639.
2. Lettre du P. Fr. Du Perron à son frère, 27 avril 1639.

n'avaient, en fait d'assiettes, que des fragments d'écorce de bouleau. Ils empruntaient leurs verres aux mêmes arbres. Seulement ils ne s'en servaient guère : « Car, dit le P. Chaumonot, la soif ne nous gêne pas beaucoup, soit parce que nous n'avons jamais de sel dans ces parages, soit parce que notre nourriture est toujours très liquide. Pour moi, depuis que je suis ici, je n'ai pas bu en tout un verre d'eau, quoiqu'il y ait déjà huit mois que j'y sois arrivé. »

Dans ces conditions, les repas ne pouvaient point se prolonger pendant longtemps. On se remettait donc vite au travail dans la pauvre cabane des missionnaires. Durant la belle saison, la tâche était relativement aisée, car le jour qui tombait de l'ouverture laissée dans la partie supérieure de la hutte, en guise de cheminée et de fenêtre, était suffisant. Dans tous les cas, rien de plus facile que de sortir en plein air. Mais, l'hiver, le labeur devenait singulièrement pénible, car les longues soirées se passaient sans lumière et il fallait étudier auprès du feu allumé dans le centre de la cabane, au milieu des flots d'âcre fumée que souvent la bise refoulait violemment dans l'intérieur [1]. La nuit elle-même était bien dure. Quand, étendus sur leur pauvre natte, dévorés par une nuée d'insectes insupportables, les jésuites auraient pu espérer un peu de repos, un affreux charivari éclatait dans les cabanes voisines. Roulements de tambours primitifs, cliquetis de certaines castagnettes faites avec des écailles de tortues, hurrahs furieux ou cantilènes monotones et indéfini-

1. Cependant c'est dans de pareilles conditions que les missionnaires trouvaient encore le temps d'écrire certains ouvrages. Le P. Chastelain était aux Hurons quand il composa son beau livre : *Affectus animæ amantis Jesum.* (V. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* par Carlos Sommervogel, S. J. Nouvelle édition, Bruxelles, O. Scheppens, 1891. T. II, p. 1091.)

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

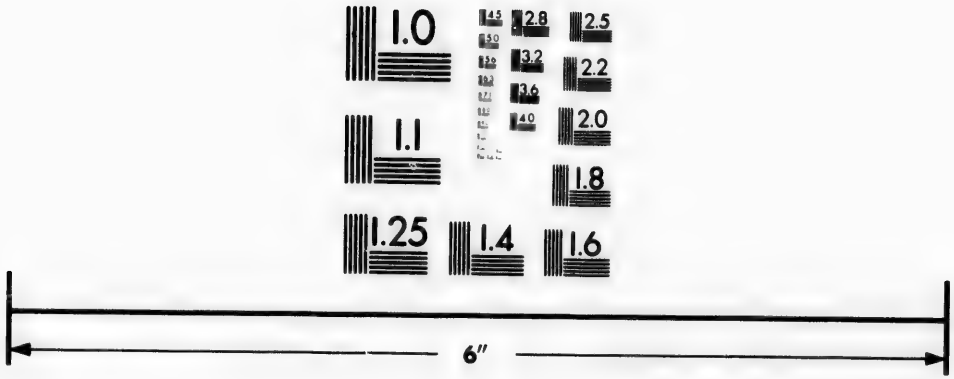

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ment reprises, tout s'entrecroisait dans l'obscurité : c'était la danse qui commençait. Car, l'hiver, les fêtes se succédaient sans discontinuité dans les cabanes huronnes. On s'y invitait entre amis comme dans les cités civilisées; mais on y faisait beaucoup plus de bruit. Heureux encore les Pères, quand ils ne voyaient pas quelque sauvage, pris d'un transport épileptique, faire soudainement irruption dans leur logis, et, sous prétexte de rêve ou de maladie à guérir, s'y livrer à mille folies [1].

Mais, quelles que fussent ces incommodités, les vaillants apôtres de Jésus-Christ les souffraient d'un cœur joyeux. Pendant que les uns allaient de hutte en hutte enseigner la religion, les autres, assis sur un billot ou accroupis sur un morceau d'écorce, étudiaient ou tenaient école pour les petits enfants du bourg. La régularité n'était pas des plus exemplaires : les élèves faisaient souvent l'école buissonnière et parfois il ne s'en trouvait qu'un ou deux en classe; mais on se contentait de cette présence intermittente, faute de mieux.

Les dimanches, mardis et jeudis, l'école se fermait une heure plus tôt, et on consacrait ce temps à faire une instruction « aux plus notables du village ». Ils arrivaient, tels que nous les a pittoresquement dépeints le P. Du Perron, une peau de castor jetée sur les épaules en guise de manteau, des chausses et des souliers en hiver, jambes et pieds nus dans l'été; le sac de petun qui pendait der-

1. Parfois ces furieux étaient tout simplement des alcooliques. « On a beau défendre le commerce de vin et d'eau-de-vie avec les sauvages, dit la *Relation* de 1646, il se trouve toujours quelque âme lâche qui, pour en tirer un peu de poil de castor, fait passer au clair de lune quelques bouteilles dans leurs cabanes. Les capitaines crient et tempêtent, mais il est très difficile de bannir entièrement ce désordre. » P. 20.

rière leur dos, le calumet qu'ils avaient en mains et qu'ils avaient sculpté, non sans habileté, pendant les soirées d'hiver, les colliers et bracelets de porcelaine qu'ils portaient au cou, aux bras, aux oreilles et autour de leur moustache, affreusement graissée comme leurs cheveux, complétaient le costume. Silencieux, ils écoutaient la Robe noire; ils trouvaient ses enseignements nobles et beaux; ils applaudissaient même à ses discours, mais ils n'embrassaient pas pour cela ce qu'ils reconnaissaient être la vérité.

Calumet sculpté par les Hurons.

« Je ne me serais jamais imaginé une dureté semblable à celle de ces cœurs sauvages élevés dans l'infidélité, déclarait le P. Chaumonot[1]. Quand ils sont convaincus de la folie de leurs superstitions et de leurs fables, et qu'on leur a prouvé la vérité et la sagesse de la foi, il faudrait, pour achever de les gagner, leur promettre que le baptême leur donnera prospérité et longue vie, ces pauvres gens n'étant sensibles qu'aux biens temporels; cela ne vient pas de la stupidité : ils sont même plus intelligents que nos campagnards, et il y a certains capitaines dont nous admirons l'éloquence, acquise sans beaucoup de préceptes de rhétorique. Leur obstination dans l'erreur est produite par la difficulté qu'ils croient trouver dans l'observation des commandements, et surtout de certains d'entre eux. »

Cependant, malgré tout, le crédit du P. de Brébeuf augmentait chaque jour. Une épidémie, qui lui donna

1. Lettre du P. Chaumonot au P. Nappi, 26 mai 1640.

l'occasion de se prodiguer auprès de tous; le titre de capitaine ou de chef qu'il reçut de la reconnaissance des Hurons; la qualité de délégué dont l'investit Champlain, une sécheresse que ses prières firent cesser[1], et surtout le tranquille courage qu'il déploya, à la veille d'une invasion iroquoise, pour rassurer son peuple et mettre les villages en état de défense, grandirent encore son autorité. Mais si cette autorité amenait les sauvages à admettre le prêtre au visage pâle jusque dans leurs conseils, elle était encore impuissante à garantir complètement les jours de ceux qui partageaient ses travaux. « Notre vie ne tient qu'à un fil, déclarait le futur martyr, et si, en quelque lieu du monde que nous soyons, nous devons attendre la mort à toute heure, et avoir toujours « notre âme entre nos mains », c'est particulièrement en ce pays; car, outre que notre cabane n'est que comme de paille et que le feu y peut prendre à tout instant, nonobstant le soin que vous pouvez avoir pour détourner ces accidents, la malice des sauvages vous donne sujet de ce côté-là d'être dans des craintes perpétuelles. Un mécontent peut vous brûler ou fendre la tête à l'écart. Et puis, vous êtes responsable de la fécondité ou stérilité de la terre, sous peine de vie; vous êtes la cause

1. Les sécheresses étaient fort redoutables dans la presqu'île huronne. Celle dont nous parlons s'annonçait terrible. « Tout était si sec et si aride qu'à la moindre étincelle de feu les forêts et les campagnes étaient incontinent embrasées. D'où il arriva que plusieurs sauvages, allant par le pays et n'étant pas sur leurs gardes, eurent leurs cabanes et leurs vivres brûlés, comme aussi deux de nos hommes. Mais, pour ne parler que du pays des Hurons, la sécheresse y fut très grande, car depuis Pâques jusqu'à la mi-juin, il ne plut point ou fort peu. Rien ne profitait, tout dépérissait, de sorte qu'on appréhendait une grande famine, et à bon droit, car tout le terroir des Hurons et des lieux circonvoisins étant tout sablonneux, s'il est trois jours sans être arrosé des eaux du ciel, tout commence à faner et à baisser la tête. » *Relation* de 1636, p. 82.

des sécheresses; si vous ne faites pas pleuvoir, on ne peut pas moins que de se défaire de vous[1].... »

Ces paroles enjouées n'avaient rien d'exagéré. L'année 1637 le prouva bien.

Cette année-là s'était ouverte pourtant sous les plus favorables auspices. Quelques mois auparavant, avaient débarqué à Saint-Joseph des Hurons trois nouveaux jésuites, les PP. Ch. Garnier, Isaac Jogues et Chastelain[2]. Ainsi se trouvait largement comblé le vide fait par le départ des PP. Davost et Daniel, que Brébeuf avait envoyés à Québec, avec quelques enfants qu'ils y devaient élever. L'Immaculée Conception, à laquelle toutes les missions du Canada avaient été solennellement consacrées le 8 décembre 1635, semblait donc bénir l'œuvre entreprise dans la presqu'île huronne. Mais la croix est toujours plus ou moins mêlée ici-bas aux bénédictions du ciel. A peine arrivés, les nouveaux venus tombèrent malades. Puis, gagnant de cabane en cabane, la contagion — une sorte de peste — s'étendit

1. *Relation* de 1636, p. 94.

2. En 1636, la mission de la Nouvelle-France comprenait vingt prêtres et six Frères, répartis de la manière suivante :

A Saint-Joseph des Hurons, les PP. de Brébeuf, Mercier, Pijart, Chastellain, Garnier et Jogues.

A la Conception des Trois-Rivières, les PP. Buteux et du Marché.

A Notre-Dame de la Recouvrance, à Québec, les PP. Le Jeune et de Quen.

A Notre-Dame des Anges, les PP. Ch. Lalemant, Adam, Massé, de Noüe, Daniel, Davost, et les FF. Burel, Le Tellier, Liégeois, Feauté, Cauvet et Gobert.

A Miskou, le P. Quentin.

A Sainte-Anne, au Cap-Breton, les PP. Daudemare et Richard.

partout, frappant durement toutes les familles et y multipliant les deuils[1]. Heureux fléau pourtant, si l'on avait considéré le nombre des mourants auxquels il ouvrit les portes du paradis; car les missionnaires qui, pendant toute l'année précédente, n'avaient baptisé que quatre-vingt-six sauvages, en régénérèrent pendant cette seule épidémie plus de douze cents[2].

Mais la haine, qui ne s'endort jamais, guettait sa proie dans l'ombre. Elle profita de la terreur publique. Bientôt de sourdes rumeurs circulent de tous côtés. Cette maladie, seules, les Robes-Noires en sont la cause : la source du mal est dans leur horloge ou peut-être dans les images enluminées autour desquelles ils appellent tous les habitants du village. Selon d'autres, ils ont apporté de France un cadavre, et il y a dans leur tabernacle quelque chose de mystérieux qui fait mourir. Dans tous les cas, il faut que le mal cesse, ou ses auteurs en supporteront les terribles conséquences ! Un moment, les calomnies semblèrent s'assoupir et tomber; mais le P. de Brébeuf, ayant transporté le siège de la mission d'Ihonatiria, à peu près détruit, à Ossossané, les haines se rallument tout à coup sous je ne sais quel souffle maudit, elles embrasent rapidement la contrée entière, et dès lors tout semble irrémédiablement compromis.

Le Serviteur de Dieu est accusé, le 4 août, au grand conseil des chefs, où vingt-huit villages sont représentés pour la circonstance. Lugubre assemblée qui a bien choisi son heure — la nuit — pour examiner la cause capitale

1. Lettre du P. de Brébeuf au P. Le Jeune, 16 juillet 1636.
2. Lettre du P. Jogues à son frère, le P. Samuel, capucin.

dont elle est saisie. Brébeuf est averti qu'elle cache un guet-apens. Il s'y rend néanmoins intrépidement avec ses frères. En face de lui, accroupis autour du feu, des deux côtés de la cabane, il trouve, sous la présidence d'un vieillard aveugle, non pas des juges, mais des accusateurs furieux. Tous l'attaquent tour à tour violemment en paroles, nul ne le défend. Ce qu'il dit pour se laver des accusations absurdes que l'on porte contre les missionnaires, est accueilli avec des sarcasmes et des railleries. Cependant personne n'ose porter la main sur lui, aussi longtemps qu'il est dans la cabane. Mais au sortir de l'enceinte, un coup de hache, se trompant d'adresse, fait rouler dans l'ombre la tête du sauvage qui le précédait. Le confesseur de la foi reste imperturbable; son courage calme un instant ses ennemis. Quelques semaines après, l'orage se reforme plus menaçant que jamais. Le 3 octobre, on met le feu à la cabane des Robes-Noires. L'incendie ayant été conjuré, on s'apprête à envelopper tous les missionnaires dans un commun massacre. Cette fois, les jeunes gens de la tribu de l'Ours s'improviseront eux-mêmes les justiciers et les vengeurs de toute la nation. Au moment où le forfait va s'accomplir, les anciens l'empêchent. Mais c'est pour donner au châtiment plus de solennité. — Brébeuf est de nouveau convoqué devant le grand conseil : à l'accueil morne et silencieux qu'on lui fait, il comprend que tout est définitivement perdu. Ce n'est plus qu'une question de jours, une question d'heures peut-être. Dans cette extrémité, l'apôtre écrivit à son Supérieur de Québec une admirable lettre d'adieu qui se terminait ainsi :

« Quelque traitement qu'on nous fasse, nous tâcherons avec la grâce de Notre-Seigneur de l'endurer patiemment pour son service. C'est une faveur singulière que sa bonté nous fait, de nous faire endurer quelque chose pour son amour. C'est maintenant que nous nous estimons vraiment être de sa Compagnie. Qu'il soit béni à jamais de nous avoir, entre plusieurs autres meilleurs que nous, destinés en ce pays, pour lui aider à porter sa croix. En tout

Indiens nomades, dans le Bas-Canada.

sa sainte volonté soit faite! S'il veut que dès cette heure nous mourions, ô la bonne heure pour nous! S'il veut nous réserver à d'autres travaux, qu'il soit béni! Si vous entendez dire que Dieu ait couronné nos petits travaux ou plutôt nos désirs, bénissez-le; car c'est pour lui que nous désirons vivre et mourir, et c'est lui qui nous en donne la grâce.

« Au reste, si quelques-uns survivent, j'ai donné ordre de tout ce qu'ils doivent faire. J'ai été d'avis que nos Pères et nos domestiques se retirent chez ceux qu'ils

croiront être les meilleurs. J'ai donné charge qu'on porte chez Pierre, notre premier chrétien, tout ce qui est de la sacristie, surtout qu'on ait un soin particulier de mettre en lieu d'assurance le dictionnaire et tout ce que nous avons de la langue.

« Pour moi, si Dieu me fait la grâce d'aller au ciel, je prierai Dieu pour eux, pour les pauvres Hurons, et n'oublierai pas Votre Révérence.

« Après tout, nous supplions Votre Révérence et tous nos Pères, de ne nous pas oublier en leurs saints sacrifices et prières, afin qu'en la vie et après la mort il nous fasse miséricorde. »

Fac-similé de la signature du P. de Brébeuf.

Tous les Pères de la mission signèrent cette lettre [1]. — Jean de Brébeuf ordonna une neuvaine de messes à saint Joseph ; puis, il prit un parti hardi, mais qui dévoilait bien la calme sérénité que sa grande âme conservait au milieu des plus terribles dangers.

C'était une coutume chez les sauvages que celui qui allait être mis à mort invitait à un festin d'adieu sa famillle, ses amis et ses futurs bourreaux. Au cours du banquet, il se levait, prenait la parole, et comme pour jeter à ceux qui devaient le torturer le défi de vaincre sa constance, il faisait le récit de ses anciens exploits. — Se considérant

1. PP. de Brébeuf, Le Mercier, Chastelain, Garnier et Ragueneau. — Le P. de Brébeuf ajoutait en post-scriptum : « J'ai laissé en la résidence de Saint-Joseph les PP. Pijart et Isaac Jogues dans les mêmes sentiments. »

comme condamné, l'apôtre fit préparer ce festin suprême. Les Hurons accoururent en grand nombre. Brébeuf se lève alors, et d'une voix forte, il célèbre, non pas son propre courage, mais les perfections du Grand Esprit, la justice de Dieu, les récompenses qu'il réserve aux bons, les châtiments dont son inexorable courroux frappera les méchants....

Ce qui aurait dû achever la perte des missionnaires fut ce qui les sauva. Un silence lugubre avait accueilli l'héroïque harangue. Les sauvages étaient sortis impassibles de la cabane maudite, et, restés seuls, sans espérance, en face du Dieu Victime, les condamnés se préparaient à la mort. Mais, contre toute attente, la mort ne vint pas à eux. Sans qu'on pût se rendre compte de la raison qui le dissipa, en quelques jours l'orage s'évanouit complètement. Dans cette affreuse tourmente de quatre mois, « pas un seul homme de cette troupe fidèle n'avait fléchi ou hésité ». C'est l'historien protestant Parkmann qui leur décerne ce bel éloge, et il ajoute : « L'énergique Brébeuf, le doux Garnier, le patient Jogues, l'enthousiaste Chaumonot, les Le Mercier, Chastellain, Ragueneau, Pijart, tous avaient montré une froide intrépidité qui en avait imposé aux sauvages et qui avait subjugué leur respect. »

Big Bear (Gros Ours), chef indien.

Les missionnaires reprirent donc leurs travaux apostoliques. Sans doute, le tomahawk se leva plus d'une fois encore sur leur tête. Duperon, Ragueneau, Le Mercier, Chaumonot, furent tour à tour sur le point d'être massacrés. Mais ces vaillants n'étaient-ils pas habitués depuis longtemps à ces dangers ? Cela n'empêchait pas la mission de jouir d'une sécurité relative. Le P. de Brébeuf en profita pour fonder une nouvelle station à Teanaustayé. Cet acte fut le dernier de son administration ; il céda à cette époque le gouvernement de la mission au P. Jérôme Lalemant, qui arrivait de Québec pour le remplacer (26 août 1638).

Le nouveau Supérieur ne devait pas déshonorer le poste de confiance auquel la Compagnie de Jésus l'appelait. C'était un homme d'un sang-froid extraordinaire. Il venait bien de le montrer pendant son voyage, au milieu duquel il avait failli être égorgé.

Ayant rencontré quelques cabanes d'Algonquins, il avait mis pied à terre avec les Hurons qui l'accompagnaient. A peine dans l'une de ces huttes, sous prétexte qu'un Français, passé par là quelques jours auparavant, avait tué un malade en le saignant, un furieux s'était précipité sur le missionnaire, en brandissant d'une main un tomahawk, en agitant de l'autre un lacet qu'il lui avait jeté au cou pour l'étrangler. Le collet de sa soutane sauva le vaillant apôtre. Alors le sauvage se jeta sur sa victime, la hache haute. Pendant ce temps, les Hurons qui accompagnaient le P. Lalemant continuaient à fumer tranquillement dans la cabane sans dire un seul mot en sa faveur. L'énergumène les en ayant fait sortir pour être plus sûr qu'ils

n'interviendraient pas dans le drame, ils se bornèrent à revenir vers la hutte un peu plus tard, et à déclarer qu'ils se portaient garants du Français, au cas où on ne tiendrait pas absolument à le massacrer. Quelques haches, une lame d'épée et une chemise furent la rançon de celui qui venait de voir la mort de si près. « Ce barbare me lâcha alors, et je m'en retournai continuer mon bréviaire, » dit simplement le P. Lalemant, comme s'il fût rentré d'une paisible promenade à travers les bois[1].

Tel était le prêtre énergique qui venait prendre en mains les rênes de la mission huronne. Ce fut avec bonheur que le P. de Brébeuf se déchargea sur lui de ce fardeau de la supériorité, lourd à toutes les épaules, mais que sa profonde humilité lui rendait particulièrement pesant. Il se considérait comme n'étant « propre qu'à obéir, parce qu'il était dépourvu, disait-il, d'esprit et de prudence ». Et il ajoutait : « Incapable de me conduire moi-même, j'ai autant de plaisir à obéir, qu'un enfant qui n'a pas la force de marcher en trouve à se laisser porter dans les bras de sa mère. » Aussi ses règles étaient-elles sacrées pour lui, et un de ses supérieurs a pu rendre ce beau témoignage qu'il ne lui en avait jamais vu violer une seule.

Cette héroïque fidélité n'avait rien de forcé dans l'intrépide apôtre. Tout en lui était imprégné d'une séduisante douceur. « Depuis douze ans, déclarait le P. Ragueneau,

1. *Relation* de 1638, p. 30.— Le P. Jér. Lalemant, après avoir gouverné la mission huronne et la mission du Canada, fut rappelé en France, où il exerça la charge de recteur du collège de la Flèche, de 1656 à 1659. A cette époque, il fut autorisé à repasser dans la Nouvelle-France. Il y fut de nouveau Supérieur général de la mission, et mourut à Québec, le 26 janvier 1673, à l'âge de quatre-vingts ans.

je l'ai vu supérieur, inférieur, tantôt dans les affaires temporelles, tantôt dans les travaux des missions, traitant avec les sauvages, les chrétiens, les infidèles, les ennemis, en butte aux persécutions, aux calomnies, et jamais je ne l'ai surpris, je ne dis pas en colère, mais donnant la moindre marque d'impatience ou de vivacité. »

Quant à son amour de la chasteté, rien n'en pourra dire autant que la délicieuse page qui suit et que nous ne nous pardonnerions pas de ne point citer dans son entier.

« Vous souvient-il, écrit le P. de Brébeuf, de cette herbe nommée la crainte de Dieu, dont on disait au commencement de notre Compagnie que nos Pères charmaient l'esprit d'impureté? Elle ne croît pas dans la terre des Hurons; mais il en tombe du ciel à foison, si peu qu'on soit soigneux de cultiver celle qu'on y apporte. La barbarie, l'ignorance, la pauvreté et la misère, qui rendent la vie de ces sauvages plus déplorable que la mort, nous sont une leçon continuelle de regretter la chute d'Adam et de nous soumettre entièrement à celui qui châtie encore la désobéissance en ses enfants, d'une façon si remarquable, après tant de siècles. — Sainte Thérèse disait autrefois qu'elle ne se trouvait jamais mieux en ses méditations que dans les mystères où elle trouvait Notre-Seigneur à l'écart et sans compagnie, comme si elle eût été au Jardin des Olives, et elle appelait cela une de ses simplicités. On comptera ceci, si l'on veut, parmi mes sottises; mais il me semble que nous avons ici d'autant plus de loisir pour caresser, par manière de dire, et entretenir Notre-Seigneur à cœur ouvert, au milieu de ces terres

inhabitées que moins il y a de personnes qui s'en mettent en peine. Et moyennant cette faveur, nous pouvons dire hardiment : *Non timebo mala quoniam tu mecum es.* (Ps. XXII.) Bref, je me représente que tous les anges gardiens de ces nations incultes et délaissées sont continuellement en peine et en action pour nous sauver de ces dangers. Ils savent bien que, s'il y avait quelque chose au monde qui nous dût donner des ailes pour retourner d'où nous sommes venus, et par obéissance et par inclination propre, ce serait ce malheur, si nous n'en étions à couvert sous la protection du ciel ; c'est ce qui les réveille à nous en procurer les moyens, pour ne pas perdre la plus belle espérance qu'ils aient jamais eue, par la grâce de Dieu, de la conversion de ces peuples. »

Le village d'Ihonatiria ayant été abandonné, faute d'habitants, cinq missionnaires restèrent à Ossossané avec le nouveau Supérieur de la mission, et le P. de Brébeuf fut désigné pour aller planter sa tente à Téanaustayé. L'entreprise ne manquait pas de difficultés, car « ce bourg avait été un peu auparavant une des principales boutiques où s'étaient forgées les calomnies les plus abominables et les desseins les plus pernicieux contre les Robes-Noires. Jusque-là que les capitaines en avaient publiquement exhorté la jeunesse à venir massacrer les missionnaires à Ossossané, où ils vivaient alors[1]. »

Mais l'infatigable ouvrier ne reculait jamais devant le danger. En 1638, il obtint une cabane à Téanaustayé, et, le 25 juin, il avait le bonheur d'y célébrer la messe pour la première fois. Dieu récompensa largement son courage.

1. *Relation* de 1639, p. 66.

Dans cette seule année, le P. Jean administra 121 baptêmes, et, l'année suivante, 260 environ. Malheureusement, la petite vérole ayant envahi les villages hurons, la persécution s'y raviva promptement. Nulle part elle ne fut plus ardente qu'à Téanaustayé. — Les croix que plantait le missionnaire étaient aussitôt abattues et brisées, « les pierres volaient sur sa tête jusqu'au fond de sa cabane, les haches et les tisons étaient levés sur lui, les coups de

Cavalier indien.

bâton pleuvaient sur ses épaules et son sang coulait ». Un jour, en rentrant dans sa hutte, l'apôtre y trouve une main coupée et à moitié rôtie. C'est celle d'un malheureux captif qu'on vient de brûler à petit feu et de dévorer ensuite. Est-ce sa portion du festin qu'on envoie ironiquement au Visage pâle, ou un avertissement lugubre qu'on lui donne ? Un autre jour, on déchiquète en sa présence un Iroquois qu'il vient de baptiser ; on y déploie un tel acharnement que, les mains et les pieds séparés du tronc, l'infortuné trouve encore en lui l'énergie de sortir, en se roulant dans les flammes, du brasier où on

l'a jeté, et de marcher pendant plus de dix mètres sur les coudes et sur les genoux, pour tenter d'échapper à ses tourments ! A raconter ces horreurs, la plume s'épouvante. Et l'intrépide prêtre, conscient qu'il sera peut-être appelé à les subir plus tard, les contemple, en frissonnant sans doute, mais sans abandonner son poste ni défaillir.

Il y avait à quatre ou cinq journées de marche du pays des Hurons, dans le sud-est, une peuplade importante, appelée la Nation neutre, et que depuis longtemps on voulait évangéliser. On ne l'avait pas pu jusqu'en 1640. Cette année-là, le P. Jérôme Lalemant crut le moment venu de tenter cette apostolique entreprise, et il désigna le P. de Brébeuf pour la commencer[1].

L'apôtre partit de Sainte-Marie, le 2 novembre 1640, en compagnie du P. Chaumonot[2], qui lui avait été adjoint, et de deux domestiques français de la mission, qui devaient y revenir bientôt. C'était un nouveau champ qui s'ouvrait devant son zèle, mais un champ particulièrement ingrat, assurait-on. Le P. de la Roche d'Aillon, après un hiver passé chez les Neutres, quinze ans auparavant, n'avait pas pu y opérer une seule conversion. Depuis cette époque, aucun missionnaire ne s'était pré-

1. « Ayant été autrefois choisi pour nous introduire le premier et établir en ces contrées, et Dieu lui ayant donné pour ce regard une singulière bénédiction, nommément en la langue, il semblait que ce nom devait être un préjugé de ce que sa divine majesté demandait en cette rencontre. » *Relation* de 1641, p. 71.

2. Le P. Chaumonot mourut à Québec, le 21 février 1693, après cinquante-quatre années de mission. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui n'est-il pas celui-ci : les bourreaux du P. de Brébeuf, quand ils le connurent, le jugèrent digne de porter le nom sauvage du héros, et ils ne le nommèrent plus que Echon, comme leur ancienne victime.

senté dans la contrée, et cette terre rebelle avait sommeillé dans les ténèbres : il fallait essayer d'y semer la vie. Quelque rude qu'il s'annonçât, ce travail n'effraya pas le P. de Brébeuf, dont l'invincible patience était si notoire qu'il la reconnaissait lui-même : « Je suis un *vrai bœuf* à l'ouvrage, » disait-il en jouant aimablement sur son nom. Pour cette fois, malgré son extraordinaire constance et ses efforts surhumains, il ne devait point parvenir à ouvrir le moindre sillon durable dans ce sol opiniâtre et dur; mais du moins y allait-il moissonner une ample provision de mérites en y souffrant avez zèle et par amour.

« De notre résidence des Hurons, nous fîmes six jours de route, toujours dans les bois et sans trouver aucun endroit pour nous reposer ou nous réfugier, écrivait le P. Chaumonot[1] quelque temps après. Nous étions obligés de porter à dos tout ce qui nous était nécessaire pour notre nourriture. Les sentiers de ces forêts sont très difficiles, étant fort peu battus, remplis de broussailles et de branches, coupés de marais, de ruisseaux, de rivières, sans autres ponts que quelques arbres brisés par l'âge ou par le vent. L'hiver est la meilleure saison pour voyager, parce que la neige rend les sentiers plus unis. Mais il faut qu'elle soit durcie, comme nous l'avons trouvée à notre retour, à l'exception de deux journées : sans cela on y enfonce à chaque pas. Il y a encore un avantage à voyager alors, c'est que les cours d'eau sont glacés et que nous avons pu, pendant soixante milles, traîner nos bagages. Il est vrai qu'on ne trouve aucun abri contre les vents, qui sont très violents et très froids. Mais, grâce à

1. Lettre au P. Phil. Nappi, 3 août 1640.

Celui à qui la mer et les vents obéissent, nous avons marché courageusement et joyeusement, malgré le froid, la fatigue et des chutes sans nombre sur la glace : ce dont mes genoux ont conservé bon souvenir. »

Enfin, après avoir cheminé six jours et couché cinq nuits dans les neiges qui recouvraient ces solitudes immenses, la petite troupe arriva au premier village des Neutres. Allait-on pouvoir s'y faire accepter ? Il fallait pour cela s'adresser à celui des chefs qui gouvernait la contrée, et son bourg était au cœur même du pays. Les deux Pères se remirent donc en marche; mais, partout où ils passaient, un étrange effroi les avait précédés, les cabanes se fermaient obstinément à leur approche. Le nom d'Echon, qui était, on s'en souvient, celui du P. de Brébeuf parmi les sauvages, retentissait en tous lieux, « comme celui d'un des plus fameux sorciers ou démons qu'on se fût imaginé ». Cette persuasion s'accrut encore quand ces pauvres gens reconnurent que par le moyen de l'écriture les missionnaires pouvaient connaître ce qui s'était dit ou fait dans les lieux d'où ils étaient absents. L'expérience fut solennellement faite un jour dans une cabane, en présence des anciens. Dès lors, l'admiration l'emporta — pour un moment au moins — sur la crainte, et on autorisa provisoirement les deux apôtres à circuler librement à travers les quarante villages du pays et à y enseigner ce qu'ils voudraient.

Diadème de plumes.

Mais bientôt les rumeurs calomnieuses et les accusations

ineptes circulèrent de cabane à cabane et de bourg en bourg. « La seule vue des Pères, faits et vêtus d'une façon si éloignée de celle des sauvages, leurs démarches, leurs gestes, leur manière d'être, semblaient à ces pauvres gens autant de preuves et de confirmations de ce qu'on leur avait dit contre les Robes-Noires. Les bréviaires et écritoires étaient considérés par eux comme des instruments de magie. S'ils se mettaient à prier, c'était justement, dans leur idée, exercice de sorciers. On disait qu'allant au ruisseau pour laver leurs plats, ils empoisonnaient les eaux ; que, par toutes les cabanes où ils passaient, les enfants étaient saisis d'une toux violente et crachaient le sang. Bref, il n'y avait malheur présent ni à venir dont ils ne fussent considérés comme la source; et plusieurs de ceux chez lesquels ils étaient logés n'en dormaient ni jour ni nuit... Les bonnes vieilles se tenaient déjà pour perdues; elles s'y résignaient, mais elles regrettaient leurs petits-enfants, qui auraient pu repeupler la terre, disaient-elles, et que ces sorciers à peau blanche condamnaient à mourir[1]... »

Ces terreurs étaient habilement exploitées par quelques émissaires venant du pays des Hurons. Ils prétendaient que les sortilèges des Missionnaires étaient l'unique cause des malheurs de leur nation. Si les Neutres voulaient échapper à la ruine qui les menaçait à leur tour, il ne leur restait qu'un moyen à prendre : se débarrasser des Pères en les massacrant au plus vite. Celui qui rendrait au pays cet éminent service serait largement récompensé par eux : neuf haches payeraient son acte de vaillance. L'appât était des plus tentants pour les Neutres; car, éloi-

1. *Relation* de 1641, p. 77, 78.

gnés du bas Saint-Laurent et sans communication directe avec les Français, ils en étaient encore à se servir de silex emmanchés dans des bâtons pour couper le bois dans la forêt. Aussi quelques jeunes gens s'offrirent-ils avec empressement à gagner la récompense promise. Mais, plus sages qu'eux, les anciens les arrêtèrent. Malheureusement,

Pont rustique aux environs de Québec.

ils ne purent empêcher les calomnies des Hurons de produire peu à peu leurs tristes fruits dans le pays. De nouveau les huttes se fermèrent devant les missionnaires. Y pénétraient-ils par surprise, on les en chassait en les menaçant, suivant la justice expéditive du pays, de les tuer et de les manger ensuite. Puis les fous se mirent de la partie. Ces fous — ou prétendus fous — étaient nombreux dans la Nation Neutre, et leur folie leur conférait le privilège de courir par les bourgs et les huttes pour

y faire tout ce qu'ils voulaient, sans que personne eût le droit de les inquiéter à ce sujet. Ils en profitèrent largement vis-à-vis des missionnaires. Tantôt ils les couvraient de crachats, tantôt ils déchiraient la pauvre soutane de l'un ou de l'autre. Parfois ils fouillaient dans les sacs et en emportaient ce qui était à leur guise. D'autres fois, ils enlevaient des mains mêmes de ces intrépides ouvriers les objets les plus précieux pour se les approprier, et généralement ils terminaient par les plus affreuses menaces. Mais toujours inaccessibles à la crainte, le P. de Brébeuf et son compagnon continuaient à aller de village en village, prêchant la foi aux sauvages, leur prédisant l'enfer s'ils ne se convertissaient, sans qu'aucun de ces barbares eût le courage de leur donner le coup fatal.

Cependant, après cinq mois d'efforts inutiles, le P. Jérôme Lalemant les rappela. Durant cette expédition laborieuse, ils avaient sillonné toute la langue de terre qui sépare le lac Erié du lac Ontario, et poussé jusqu'aux chutes du Niagara, qu'ils purent contempler dans leur éblouissante parure d'hiver, frangées d'énormes stalactites de glace qui étincelaient au soleil [1]. Ils avaient aussi ébauché un dictionnaire du dialecte de la contrée. Mais, sauf sept ou huit adultes, ils ne laissaient point de chrétiens dans les dix-huit grandes bourgades évangélisées par eux, et ils reprirent le chemin de la Mission Sainte-Marie,

1. Le Niagara fut découvert dans cette circonstance. « En 1640, Brébeuf contemplait le saut du Niagara et parcourait le lac Érié. » Élisée Reclus, *Nouv. Géogr. univ.* T. XV, Amérique boréale, p. 47. La chute du Niagara se trouve mentionnée dans la *Relation* de 1648, p. 46. Les géographes qui affirment qu'on en entend parler pour la première fois par Hennequin, en 1678, se trompent donc.

sans autre consolation que celle d'avoir envoyé une légion de petits anges au paradis.

Ce retour fut marqué par un triste accident. En traversant un lac, le P. de Brébeuf fit sur la glace une chute dans laquelle il se cassa la clavicule gauche. L'intensité de la douleur fut telle qu'il en perdit les sens. Néanmoins, quand il sortit de son évanouissement, il ne voulut jamais consentir, comme ses compagnons l'en suppliaient, à se laisser placer par eux sur un traîneau. Il reprit la marche à pied. Le reste du trajet — et il fut long — devint dès lors un douloureux martyre pour le pauvre blessé. « Dans les endroits escarpés, qu'il fallait quelquefois gravir en se traînant sur la neige, on le voyait s'appuyer péniblement sur son bras droit. Pour descendre les coteaux, il se laissait glisser sur le côté, plutôt que de s'exposer à un faux pas. » A la Mission même, on ne put rien pour guérir cette fracture. Le vaillant apôtre ne s'en émut point, et il reprit tout ce qu'il put reprendre de ses travaux, comme s'il eût joui d'une parfaite santé.

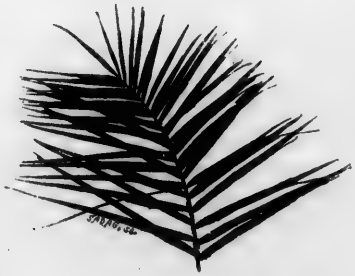

VI

Le P. Jérôme Lalemant renvoie le P. de Brébeuf à Québec. — La ville en 1642. — Brébeuf à Saint-Joseph de Sillery. — Visions. — La mission huronne aux abois. — Capture de deux convois de ravitaillement par les Iroquois. — Le P. de Brébeuf prend la direction d'un troisième convoi. — Rentrée au pays des Hurons. — La résidence Sainte-Marie sur les bords de la Wye. — État de détresse de la contrée. — Vertus des néophytes. — Une forte race chrétienne. — Mortification du P. de Brébeuf. — Notre-Seigneur lui apparaît. — Le P. de Brébeuf fait vœu d'accepter le martyre. — Paix trompeuse. — Reprise des hostilités. — Audace toujours croissante des Iroquois. — Incurie des Hurons. — Les Iroquois brûlent le village de Saint-Ignace. — Devant Saint-Louis. — Branle-bas. — Les assiégeants. — Héroïque défense des Hurons. — Saint-Louis en flammes. — Le P. de Brébeuf prisonnier. — En marche pour le calvaire. — Le supplice. — Magnanimité du martyr.

Cependant le Supérieur, bien que profondément édifié d'une vertu si mâle, n'attendait que la première occasion pour renvoyer le blessé au chef-lieu de la colonie, afin de l'y faire soigner. Cette occasion se fit attendre plus d'un an; ce fut seulement vers la fin de l'été de 1642 que l'on put équiper deux canots de quatre Français et de six sauvages pour descendre le Saint-Laurent. Protégés par Dieu, les frêles esquifs échappèrent aux Iroquois, dont une bande captura, deux jours après, les cinq canots qui suivaient[1].

Le P. de Brébeuf aborda donc heureusement devant les grandes roches de Québec, avec le P. Duperron, son compagnon de route. Depuis qu'il l'avait quittée, huit ans auparavant, la ville avait pris un développement relativement considérable. Champlain, qui y était mort si chré-

Relation de 1642, p. 60.

tiennement le 25 décembre 1635, avait fortement assis la jeune cité sur les bords verdoyants du grand fleuve, et son successeur, le chevalier de Montmagny, l'avait agrandie encore. Québec n'était donc plus l'amas de masures dominées par le fortin inachevé devant lequel Jean de

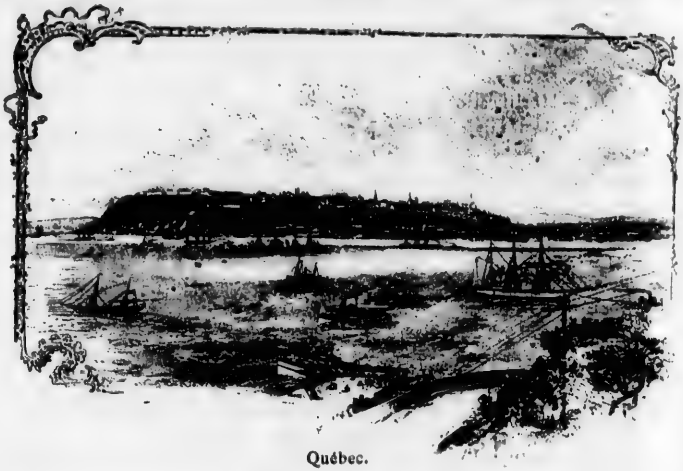

Québec.

Brébeuf avait jeté l'ancre à sa première arrivée au Canada. Sortie de ses langes, la ville possédait un Hôtel-Dieu, desservi par les Hospitalières de Dieppe, et une maison d'Ursulines dirigée par la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, cette sainte et héroïque femme si justement appelée la Thérèse de la Nouvelle-France, à cause de sa foi ardente et de la magnanimité de son cœur. Quant à la Compagnie de Jésus, elle y possédait trois établissements : deux à Québec même, la résidence de Notre-Dame des Anges et un collège, qui fut le premier ouvert dans l'Amérique du Nord, et une autre maison à 4 kilomètres des murailles, Saint-Joseph de Sillery.

C'est là que, pendant trois ans, l'apôtre allait entreprendre une nouvelle tâche. Comme il avait laissé le meilleur de son cœur parmi ses Hurons tant aimés, il comptait retourner bientôt parmi eux. Mais le P. Vimond, nouveau Supérieur général de la Mission, en décida autrement : il retint Brébeuf à Québec et lui confia, avec les indigènes convertis qui se trouvaient dans cette ville, le soin de ceux qui s'étaient groupés à Saint-Joseph de Sillery.

Le P. Jean voyait en tout la main de Dieu. Sa foi était aussi vive que pleine de simplicité. Notre-Seigneur venait de lui assigner un nouvel emploi; il s'y dévoua sans réserve, comme toujours. N'était-ce pas du reste auprès des sauvages qu'il continuait à travailler? Il avait même le bonheur de pouvoir s'occuper encore de cette Mission huronne qu'il avait fondée au prix de tant de fatigues et de tant d'efforts; car le P. Vimond l'en avait nommé procureur. En cette qualité, il fit tout ce qu'il lui était humainement possible de faire pour la secourir.

Pendant l'une de ses courses apostoliques à travers le territoire de la Nation Neutre, le futur martyr avait vu un jour dans le ciel une immense croix qui, venant du pays des Iroquois, s'étendait vers celui des Hurons et l'embrassait en entier. Dieu révélait mystérieusement ainsi à celui dont il s'était fait un instrument parmi ces peuplades, le sort qu'il leur voulait réserver. La prophétie divine commençait déjà à se réaliser. Traqués par leurs féroces ennemis, surpris plusieurs fois et vaincus par eux, les malheureux Hurons étaient aux abois. La Mission partageait leur détresse. Pour soulager cette misère, le

charitable procureur organisa pendant l'automne 1643 un convoi qui remonta le fleuve sous la conduite du P. Isaac Jogues. Mais ce convoi tomba entre les mains des ennemis. D'autres canots chargés de provisions de toute sorte et de munitions de guerre partirent au mois d'avril suivant. Ils eurent le même sort, et le P. Bressani, qui les dirigeait, devint à son tour le prisonnier des Iroquois : cachés dans les taillis ou tapis parmi les roseaux du fleuve, ces impitoyables maraudeurs fondaient à l'improviste sur leurs adversaires et ne faisaient grâce à personne.

Pont de la « Chaudière ».

Le P. de Brébeuf prépara alors un troisième convoi; mais il revendiqua l'honneur de le conduire lui-même au pays des Hurons. Le P. Vimond l'y ayant autorisé, il quitta Québec, vers le milieu du mois de septembre 1644, avec sa légère flottille et une vingtaine de soldats français, que lui donnait Montmagny.

Une fois de plus, l'intrépide ouvrier s'engagea donc sur ce chapelet de lacs et de rivières qui formaient la route ordinaire entre la colonie naissante et ses alliés du nord. Le Saint-Laurent roulait toujours ses flots impassibles dans l'immensité de la forêt vierge. Mais la solitude

de ses bords semblait plus profonde : on aurait dit que dans ce sanctuaire plein de silence l'âme du désert planait toute désolée. De loin en loin on apercevait sur une hauteur quelques perches noirâtres, squelette carbonisé qui se profilait sur le ciel bleu : c'étaient les restes d'une cabane de pêcheurs surpris par les Iroquois, dont le vent emportait bribe après bribe les derniers débris. Que de fois ces eaux si calmes n'avaient-elles pas entendu le cri de guerre, puis les chants de triomphe mêlés aux plaintes des captifs !

Quand le convoi quitta le grand fleuve pour pénétrer dans l'Ottawa, la route devint plus sûre. On glissait joyeusement sous les roches qui surplombaient la rivière, ou le long des berges sur lesquelles le hêtre, l'érable, le saule et le cèdre mêlaient leurs feuillages aux tons si divers. Le soir venu, quand le soleil se couchait à l'horizon, on amarrait les canots dans quelque anse boisée, aux branches d'un vieux tronc tombé dans le courant, on apprêtait le maigre repas de l'étape, puis on se couchait sur la roche ou la terre nue pour passer une nuit dévouée par avance aux piqûres des maringouins. Mais, le lendemain, qu'il fallût se rembarquer ou contourner un rapide, en portant les canots sur les épaules à travers la prairie et les bois, l'aube retrouvait la petite troupe pleine de courage... Enfin, un jour, après avoir quitté la Rivière Française, on respira les senteurs résineuses des pins : les lisières de la forêt huronne apparurent, puis des champs de maïs qui jaunissaient sous le soleil de septembre, et bientôt les sveltes embarcations atterrirent au milieu de transports de joie universels.

Trois missionnaires s'en élancèrent, le cœur rempli d'allégresse : c'étaient, avec Brébeuf, les PP. Chabanel et Garreau, deux victimes promises, elles aussi, au martyre[1]. Ils se dirigèrent vers une rangée de palissades et de murs fortifiés que flanquait dans les angles une série de bastions carrés. Derrière ces abris un peu primitifs, mais solides, se groupaient quelques bâtiments. Des troncs d'arbre à peine dégrossis en formaient les parois et la toiture,

La Rivière Française (French River).

les fenêtres y manquaient de vitres et les vastes cheminées en étaient de pierre brute sans valeur. Mais, telles quelles, ces constructions étaient des palais à côté des antres de suie et de vermine où s'entassaient les Hurons. Leur ensemble constituait la Résidence Sainte-Marie, poste central facile à défendre, et qui comprenait un hospice, le magasin général de la Mission, une église et le cimetière paisible où dormaient en terre sainte quelques chré-

1. Le P. Chabanel, compagnon de mission du P. Ch. Garnier, avait été rappelé de Saint-Jean, deux jours avant la prise de ce bourg par les Iroquois. Il fut massacré dans les bois. Le P. Léonard Garreau fut tué le 2 septembre 1656.

tiens. Les Pères l'avaient fondée en 1639, sur les bords de la Wye, à peu de distance de l'endroit où cette petite rivière se jette dans la baie de Matchedash, une des innombrables criques de la baie Géorgienne. C'est de là qu'ils rayonnaient dans toute la contrée; ils y revenaient aussi après leurs longues expéditions apostoliques, afin de retremper leur courage dans la prière et de donner à

Bords du lac Huron.

leurs forces épuisées le loisir de se refaire dans un repos relatif.

Ce poste servait également aux sauvages : ils y accouraient en foule. Trois mille y furent logés et nourris en 1647. La foi faisait en effet des progrès incontestables au sein de ces peuplades. La contrée entière gémissait, il est vrai, sous une indicible impression de terreur. Tout y était bouleversé. Les incursions des Iroquois s'y succédaient et leurs embûches y étaient aussi nombreuses que sanglantes. Aussi, là où l'on voyait jadis de quatre-vingts à cent cabanes, en apercevait-on à peine cinq ou six alors.

Les chefs qui commandaient à un millier de guerriers n'en avaient plus guère qu'une cinquantaine sous leurs ordres, et les flottilles de trois à quatre cents canots étaient réduites à vingt ou trente seulement. Par contre, le nombre des veuves et des orphelins était grand. C'était donc partout la désolation, partout le deuil, partout l'image de la mort[1].

Mais Dieu payait largement en faveurs éternelles les épreuves passagères dans lesquelles il permettait que cette malheureuse nation fût écrasée. Il y avait des églises rustiques à Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Joseph, à Saint-Ignace et à Saint-Michel, car chaque village avait reçu le nom d'un saint. Tous les jours, leur petite cloche, souvent suspendue à quelque branche de l'arbre le plus voisin, tintait pour appeler les fidèles à la messe. Aux premières notes qu'elle lançait à travers la fraîcheur du matin, les néophytes sortaient de leurs huttes d'écorce et se réunissaient dans la chapelle, dont les murailles de troncs rugueux et moussus contrastaient avec les draperies voyantes et les ornements dorés de l'autel.

Au coucher du soleil, ils revenaient encore apporter à Dieu leurs naïves et simples prières. Le dimanche, ils ne quittaient presque pas la chapelle. — Aussi, la grâce coulait à flots sur cette terre sauvage et elle y faisait fleurir les plus suaves et les plus héroïques vertus. On voyait s'y renouveler, parmi les néophytes qui se multipliaient de tous les côtés comme les germes au printemps, les actes les plus beaux. Sous le coup d'une violente tentation, un jeune sauvage se roule sur un étang glacé et met ainsi en

1. *Relation* de 1644, p. 3.

fuite son infernal ennemi. Un autre, dans les mêmes circonstances, applique sur sa chair quelques tisons ardents. « Si ce feu te fait peur, se dit-il à lui-même, qu'en sera-t-il donc de celui de l'enfer? » — Un troisième, Ignace Snouaretsi, après avoir lutté en désespéré, est pris par les Iroquois. Aussitôt il devine la mort cruelle qui l'attend; son cœur, par une pente naturelle, va vers sa mère dans cet instant suprême, et c'est à elle que, par l'entremise d'un de ses cousins, il envoie ce simple et sublime adieu : « Dis à ma mère que je serai brûlé; mais qu'elle ne pleure pas ma mort; car, dans le feu, je ne penserai qu'au paradis! »

Telle était la forte race de chrétiens qui formait alors l'Église huronne. En l'enfantant à la grâce, le P. de Brébeuf lui avait communiqué son indomptable énergie et son amour de la croix. — Vivante image, ainsi que nous l'avons vu plus haut, du Dieu-Homme « doux et humble de cœur », il avait aussi, comme son divin Maître, soif de souffrir.

« Jésus-Christ est la vraie grandeur du missionnaire, avait-il écrit dix ans plus tôt; c'est lui seul et sa croix que vous devez chercher... »

Et simplement, doucement, il avait fait entrer dans sa vie ce principe en son entier : privations, fatigues, jeûnes, veilles, macérations rigoureuses, il avait usé de tout, sans ménagement aucun. — Notre-Seigneur le poussait d'ailleurs surnaturellement dans cette voie. Un jour, il lui apparaît couronné d'épines; un autre jour, il se décharge sur lui de la croix qu'il portait. Puis il se montre « couvert de lèpre et sans beauté », comme le futur martyr

sera lui-même quand les Iroquois lui arracheront sa chair, lambeaux par lambeaux. Enfin, il enflamme si bien ce cœur du désir du martyre que le P. de Brébeuf, qui s'engagera en 1645 à tendre toujours dans toutes ses actions à la plus grande perfection, signe dès l'année 1639 ce magnanime vœu : « Mon Seigneur Jésus, que vous rendre en retour du bien que vous m'avez fait ? *Je prendrai votre calice et j'invoquerai votre nom!...* Oui, m Seigneur Jésus, je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyre, si dans votre miséricorde vous l'offrez à votre indigne serviteur. — Ainsi, à l'avenir, je ne pourrai plus me permettre de fuir les occasions qui se présenteront de mourir pour vous, et de ne pas accepter avec joie le coup de la mort, à moins toutefois que votre plus grande gloire ne demande le contraire. Je vous offre donc dès aujourd'hui et de grand cœur, ô mon Seigneur Jésus, et mon sang et ma vie, afin que si vous m'en accordez la grâce, je meure pour vous qui avez daigné mourir pour moi. Faites que je vive de manière à obtenir que vous m'accordiez ce genre de mort. — Ainsi, Seigneur, *je prendrai votre calice et j'invoquerai votre nom*, Jésus, Jésus, Jésus! »

Comme on le voit, depuis longtemps la victime était prête, et, au gré de Dieu, l'heure sanglante du sacrifice pouvait sonner.

Les Iroquois avaient fait la paix avec la France. Jamais pourtant ils n'avaient déposé les armes contre les Hurons. De 1645 à 1647, on avait constamment vécu dans les alarmes. Des bandes d'ennemis bien armées rôdaient sans cesse dans les forêts. Montés sur leurs raquettes à neige,

infatigables devant la fatigue, ces redoutables adversaires glissaient le long des ravins, se dissimulaient derrière les arbres et fondaient tout à coup sur ceux qu'ils pouvaient surprendre pour les massacrer sans pitié. C'est donc au milieu de périls perpétuels que les missionnaires exerçaient leur zèle. Mais avec quel bonheur ne continuaient-ils

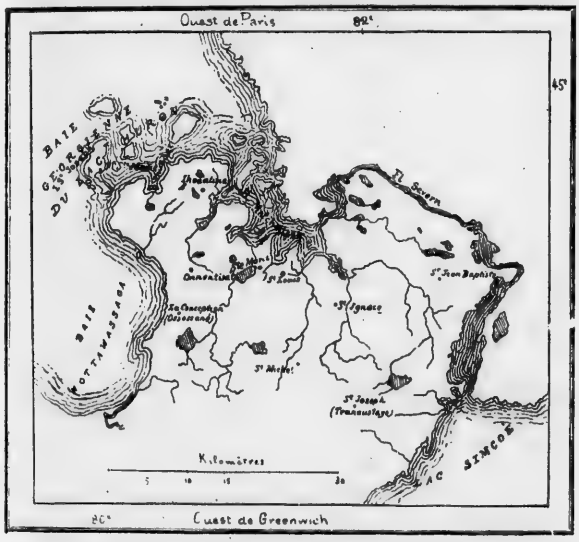

La presqu'île huronne.

point leur apostolat? La moisson ne s'était-elle pas rencontrée aussi riche pour le ciel que, sur la terre, les dangers avaient été grands et nombreux? Qu'importaient dès lors les souffrances? Qu'importait même le trépas?

L'année 1648 s'ouvrit par de nouveaux désastres. Les villages de Saint-Joseph et de Saint-Michel, surpris tour à tour, avaient été emportés sans coup férir et impitoya-

blement saccagés. Partout l'horreur était à son comble, quand soudainement les Iroquois mirent bas les armes. Était-ce crainte de leur part? L'arrivée de Québec du convoi qui amenait le P. Gabriel Lalemant, — cette précoce victime que nous allons bientôt voir mourir, — pourrait le faire croire; car, à bord des canots se trouvaient douze soldats et un petit pierrier envoyés par Montmagny. Mais peut-être n'était-ce que perfide calcul aussi! Les vainqueurs ne voulaient-ils pas endormir les vaincus dans une sécurité trompeuse, et une fois de plus les prendre au dépourvu?

Ils n'y réussirent que trop dans tous les cas. Confiants à l'excès, suivant leur impardonnable habitude, les Hurons croyaient en effet la paix revenue : c'était la mort qui les menaçait plus que jamais. A la fin de l'automne, un millier d'Iroquois s'étaient mis en marche « par les sentiers de guerre » vers les villages qu'ils guettaient. Pendant tout l'hiver, ils avaient chassé dans les vastes forêts qu'ils devaient traverser et ils s'étaient avancés ainsi à petites journées vers leur proie. La mise à feu et à sang de Saint-Joseph et de Saint-Michel, bourgs frontières, leur permettait de se jeter à l'improviste au cœur même du pays, dés qu'il leur en prendrait fantaisie. La vigilance s'imposait donc aux Hurons : le bon sens le plus élémentaire leur en faisait une loi, et quelques précautions faciles à prendre eussent suffi pour détourner toutes les catastrophes. Mais quand un peuple, frappé de stupeur par une série de défaites, sombre dans le désespoir, tout lui paraît impossible ou inutile, et il finit par accepter son rôle de victime avec une résignation hébétée contre laquelle se brisent tous les efforts.

Les Hurons en étaient à cette triste phase de la vie d'une nation. Ils auraient pu sans peine opposer à leurs adversaires des forces deux fois supérieures, et, au lieu de se grouper pour échapper au désastre, leurs guerriers se disséminaient par petites bandes de chasse à travers l'immensité des bois, ou ils restaient paresseusement dans leurs villages à fumer leurs calumets, sans se préoccuper du péril, tout en tremblant devant lui.

Crowfoot (Pied de corbeau), grand chef indien, converti sur son lit de mort.

Dans la nuit du 16 mars 1649, les malheureux habitants de Saint-Ignace auraient pu apercevoir, avec un peu plus de vigilance, quelques ombres, furtives apparitions, qui glissaient silencieusement sur la neige. — C'était un parti d'Iroquois : à la faveur des ténèbres, ils reconnaissaient la place. De trois côtés, elle était inattaquable, car des fossés profonds et une palissade haute d'une quinzaine de pieds environ la défendaient. Mais sur la quatrième face du parallélogramme, de beaucoup la moins

étendue, il n'y avait qu'une rangée de pieux. Comme toujours, les sentinelles étaient absentes ou sommeillaient. On savait bien pourtant que le danger était redoutable, car derrière l'enceinte beaucoup de huttes étaient vides, bon nombre de familles ayant abandonné Saint-Ignace comme un endroit trop périlleux. Les quatre cents infortunés qui dormaient avec tant d'insouciance leur dernier sommeil, étaient presque tous des vieillards, des femmes et des enfants; quant aux guerriers, ils chassaient, loin de leurs demeures, les animaux de la forêt ou quelques chevelures d'Iroquois.

A la première aube, une clameur stridente, bientôt suivie par d'épouvantables hurlements, éclata dans Saint-Ignace. Brusquement tirés de leur somme, les Hurons n'eurent pas le temps de se jeter sur leurs armes : à coups de couteaux et de haches, les envahisseurs les égorgèrent presque tous. Ceux qu'ils épargnèrent étaient réservés à des souffrances plus cruelles encore. Comme les Iroquois étaient entrés par le seul côté ouvert du village, personne ne put s'échapper, sauf pourtant trois combattants, qui réussirent à franchir la palissade et le fossé.

L'œuvre de mort avait été rapidement consommée. Triomphants de ce premier succès, les vainqueurs voulurent s'assurer une nouvelle victoire. Ils laissèrent quelques-uns des leurs à la garde de Saint-Ignace, pour assurer leur retraite, et, après s'être barbouillés le visage du sang de leurs victimes, suivant leur horrible coutume, ils s'élancèrent, aux naissantes blancheurs de l'aube, vers Saint-Louis.

Quand ils y arrivèrent, une heure après, une foule éperdue venait d'en sortir. Les trois fugitifs de Saint-

Ignace y étaient en effet accourus, hurlant l'alarme à pleins poumons. Aussitôt Brébeuf, alors à Saint-Louis avec le P. Gabriel Lalemant, organise la résistance de son mieux. Mais, pasteur au cœur aussi tendre que vaillant, il se préoccupe avant tout des faibles et des petits, et il fait conduire à la résidence Sainte-Marie, où se trouvent quarante soldats français, tous ceux qui ne peuvent pas se défendre : cinq cents femmes ou enfants lui devront ainsi la vie. Il ne reste à Saint-Louis que les malades, les vieillards et une centaine de guerriers pour les défendre : l'intrépide héros y demeure avec eux. En vain le conjure-t-on de partir pour Sainte-Marie, qui n'est qu'à une lieue de distance et où il lui serait si facile de se réfugier, lui aussi. Rejeton d'une vieille race de braves, il s'y refuse. On insiste, mais en vain. Pourquoi tant le presser du reste? C'est le martyre qui vient à lui peut-être... Or, n'a-t-il point promis par vœu à Jésus-Christ son sang jusqu'à la dernière goutte? « Non, non, je ne partirai point, ma place est au milieu de vous. Je ne combattrai pas, mais je soutiendrai votre courage et, si vous mourez, je vous aiderai à passer en paradis. »

Et, avec l'aide du P. Lalemant, il baptise ceux qui ne sont encore que catéchumènes, il absout ceux qui sont chrétiens...

Légion de démons en fureur, les Iroquois parurent, au moment où le soleil émergeait à l'horizon. Ils comptaient emporter le village par surprise, comme la veille ils avaient emporté Saint-Ignace. Mais, derrière la palissade, ils virent cette poignée de chrétiens, l'âme tranquille, prêts à combattre et à mourir. Les Hurons ne supposaient pas leurs

ennemis aussi nombreux. Quand ils aperçurent ces douze cents combattants se ruer sur eux, ils eurent un moment de surprise, mais ils ne faiblirent pas néanmoins. Les hurlements faisaient écho aux hurlements, et les coups d'arquebuse se succédaient, répercutés au loin dans la forêt. Un premier assaut est vaillamment repoussé; un second est soutenu victorieusement encore, et cette fois, bien des cadavres iroquois jonchent le terrain. Mais les assaillants n'en deviennent que plus furieux. La hache en main, ils attaquent les pieux de l'enceinte, et bientôt ils ouvrent dans la palissade une large trouée. C'est à cette brèche que se concentre alors toute la fureur du combat : l'un des missionnaires s'y trouve, l'autre est dans l'intérieur du village, tous les deux soutenant les courages et ranimant l'espoir dans les cœurs. Mais que pouvait une centaine de braves contre un millier d'ennemis? Vers neuf heures du matin, les Pères, qui étaient à Sainte-Marie, aperçurent une gerbe de flammes qui s'élevait au-dessus de Saint-Louis. Les Iroquois célébraient leur victoire, et dans les cabanes en feu ils jetaient avec une barbarie impitoyable les vieillards, les impotents et les blessés.

Lance en silex des Hurons.

Pour les deux missionnaires, faits prisonniers avec les survivants de cette lutte magnifique, c'était la Passion qui s'ouvrait. Par une délicatesse toute divine, cette Passion, dont les détails font frémir, commença pour les victimes au lieu même où leur héroïque charité les avait volon-

tairement retenus, parmi les décombres fumants de Saint-Louis. Avant de retourner à Saint-Ignace, où ils s'étaient retranchés, les Iroquois dépouillèrent les deux prêtres de leurs vêtements : puis, comme s'ils eussent été impatients de commencer les tourments, ils leur arrachèrent les ongles des mains et des pieds. C'est dans cet état douloureux qu'ils leur firent faire, en tête des autres prisonniers, les quatre kilomètres qui les séparaient de Saint-Ignace.

Quand Brébeuf et Lalemant arrivèrent dans ce village, ils y furent accueillis par une grêle de pierres et par une volée de coups de bâton. Mais, pour le moment, leurs bourreaux ne leur infligèrent pas d'autres tortures. Les Iroquois avaient hâte de courir encore au pillage. Ils se fractionnèrent donc en plusieurs bandes qui brûlèrent quelques bourgades environnantes et donnèrent la chasse à ceux que la terreur en repoussait. Ils pensèrent même à attaquer Sainte-Marie, et ils l'envoyèrent reconnaître par quelques-uns de leurs guerriers. C'est vraisemblablement pendant ce temps que nos deux héros furent torturés.

Depuis le matin, tout était prêt pour le supplice. Les poteaux étaient dressés. On y pousse les victimes en les accablant de coups. A la vue du pieu près duquel il va être immolé, le P. de Brébeuf est saisi d'un indicible transport; comme saint André à la vue de sa croix, il s'agenouille et baise l'instrument de son supplice. Mais, dans son allégresse, il n'oublie pas ses enfants, les prisonniers qui vont souffrir avec lui. A l'exemple de la mère des Machabées, il les encourage à mourir. Alors, pendant que les feux s'allument, entre ce prêtre et ces sauvages baptisés d'hier, s'échange un dialogue, sublime dans sa simplicité.

« Dans nos souffrances, dit le P. de Brébeuf, levons les yeux en haut!

— Échon, répondent les Hurons, ne crains rien : nos âmes seront au ciel, pendant que nos corps souffriront ici-bas...

— Dieu verra nos douleurs : lui-même sera notre récompense.

— Prie le Maître de la vie : qu'il ait pitié de nous!

— Courage : les tourments sont courts, la gloire est éternelle.

— Ah! nous ne cesserons de prier qu'en expirant! »

Déjà le supplice avait commencé. On enfonçait des alènes rougies au feu dans les chairs du patient, on promenait sur ses membres des charbons embrasés. Et, toujours impassible en apparence, dominant de son athlétique stature ceux qui l'entouraient, « Jean de Brébeuf souffrait comme un rocher, insensible au feu et aux flammes et ne poussant pas un seul cri. Il demeurait dans un si profond silence que ses bourreaux eux-mêmes en étaient tout étonnés [1]. » Oublieux de ses souffrances et ne pensant qu'à ceux qui, près de lui, attendaient la mort, il n'en sortait que pour les exhorter au courage, pour leur parler du ciel et pour menacer de la vengeance divine les tigres à face humaine qui les torturaient.

Exaspérés d'une telle force d'âme, quelques Hurons apostats, mêlés aux Iroquois, veulent réduire le martyr [2] au

1. *Relation* de 1649, p. 14.

2. Voir le *Postulatum* par lequel le troisième concile provincial de Québec a demandé au Saint-Siège l'introduction de la cause de béatification du P. de Brébeuf.

silence, et ils lui fendent la bouche jusqu'aux oreilles; puis ils lui coupent les lèvres et le nez. D'autres, lui arrachant des lambeaux de chair, les dévorent sous ses yeux.

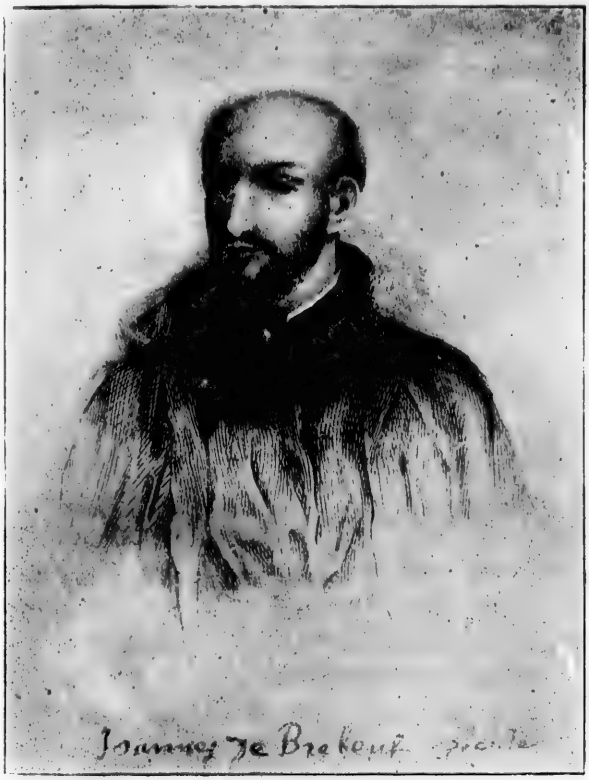

Le Père de Brébeuf.

J'imagine que, pour le fortifier au milieu de ces douloureuses horreurs, son ange dut alors murmurer à l'oreille du P. de Brébeuf quelque chose de la magnanime promesse de 1639 : « ... Je fais vœu de ne jamais manquer

à la grâce du martyre, si dans votre miséricorde, vous l'offrez à votre indigne serviteur... »

Cependant l'acharnement des sauvages ne se fatiguait pas. A la cruauté, ils entremêlaient l'ironie : « Plus on souffre, as-tu dit, plus on est récompensé là-haut. Quelle reconnaissance ne nous devras-tu pas, Échon! » Et, sur sa poitrine, sur son dos, sur ses reins, ils posaient à plat des haches rougies au feu, qui pénétraient dans les chairs au milieu d'un nuage d'âcre fumée.

La trahison ne pouvait pas plus manquer à cette Passion qu'elle n'avait manqué à la Passion du Sauveur. « Sans baptême, pas de salut, » criaient les apostats, et en ricanant ils versaient de l'eau bouillante sur les plaies vives du martyr.

Le supplice durait depuis deux grandes heures sans que la constance de l'apôtre se démentît. Les yeux au ciel, le P. de Brébeuf priait. Dieu le soutenait à proportion des tortures qu'on lui infligeait. Dans leur rage, les bourreaux inventent alors de nouvelles cruautés. Avec six haches chauffées à blanc, ils font une sorte de collier de feu : ils le passent au cou de l'invincible athlète, auquel ils arrachent en même temps la peau de la tête, en forme de couronne, pour semer ensuite sur cette plaie sanglante des tisons enflammés.

Ils entourent les reins de Brébeuf d'une ceinture résineuse, puis ils y mettent le feu. Une heure se passe encore dans ces tourments, et, chose incroyable, la patiente victime est toujours debout. Alors la lassitude et le dépit des bourreaux précipitent le dénouement. Vers quatre heures de l'après-midi, un large coup de couteau fend la poitrine du martyr, on lui arrache le cœur et, parée de ses souf-

frances, son âme indomptable s'élance enfin glorieuse vers le ciel (16 mars 1649)[1].

« Ainsi mourut Jean de Brébeuf, écrit Parkman; Jean de Brébeuf, le fondateur de la mission huronne, son héros le plus admirable et le plus grand de ses martyrs. Il était de noble sang, le même, dit-on, qui donna les comtes d'Arundel à l'Angleterre. Mais, de tous ses aïeux encuirassés, aucun ne regarda en face destin aussi épouvantable avec une fermeté d'âme aussi prodigieuse. Jusqu'à son dernier souffle, il resta indomptablement debout, et sa mort fit la stupeur de ses bourreaux[2]. »

1. Suivant une lettre de la Vén. Marie de l'Incarnation à son fils (octobre 1649), Brébeuf aurait été averti par révélation de son martyre, trois jours avant les événements que nous venons de raconter.

Le F. Christophe Regnaut, coadjuteur, qui recueillit les reliques des martyrs, nous a laissé une narration intéressante de leur passion. Elle se termine ainsi :

« Nous les trouvâmes tous deux, mais un peu écartés l'un de l'autre; on les rapporta à notre cabane et on les exposa sur des écorces de bois où je les considérai à loisir pendant plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauvages nous avaient dit de leur martyre et de leur mort était vrai. Je considérai premièrement le corps du P. de Brébeuf, qui faisait pitié à voir, aussi bien que celui du P. Lalemant. Le P. de Brébeuf avait les jambes, les cuisses, les bras, tout décharnés jusqu'aux os. J'ai vu et touché quantité de grosses ampoules qu'il avait en plusieurs endroits de son corps, de l'eau bouillante que ces barbares lui avaient versée en dérision du saint baptême. J'ai vu et touché la plaie d'une ceinture d'écorce toute pleine de poix et de résine qui grilla tout son corps. J'ai vu et touché les brûlures du collier de haches qu'on lui mit sur les épaules et sur l'estomac. J'ai vu et touché ses deux lèvres qu'on lui avait coupées à cause qu'il parlait toujours de Dieu, quand on le faisait souffrir. J'ai vu et touché tous les endroits de son corps, qui avait reçu plus de deux cents coups de bâton. J'ai vu et touché le dessus de sa tête écorché. J'ai vu et touché l'ouverture que ces barbares lui firent pour lui arracher le cœur. Enfin j'ai vu et touché toutes les plaies de son corps, comme les sauvages nous l'avaient dit et assuré. » *Lett. de Jers.*, 1885, p. 253.

2. Francis Parkman, *The Jesuits in North America*, p. 389, 390.

DEUXIÈME PARTIE

LE COMPAGNON DE MARTYRE

U
la
mis
mis
Sac
P. (

fam
de
tou
une
au
vers
entr
dev
adie
poin
Gra
fille
rang

1.
la m
p. 17

LE COMPAGNON DE MARTYRE

I

Une sainte famille. — Gabriel Lalemant au noviciat. — Les *Relations* de la Nouvelle-France. — Mœurs et coutumes des sauvages. — Espérances des missionnaires. — Gabriel Lalemant s'engage par vœu à se consacrer aux missions. — Professorat. — Collège de Moulins. — Collège de Bourges. — Sacerdoce. — La jeune Église huronne. — Appel des missionnaires. — Le P. Gabriel Lalemant fait de nouvelles instances pour être envoyé au Canada.

UAND on l'attacha au fatal poteau, le P. Gabriel Lalemant était depuis six mois à peine dans le pays des Hurons. Il était né à Paris, le 10 octobre 1610[1], d'une ancienne famille de robe bien connue au Parlement. Dernier venu de six enfants, il eut le malheur de perdre son père étant tout jeune encore. Mais auprès de son berceau veillait une vraie chrétienne. De la race des Monique, cette mère au cœur vaillant et doux tenait l'âme de ses enfants tournée vers le ciel : c'est de l'éternité qu'elle se plaisait à les entretenir. Ils la comprirent. A l'exception d'un seul qui devint maître des requêtes, tous dirent successivement adieu à un monde pour lequel leur mère ne professait point d'estime. L'aîné se retira dans les solitudes de la Grande Chartreuse et mourut fils de saint Bruno; les filles s'ensevelirent au Carmel; Gabriel s'enrôla dans les rangs de la Compagnie de Jésus. Sa tâche terminée, la

1. Le 31 octobre, s'il faut en croire le P. Paul Ragueneau, supérieur de la mission des Hurons en 1649. — *Relations*, années 1648 et 1649, ch. IV, p. 17.

pieuse veuve se cachera elle aussi sous le voile, et elle rendra le dernier soupir revêtue du pauvre habit de la récollette, entièrement consacrée à Jésus-Christ.

Nous sommes mal renseignés sur les premières années de Gabriel. Les commencements de sa vie religieuse elle-même nous échappent. Nous savons seulement qu'il avait vingt ans quand il fut admis au noviciat (24 mars 1630) et qu'il était d'une constitution fort délicate. Mais, sous ces frêles dehors, se cachait une âme ardente, généreuse, dans laquelle fermentait un insatiable désir de se sacrifier.

Les missions de la Nouvelle-France venaient d'être fondées. On ne s'entretenait que des souffrances qu'on y endurait, des périls continuels qu'on y courait. Les *Relations* des premiers missionnaires commençaient à arriver en Europe. Elles parlaient des peuplades étranges que les Pères avaient rencontrées sur les rives grandioses du Saint-Laurent. Elles les dépeignaient « allant toujours nu-tête, leurs corps seulement couverts d'une peau d'orignac ou d'une robe de castor cousues ensemble et portées sans comparaison comme les ecclésiastiques portent les chappes[1] ». Elles les montraient le visage tatoué et ressemblant, écrivait le P. Le Jeune, « à ces fous qui courent en France, à carême prenant. Il y en a, ajoutait-il, qui ont le nez peint en bleu, les yeux, les sourcils, les joues en noir et le reste du visage en rouge; et ces couleurs sont vives et luisantes comme celles de nos masques; d'autres ont des raies noires, rouges et bleues, tirées des oreilles à la bouche; d'autres sont tout noirs,

1. *Relation* de 1626, p. 4.

hormis le haut du front, les parties voisines des oreilles et le bout du menton. Il en est qui n'ont qu'une raie noire, large d'un ruban, tirée d'une oreille à l'autre au travers des yeux, et de très petites raies sur les joues. Leur couleur naturelle est comme celle des gueux de France qui sont demi rôtis au soleil[1]. »

Les *Relations* disaient aussi les mœurs vagabondes de ces sauvages, passant « six mois de l'année, qui sont les six mois de l'hiver, à errer çà et là selon la chasse qu'ils trouvent et ne se cabanant que deux ou trois familles ensemble en un endroit, deux ou trois dans l'autre, et les autres de même[2]. » Elles racontaient comment il fallait alors les suivre à travers la neige, sur les grands lacs glacés, au milieu des épaisses forêts où ils poursuivaient les élans, les orignacs et les ours, et comment on y campait misérablement sous des huttes d'écorce, à l'abri desquelles on se trouvait souvent en compagnie de la faim. Elles ne taisaient pas non plus les mœurs barbares de ces malheureux qui tuaient leurs père et mère dans la vieillesse, « pensant en cela leur rendre de bons services, car autrement, disent-ils, ils seraient contraints de mourir de faim[3] ». Quant à leur façon de faire la guerre avec leurs ennemis, rapportaient-elles, c'est pour l'ordi-

1. *Relation* de 1632, p. 4.
2. *Relation* de 1626, p. 4.
3. *Relation* de 1626, p. 3. — A ce trait de mœurs ajoutons-en un autre : « Sitôt qu'un mari est en état de ne plus recouvrer sa santé, sa femme le quitte et l'abandonne, le laissant entre les mains de ses parents, s'il en a. S'il n'en a point, elle lui avance ses jours pour le délivrer, et elle aussi, de la peine que cause une grande maladie. Le mari en fait autant à sa femme en pareil cas. » *Relation* de 1646, p. 22. Ce triste échange de *bons procédés* ne dit-il pas la dégradation morale au sein de laquelle vivaient ces tribus?

naire par trahison, les allant épier lorsqu'ils sont à l'écart. S'ils ne sont pas assez forts pour emmener prisonniers celui ou ceux qu'ils rencontrent, ils tirent des flèches dessus, puis leur coupent la tête qu'ils emportent pour la montrer à leurs gens. Que s'ils le peuvent, ils les traînent jusque dans leurs cabanes, ils leur font endurer des cruautés non pareilles, les faisant mourir à petit feu; et, chose étrange, pendant ces tourments, le patient chante toujours, réputant à déshonneur s'ils crient et s'ils se plaignent. Après que le patient est mort, ils le mangent, et il n'y a si petit qui n'ait sa part[1]. »

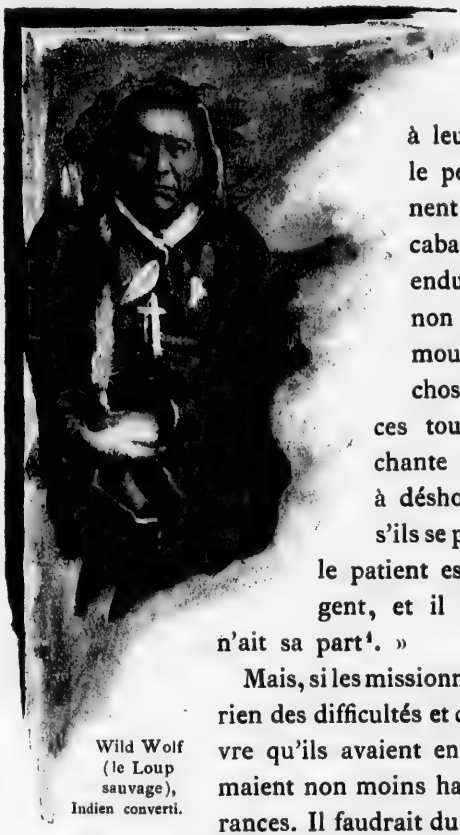

Wild Wolf (le Loup sauvage), Indien converti.

Mais, si les missionnaires ne déguisaient rien des difficultés et des dangers de l'œuvre qu'ils avaient entreprise, ils exprimaient non moins hautement leurs espérances. Il faudrait du temps, affirmaient-ils, six, sept ans, — peut-être même de dix à douze[2], — mais on arriverait avec l'aide de Dieu et on planterait la

1. *Relation* de 1626, p. 3.
2. *Relation* de 1626, p. 8.

croix au milieu des villages de ces cannibales; on les formerait à chanter dans leurs forêts sans limites la gloire du Créateur du monde et les louanges de son Fils unique, Jésus-Christ !

C'en était assez pour enflammer un cœur aussi généreusement ardent que celui du P. Gabriel. Le jeune religieux sollicita donc la faveur d'être envoyé dans les missions de la Nouvelle-France. — Il fit plus : après avoir prié, avec l'approbation de ses supérieurs, il s'engagea par vœu à dévouer ses forces et sa vie au service de ces pauvres sauvages. Dieu se souviendra de cet engagement magnanime et il le récompensera un jour, d'une façon royale, en couronnant de l'auréole sanglante du martyre le front de son fidèle serviteur !

En attendant cet heureux jour, une tâche plus humble allait s'imposer au fervent novice. Le temps de probation accompli, le P. Lalemant venait de prononcer les premiers vœux de religion. Comme il avait une mémoire des plus heureuses et une grande facilité pour les langues, on le remit à l'étude des belles-lettres pendant quelques mois ; puis les Supérieurs le consacrèrent à l'enseignement de la grammaire.

Le collège de Moulins fut le premier champ où le nouveau régent put exercer son zèle. Il y professa la quatrième, en 1633, et la troisième l'année suivante. Envoyé au collège de Bourges après ce séjour en Bourbonnais, il y étudia pendant quatre ans la théologie : le futur martyr y remplissait en même temps la charge de surveillant auprès des élèves de l'internat. Le Père Provincial lui confia

ensuite les fonctions délicates de préfet des études et de ministre des pensionnaires dans le beau collège de la Flèche; Gabriel les conserva jusqu'au moment où il fut rappelé à Moulins, afin d'y enseigner la philosophie, sous le rectorat du célèbre P. Claude de Lingendes[1].

Le P. Lalemant était prêtre depuis deux ou trois ans. En s'abreuvant tous les matins d'un sang divin, son âme avait senti croître en elle sa soif d'immolation. A ce contact journalier avec la douce Victime du Calvaire, elle avait grandi dans l'amour de la croix. Cet amour allait

Ancien collège des Jésuites à Moulins (aujourd'hui le Palais de justice).

jusqu'au sacrifice de la vie elle-même. Le jeune prêtre l'avait bien prouvé, au moment d'une grande peste, en s'offrant, comme saint Jean-François Régis et presque à la même époque que lui, pour soigner les pestiférés. « Je m'estimerais heureux de mourir à la fleur de l'âge, » avait-il écrit au P. Jacques Dinet, Provincial; mais on ne crut pas, dans cette circonstance, devoir faire appel à son dévouement.

Le P. Gabriel se reprit alors plus que jamais à prêter

1. Le P. Cl. de Lingendes, né à Moulins, le 2 septembre 1591, mourut à Paris, le 12 avril 1660. Il fut recteur des collèges de Tours et de Paris, onze ans Provincial de la province de France et Supérieur de la maison professe de Paris. Il jouit en son temps d'une grande réputation d'orateur.

l'oreille aux récits apostoliques qui, à travers l'Océan, lui arrivaient de la Nouvelle-France comme de pressantes invitations de la part de l'Esprit-Saint. Ils étaient bien faits du reste pour soulever le zèle et pour attirer la charité. Après une période d'épuisants travaux et de persécutions de tout genre, les missionnaires avaient la consolation de voir lever la semence dans le champ qui leur avait été confié. Leur inaltérable patience, leur dévouement infatigable et sans borne, leur tranquille courage avaient fini par triompher de l'hostilité soupçonneuse des sauvages qu'ils évangélisaient.

Conquis les premiers, les Hurons donnèrent à leur Église naissante des néophytes qui, dès cet instant, firent preuve d'une extraordinaire fidélité à Dieu.

On en citait des traits à peine croyables de la part de natures aussi incultes que celles-là. Aussi le Supérieur de cette mission écrivait-il : « Je puis dire avec vérité que l'Église se fortifie ici en nombre et plus encore en sainteté ; que le Saint-Esprit y travaille visiblement, autant peut-être qu'en aucun lieu de ce nouveau monde, et qu'en des personnes nourries dès le berceau parmi les exemples de vertu et de religion, on admirerait la foi, la piété et le courage dont nous sommes témoins dans quelques-uns de nos barbares[1]. »

Quant aux païens, leurs préventions tombaient peu à peu. Ils se rapprochaient des missionnaires. Volontiers ils se recommandaient à leurs prières, quand ils allaient en chasse ou quand ils partaient pour quelqu'une de leurs expéditions toujours si pleines de hasards. En face de ces

1. *Relation* de 1642, p. 56.

avances, l'unique résidence fondée dans ces pays avait dû essaimer en plusieurs missions. Mais ces missions étaient elles-mêmes devenues insuffisantes. Car, suivant les exemples de leurs voisins, les Montagnez et les Algonquins réclamaient à leur tour des Robes-Noires. Les missionnaires redoublaient d'efforts, sans arriver à suffire à la tâche, et, des bords des grands lacs, ils jetaient à la vieille

Pouzeux, ancienne maison de campagne du collège de Moulins.

Europe le mot de l'Évangile : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* « La moisson est abondante, et les bras manquent pour la recueillir[1]. »

Ce frémissant appel ne pouvait pas laisser Gabriel Lalemant sans émotion. Comme s'il lui eût été adressé personnellement, et si, d'une rive de l'océan à l'autre, il lui eût été apporté sur l'aile des brises, il trouva dans son cœur un sonore et vivant écho. Le Serviteur de Dieu réitéra donc ses instances auprès des Supérieurs et il les supplia de l'envoyer à Québec[2].

1. *Relation* de 1634, p. 90.
2. Peu d'années auparavant, par une lettre datée du Puy, 15 décembre

Une note recueillie après sa mort parmi ses papiers, nous révèle les motifs qui le poussèrent à formuler cette demande.

C'est d'abord la reconnaissance, sentiment qu'on retrouve toujours si suave et si profond dans l'âme pure et délicate des vrais serviteurs de Jésus-Christ.

« Oui, mon Dieu, et mon Sauveur, c'est pour me revancher des obligations que je vous ai : car, si vous avez abandonné vos contentements, vos honneurs, votre santé, vos jours et votre vie pour me sauver, moi, misérable, n'est-il pas plus que raisonnable que j'abandonne à votre exemple toutes ces choses pour le salut des âmes que vous estimez vôtres, qui vous ont coûté votre sang, que vous avez aimées jusqu'à la mort et desquelles vous avez dit : *Quod uni ex minimis fecistis, mihi fecistis*[1]. »

C'est ensuite la conscience de la grandeur de Dieu contrastant avec la misère de l'homme :

« Quand bien même je ne serais point ému par un esprit de gratitude à vous faire ces holocaustes de moi-même, je les ferais de tout mon cœur, en considération des grandeurs de votre adorable majesté et de votre bonté infiniment infinie, qui mérite qu'un homme s'immole à votre service et qu'il se perde heureusement soi-même pour accomplir fidèlement ce qu'il juge être de votre volonté sur lui et des inspirations particulières qu'il vous plaît de lui donner, pour le bien de votre plus grande gloire.

1634, saint François Régis avait conjuré le T. R. Père Général de le faire passer dans les missions de la Nouvelle-France.

1. « Ce que vous faites au plus petit d'entre eux, c'est à moi-même que vous le faites. »

« Puisque j'ai été si misérable que de tant offenser votre majesté, ô mon Jésus, il est juste de vous satisfaire par des peines extraordinaires : et ainsi je dois marcher devant votre face le reste de ma vie, le cœur humilié et contrit, dans la souffrance des maux que vous avez, le premier, soufferts pour moi. »

C'est encore l'amour persistant des siens, — cet amour qui se flétrirait au cœur des religieux, s'il en faut croire le monde, et qui, devenu surnaturel, y demeure au contraire plus vivace et plus suave que jamais.

« Je suis redevable à mes parents, à ma mère, à mes frères, et je dois attirer sur eux les effets de votre miséricorde. Mon Dieu, ne permettez jamais qu'aucun de cette famille, pour laquelle vous avez eu tant d'amour, périsse en votre présence et qu'il soit du nombre de ceux qui doivent vous blasphémer éternellement; que je sois pour eux la victime : *Quoniam ego in flagella paratus sum : Hìc ure, hìc seca, ut in æternum parcas*[1]. »

C'est enfin le zèle des âmes dont, en véritable fils d'Ignace, son cœur est embrasé :

« Oui, mon Jésus et mon amour, il faut aussi que votre sang, versé pour les barbares aussi bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut, et c'est en quoi je veux coopérer à votre grâce et m'immoler pour eux...

« Il faut que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu par toutes les nations du monde et que je consomme ma vie pour retirer des mains de Satan, votre

1. « Puisque je suis prêt à être flagellé, brûlez, retranchez ici-bas, afin de pardonner durant l'éternité. »

ennemi, ces pauvres âmes qui vous ont coûté votre sang et votre vie...

« Enfin, s'il est raisonnable que quelqu'un se porte d'amour à donner ce contentement à Jésus-Christ, au péril de cent mille vies, s'il en avait autant, avec la perte de tout ce qui est de plus doux et agréable à la nature, tu ne trouveras jamais personne qui soit plus obligé à l'entreprendre que toi. »

Et le futur apôtre concluait par cette brûlante apostrophe :

« Sus donc, mon âme, perdons-nous saintement pour donner ce contentement au Cœur Sacré de Jésus-Christ[1] : il le mérite et tu ne peux t'en dispenser, si tu ne veux vivre et mourir ingrate à son amour. »

1. Expression à noter sous la plume d'un religieux qui écrit deux ou trois ans avant la naissance de la bienheureuse Marguerite-Marie, plus de trente ans avant les apparitions de Paray-le-Monial.

II

Premiers ouvriers tombés sur le sillon : les PP. Turgis, Raymbault, Dolbeau, Davost, Ennemond Massé. — Le P. Anne de Noüe. — Sa fin héroïque dans une tourmente de neige. — Nouveaux renforts. — Le P. Gabriel Lalemant, préfet des études au collège de Bourges, est désigné pour passer à la Nouvelle-France. — Ses adieux à sa famille. — Un présage. — Départ pour le Canada. — La guerre iroquoise. — Exploits sauvages. — Alarmes à Québec. — Les Iroquois redoublent d'audace. — Ils pillent le fort Richelieu. — Arrivée du P. Gabriel Lalemant à Québec. — Il y est retenu par le Supérieur de la mission. — Les chrétiens indigènes de Saint-Joseph de Sillery. — Blanche de Castille sur les bords du Saint-Laurent. — Trois-Rivières et Beauport. — Un prédicateur inattendu.

Si vives qu'elles fussent, les instances du P. Lalemant demeurèrent sans effet pendant quelque temps encore; mais elles n'allaient pas tarder à réussir. A travailler comme ils le faisaient, les missionnaires de la Nouvelle-France ne pouvaient que ruiner rapidement leurs forces, et ce n'était pas la poignée de blé d'Inde ou la tranche de viande boucanée dont ils vivaient, — en temps d'abondance, — qui devaient alors les ramener à la santé. Aussi la mort avait-elle frappé bien des ouvriers déjà sur le sillon.

Le P. Ch. Turgis était tombé, le 4 mai 1637, à l'île Miskou, emporté par une attaque de scorbut[1]. La phtisie

1. « Il a eu la consolation d'avoir assisté presque tous ceux qui moururent, se faisant porter au lit des malades selon le besoin qu'ils avaient de lui, et d'avoir disposé les autres, sains et malades, à souffrir patiemment tout ce que Dieu ordonnerait d'eux; il n'y en eut qu'un qui mourut après lui. Ce bon Père a eu aussi cette consolation de se voir au moins en mourant en quelque façon semblable au grand apôtre des Indes, saint François

avait ensuite terrassé le P. Ch. Raymbault à Québec (22 octobre 1642). L'année suivante, le P. Jean Dolbeau et le P. Ambroise Davost expiraient en mer, tandis qu'ils regagnaient la France. La mission avait, de plus, perdu en trois mois deux de ses plus vieux et de ses plus intrépides ouvriers.

Le P. Ennemond Massé s'était doucement éteint à l'âge de soixante-douze ans, à Saint-Joseph, au milieu de ses

Types indiens : une femme et deux jeunes guerriers (cheveux tressés).

frères qui priaient pour lui. Mais la fin du P. Anne de Noüe avait avait été moins consolée.

Ce religieux était parti, le 30 janvier 1646, de la résidence des Trois-Rivières, en compagnie de deux soldats et d'un Huron. Il allait au fort Richelieu, distant d'environ cinquante kilomètres, afin d'y célébrer la messe et d'y administrer les sacrements à la petite garnison. Venu au Canada vingt ans auparavant, à l'âge de quarante-trois ans, il n'avait pas pu plier sa mémoire rebelle aux difficultés

Xavier, ne pouvant en ce passage être secouru et assisté de personne pour le spirituel et fort peu pour le temporel. » *Relation* de 1637, p. 102.

des dialectes indiens. Aussi s'était-il consacré au soin des Français qui habitaient les Trois-Rivières et des quelques sauvages groupés autour de cet établissement naissant. Il s'occupait encore des malades, et volontiers, pour subvenir à leurs besoins, il allait pêcher dans le fleuve ou déterrer au loin quelques racines dans les bois. Car, bien qu'il appartînt à une des plus nobles familles de la Champagne, rien ne lui semblait trop humble quand il s'agissait de pratiquer l'obéissance ou la charité.

Le vieux missionnaire partit donc à la fin de janvier. La petite troupe avait les pieds armés de raquettes. Toutes les rivières et tous les lacs n'étaient qu'une glace, et la terre, couverte d'un épais linceul d'un blanc cru, étincelait au loin sous les rayons d'un clair soleil d'hiver. Quelques vagues accidents de terrain, repoussés en molles saillies ou affaissés en creux d'une pente douce, indiquaient les mamelons et les parties basses de cet horizon uniforme. Partout la solitude et l'immobilité du désert : seulement, au lieu de fouler le sable, c'était sur la neige qu'on glissait. La première journée, les voyageurs ne parcoururent que six lieues; encore fut-ce avec bien de la peine, car les soldats, nouveaux venus au Canada, n'étaient pas habitués aux raquettes. De plus, les bagages qu'ils tiraient sur de légers traîneaux d'écorce retardaient encore leur marche. On fit donc halte et on campa dans la forêt, près du lac Saint-Pierre. Un trou dans la neige, quelques branches jetées sur la terre glacée, et l'abri fut prêt. Vers deux heures du matin, le P. de Noüe se réveille; la lune brillait sur la nappe congelée du lac et éclairait tout le paysage. Alors, le bon missionnaire, ému au souvenir des fatigues endurées la veille par les soldats qui l'accompagnaient, prit la

résolution de les leur adoucir en allant chercher des secours au fort Richelieu. Cette charité devait lui coûter la vie.

L'apôtre dit son rosaire, puis, convaincu qu'il arriverait au fort avant la nuit, il partit, n'emportant ni couverture ni briquet, et ne prenant pour toutes provisions de bouche qu'un peu de pain et quelques pruneaux secs.

Malheureusement, à l'aube, le temps changea. De gros nuages, précurseurs d'un ouragan de neige, roulèrent dans le ciel. Bientôt, sur la vaste plaine blanche le vent se leva, faisant tournoyer le poudrin neigeux qui aveugle. Le charitable voyageur perdit la direction du nord, s'égara sur la nappe glacée et revint sur ses pas. Quand le jour pa-

Anne de Noüe

Fac-similé de la signature du P. de Noüe.

rut, on ne voyait ni les bords du lac ni les îles dont il est parsemé en quelques endroits : les myriades de flocons de neige qui tombaient formaient un rideau impénétrable à l'œil humain. Durant toute la journée, le P. de Noüe erra sans boussole au milieu de la tourmente; puis, la nuit venue, il creusa un trou sur les bords d'un îlot, et il s'y abrita sans couverture, sans aliments et sans feu.

Le lendemain, il se remit en marche. Mais la neige se reprit elle aussi à poudroyer, implacable et couvrant la terre de son morne linceul. Le voyageur égaré passa près du petit fort, à demi enseveli sous l'avalanche et derrière l'invisible palissade duquel une poignée d'hommes surveillaient cette plaine désolée. Il ne l'aperçut pas et poussa quatre lieues plus loin en amont. C'est là qu'on le trouva deux jours après (2 février 1646), raide et gelé sur la neige. Son

chapeau était à côté de lui. — Le saint religieux avait voulu mourir, au milieu de l'affreuse tourmente, la tête découverte et à genoux. Il tenait encore les bras croisés sur sa poitrine, et de ses grands yeux ouverts il regardait le ciel [1].

« Je sais bien, avait-il répondu à ceux qui lui proposaient un jour de rentrer en France pour y passer plus doucement sa vieillesse, je sais bien que la mission est chargée et que je tiens la place d'un bon ouvrier. Je suis donc prêt à la soulager et à obéir en tout. Cependant je serais bien aise de mourir sur le champ de bataille. »

Le vœu de l'intrépide soldat avait été exaucé. Mais sa mort suivait plusieurs autres morts, comme nous venons de le dire. En outre, un certain nombre de Pères, épuisés par leurs travaux et par les privations qu'ils avaient dû s'imposer dans les bois, étaient rentrés en Europe. Il en résultait des vides nombreux dans les rangs de la vaillante cohorte qui combattait au Canada, et il fallait bien prendre les mesures nécessaires pour les combler.

Les Supérieurs s'en préoccupèrent et ils préparèrent le départ d'un nouveau convoi de missionnaires. Cette fois, le P. G. Lalemant fut désigné. L'heureuse nouvelle lui parvint à Bourges, où il remplissait alors les fonctions de préfet du collège. Aussitôt, il partit pour Paris afin d'y faire ses adieux à sa famille; ils n'eurent rien que de viril. Du reste, parmi ses sœurs, il s'en trouvait une — prieure du Carmel en ce temps-là — à qui, selon l'expression du P. Lalemant, « la grâce plus que la nature l'avait uni »,

1. *Relation* de 1646, p. 9 et 10.

et qu'il affectionnait tendrement. Ainsi les âmes de Benoît et de Scholastique se confondaient dans un commun amour de leur Maître adoré. En ce cœur virginal du moins, le P. Gabriel pouvait en toute liberté épancher les saintes allégresses de son zèle apostolique, sûr de n'y rencontrer aucune des faiblesses inhérentes à la tendresse du sang. Dieu lui donna cette consolation, et « l'on eût cru, a dit un témoin de cet entretien, entendre deux séraphins se communiquer leurs transports ». Au moment du départ, la carmélite remit au missionnaire quelques reliques de martyrs. — Don fraternel et pieux dans lequel un avenir prochain allait permettre de voir une sorte de présage et comme une providentielle annonce du genre de gloire qui attendait le jésuite de l'autre côté de l'Océan.

Le P.G. Lalemant s'embarqua à la Rochelle, le 15 juin 1646. Avec lui passait pour la troisième fois dans la Nouvelle-France un vétéran, le P. Claude Quentin, alors procureur de la mission. Il était accompagné en outre des PP. Adrien Daran et Amable de Prétal, et d'un coadjuteur, le F. Masson. Le convoi était nombreux, la traversée fut belle, et, au mois de septembre, on arriva sans encombre devant Québec.

Les nouveaux venus trouvèrent la colonie dans un trouble profond. Après avoir longtemps guerroyé contre les Français, les Iroquois, touchés de la clémence du gouverneur, M. de Montmagny, qui avait remis en liberté quelques-uns de leurs prisonniers, sans leur faire aucun mal, s'étaient enfin décidés à traiter de la paix avec lui[1]. Mais

1. Champlain étant mort à Québec, le 25 décembre 1635, le roi, sur la présentation de la Compagnie des Associés, avait nommé pour lui succéder

c'était une paix de sauvages, beaucoup plus nominale que réelle; car, sous prétexte de poursuivre la guerre contre les Algonquins et les Hurons, les bandes iroquoises continuaient sans scrupule leurs incursions dans le pays. Echelonnées le long du Saint-Laurent, elles y dressaient des embuscades si meurtrières, que la navigation n'y était possible qu'en courant les plus grands dangers. Les Hu-

Sur le Saint-Laurent.

rons n'osaient plus descendre le fleuve pour venir à Québec faire l'échange de leurs pelleteries. Avec une adresse féline, les Iroquois se glissaient partout sans être aperçus. Rien ne leur coûtait pour arriver à leur but. Ils se creusaient des tanières dans le sol, et ils y demeuraient tapis, sans manger ni boire, pendant un ou deux jours, s'il le fallait. « J'aimerais quasi autant être assiégé par des Lutins que par des Iroquois, écrivait le P. Vimond dans la

Charles Huault de Montmagny, chevalier de Malte. Le nouveau lieutenant-général était arrivé le 11 juin 1636 dans la Nouvelle-France. Il gouvernait la colonie depuis ce moment-là.

Relation de 1645 (p. 18); les uns ne sont guère plus visibles que les autres; quand ils sont éloignés, on les croit à nos portes, et lorsqu'ils se jettent sur leur proie, on s'imagine qu'ils sont encore en leur pays. » C'est à l'improviste que ces sauvages bondissaient sur leurs victimes. Les femmes huronnes allaient-elles à leur champ pour y cueillir la poignée de blé d'Inde, sobre ration du jour? elles étaient scalpées sur place et massacrées sans pitié. Les chasseurs essayaient-ils d'entrer dans la forêt? ils étaient entourés soudain, accablés sous le nombre et tués ou traînés en captivité. Les palissades derrière lesquelles se pelotonnaient les huttes ne mettaient pas toujours les habitants à

Fac-similé de la signature du P. G. Lalemant[1].

l'abri de la mort. « Tel Iroquois, écrivait le Supérieur de la mission huronne en 1642, aura le courage, étant tout nu et n'ayant qu'une hache à la main, d'entrer seul dans les cabanes d'un bourg, pendant la nuit; puis, y ayant fait quelques meurtres de ceux qu'il y trouve endormis, de prendre la fuite pour toute défense contre cent et deux cents personnes qui le poursuivront cependant un et deux jours entiers. »

« Une troupe d'Iroquois, raconte le P. de Charlevoix, s'était approchée d'un village huron, dans le dessein d'y faire des prisonniers; ils trouvèrent qu'on y était sur ses gardes; mais ils ne purent se résoudre à se retirer sans

1. Il est à remarquer que le P. Gabriel signe Lalement, tandis que son oncle le P. Charles signe Lalemant, avec un *a*.

avoir rien fait. Ils se cachèrent donc dans un bois et ils y passèrent la nuit, pendant laquelle un Huron, posté sur une manière de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormait pas. Vers le point du jour, il cessa de crier. Aussitôt deux Iroquois se détachent et, s'étant coulés jusqu'au pied de la palissade, ils y demeurent quelque temps pour voir s'ils n'entendraient plus rien. Personne ne soufflant, un des deux monte sur la redoute, y aperçoit deux hommes qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache sur la tête, lève à l'autre la chevelure, et s'enfuit. Le premier mourut sur-le-champ; au bruit que fit le second, tout le village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux hommes étendus, l'un sans vie et l'autre perdant tout son sang. La jeunesse fut à l'instant sur pied; elle suivit longtemps les traces de l'ennemi; mais il avait trop d'avance et elle ne put le rejoindre [1]. »

Surpris ainsi au point du jour ou dans la nuit, nombre de villages avaient été pillés. Aussi la crainte, qui tenait tout le monde en alarme à Québec, avait tellement saisi les sauvages alliés que ceux d'entre eux qui étaient allés visiter les premiers Villemarie, n'osèrent jamais s'engager

1. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France,* par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Paris, Rolin, 1744. T. Ier, p. 273, 274. — A certains jours, les Hurons ne le cédaient pas en folle témérité à leurs féroces ennemis. A la suite du fait que nous venons de rapporter, trois d'entre eux se mirent en campagne et s'avancèrent à vingt journées de marche sur le territoire iroquois. Ils arrivèrent alors près d'un village de Tsounouthouans. « Il était nuit. Toutes les cabanes étaient fermées et tout le monde dormait. Nos aventuriers s'avisèrent de percer une cabane par le côté; ils y entrèrent sans que personne s'éveillât, ils y allumèrent du feu, et, à la lueur de la flamme, chacun choisit son homme, le tua et lui enleva la chevelure. Ils mirent ensuite le feu à la cabane et gagnèrent au pied. Ils furent poursuivis, mais inutilement, et ils arrivèrent dans leur village avec les marques de leur victoire. » Charlevoix, *loc. cit.*

à venir s'y fixer pour y cultiver la terre, quoiqu'ils le désirassent tous. Ils auraient redouté, en s'éloignant de la colonie naissante pour la chasse et pour la pêche, de tomber dans quelqu'une des embuscades que leurs ennemis leur dressaient partout [1].

Les colons eux-mêmes vivaient dans la terreur. On n'était plus au temps où Champlain, à la tête de quelques Hurons, marchait à la rencontre des Iroquois, s'avançait de vingt pas en avant de sa petite troupe, « couchait en joue son arquebuse où il avait mis quatre balles, suivant son propre récit, visait droit à l'un des chefs ennemis, le transperçait, blessait le guerrier qui suivait ce chef », et du même coup mettait toute la bande en fuite. Les Iroquois prenaient maintenant l'initiative en fait d'attaque. Tantôt ils massacraient un soldat qui, à la portée d'un mousquet du fort, plantait paisiblement du blé d'Inde dans un jardinet. Tantôt ils scalpaient un jeune homme qui tirait quelques cailles à trois cents mètres des retranchements. Le 12 décembre 1644, « la terre étant couverte d'un pied de neige, comme on ne pensait quasi plus à ces chasseurs d'hommes et que le froid se faisait sentir, sept soldats sortirent du fort Richelieu pour aller quérir du bois de chauffage. Ayant chargé leur traîneau, ils le tiraient sur la neige, quand une bande se jeta sur eux à l'improviste. Les plus lestes et les moins embarrassées se défirent de la corde qu'ils avaient enlacée dans leur corps pour traîner leur charge, et se sauvèrent à la course, mais celui qui était le plus fortement lié au traîneau fut attrapé [2], » et scalpé sur le terrain. Depuis ce temps-là, les soldats avaient

1. *Histoire de la colonie française en Canada*, t. II, p. 1.
2. *Relation* de 1645, p. 18.

pour cloître une palissade de pieux d'une bien mince étendue; et comme « ces pauvres reclus n'avaient pas tous le don d'oraison, ils ne prenaient pas un plaisir bien vif en un si petit monastère, » raconte le P. Vimond [1].

Comme on le voit, les Iroquois ne tombaient plus la face contre terre au bruit d'une arquebusade. Ils y avaient fait leurs oreilles, depuis que les Hollandais protestants les fournissaient de vieilles armes de rebut. Ils s'étaient même tellement familiarisés avec la poudre qu'ils attaquaient nos petites garnisons jusque dans les retranchements, et qu'on en voyait alors lâcher leur coup de mousquet dans ces redoutes, par les meurtrières elles-mêmes. Aussi nos soldats louaient-ils la vaillance de ces adversaires, « ne pensant pas que des hommes qui portent le nom de sauvages eussent les armes si bien en la main [2] ». Conscients de l'estime qu'on faisait de leur témérité, les Iroquois redoublaient d'audace. Ils en vinrent jusqu'à piller le fort Richelieu [3], qui avait dû être abandonné par M. de Montmagny, et à le brûler ensuite pour effacer les traces de leur pillage. Ce dernier coup mit le comble à l'angoisse universelle, et la consternation prit de telles proportions que les chrétiens indigènes de Sillery ne se croyaient plus en sûreté aux portes de Québec et sous les canons mêmes de son fort.

Le P. Lalemant et ses compagnons de route purent

1. *Relation* de 1645, p. 19.
2. *Relation* de 1642, p. 51.
3. Il s'agit ici, non du fort construit par Champlain sur l'île de Sainte-Croix, à quinze lieues de Québec, mais de celui qui fut élevé par M. de Montmagny et rebâti plus tard par M. de Chambly, à l'embouchure de la rivière des Iroquois (aujourd'hui le *Sorel*).

donc juger par là au premier coup d'œil qu'une ample moisson de souffrances les attendait. Mais les mérites ne seraient-ils pas en proportion? Et l'amour compte-t-il avec le sacrifice, quand le sacrifice lui permet de s'affirmer? — Tout heureux de voir la croix si proche, le Père Gabriel s'y fût précipité sans retard, en volant vers le pays des Hurons, plus impitoyablement ravagé que les autres par les Iroquois, si on l'y avait autorisé.

Le P. Jérôme Lalemant, son oncle, s'y opposa. Après avoir dirigé pendant plusieurs années la mission huronne, ce religieux venait de succéder, à Québec, au P. Barth

Ruines du fort Richelieu, sur le *Sorel*.

Vimond, en qualité de Supérieur général de la Compagnie dans ce pays[1].

En refusant à son neveu la permission que celui-ci sollicitait, le vieil ouvrier ne cédait pas à la faiblesse. Il agissait avec prudence. Ne savait-il point par expérience

1. Il ne faut pas confondre le P. Jérôme Lalemant avec le P. Charles Lalemant, son frère. Ce dernier, né à Paris le 17 novembre 1587, entra au noviciat le 29 juillet 1607 et mourut à la maison professe de Paris le 18 novembre 1674. Professeur de grammaire, puis de physique, avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France, il fut supérieur de la mission pendant trois ans, fit trois fois le voyage du Canada et essuya deux naufrages au cours de ces traversées. Il gouverna en France les collèges de Rouen et de Paris. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres les *Entretiens sur la vie cachée de Jésus-Christ en l'Eucharistie*. — Plus jeune que lui, le P. Jérôme, né à Paris le 27 avril 1593, mourut à Québec le 26 janvier 1673. Il gouverna plusieurs fois la mission du Canada.

les rudes travaux de la vie apostolique au Canada ? les longues courses à travers la neige et sur les lacs glacés par un froid sous lequel « les arbres se fendaient jusqu'au cœur, en éclatant comme des mousquets[1] » ? les nuits le long des rives silencieuses du grand fleuve, sous la morsure des maringouins ? les interminables et dangereux trajets dans un canot étroit et mal équilibré ? les journées de chasse passées avec la faim pour compagne dans la forêt ? Il n'ignorait pas davantage, d'après les rapports qui lui arrivaient de la mission huronne, les incessantes émotions dont ces tristes jours étaient remplis à cause des Iroquois, la ruse de ces sauvages, leur impitoyable cruauté ; et avec une prudente charité il voulait acclimater le nouveau missionnaire, juger de ses forces et de son courage, lui faire faire en quelque sorte son noviciat d'apôtre, avant de l'exposer, témérairement peut-être, à ces fatigues et à ces périls.

Le sage Supérieur retint donc le P. Gabriel auprès de lui. Il l'employa d'abord aux fonctions du ministère à Québec. Il l'envoya ensuite à Saint-Joseph de Sillery. Les chrétiens qui habitaient cette résidence étaient d'une très grande ferveur. « Leur dévotion à la sainte messe est toute aimable et toute particulière, rapportait le Père Jérôme Lalemant au P. Ét. Charlet, provincial. Ils l'entendent tous les jours avec une grande modestie..... Ni les montagnes, ni les vallées, ni la longueur du chemin, ni les glaces, ni les neiges, ni le vent n'empêchent les hommes, les femmes et les enfants de venir tous les jours pour cela en notre chapelle. Les Pères

1. *Relation* de 1634.

nouvellement arrivés nous disent qu'on ne conçoit nullement en France ce qu'ils voient de leurs yeux. Ces bonnes gens viennent de fois à autre pendant le jour visiter le Saint Sacrement. Ils apportent leurs enfants, ils les présentent à Dieu avec des tendresses vraiment amoureuses. Voici la prière de quelques parents : « Toi qui as tout « fait, tu sais tout, tu vois bien loin tout ce qui arrivera. « Regarde mon enfant : si tu connais qu'il ne veuille pas « avoir d'esprit[1] quand il sera grand, s'il ne veut pas « croire en toi, prends-le avant qu'il t'offense : tu me « l'as prêté, je te le rends; mais, comme tu es tout-puissant, « si tu lui veux donner de l'esprit et me le conserver, tu « me feras plaisir[2]. »

C'était, sur les lèvres de ces pauvres mères sauvages, l'austère et sublime prière de Blanche de Castille, tempérée par un parfum de tendresse naïve qui émeut.

Après avoir pris contact avec les indigènes chrétiens de Sillery, le P. Gabriel remonta le fleuve jusqu'aux Trois-Rivières, où il séjourna quelque temps. Aucune station ne pouvait lui fournir des facilités plus grandes pour rencontrer « tous les peuples de ces contrées, bons ou mauvais; car on y voyait de temps en temps des sauvages de toutes les nations qui voguent sur le Saint-Laurent, depuis son embouchure jusqu'aux Hurons et au delà[3] ». Des Trois-Rivières, le missionnaire descendit à Beauport, sur

1. « Ne pas avoir d'esprit, » dans la langue de ces sauvages, — vraiment plus sages sur ce point que bien des gens civilisés, — c'était ne pas se bien conduire, ne pas agir suivant la raison.

2. *Relation* de 1646, p. 19, 20.

3. *Relation* de 1646, p. 24.

la rive gauche du grand fleuve, à peu près en face de l'île d'Orléans, et il y prêcha une mission pendant le carême de 1647. Puis il revint à Sillery, où il fut de nouveau l'heureux témoin des merveilles que la grâce opérait dans les âmes.

Un jour, il était allé visiter un malade fort pauvre. « Tu me fais grand plaisir, lui dit ce malheureux, viens me voir souvent encore durant ma maladie. — Oui, mais je n'ai pas de quoi te soulager, reprit le Père. — Je ne te de-

Arche centrale du pont Victoria à Québec, pendant l'hiver.

mande rien, sinon que tu m'instruises, ainsi que ma femme et mes enfants : je ne pense plus à la terre, mon cœur est au ciel. » — Puis il ajouta : « Laissons là le corps et pensons à l'âme. Je souffre volontiers pour mes offenses, et j'espère que Dieu me fera miséricorde. »

Une autre fois, dans la chapelle de Saint-Michel, qu'on venait de bâtir, un missionnaire parlait à son auditoire du courage et de la constance de sainte Catherine, dont on célébrait la fête ce jour-là. Tout d'un coup, un capitaine se lève, et brandissant son tomahawk, comme Clovis sa framée au récit de la Passion divine : « Voilà, s'écrie-

t-il à haute voix, voilà ce que c'est d'être chrétien : c'est faire état de la foi et non pas de sa vie. Faut-il qu'une fille nous fasse rougir de confusion ? On n'en voit que trop parmi nous qui deviennent sourds et aveugles : ils ferment l'oreille aux instructions qu'on leur donne ; ils mettent un voile devant leurs yeux, de peur de voir ce que la prière et la foi leur commandent. Prenons courage, demeurons fermes et constants. Que la faim, que la soif, que la maladie, que la mort même n'ébranlent pas la résolution que nous avons prise de croire en Dieu et de lui obéir jusqu'à notre dernier soupir... » « Ces petites harangues inopinées dedans l'église même, ajoute finement le narrateur, ont souvent de plus grands effets que les plus longs discours. Et le prédicateur se tient très honoré en ces rencontres de devenir l'auditeur d'un sauvage,... car on ne veut point leur ôter cette liberté, parce qu'elle est grandement profitable, et tant s'en faut qu'ils en abusent, qu'ils ne deviennent tous les jours que trop retenus au contraire en ces assemblées[1]. »

1. *Relation* de 1647, p. 43. Voici un autre exemple du même genre : « Le jour de la Purification de la sainte Vierge, le Père ayant distribué des flambeaux aux sauvages et donné l'explication de cette sainte cérémonie, le même capitaine ne peut s'empêcher de faire sa petite prédication. « ... Ah! « mes frères, disait-il, que nous avons d'obligation à notre Père de nous « enseigner de si belles vérités! Concevez-vous bien ce que veut dire ce « feu que vous portez entre vos mains? Il nous apprend que Jésus est notre « jour et notre lumière; que c'est lui qui nous a donné la foi et la connais- « sance; que c'est lui qui nous découvre le chemin des cieux. Ces flam- « beaux nous enseignent que tout ainsi que Jésus s'est consumé là-bas « pour notre salut, employant toute sa vie pour nous sauver, nous lui « devons rendre la réciproque, brûlant tous les jours de son feu et de son « amour, nous consumant comme ces cierges pour son service et pour sa « gloire. Il y a parmi nous des jeunes gens et des vieux, mais tous tendent « à la mort en vivant, car tout se consume. Oh! que nous serions heu-

« reux, si après nous être tous consumés pour Jésus, nous nous voyions « avec lui dedans sa gloire! » *Eod. loc.*

Si le discours nous a été exactement rapporté, on constatera que rien ne manquait à ces petites improvisations, pas même la péroraison qui conduit classiquement tous les auditoires à la vie éternelle, et on sera tenté de dire avec un des missionnaires de Sillery : « Il faudrait venir du bout du monde pour voir des sauvages peints de tant de couleurs parler de Dieu si ardemment et penser si soigneusement à leur salut. » *Eod. loc.*, p. 50.

III

État précaire de la mission huronne en 1648. — Le convoi du P. Bressani. — Surpris pendant la toilette. — Heureuse arrivée à Québec. — La flottille remonte le fleuve. — Le P. Lalemant est à son bord. — Le P. Bressani et ses tortures chez les Iroquois. — Joie des nouveaux missionnaires. — On aborde à Sainte-Marie des Hurons. — Le pays ouvert aux plus redoutables incursions. — Ravage du bourg de Saint-Michel. — Saint-Joseph est saccagé à son tour. — Calme avant-coureur d'un orage. — Répartition des missionnaires nouveaux venus dans la mission. — Le P. Gabriel Lalemant est adjoint au P. de Brébeuf. — Touchante piété dont il est témoin. — Foi des sauvages dans l'épreuve. — L'orage éclate à l'improviste. — Surprise de Saint-Ignace. — Évacuation sur Sainte-Marie. — Défense et prise de Saint-Louis.

Cependant les nouvelles qui arrivaient de l'ouest étaient de jour en jour plus mauvaises. Hurons et mission se trouvaient dans une situation absolument précaire. En face de cette détresse, le P. Ragueneau, supérieur, organisa un convoi de descente vers Québec. Il choisit deux cent cinquante braves, qui prirent la résolution de mourir ou d'arriver jusqu'aux Français, malgré toutes les résistances de l'ennemi. La moitié environ de cette troupe était chrétienne. Le P. Ragueneau lui adjoignit un de ses religieux, le P. François Bressani. C'était un missionnaire particulièrement vaillant. Pris quatre ans auparavant par les Iroquois, il avait été barbarement torturé par eux. Mais la crainte de retomber entre leurs mains et d'avoir à subir les mêmes supplices ne le fit pas reculer. L'intrépide confesseur de la foi faillit redevenir la proie de ses anciens bourreaux. Après avoir fait plus de deux cents lieues de chemin sans rencontrer personne, le convoi approchait des Trois-Rivières. Trop confiants, comme toujours, les Hurons alignèrent leurs canots dans les joncs de la rive,

pour faire quelque toilette, afin de paraître dignement devant leurs alliés, les Français. Pendant qu'ils se peignaient le visage de diverses couleurs et qu'ils oignaient leurs cheveux de graisse, suivant leur coutume, une bande d'Iroquois fondit sur les premières barques. Heureusement, l'alarme fut donnée à temps cette fois-là, et les méticuleux guerriers purent quitter assez tôt leurs huiles et leurs peintures pour repousser les ennemis. Comme on était en vue des Trois-Rivières, le reste du voyage se fit sans encombre, et, le soir même, les missionnaires de cette résidence chantaient un *Te Deum* d'actions de grâces avec les chrétiens du P. Bressani.

Lorsque, trois semaines après (6 août 1648), la flottille huronne, forte de soixante canots, s'apprêta à remonter le fleuve, elle était abondamment fournie de provisions de toutes sortes. Elle avait à bord une trentaine de Français pour la défendre, et elle amenait cinq jésuites : parmi eux se trouvait le P. Lalemant[1].

Ces nouveaux soldats de la croix savaient bien le péril qu'ils affrontaient. L'eussent-ils ignoré, un regard sur le P. Bressani le leur aurait appris : ses doigts coupés, ses mains tailladées portaient l'ineffaçable marque de la cruauté iroquoise. Mais ces membres mutilés témoignaient aussi en faveur de Jésus-Christ : « Montre-nous tes plaies, disait un Huron au confesseur de la foi revenu parmi eux : elles nous disent mieux que tu ne pourras le faire toi-même, quand tu parleras notre langue, que nous devons obéir à ton Dieu. » — « Ces doigts écrasés, disait un autre, me convertissent. Il faut que la Robe-Noire croie

1. Les compagnons du P. Lalemant étaient, outre le P. Bressani, les PP. Jacques Bonin, Adrien Greslon, Adrien Daran et le F. Noirclair.

bien fermement ce qu'elle nous enseigne, puisque après avoir tant souffert à cause de nous elle revient encore joyeusement pour nous instruire et pour nous baptiser ! »

C'était bien en effet sur les pas de la foi et de la charité que les nouveaux apôtres se disposaient à entrer dans le pays des Hurons. « Leur joie paraissait si grande sur leurs visages, écrivait plus tard le P. Jérôme Lalemant, qu'on eût dit qu'ils s'en allaient tous prendre possession d'une couronne et d'un empire. » Empire souhaitable entre

Le long de l'Ottawa.

tous que Dieu leur proposait réellement, couronne que la Miséricorde infinie destinait au P. Lalemant, et qu'il devait recevoir dès les premiers jours dans l'arène où il allait s'engager !

La flottille arriva vers le commencement de septembre à Sainte-Marie des Hurons (1648); on l'y reçut avec de vrais transports. C'est que le pays avait bien souffert durant son absence. L'abandon des villages qui en formaient la barrière naturelle l'ouvrait sans défense à toutes les incursions. Les Iroquois en avaient profité; ils y multipliaient leurs soudaines et redoutables irruptions. Saint-

Michel avait été saccagé par eux : femmes, enfants, vieillards, ils y avaient tout massacré pêle-mêle, puis le feu avait fait son œuvre et réduit toutes les cabanes en un monceau de cendres et de débris.

Surpris pendant l'absence de ses principaux guerriers, Saint-Joseph venait de subir le même sort (4 juillet 1648). Là était tombé sous la hache un missionnaire, le P. Daniel. Son sang était encore chaud, pour ainsi dire, quand le P. Gabriel débarqua dans la presqu'île huronne. Mais, comme s'il eût désaltéré la rage iroquoise, un calme profond succéda tout à coup aux horreurs de la guerre, et la tranquillité régna partout.

On profita de ce répit pour pousser vigoureusement l'évangélisation de la contrée tout entière. En général habile, le P. Ragueneau attribua les quatre Pères nouveaux venus aux missions les plus laborieuses, afin qu'ils y servissent de seconds à ceux qui en étaient chargés. Ils devaient les aider dans les travaux ordinaires du ministère et apprendre en même temps la langue du pays. Quant aux quatre ouvriers rendus libres par cette mesure, le Père Supérieur les répartit pour y fonder de nouveaux postes dans un certain nombre d'autres bourgs.

Gabriel Lalemant fut désigné pour assister le P. de Brébeuf. Il se mit immédiatement à l'étude de la langue. Il y eut pour maître pendant trois semaines le P. Chaumonot. Ses progrès furent presque incroyables, nous rapporte celui-ci[1]. C'est qu'il ne reculait devant aucune peine pour s'approprier l'idiome qui devait lui permettre de prêcher à ces sauvages le Sauveur crucifié. Cette étude était fort ingrate, comme nous l'avons dit. Mais il y était

1. Lettre du P. Chaumonot au P. Jér. Lalemant, 1er juin 1649.

excité par le spectacle quotidien de la ferveur qui régnait dans son futur troupeau.

Partout la foi s'était augmentée au delà de toute espérance. A Saint-Ignace, à la Conception, à Sainte-Marie, à Saint-Jean, les chapelles se trouvaient trop petites pour le nombre des chrétiens. En quelques endroits, le missionnaire était obligé de célébrer deux fois la messe pour que tout le monde pût y assister. Encore beaucoup de fidèles ne parvenaient-ils point à pénétrer dans l'église. On les voyait alors, massés devant la porte, assister au saint sacrifice, les pieds dans la neige et immobiles sous le vent d'hiver. Soir et matin, la cloche donnait le signal de la prière commune : ces pauvres gens, si harassés qu'ils fussent du travail de la journée, accouraient en foule. Un groupe de chasseurs partait-il en expédition, ils venaient auparavant faire bénir leurs flèches et leurs arcs par le Père. S'ils se préparaient à la pêche, ils lui apportaient leurs lignes et leurs filets. Les enfants imitaient la piété de leurs parents. « Quand les petites fillettes allaient dans la forêt couper du bois de chauffage, elles n'avaient pas d'entretien plus aimable que de dire leur chapelet. » Aussi le P. Paul Ragueneau ajoutait-il : « Pour moi, je n'aurais jamais cru, même après cinquante ans de travail, pouvoir contempler la dixième partie de la piété, de la vertu, de la sainteté dont j'ai été partout le témoin dans les visites que j'ai faites de ces Églises;... et ce qui m'a le plus ravi, c'est de voir que ces sentiments de foi soient entrés si avant dans des cœurs autrefois si barbares[1]. »

Le contraste devait être bien saisissant en effet. Ces

1. *Relation* de 1649, p. 7, 8.

chrétiens exemplaires n'étaient-ils pas les mêmes sauvages qui, une dizaine d'années auparavant, venaient voir le missionnaire dans sa cabane, et, assis auprès du feu autour duquel ils fumaient leur calumet, discutaient de la saveur de l'Iroquois dévoré la veille, avec autant de placide indifférence qu'ils en auraient pu mettre à parler d'un quartier d'ours ou d'une hure de sanglier?

Jeune femme sauvage.

Qui donc avait opéré cette transformation? La grâce, sans doute. Mais sous quelle impulsion ces sauvages lui avaient-ils ouvert leur cœur? Sous celle de l'épreuve. Elle leur était venue sous la triple forme de la maladie, de la défaite et de la faim. Ce comble de misères aurait dû, semble-t-il, les fortifier dans leur croyance première que la prière qu'on leur apportait les ferait mourir, que les missionnaires étaient des sorciers dont les sortilèges menaçaient leur vie et qu'ils agissaient de connivence secrète avec l'ennemi. Ce fut le contraire qui arriva : la souffrance leur apporta la lumière, et elle dessilla leurs yeux.

Sans doute il se trouvait encore des âmes faibles pour rappeler aux Pères que partout où ils entraient, la mort entrait avec eux. « Vous nous dites, s'écriaient-ils, que Dieu est plein de bonté, et lorsque nous nous rendons à lui il nous massacre. Les Iroquois, nos ennemis mortels, ne croient point en Dieu, ils n'aiment point la prière, et

cependant ils nous tuent, ils nous brûlent, ils nous exterminent de fond en comble. Quel profit nous peut-il revenir d'écouter l'Évangile, puisque la mort et la foi marchent toujours de compagnie[1] ? »

Mais à cela d'autres répondaient vaillamment que, leur fît-elle perdre la terre, la foi leur demeurait précieuse, parce qu'elle leur assurait le ciel; que dès lors la souffrance leur était bonne et qu'ils la considéraient comme une bénédiction de Dieu.

Cette bénédiction allait de nouveau leur être donnée, et le P. Gabriel Lalemant devait en recueillir bientôt une des plus glorieuses parts.

Le calme qui régnait depuis six mois sur les rives du lac Huron n'était en effet qu'un calme trompeur. Il ressemblait à celui qui pèse sur la nature frissonnante au moment où l'orage va éclater. Les nuages s'amoncelaient à l'horizon, et, sans qu'on y prît garde, le ciel s'assombrissait de plus en plus. A l'insu de tous, un millier d'ennemis avaient hiverné autour du pays. Un matin, au milieu du mois de mars 1649, de grands cris, des hurlements furieux se font entendre dans le village de Saint-Ignace. Les Iroquois sont là. Comme un torrent dévastateur, ils se répandent partout. Éveillés en sursaut, les habitants peuvent à peine leur opposer un semblant de résistance, et en quelques instants toutes les demeures ne sont plus qu'un monceau de ruines, au-dessus desquelles tournoie lugubrement la colonne d'épaisse fumée qui va jeter la contrée entière dans l'effroi.

1. *Relation* de 1643, p. 73.

Trois malheureux avaient pu cependant échapper à la hache des envahisseurs. Ils coururent éperdus au village Saint-Louis, où se trouvaient le P. Gabriel Lalemant et le P. de Brébeuf. Ils annoncent qu'à la pointe du jour les Iroquois ont envahi Saint-Ignace par surprise, suivant leur coutume, et qu'ils l'ont mis à feu et à sang.

Aussitôt la défense s'organise. On évacue sur Sainte-Marie tout ce qui est trop faible pour y concourir. Puis le P. de Brébeuf baptise ou confesse la plupart de ceux qui restent, pendant que, peu au courant encore de la langue, le P. Lalemant donne le baptême à quelques autres parmi eux.

Surnaturellement fortifiés, prêts à paraître devant leur Juge, les défenseurs de Saint-Louis n'avaient rien à craindre de la mort. Aussi est-ce en lions qu'ils combattirent le lendemain, quand, au soleil levant, l'ennemi se présenta. Les deux premiers assauts furent victorieusement repoussés. Mais, dix fois plus nombreux que leurs adversaires, les assaillants devaient nécessairement les écraser; au troisième assaut, la victoire leur resta, et avec elle le P. de Brébeuf et le P. Lalemant, faits prisonniers, demeurèrent entre leurs mains.

IV

Le P. Gabriel Lalemant aux mains des Iroquois. — Une passion effrayante. — Ouvriers de la première heure et de la onzième. — Premiers tourments. — Les deux victimes en face l'une de l'autre. — Le P. Lalemant aux pieds du P. de Brébeuf. — Dix-sept heures de martyre. — Une nuit de terribles souffrances. — Dernières tortures. — Le triomphe pour l'éternité. — L'alarme est à Sainte-Marie. — Les Iroquois vont-ils venir? — Embuscade huronne. — Victoires et défaites successives. — Reprise de Saint-Louis par les Hurons. — Nouveau siège de la place. — Les Iroquois l'emportent de nouveau. — Épouvantable holocauste. — Panique inexpliquée des vainqueurs. — Leur fuite. — Saintes reliques.

Nous avons dit plus haut comment la Passion des deux missionnaires s'ouvrit sur le théâtre même de leur charité, et comment, dépouillés de leurs vêtements, les ongles des mains et des pieds arrachés, ils furent, en tête des autres prisonniers, poussés jusqu'à Saint-Ignace, où les vainqueurs s'étaient fortement retranchés.

Là, un commun holocauste allait réunir providentiellement l'ouvrier de la première heure et celui de la onzième seulement. Mais les deux supplices ne furent pas menés de front : dans leur raffinement de cruauté, les Iroquois voulaient donner à leur barbare plaisir toute la durée possible, et c'est sur le P. de Brébeuf que s'acharna d'abord cette horde de bourreaux, car il y avait autant de bourreaux que d'assistants. Trois heures durant, elle épuisa sa rage sur lui. Le P. Lalemant avait été pendant ce temps conduit à l'écart. Après l'y avoir quelque peu tourmenté, comme pour lui donner un avant-goût du martyre, on l'avait enveloppé des pieds à la tête dans des

morceaux d'écorces de sapin, et on s'apprêtait à y mettre le feu, quand une infernale pensée traversa l'esprit de ceux qui le torturaient. Pourquoi ne pas ramener brusquement ce prisonnier, au corps si délicat et si frêle[1], en face de la victime qu'on venait de faire passer par tant de tourments? Son courage ne se glacerait-il pas dans son cœur à la vue de ces membres déchiquetés, de ce crâne écorché et de ces chairs rôties, dont une tourbe de démons à face humaine arrachaient les lambeaux pour les dévorer?

On poussa donc le martyr[2] vers l'emplacement où Jean de Brébeuf agonisait.

Quand le P. Gabriel aperçut le vieil athlète couvert de ses horribles blessures, il se prit à frémir. C'était le premier mouvement de la nature. Mais la grâce était là qui reprit vite le dessus. « Mon Père, voilà que nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes[3]. » Brébeuf, qui ne pouvait plus parler, répondit par une douce inclination de tête, et le P. Lalemant, se trouvant un instant libre, se jeta aux pieds du héros, dont il baisa les plaies avec respect.

Mais on ne l'y laissa point. Quelques Iroquois l'entraînèrent et on mit le feu aux écorces dont il était couvert.

L'épaisse fumée qui se dégagea d'abord fut sur le point de l'asphyxier. Ses liens ayant été brûlés ensuite, on le vit lever les mains au ciel comme pour implorer

1. « C'était, dit la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on pût voir. »

2. Les Pères du troisième concile provincial de Québec ont demandé au Saint-Siège de se prononcer sur le martyre du P. Lalemant (6 juin 1886).

3. I Cor., IV, 9.

le secours divin. Puis, sa robe résineuse consumée, on le baptisa ironiquement d'eau bouillante, afin, lui disaient ses bourreaux, qu'il pût en toute sécurité arriver au ciel.

Cependant le P. de Brébeuf venait d'accomplir son sacrifice. On ramena alors le P. Lalemant dans la cabane où son martyre avait commencé. Sitôt qu'il y fut rentré, il reçut au-dessus de l'oreille gauche un coup de hache violent. On le piqua avec des alènes portées au rouge-blanc. Puis, armés de tisons brûlants, les Iroquois attaquèrent successivement tous ses membres. On lui fit ensuite sur toute la longueur latérale de la cuisse gauche une grande entaille jusqu'à la profondeur de l'os, et, dans cette blessure béante, on fit glisser lentement le tranchant d'une hache rougie au feu. Par une sacrilège ironie, deux autres incisions, non moins profondes, marquèrent l'autre cuisse d'une croix sanglante, pendant que des Hurons apostats continuaient à baptiser le courageux confesseur d'eau bouillante qu'ils versaient à grands flots sur lui. A certains moments, ces inexprimables tortures arrachaient quelques plaintes étouffées à la nature. Mais aussitôt on voyait le patient s'élever au-dessus de la douleur et offrir à Dieu ses souffrances. Les yeux au ciel, il semblait alors dans le ravissement. Comme ses poignets étaient attachés séparément et par des liens qui lui laissaient une certaine liberté de mouvement autour du poteau, tantôt il joignait les mains, tantôt, malgré ses horribles blessures, il se jetait à genoux et, le regard en haut, il priait Dieu avec transport. Si bien que les sauvages, croyant trouver là le secret de son inexplicable force, lui séparaient les

mains, quand il les joignait, ou le contraignaient à se relever, lorsqu'il se mettait à genoux.

La nuit suspendit en partie le supplice. C'était, en effet, une coutume parmi les Iroquois qu'un condamné ne devait pas mourir entre le coucher et le lever du soleil. En attendant l'aurore, on abandonna donc l'héroïque missionnaire aux mains des jeunes gens, avec permission de le torturer suivant leur caprice, pourvu qu'ils ne lui enlevassent pas complètement la vie. Heures longues et douloureuses pendant lesquelles la victime épuisée resta le jouet sans défense de ces sauvages, comme pendant toute une nuit aussi son Maître avait été le jouet de la valetaille juive, chez le grand prêtre prévaricateur.

Qui sait si, franchissant les espaces, la pensée du martyr ne s'élança pas alors, toute palpitante, vers les rives lointaines de la France? Peut-être revit-il dans sa mémoire le foyer chrétien auprès duquel s'était écoulée sa première enfance, le collège où il avait été élevé, le paisible noviciat à l'ombre duquel il s'était formé à la vie religieuse. Souvenirs rafraîchissants au milieu de ses tortures, mais d'où le ramenaient bientôt à la cruelle réalité les jeunes bourreaux qui, dans cette hutte sanglante, continuaient à s'acharner sur lui. Car c'est vraisemblablement pendant cette nuit, aux lueurs rougeâtres du feu que les sauvages avaient allumé pour se garer du froid, qu'on lui hacha la peau de la tête à coups de couteau et qu'on lui coupa le nez.

Enfin le jour parut : ce devait être celui du triomphe éternel. On ramena le martyr au lieu de son supplice. Ses membres étaient dans un état affreux : certaines parties —

l'œil gauche entre autres — avaient été en quelque sorte carbonisées par l'application prolongée des haches brû-

Le P. Gabriel Lalemant.

lantes. Mais une âme invincible soutenait ce corps que la nature avait fait si frêle et sur lequel, en outre, la cruauté venait de s'épuiser! « Après avoir passé un soir, une nuit

et une matinée sans relâche, au milieu de ces cruels tourments, la force d'esprit et la foi du Père étaient encore si vigoureuses, que, nonobstant les plaies dont j'ai parlé, il se mit à genoux pour embrasser son poteau et faire à Dieu sa dernière offrande, qui sembla trop longue à ses bourreaux[1]. » Les tortures recommencèrent donc, aussi barbares que la veille. Puis, après dix-sept heures de supplice, la hache consomma l'œuvre, et, en fracassant le crâne de la victime, elle rompit du même coup les liens qui retenaient son âme sur la terre d'exil. Le P. Gabriel Lalemant était dans la force de l'âge, quand, suivant la superbe expression de son Supérieur, « il mourut en ce lit de gloire » : il n'avait pas encore trente-neuf ans (17 mars 1649).

Un moment on put croire que le ciel allait châtier les bourreaux. Enivrés de leur triomphe, les Iroquois avaient pensé, on s'en souvient, à attaquer Sainte-Marie. L'alarme fut vive à la Résidence dans la soirée du 16 mars. Elle y augmenta encore, lorsque les missionnaires virent, du haut de la palissade, les espions ennemis ramper dans les broussailles à la lisière du bois. Ils avaient bien pour les défendre une quarantaine de soldats français; mais leur enceinte de pieux et leurs constructions de troncs d'arbres n'étaient pas à l'épreuve de l'incendie. Et d'autre part les bandes iroquoises étaient si nombreuses et si féroces en même temps! Toute la nuit on fit donc bonne garde : les soldats veillèrent sur la muraille, le mousquet

1. Lettre du P. Poncet, missionnaire à Sainte-Marie des Hurons et cousin du P. Lalemant, à sa famille (18 mai 1649). La plupart des détails du supplice ont été empruntés par nous à ce témoin si bien informé.

prêt, et les Pères se succédèrent sans interruption devant l'autel de Saint-Joseph, dont on allait célébrer la fête trois jours après.

Dans la matinée du 17, l'arrivée de trois cents chrétiens bien armés fit renaître la confiance dans les cœurs. Ces nouveaux combattants venaient de la Conception et de Sainte-Madeleine. Leur belliqueuse ardeur était grande, et l'annonce des renforts que l'on signalait de divers côtés la fortifiait encore. En les attendant, ils se répartirent dans la forêt et ils s'y mirent en embuscade, dans l'espoir d'y surprendre bientôt leurs ennemis. Leur attente ne fut pas trompée. Quand l'avant-garde des Iroquois, forte de deux cents hommes environ, se présenta, ils l'assaillirent à l'improviste. Mais ils plièrent au bout de quelques instants de lutte et ils furent vivement pourchassés à travers la neige jusqu'en vue du fortin français. Heureusement, au bruit de la fusillade, un autre parti de Hurons accourut. Pris à revers, les Iroquois se débandèrent à leur tour. Ils se précipitèrent du côté de Saint-Louis pour s'y retrancher et s'y défendre. Mais leurs adversaires, qui étaient sur leurs talons, y entrèrent en même temps qu'eux avec l'impétuosité d'un ouragan, et, massacrant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, ils entonnèrent leur chant de triomphe sur ces misérables décombres reconquis.

Cette victoire éphémère devait sombrer dans un nouveau désastre. Exaspérés de leur défaite, les Iroquois accoururent de Saint-Ignace pour la venger. Bientôt ils fourmillèrent autour des palissades branlantes de Saint-Louis. Ils avaient un grand nombre d'arquebuses hollandaises, tandis que leurs adversaires, réduits à cent

cinquante combattants au plus, n'étaient guère armés que d'arcs et de flèches, de haches et de coutelas. Le choc n'en fut pas pas moins furieux de part et d'autre : les Hurons luttaient en désespérés ; ils firent sortie sur sortie. Mais les Iroquois déployèrent un acharnement indomptable de leur côté. Si bien que la nuit elle-même ne mit pas un terme à la lutte. Longtemps encore on entendit sous les grands pins de la forêt les clameurs sauvages et les coups de feu qui déchiraient les ténèbres. Enfin, grâce à leur nombre, les assaillants triomphèrent. Mais, quand ils pénétrèrent dans Saint-Louis, pris et repris, ils n'y trouvèrent qu'une vingtaine de guerriers couverts de sang : tous les autres étaient étendus sans vie devant la palissade, au pied de laquelle ils étaient morts en vrais héros.

Cette fois, on crut à Sainte-Marie que l'attaque était imminente : elle n'eut pas lieu cependant. La victoire avait coûté trop cher aux vainqueurs pour qu'ils se hasardassent devant des mousquets français. Bien plus, le 19 mars, — fête de saint Joseph, — une inexplicable panique s'empara d'eux. Aussitôt ils se préparèrent à la fuite. Mais, avant de s'éloigner, dans les huttes d'écorce de Saint-Ignace, ils empilèrent ceux de leurs prisonniers qu'ils avaient marqués pour le sacrifice, hommes et femmes, vieillards et enfants; puis ils mirent le feu aux quatre coins du village, en répondant par de sauvages hurrahs aux plaintes déchirantes qui s'échappaient de ces épouvantables brasiers [1].

1. Le docteur Taché a, suivant Parkman, minutieusement relevé l'emplacement de ce sanglant holocauste. Les cendres, mêlées de poteries et d'ossements humains à moitié consumés, qu'on retrouve encore dans le sous-sol de la forêt, et les fragments de pierres, de métal et de verroterie, qu'on y rencontre après deux siècles, facilitent cette recherche et ne laissent pas de doute à ce sujet. (*The Jesuits in North America*, ch. XXVII.)

Quant aux autres captifs, on les chargea du butin pris à l'ennemi et on les poussa à travers les bois, comme un troupeau de bêtes de somme, en cassant impitoyablement la tête à tous ceux qui faiblissaient en chemin.

Le 20 mars, les Pères de Sainte-Marie furent avertis de la fuite précipitée des Iroquois. Immédiatement, l'un d'eux prit avec lui une huitaine de soldats et il se rendit sur le lieu du carnage. En passant à Saint-Louis, il vit le terrain couvert de cadavres. Mais, à Saint-Ignace, le spectacle était encore plus affreux. C'est là qu'au milieu des cendres du village incendié, à quelque distance des corps à moitié brûlés de ceux qui avaient péri dans les flammes, il découvrit les restes carbonisés des martyrs. Les deux cœurs manquaient parmi ces saintes reliques. Émerveillés du courage de leurs victimes, les bourreaux les avaient dévorés sur place, afin de s'incorporer tant de vaillance. On recueillit les glorieux trophées et on les emporta à Sainte-Marie. Les missionnaires les y reçurent comme un trésor inestimable, et « chacun, dit l'un d'eux, s'estima très heureux de se voir en un poste où, à deux jours de là peut-être, Dieu lui ferait la grâce du martyre et l'appellerait à répandre son sang et sa vie en de semblables tourments [1] ».

1. Le P. Ragueneau, *Relations*, 1649, p. 15.

TROISIÈME PARTIE

L'APOTRE ESCLAVE

A
tion
tie.
Pren
mier
ne n
depu
arriv
trans
P. Jo

vier
quar
tout
chose
bénie
de Sa
natur
souffi
Du

1. « J
pas un
cathédr
sur sa
2. Bi

L'APOTRE ESCLAVE

I

A l'ombre de Sainte-Croix. — Une mère chrétienne. — Première éducation. — Débuts dans la vie religieuse. — Noviciat à Rouen. — Une prophétie. — La Flèche. — Collège de Rouen. — Collège de Clermont, à Paris. — Première messe. — Départ de Dieppe. — Débarquement à Québec. — Premier contact avec les Hurons. — Une foule bigarrée. — « Les Robes-Noires ne nous aiment plus. » — A bord des canots. — Un lit qui n'a pas été refait depuis la création du monde. — « A l'enseigne de la lune. » — Le P. Jogues arrive à Ihonatiria. — Il tombe malade. — La cabane des missionnaires se transforme en hôpital. — Leur pénurie. — Un œuf pour dix malades. — Le P. Jogues revient à la santé. — Il se met à l'étude de la langue.

Acathédrale d'Orléans est dédiée à l'adorable croix de Jésus-Christ. C'est à son ombre paisible, comme il aimait à se le rappeler pendant sa dure captivité[1], — que, le 10 janvier 1607, Isaac Jogues naquit. Il était encore au berceau, quand Dieu fit de lui un orphelin. — Dans sa jeunesse, tout imprégnée de candeur suave et de tendre piété, deux choses nous paraissent à signaler surtout : une influence bénie, celle de sa chrétienne et courageuse mère, Françoise de Saint-Mesmin, et une inclination, celle qui par une pente naturelle entraînait le futur apôtre vers la méditation des souffrances du Sauveur crucifié.

Du collège des Jésuites d'Orléans[2], dont il avait été un

1. « Je les priai de me recommander à la croix... afin qu'elle ne repousse pas un *citoyen de la croix*... Je suis né en effet dans une ville dont l'église cathédrale est dédiée à la sainte Croix. » Note écrite par le P. Isaac Jogues sur sa captivité.

2. Bien que les premières lettres patentes délivrées par Henri IV pour la

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

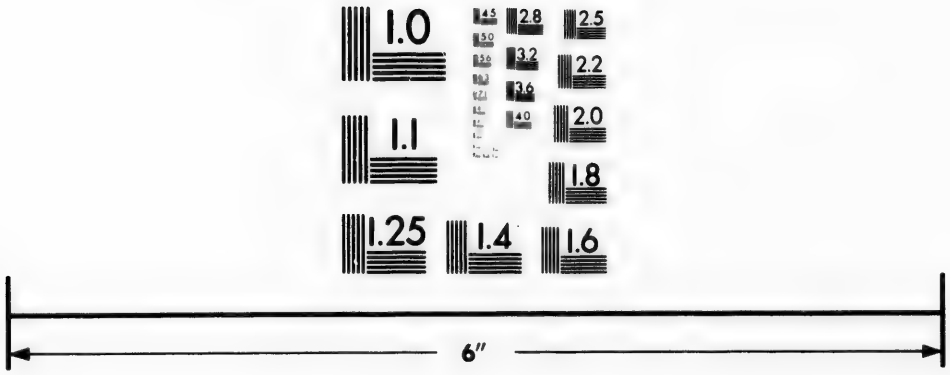

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

des premiers et des plus brillants élèves, Isaac, au sortir de la rhétorique, passa au noviciat de Rouen. Il y entra à dix-sept ans, le 24 octobre 1624, et il y eut pour maître des novices un grand serviteur de Dieu, le P. Louis Lalemant. C'est de la bouche de ce vénérable religieux qu'il recueillit cette parole prophétique : « Mon Frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada. » — Pourtant, la soif de souffrance qui portait alors le jeune religieux à désirer les missions, le poussait vers l'Ethiopie et ses sables embrasés. Il rêvait aussi du Japon, où le bienheureux Spinola venait de périr dans les flammes, et pour obtenir la grâce d'y passer il portait sur sa poitrine une image de cet intrépide et doux martyr. Mais les anges lui tressaient sa couronne ailleurs, — au sein des neiges de la Nouvelle-France, — et c'était bien ces neiges qu'il devait glorieusement empourprer, en la cueillant.

Après avoir étudié trois ans la philosophie à la Flèche, au sortir du noviciat (1626-1629), — le P. Jogues professa au collège de Rouen toutes les classes de lettres, de la sixième aux humanités inclusivement. C'est là qu'il rencontra le P. Ch. Lalemant, le P. Enn. Massé et l'illustre P. de Brébeuf, — tous trois chassés alors du Canada par les Anglais. — Il fut ensuite envoyé au collège de Clermont, à Paris (1633), où il commença à suivre les cours de théologie, tout en y exerçant la charge pénible de surveillant. L'onction sainte l'y fit prêtre dans les premières semaines de l'année 1636, et à ce bonheur s'en surajouta bientôt un autre : sur sa demande, le P. Jogues était choisi

fondation de ce collège portent la date du 16 janvier 1609, par suite de difficultés sans cesse renouvelées, l'ouverture des classes n'eut lieu que le 18 octobre 1617, dans un local situé rue de la Vieille-Monnaie.

pour renforcer la cohorte apostolique qui évangélisait les solitudes sans limites du Saint-Laurent.

A cette annonce, le jeune prêtre, impatient de se mettre à l'œuvre, fit généreusement le sacrifice du complément de ses études. — Le 10 février 1636, il célébra sa première messe, à Orléans, en présence de toute sa famille, et il eut ainsi la consolation, toujours si douce à qui Dieu daigne l'accorder, de donner sa première bénédiction à sa mère

Ancien collège des Jésuites de la Flèche (aujourd'hui Prytanée) : la cour d'honneur.

toute radieuse de bonheur ; joie profonde qui allait être suivie d'un prompt déchirement ; il fallait en effet se dire adieu, et vraisemblablement c'était pour toujours ici-bas. L'âme brisée, la vaillante mère n'en fit pas moins courageusement son sacrifice ; et le 8 avril 1636, après deux mois de dernière probation passés au noviciat de Rouen, le P. Jogues appareillait de Dieppe pour le Nouveau-Monde.

Il partait en compagnie de cinq autres missionnaires, les PP. Chastelain, Ch. Garnier, Adam, Ragueneau et le F. Cauvet. Le convoi, placé sous les ordres de Duplessis-

Bochard, se composait de huit vaisseaux et il portait le chevalier de Montmagny, nouveau gouverneur du Canada. Grâce à une traversée fort belle, le P. Jogues préluda à ses travaux apostoliques en dépensant son zèle au profit de ceux qui montaient le même navire que lui. Cet apostolat ne pouvait être de longue durée : si court qu'il fût, il porta néanmoins des fruits de salut. Deux escales à Saint-Louis de Miskou[1] et à Tadoussac le prolongèrent quelque peu, mais il prit fin à l'arrivée à Québec, où l'on aborda, sous les auspices de la très sainte Vierge, le 2 juillet.

Ancien collège de la Flèche, la façade de la chapelle.

Ce jour fut un jour d'allégresse pour le P. Jogues. « Je ne sais ce que c'est que d'entrer en paradis, écrivit-il à ce sujet à sa mère ; mais je sais bien qu'en ce monde il est malaisé de trouver une joie plus excessive et surabondante que celle que j'ai sentie en entrant en Nouvelle-France et en y disant la première messe, le jour de la Visitation. Je vous assure que ce fut bien vraiment le jour de la Visitation par la bonté de Dieu et de Notre-Dame. Il me sembla que c'était Noël pour moi et que j'allais renaître en une vie toute nouvelle et une vie de Dieu. »

1. Une mission avait été fondée dans cette île en 1635. Elle fut détruite au berceau par le scorbut, qui emporta, entre autres victimes, l'un des deux missionnaires, le P. Turgis, à peine âgé de trente ans.

Ce pressentiment était fondé. C'était bien une vie nouvelle que le missionnaire allait mener. La trame en était formée de souffrances sans nombre, mais elle avait Dieu lui-même pour artisan. — Le serviteur pouvait donc raffermir son âme et l'ouvrir à la confiance : pour âpre que dût être sa route, n'y rencontrerait-il pas le Maître qui l'y appelait ? et, dès lors, que lui fallait-il davantage pour s'y élancer avec bonheur ?

Un mois et demi s'était écoulé à peine depuis l'arrivée du P. Jogues à Québec, quand il reçut l'ordre de se préparer à partir pour le pays des Hurons. Une circonstance for-

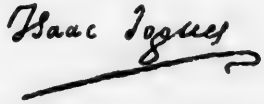

Fac-similé de la signature du P. Jogues.

tuite détermina ce départ un peu hâtif. La légère flottille qui descendait chaque année des grands lacs se pressait depuis bientôt une semaine devant les Trois-Rivières. Les huttes de branchages rapidement élevées le premier jour, ces sauvages aux cheveux portés longs sur les épaules ou dressés en crête sur le sommet du crâne, avaient trafiqué de leurs pelleteries contre des chaudrons, des couteaux, de la verroterie ou des haches, et ils étaient prêts à repartir. D'ordinaire, les traitants de la Compagnie des associés ou le gouverneur leur donnaient un festin d'adieu, quand les échanges étaient conclus. Les Hurons y vinrent en nombre comme toujours. Foule bigarrée que la leur et qui dut certainement captiver les regards du P. Jogues, car il la contemplait pour la première fois. Les riches fourrures

d'ours et de castor que portaient les chefs tranchaient d'une façon singulière sur les tatouages multicolores des simples guerriers. A la fin du banquet, un capitaine se leva : « Les Robes-Noires ne nous aiment plus, dit-il ; car aucune d'elles ne veut partir avec nous. Ne serait-il pas nécessaire pourtant de remplacer celles qui sont descendues sur nos canots[1] ? Aurons-nous la honte de remonter le fleuve sans en emmener quelqu'une dans nos villages ? » — Le bon sauvage développa ce thème pendant quelque temps. Il le fit avec une si touchante insistance que le P. Le Jeune, Supérieur des missionnaires, se laissa convaincre. Le Père Jogues ne soupirait qu'après la mission huronne : il fut désigné, et, dès le lendemain, il s'embarquait, la joie dans l'âme, pour les contrées lointaines qu'évangélisait Brébeuf.

Nous avons raconté déjà les dures fatigues que comportait ce trajet à travers les vastes forêts qui sommeillaient le long des flots, les détours qu'il fallait faire dans les terres pour éviter les rapides, les portages épuisants qui s'ensuivaient, les nuits qu'on passait sur la roche vive, « dans un lit qui n'avait pas été refait depuis la création du monde et à l'enseigne de la lune toujours », comme le P. Jogues l'écrit à sa mère. « Pour moi ajoute-t-il, non seulement je portais mon petit paquet, mais j'aidais encore à nos sauvages et je les soulageais de mon mieux, jusqu'à ce qu'un enfant de dix à douze ans, qui était de notre caravane, venant à tomber malade, je fus contraint de le porter sur mes épaules dans les marches occasionnées par les sauts ou chutes d'eau dout j'ai parlé[2]. »

1. Les PP. Daniel et Davost.
2. Lettre du 5 juin 1637.

La santé du voyageur ne résista pas à de pareilles fatigues. Le 11 septembre 1636, il abordait à Ihonatiria (Saint-Joseph). Le bonheur qu'il éprouva en franchissant le fossé et les deux rangées de palissades concentriques qui servaient de défense à ce gros bourg, l'empêcha tout d'abord d'éprouver les effets du mal. Mais la fièvre le terrassa cinq ou six jours après. Elle se communiqua bientôt à quelques autres Pères, si bien que la cabane des missionnaires se transforma en hôpital. Cet hôpital était

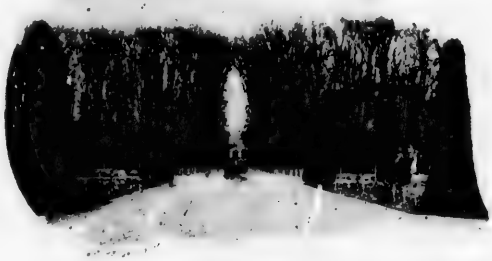

Ancien collège de la Flèche : le parc.

tout à fait misérable; car les lits y étaient remplacés par de mauvaises nattes, et tous les remèdes suppléés par un bouillon de pourpier sauvage avec un filet de verjus. Nous avions bien une poule, raconte gaiement le P. Ragueneau, mais elle ne nous pondait pas un œuf tous les jours, et puis qu'est-ce qu'un œuf pour tant de malades? C'était un grand plaisir de nous voir, nous autres qui étions sains, dans l'attente de cet œuf; et encore après, fallait-il consulter à qui nous le donnerions et voir qui en avait le plus besoin : pour nos malades, c'était à qui ne le mangerait pas[1]! »

1. *Relation* de 1637, p. 121.

Cette pénurie extrême n'empêcha point le rétablissement des pauvres fiévreux. Les forces revinrent peu à peu au P. Jogues, qui avait été le plus profondément atteint, mais qui, grâce à sa jeunesse, — il avait vingt neuf ans à peine, — put revenir des portes mêmes du tombeau.

Sitôt qu'il fut remis, il entreprit l'étude de la langue huronne. Labeur ingrat, difficulté presque impraticable, de l'aveu des plus vaillants. Le missionnaire était obligé de devenir tantôt l'élève d'une femme et tantôt celui d'un enfant. Il apprenait péniblement les éléments de l'idiome rudimentaire de ces sauvages. De temps en temps, il allait bégayer le peu qu'il en savait dans les cabanes, car la maladie y avait bientôt pénétré, et on l'y appelait parfois en toute hâte pour baptiser quelque moribond : c'était la consolation miséricordieusement apposée au labeur pour encourager et soutenir l'ouvrier. La Providence aura constamment les mêmes délicatesses, et, jusque dans la captivité du P. Jogues, nous la verrons jalouse de lui ménager ces encouragements, comme nous verrons aussi le captif toujours prêt à oublier ses souffrances, dès qu'il s'agira de gagner une âme de plus au vrai Dieu !

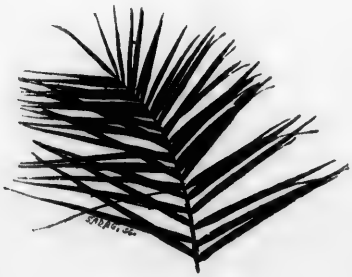

II

Conséquences imprévues du fléau. — Les mystérieux étrangers deviennent suspects. — Un sorcier. — Incantations frénétiques. — Une « fête de médecine » est décrétée. — Danses et banquets. — La peste n'en fait pas moins rage. — Autres sorciers à la rescousse. — Un palladium infaillible. — La puissance secrète d'une aile de dindon sauvage. — Banquets « à tout manger ». — Le fléau ne cède pas. — Calomnies des sorciers. — Crédulité des Hurons. — Leurs terreurs. — Périls de mort. — Travaux apostoliques à Ihonatiria, à Teanaustayé et à Sainte-Marie. — Dans les Montagnes-Bleues. — Insuccès. — Découverte du saut Sainte-Marie. — Retour à la résidence. — Un avertissement d'en haut. — Aux aguets le long du Saint-Laurent. — Tactique iroquoise. — Le P. Jogues part à la tête d'une flottille pour Québec. — Il y aborde cinq semaines après. — Retour. — Surprise dans le lac Saint-Pierre. — Les arquebuses hollandaises aux mains des Iroquois. — Défaite des Hurons. — Héroïsme du P. Jogues. — Il se laisse volontairement capturer pour ne pas abandonner les néophytes prisonniers. — Première récompense. — Le P. Jogues baptise un vieillard, qui est immédiatement assommé ensuite.

Cependant le fléau faillit compromettre l'existence de toute la mission. A en croire certains bruits, les Robes-Noires étaient l'unique cause du mal : elles avaient jeté un sort sur le pays.

« Ces mystérieux étrangers, si sombrement vêtus, qui depuis plusieurs années étaient venus s'établir parmi eux, sans qu'on sût pourquoi, la merveilleuse science qu'ils possédaient, le mépris qu'ils professaient pour la vie, avaient éveillé dans le cœur des Hurons des sentiments où l'admiration, la crainte, le respect et l'étonnement se trouvaient mêlés ensemble. Dès le premier moment, on les avait rendus responsables des moindres changements survenus dans l'atmosphère ; les moissons étaient-elles abondantes, on louait les Robes-Noires ; mais la disette sévissait-elle, on ne leur

ménageait pas les reproches les plus durs. Tout le monde les tenait pour de puissants magiciens qui disposaient à leur gré de la vie et de la mort. C'est à chaque instant qu'on venait réclamer des missionnaires quelque charme pour détruire les sauterelles ou pour écraser les Iroquois. Et maintenant on murmurait tout bas que les Robes-Noires usaient de leur néfaste puissance contre la nation et qu'elles avaient semé la peste qui menaçait de l'exterminer dans tout le pays...

« Le P. Jogues fut le premier à surprendre ces rumeurs perfides. C'est dans le bourg d'Onnentisati qu'elles parvinrent à ses oreilles, un jour qu'il y prêchait à des enfants. Elles avaient pour auteur un misérable sorcier, sorte de gnôme contrefait, qui se vantait lui-même d'être un démon incarné[1]. »

Ce méchant homme était arrivé à Ossossané, couvert d'une peau de castor en lambeaux et persuadé qu'il allait par ses sortilèges faire cesser la peste dont on souffrait. Il s'était aussitôt claquemuré, avec une douzaine de sau-

1. Fr. Parkman, *The Jesuits in North America*, p. 114. Le P. Biard fait remarquer que généralement ces difformités étaient inconnues chez les Indiens : « Vous ne rencontreriez pas entre eux, dit il, un ventru, un bossu, ni un contrefait; ladres, goutteux, pierreux, insensés, ils ne savent ce que c'est. Ceux d'entre nous qui sont tarés, comme borgnes, louches, camus, etc., sont aussitôt remarqués par eux et moqués largement, spécialement par derrière et quand ils sont entre eux. Car ils ont le mot et sobriquet à commandement, fort aises quand ils peuvent avoir occasion de nous mépriser... tenant si grand compte d'eux qu'ils nous en déprisent et se magnifient par dessus nous. » (*Relat.* de 1614, p. 8, 9.) Le même auteur ajoute un peu plus loin : « Ils traitent de frères avec le Roi et il ne leur faut rien rabattre de toute la pièce; il faut encore les tabagier, c'est-à-dire les banqueter, après leur avoir fait des présents et les avoir harangués pour qu'ils accordent la traite. Alors ils danseront, harangueront et chanteront « *Adesquidez, adesquidez*, » à savoir qu'ils sont les bons amis, alliés, associés, confédérés et compères du Roi des Français. »

vages, dans une hutte d'écorce qui ressemblait plutôt à un chenil qu'à une cabane et que l'on avait élevée très expressément pour lui. Après avoir placé au centre de ce terrier douze pierres rougies au feu, il avait jeté sur elles du tabac en poudre. Puis les incantations retentirent à travers la frêle cloison dans le village tout entier. C'étaient des rapsodies vantardes et inintelligibles, vociférées à un diapason inouï. Ce premier remède, absolument déconcertant pour des oreilles civilisées, étant demeuré inutile, le sorcier décréta une « fête de médecine ». Elle comportait un banquet où chacun des invités devait se gorger à en mourir, et des danses solennelles qu'on exécutait, soit avec des masques de bois sur le visage, soit avec des fers rouges aux dents. Malgré tout, la peste tenait toujours ; le nombre des victimes ne diminuait point. Le nécromancien bossu ne se découragea nullement. Il fit appel à ses rivaux en magie. L'un de ceux-ci, vieillard à demi aveugle, jeûna ou prétendit jeûner dix jours dans sa tanière ; quand il en sortit, il avait trouvé le palladium si longtemps cherché : il ne s'agissait que de hucher de petites bottes de paille sur le sommet de chaque cabane, en guise d'épouvantails. Un autre déclara qu'il valait mieux asperger les malades avec de l'eau mystique, en les éventant au même moment avec une aile de dindon sauvage. On se hâta de faire les

Un sorcier médecin chez les Hurons.

deux remèdes et la peste continua paisiblement à s'étendre de village en village, comme par le passé. Elle se compliqua même de petite vérole. En vain les sorciers tambourinaient-ils sans relâche, hurlant, sifflant, frappant frénétiquement la terre de leurs tambours. En vain les femmes et les enfants frappaient-ils avec rage contre l'écorce des huttes, pendant que les guerriers offraient du tabac et des harangues aux mauvais esprits. En vain même, dans certaines cabanes, se réunissait-on à trois ou à quatre autour des malades pour manger en leur honneur ce qui aurait suffi à quinze ou vingt personnes à jeûn[1], la violence du fléau semblait décuplée. Toute cette population essoufflée, haletante, ne pouvait rien contre le mal et ses sorciers durent avouer qu'ils n'étaient pas moins impuissants.

Pour sauver leur prestige, ils prétendirent alors que les Robes-Noires semaient le mal de cabane en cabane. Ne les voyait-on pas en effet se prodiguer auprès des malades sans se lasser? Qu'y venaient-elles faire, sinon propager

1. Voir la *Relation* du P. Fr.-Joseph Le Mercier, de 1647, *passim*. Les banquets étaient innombrables chez les Indiens. Il y en avait de pantagruéliques. Dans tel village, à Coutarrea, on en offrit un où il y avait, dans trente chaudières, vingt cerfs entiers et quatre ours. « Viens et mange, » disait-on à celui qu'on voulait fêter : l'invité prenait son assiette et sa cuillère, et se rendait au festin. Si c'était un banquet *à tout manger*, ayant un caractère religieux ou médical, chaque convive devait avaler tout ce qu'on lui donnait, si énorme que fût sa part du reste. Sans quoi, c'était un outrage à l'hôte, une injure aux autres convives et une impiété vis-à-vis des Esprits. « Si vous ne pouvez avaler tout ce qu'on vous a servi en un seul jour, on vous laissera là dans un petit retranchement où personne n'entrera que vous, pendant vingt-quatre heures entières. » (*Relation*, 1636, p. 111.) Si au contraire la portion était lestement expédiée, on avait parfois droit à un prix de tabac. Ces repas duraient souvent, au milieu des causeries, des danses, des jeux et des chants, tout un jour et toute une nuit sans interruption aucune.

la peste à tous les foyers? L'infatigable charité dont les Pères donnaient des preuves journalières aurait dû suffire pour qu'on rejetât ces billevesées odieuses. Si énormes qu'elles fussent pourtant, l'insondable crédulité des Hurons les accueillit avidement. Elle ne se borna pas à se nourrir de ces sornettes : les sauvages étaient trop durement frappés pour ne pas leur donner une conclusion pratique. Lorsque les missionnaires pénétraient dans les huttes, les malades qui y étaient entassés, dans un morne abattement, — les uns accroupis dans leurs loques fourrées autour du brasier, les autres étendus le long des parois et sur les plates-formes, — les regardaient avec terreur et ils se renfermaient dans un silence dont on ne pouvait pas les tirer. Certains villages repoussèrent loin d'eux les prétendus sorciers. Puis des fanatiques déclarèrent qu'il fallait venger les morts et tuer leurs bourreaux au visage pâle. La

Sauvage avec une aile de dindon sauvage en mains.

chose était facile dans une contrée où chacun avait le droit de se faire justice à soi même aussi bien que de se constituer le vengeur de la nation. De ce chef, ainsi que nous l'avons raconté déjà, les missionnaires coururent donc à plusieurs reprises les plus grands dangers. Mais Dieu les sauvegarda : « Il a été plus puissant pour protéger ceux qui pour sa gloire s'étaient jetés dans les bras de sa Providence, que les hommes n'ont été méchants pour leur nuire, » écrivit notre héros à sa mère. La tempête s'apaisa en effet et le calme revint.

Le P. Jogues et ses compagnons avaient passé par les plus terribles angoisses qu'un homme puisse croiser sur son chemin. C'est par miracle qu'ils avaient échappé à la torture et à la mort. « Leur zèle en fut-il ébranlé et leur courage affaibli? se demande Parkmann[1]. Au contraire, une ferveur extraordinaire, inextinguible, les emportait vers des entreprises plus lointaines et des risques plus terrifiants encore... Ils brûlaient d'agir, de souffrir et de mourir. A peine échappés au martyre ininterrompu qu'ils venaient de traverser, ils tournaient leurs héroïques regards vers un autre horizon, noir de menaces et de périls, et ils saluaient de leurs espérances le jour où ils porteraient la croix jusque dans les repaires sanglants des Iroquois.

« N'y avait-il donc jamais pour ces hommes de moments où la nature affaissée criât grâce? Lorsque, exilé loin des hommes de son sang, seul, sous quelque roc désolé ou à l'ombre morne des pins, le missionnaire laissait errer son regard sur les solitudes impitoyables ou sur les huttes de ses barbares néophytes, peut-être, à travers l'im-

1. *The Jesuits in North America*, p. 146 et suiv.

mensité de la forêt et des mers, sa pensée s'envolait-elle passionnément parfois vers la patrie. Peut-être encore, subissant une attraction plus profonde, se reprenait-elle à visiter les sanctuaires où sa foi s'était jadis affirmée... Les colonnes, les voûtes, les dômes lui apparaissaient en vision, éblouissants de lumière, vibrants sous une céleste harmonie. Il s'agenouillait encore devant l'autel qui supportait le plus suave emblème de la maternité chrétienne... Mais, alors, ce n'était plus un souvenir, ce n'était plus un songe, c'était une vision qui lui apparaissait distincte et lumineuse dans les grands arbres des bois : la Vierge était devant lui ; il se prosternait sur la roche vive,... puis, se relevant fortifié, il allait à son âpre labeur apostolique avec une flamme nouvelle dans le cœur. »

D'Ihonatiria abandonné par ses habitants, le Père fut envoyé à Teanaustayé. Il n'y passa que six mois, mais il y donna par le baptême cent vingt chrétiens à Dieu. — Il dirigea ensuite les travaux de la Résidence Sainte-Marie qu'on fondait en ce moment (1639). C'est de cette résidence qu'il partit avec le P. Ch. Garnier pour le pays des Pétuneux, peuplade qui habitait, à cinquante kilomètres au sud-ouest des Hurons, le massif des Montagnes-Bleues (1640). — Abandonné par ses guides dès les premières heures de la route, accueilli avec défiance, bientôt poursuivi par la calomnie, finalement traqué de village en village, non pas ouvertement, mais d'une façon qui n'en était que plus perfide, il fut contraint de rentrer à Sainte-Marie, sans avoir rien pu faire en apparence, sinon baptiser quelques mourants. En réalité, lui et son compagnon avaient jeté les germes d'une moisson qui n'allait

pas tarder à lever et qui devait à bref délai porter les plus beaux fruits.

L'automne suivant (1641), le P. Jogues se rendit, en compagnie du P. Ch. Raymbault, à l'extrémité septentrionale du lac Huron. Les deux missionnaires avaient charge de s'y aboucher avec les Ottawas, qui chaque année venaient pêcher sur ces bords le poisson blanc. Après s'être munis, comme tous les jésuites le faisaient en semblable occasion, d'une provision d'aiguilles et de flèches, d'hameçons et de haches, de fourrures et de verroteries, destinée à payer leur logement et leur nourriture, ils s'embarquèrent dans leur petit canot d'écorce et longèrent pendant près de quatre cents kilomètres les rives de leur beau lac. L'innombrable archipel dont les îles verdoyantes émergent de ces eaux tranquilles une fois franchi, les voyageurs pénétrèrent dans la rivière Sainte-Marie. Mais ils furent bientôt arrêtés dans leur course. « Entre deux terrasses de grès peu élevées, un seuil de pierre barrait le courant, et le fleuve sorti du lac Supérieur descendait en rapides écumeux d'une hauteur totale de cinq mètres et demi : c'était le fameux sault Sainte-Marie, qui interrompit si longtemps la navigation entre les lacs d'en bas et le lac Supérieur, qu'ils venaient de découvrir[1]. »

Ils n'avaient pas du reste à pousser plus loin. Deux mille sauvages de diverses nations les attendaient en ces parages. L'accueil qu'ils firent aux missionnaires fut si bienveillant que Jogues et Raymbault auraient pu se fixer dès lors au milieu de ces tribus. Mais les instructions de leur Supérieur s'y opposaient. Dieu réservait d'ailleurs de

1. El. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*. XV. Amérique boréale, p. 435.

plus glorieux combats à notre héros, et l'heure de les entamer allait sonner.

Rentré à Sainte-Marie, Jogues était un jour prosterné devant le Très Saint Sacrement. Il y répétait avec une ferveur toute particulière sa prière habituelle : « Seigneur, à votre calice faites-moi boire largement. » — Soudain, une voix se fit entendre au fond de son cœur. Elle lui disait : « J'ai entendu ta prière, et ce que tu demandes, je te l'accorderai. Arme-toi donc de courage et de vigueur[1]. » Le Serviteur de Dieu se releva : sans savoir comment encore, il se sentait exaucé. Il l'était en effet.

Quelque temps après, le P. Jérôme Lalemant, alors Supérieur de la mission huronne, lui proposa d'aller chercher des secours à Québec. Le dénuement auquel les missionnaires étaient réduits faisait de ce voyage une nécessité absolue. L'offre n'en était pas moins pleine de périls. Les Iroquois se tenaient aux aguets tout le long du fleuve. Leurs villages étaient échelonnés sur la côte méridionale du lac Ontario et sur les bords de la rivière des Mohawks, depuis les chutes du Niagara jusqu'à l'Hudson. Ils avaient donc toute facilité pour descendre par le lac Champlain et la rivière Richelieu vers le Saint-Laurent. Aussi les y rencontrait-on en permanence sur une ligne de plus de quatre cents kilomètres, embusqués aux meilleurs passages par bandes de dix à cent hommes environ, et sachant attendre avec une incroyable patience, pendant des semaines et des mois, l'occasion d'exercer leur métier de détrousseurs. Un canot paraissait-il à l'horizon, il devenait

1. « Exaudita est oratio tua... Erit tibi quod petisti... Confortare et esto robustus... » Ces paroles sont empruntées à divers livres de l'Écriture.

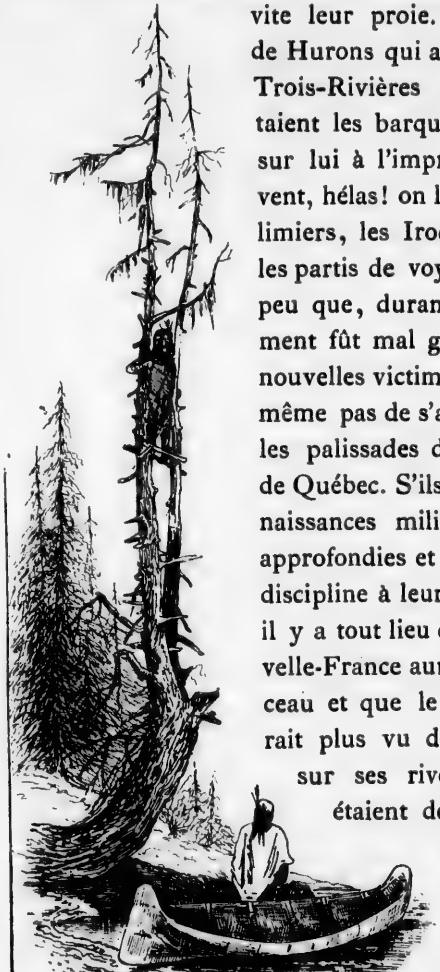

Aux aguets sur les bords du grand fleuve.

vite leur proie. Était-ce un convoi de Hurons qui allaient trafiquer aux Trois-Rivières ou qui en remontaient les barques pleines, on fondait sur lui à l'improviste, et trop souvent, hélas! on le pillait. Comme des limiers, les Iroquois suivaient aussi les partis de voyageurs à la piste. Si peu que, durant la nuit, le campement fût mal gardé, ils faisaient de nouvelles victimes. Ils ne craignaient même pas de s'aventurer jusque sous les palissades des Trois-Rivières et de Québec. S'ils eussent uni des connaissances militaires un peu plus approfondies et surtout une véritable discipline à leur sauvage intrépidité, il y a tout lieu de croire que la Nouvelle-France aurait péri dans son berceau et que le Saint-Laurent n'aurait plus vu de visages pâles errer sur ses rives... Tels quels, ils étaient déjà fort redoutables. Le voyage qu'on proposait au P. Jogues, sans le lui commander pourtant, était donc bien dangereux : le vaillant apôtre n'hésita pas, néanmoins. « Je m'offris d'autant plus volontiers, écrit-il, que la nécessité de l'entreprendre aurait

jeté quelque autre missionnaire bien meilleur que moi dans les dangers que nous prévoyions. » Conscient du péril cependant, il s'y prépara par une retraite à la fin de laquelle il fit une confession générale. Il était prêt dès lors. Aussi est-ce avec la paix pour compagne que, le 2 juin 1642, il quitta la petite crique de Sainte-Marie, en compagnie du P. Raymbault, de trois Français et d'une vingtaine de Hurons.

Trente-cinq jours après, il était aux Trois-Rivières. Malgré bien des fatigues et des dangers, en somme la descente avait été heureuse. Le retour devait l'être beaucoup moins, pour la désolation de la mission huronne. A l'aube du 2 août 1642, douze canots glissaient le long de la rive nord du lac Saint-Pierre. Légers comme des coquilles de noix, ils effleuraient l'eau en la plissant à peine. Jogues, alors âgé de trente-cinq ans, était assis dans l'un de ceux qui marchaient en tête. Le convoi avait atteint l'extrémité occidentale du lac, qui dans cette partie est semée de nombreux îlots ; confiant, il longeait la rive droite pour éviter le courant, lorsque soudain une fusillade inattendue éclate dans les buées du matin : les Iroquois barrent le passage. Embusqués dans les joncs, armés d'arquebuses que leur ont vendues les Hollandais protestants du fort Orange et de Manhatte, ils tiraillent contre la petite flottille, en poussant leur cri de guerre. Les Hurons pourraient fuir à force de rames, car leurs canots d'écorce de bouleau sont plus légers que les canots des Iroquois, faits en écorce d'orme. Mais le désarroi s'est mis parmi eux. Quelques-uns sautent à terre et s'enfuient dans la forêt. Alors, leurs ennemis poussent hors des aulnes sous lesquels ils se tenaient tapis jusque-là. D'un coup

d'œil, le P. Jogues a compris tout le danger. Mais il s'en trouble si peu que, sous le feu de l'ennemi, il puise de l'eau dans le fleuve et baptise son pilote, qui n'est encore que catéchumène, afin de lui assurer en cas de mort le paradis. Le combat fut court; les Iroquois, bientôt renforcés par une autre de leurs bandes, étant devenus trop nombreux pour qu'on pût leur résister longtemps. Les canots et ceux qui les montaient constituèrent les trophées des vainqueurs. Grâce au rideau de roseaux qui le cachait, Jogues aurait pu se soustraire à toutes les recherches. La fuite lui aurait été facile aussi; car, bien qu'il fût très frêle de corps, aucun Indien ne le surpassait à la course. Mais, en voyant le triste groupe des prisonniers sur la berge, il préféra se livrer lui-même à l'ennemi, et, sortant de sa cachette, il alla se joindre aux captifs. « Pouvais-je bien les abandonner, a-t-il écrit, quand plusieurs n'étaient pas baptisés encore ?... »

L'héroïque charité du pasteur, qui se perdait ainsi pour sauver ses brebis, reçut immédiatement sa récompense. Pendant que les Iroquois battaient les halliers des environs afin d'y chercher les fuyards, l'apôtre put conférer le baptême à ceux des prisonniers qui ne l'avaient point reçu. L'un d'eux, vieillard de quatre-vingts ans, fut quelques instants après assommé d'un coup de massue, sur le lieu même où il venait d'être baptisé. Comme saint Paul, le jésuite engendrait des fils jusque dans les fers, et sa captivité, fécondée par son sang, allait rendre à la liberté des âmes courbées jusque-là sous l'implacable empire du démon.

III

Prélude au martyre. — Trophées sauvages. — Douloureux chemin de croix. — Rencontre d'une troupe de guerriers iroquois. — Bastonnade. — Cruautés qui la suivent. — Autres rencontres. — Nouveaux tourments. — En vue d'Ossernenon. — Une horde furieuse. — La bienvenue réservée aux prisonniers. — Entrée au village. — Tortures qui la signalent. — La nuit d'un prisonnier chez les Iroquois. — Supplice à Andagoron et à Téonnontogen. — Apprentis bourreaux. — Humilité et force d'âme. — Conversion d'un sauvage.—Baptême de quatre Hurons condamnés au feu.— Le P. Jogues est condamné à son tour au même supplice. — Dieu le sauve. — « Prisonnier de la nation. » — Le P. Jogues devient l'esclave d'un particulier. — Meurtre de René Goupil. — En campagne dans les neiges pour chasser le cerf. — Souffrances du P. Jogues. — Hivernage dans la forêt. — Angoisses intérieures. — Retour à Andagoron. — En pêche. — Le P. Jogues est de nouveau condamné à être brûlé vif. — Dieu le sauve une seconde fois. — Magnanimité de l'apôtre. — Ses lettres au gouverneur et au Père Provincial.

Les bords du Saint-Laurent furent les premiers rougis de ce sang généreux. Parmi les prisonniers se trouvaient deux jeunes Français, René Goupil et Guillaume Couture, qui avaient volontairement suivi le missionnaire à son départ de Québec. Furieux des marques de paternelle tendresse que le P. Jogues leur prodiguait pour les encourager, les Iroquois se jettent sur lui, le dépouillent de ses vêtements et l'accablent tellement sous les coups de bâton et les coups de massue, que la victime chancelle et tombe à demi-morte à leurs pieds. Mais leur fureur, loin de s'apaiser, semble augmenter à cette vue. Ils mordent ses pieds, ils mordent ses doigts ; de leurs dents, ils lui arrachent les ongles et ils ne s'arrêtent que lorsque les os des deux index ont été violemment extirpés.

Cependant, tout fiers de leur importante capture, les vainqueurs avaient hâte d'en faire montre dans leur pays.

Après avoir gravé sur quelques arbres de grossiers hiéroglyphes destinés à raconter leurs exploits, ils piquèrent sur de longues perches les têtes de ceux qui avaient succombé pendant la lutte, et ils les alignèrent en hideux trophées le long du fleuve. Puis ils se mirent en route. Quand on allait par eau, les vingt-deux prisonniers étaient liés au fond des canots ; ils y servaient de passe-temps à leurs gardiens, qui, pour tromper la longueur du voyage, s'amusaient à enfoncer dans leurs plaies purulentes et rongées par les vers des épines, des alènes ou des éclats de bois. Quand on allait par terre, les malheureux servaient de bêtes de somme : la nuit, on les étendait sur le dos, les bras et les jambes violemment écartés, on les attachait à des piquets et on les abandonnait sans défense aux innombrables nuées d'insectes que leurs blessures attiraient. La nourriture leur était mesurée comme le sommeil, et vint un moment où les provisions manquant, ils n'eurent plus que quelques baies sauvages pour se soutenir. On remonta ainsi la rivière des Iroquois, puis le lac Champlain. Ce douloureux

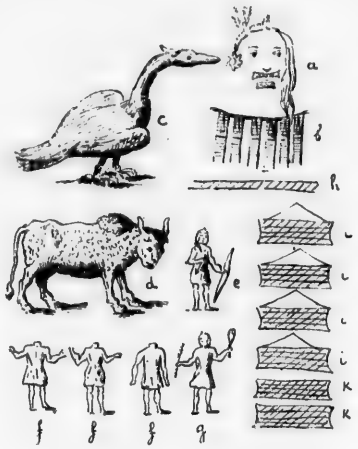

Hiéroglyphes iroquois gravés sur un arbre.

Un sauvage, nommé la Plume (*a*, *b*), de la nation de la Grue (*c*), de la famille du Bison (*d*), étant allé en guerre (*e*), avec quinze guerriers (*h*), a enlevé trois chevelures (*f*) et fait un prisonnier (*g*), à sa sixième campagne (*k*) et à la quatrième fois qu'il commandait (*i*).

chemin de croix avait déjà duré huit jours. Mais, si cruel qu'il eût été, ce que les victimes y avaient souffert n'était encore qu'un jeu à côté de ce qu'il leur restait à subir !

Le lugubre et triste convoi fit en effet la rencontre d'une centaine de guerriers qui se rendaient au Saint-Laurent. C'était le droit d'une pareille troupe, chez ces

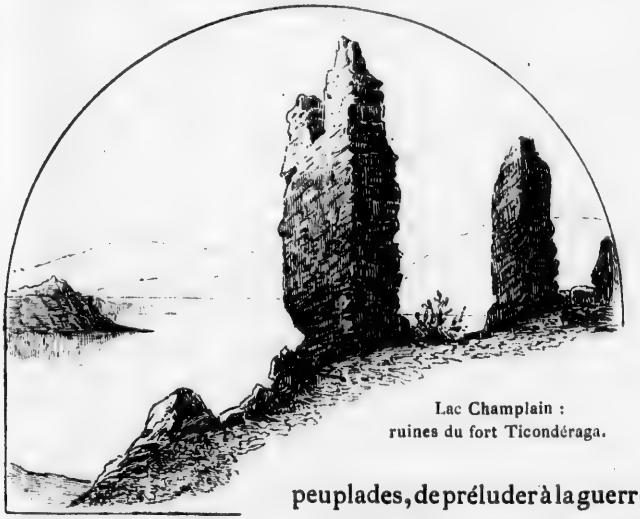

Lac Champlain : ruines du fort Ticondéraga.

peuplades, de préluder à la guerre par des violences sur les prisonniers. Plus ils les maltraitaient, plus ils se croyaient sûrs de vaincre les ennemis. Les bourreaux formèrent donc une double haie entre laquelle on fit défiler le Père Jogues et ses compagnons d'infortune, comme dans « un chemin de fureur et d'angoisses », dit le martyr.

« Ils nous accablèrent de tant de coups, ajoute-t-il, que je tombai à terre, sous leur nombre et leur cruauté, au milieu du sentier pierreux qui conduisait à la colline. Je

crus que j'allais mourir dans cet affreux traitement. Aussi, soit par faiblesse, soit par lâcheté, je ne me relevai pas.

« Dieu seul, pour l'amour et la gloire de qui il est doux de souffrir ainsi, sait pendant combien de temps et avec quelle barbarie ils me frappèrent.

« Une cruelle compassion les fit s'arrêter, afin de pouvoir m'amener vivant dans leur pays. Ils me portèrent sur le théâtre[1], à moitié mort et tout ensanglanté. Quand ils me virent reprendre un peu mes sens, ils me firent descendre pour m'accabler d'injures, d'invectives et d'une grêle de coups sur la tête, sur le dos et sur tout le corps.

« Je ne finirais pas si je voulais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en broyèrent un autre avec les dents. Ceux qui l'avaient déjà été furent tordus avec violence, de telle sorte qu'après leur guérison ils sont restés horriblement difformes.

« Le sort de mes compagnons ne fut pas meilleur.

« Quant à moi, l'un de ces barbares s'étant avancé avec un grand couteau dans la main droite, me prit le nez de la main gauche, me le voulant couper. Mais il demeura court et comme étonné, se retirant sans me rien faire. Il retourne à un quart d'heure de là, indigné en quelque sorte contre lui de sa lâcheté. Il me prend une autre fois au même endroit. Vous savez, mon Dieu, ce que je vous disais pour lors au fond de mon cœur. Enfin, je ne sais quelle force invisible le repoussa pour la seconde fois. C'était fait de ma vie, s'il eût passé outre, car ces

1. Petite élévation en écorce d'arbre où les prisonniers de guerre étaient exposés.

sauvages n'ont pas coutume de laisser longtemps sur la terre ceux qu'ils ont notablement mutilés....

« Mais ces guerriers ayant offert un sacrifice de notre sang, poursuivirent leur route, et nous, la nôtre[1]. »

Le lendemain, au point du jour, captifs et vainqueurs se remirent donc en marche. On s'embarqua sur le lac

Lac Georges : Sloop Island.

Georges, que nul Européen n'avait contemplé jusque-là. Après avoir atteint le promontoire rocheux et les collines boisées où ce lac prend naissance, il fallut couper à travers la forêt. Mais ce fut pour se rembarquer bientôt après. A partir de ce moment, la sauvage flottille glissa tantôt à l'ombre des hauteurs, tantôt sur de larges et paisibles nappes d'eau, tantôt en rasant d'innombrables méandres d'îlots boisés, qui, sous la chaleur d'août, remplissaient l'air des émanations de leurs cèdres, de leurs mélèzes et de leurs pins. Elle atteignit ainsi les rives tra-

1. *Relation* de 1647, ch. IV.

giques où les troupes rustiques de la Nouvelle-Angleterre déjouèrent plus tard l'expérience des soldats de Dieskan, où Montcalm établit ses batteries et où le pavillon à croix rouge palpita au milieu de la fumée du canon libérateur[1].

Débarquant près du lieu où devait s'élever le fort William Henry, les Iroquois y laissèrent leurs canots. De ce point, il leur restait quatre jours de trajet par la terre ferme pour arriver à la plus proche de leurs villes. On s'y achemina à travers bois. Chacun portait sa part du butin. Tout pantelant qu'il fût, les mains lacérées, le corps meurtri, et n'ayant mangé en trois jours que quelques fruits cueillis en passant[2], Jogues n'en eut pas moins à suivre ses bourreaux, en chancelant sous le fardeau qui l'écrasait. En route, on rencontra encore plusieurs bandes de guerriers : autant de rencontres, autant de haltes douloureuses pour payer le tribut du sang à ceux que l'on croisait en chemin.

Enfin, le 14 août, on arriva en vue d'Ossernenon, premier bourg iroquois de ces régions[3]. C'était la veille de la douce et belle solennité de l'Assomption. « J'avais toujours pensé, dit le Serviteur de Dieu, que le jour de cette grande joie du ciel serait pour nous un jour de souffrances, et j'en remerciais mon Sauveur Jésus, car les joies du ciel ne s'achètent que par la participation à ses douleurs. » Nous allons voir comment ces prévisions se réalisèrent et quelle part eut l'intrépide apôtre au calice du Sauveur.

1. Parkman, *The Jesuits in North America*, p. 219.
2. *Relation* de 1647, p. 21.
3. Aujourd'hui Auriesville, à 45 kil. environ d'Albany.

Il était trois heures de l'après-midi. Ruisselant sur la campagne endormie, le soleil mettait dans un relief magique les grandes masses vertes de la forêt et il dorait au loin les champs de maïs. C'était le décor d'une féerie qui se déployait pour servir de théâtre à un martyre !

A un kilomètre du village, les conques marines avaient triomphalement sonné : signal connu, à l'appel duquel la population entière était accourue comme à une fête. Hommes, femmes, vieillards, enfants, la cruauté les avait tous armés. « A la vue de ces appareils qui rappelaient la Passion, rapporte le P. Jogues, nous nous souvînmes de ce passage de saint Augustin : « Celui qui fuit les rangs de « ceux qui souffrent ne mérite pas de compter au nombre « des enfants.... » Nous nous offrîmes donc d'un grand cœur à la bonté paternelle de Dieu, comme des victimes immolées à son bon plaisir et à sa colère amoureuse pour le salut de ces peuples. »

La horde furieuse joignit les prisonniers près de la rivière d'Ossernenon. Aussitôt, elle se rua en désordre sur eux. Mais il fallait organiser plus savamment le supplice. Les chefs le firent, après avoir rendu grâce au Soleil de leurs succès : les bourreaux se répartirent donc sur une double et interminable haie. Comme si leur rage eût eu besoin d'être attisée encore, un des anciens les exhorta ironiquement à « bien recevoir » les prisonniers. Couverts de sang, les membres mutilés déjà, ceux-ci attendaient silencieusement à quelques pas la fin de ces lugubres préparatifs. Sur un signe, ils s'engagent un à un dans le redoutable sentier : les coups pleuvent sur eux ; une boule de fer atteint le P. Jogues dans les reins et le renverse,

mais il se relève intrépidement et arrive jusqu'à l'échafaud où déjà ses compagnons sont réunis.

A peine y est-il parvenu, qu'un forcené se jette sur lui; il lui assène trois coups de bâton sur les épaules, et, s'apercevant que la Robe-Noire a encore deux ongles entiers, il les lui arrache avec les dents, et de ses propres ongles il lui enlève jusqu'aux os les chairs qu'ils recouvraient. Autour des victimes les sauvages tourbillonnent, couteau en main, faisant tomber les doigts ou enlevant des lambeaux de chair qu'ils agitent avec joie. L'un d'eux, sorcier à barbe blanche fameux dans le pays, veut forcer une malheureuse captive chrétienne à couper le pouce gauche du missionnaire : trois fois, l'infortunée recule avec horreur; enfin, la crainte l'emporte, et, en détournant la tête, elle scie plutôt qu'elle ne coupe à sa racine le doigt condamné[1]....

La nuit vint suspendre ces horreurs. Le P. Jogues la passa, étendu à terre, les mains et les pieds liés à quatre pieux fichés dans le sol en forme de croix de Saint-André. Qu'on s'imagine, si c'est possible, ce qu'elle dut être! Un silence profond et saisissant, — le silence des déserts, — tombant peu à peu des hauteurs assombries du ciel sur ces immensités solitaires; la forêt s'assoupissant dans l'air muet et tiède sans un frissor; les astres s'allumant l'un

1. « Cette pauvre femme avait jeté mon pouce sur le théâtre. Je le ramassai et vous le présentai, ô mon Dieu; en me rappelant les sacrifices que je vous avais offerts depuis sept ans sur les autels de votre Église, j'acceptai ce supplice comme un châtiment miséricordieux du manque d'amour et de respect que j'avais eu en touchant votre saint corps... L'un de mes deux compagnons français m'ayant aperçu, me dit que si les sauvages me voyaient tenir mon pouce, ils me le feraient manger tout cru, qu'il fallait donc le jeter, ce que je fis immédiatement. » *Relation* de 1647, p. 23.

après l'autre et scintillant sans bruit dans l'espace; et au milieu de ce calme absolu, plongé, perdu dans cette paix inexprimable, un homme, le corps déchiré, les membres violemment tendus, les extrémités étroitement attachées à des piquets et n'ayant, pendant les angoisses de son agonie, d'autre perspective que de nouvelles tortures à l'aurore, puis peut-être la mort dans un brasier. « En cet état, écrivait plus tard un autre missionnaire[1], une nuit semblerait bien longue, si Dieu ne l'éclairait. » Et il ajoutait : « Mais, en vérité, Dieu y est tout entier. » C'est ce que disait aussi notre martyr : « Quelles nuits ! Demeurer toujours dans une position forcée, ne se pouvoir remuer ni tourner, être attaqué d'une infinité d'insectes qui nous assaillaient de tous les côtés, être couvert de plaies fraîches et d'autres en suppuration, n'avoir pas de quoi soutenir la moitié de sa vie : en vérité, ces tourments sont bien grands, mais Dieu est plus grand encore, il est immense. » Et c'est ce Dieu lui-même qui soutenait ses serviteurs.

Le lendemain, on ramena les prisonniers sur leur échafaud, et ils y passèrent trois jours et trois nuits dans l'angoisse. Puis, il fallut aller au village d'Andagoron, à 8 kilomètres de distance[2], et, deux jours après, à Téon-

1. Le P. Claude Dablon, mort à Québec, le 3 mai 1697.

2. Au sortir de cette bourgade, un sauvage un peu plus compatissant que les autres jeta au P. Jogues un morceau de grosse toile qui avait servi à envelopper les paquets pris au missionnaire. « J'en avais assez, dit celui-ci, pour me couvrir les épaules et le dos, sur lesquels je la mis pour me défendre du soleil qui échauffait et ulcérait mes blessures. Mais cette toile s'étant collée et comme incorporée avec mes plaies, je fus obligé de l'arracher avec douleur et de m'abandonner à la merci de l'air. Ma peau se détachait de mon corps en plusieurs endroits, et afin que je pusse dire que j'avais passé par le froid et le chaud pour l'amour de mon Dieu, étant sur

nontogen, éloigné de quatre lieues, pour satisfaire la curiosité de ces deux bourgs. Partout les victimes se trouvaient aux prises avec ces fauves déchaînés; partout ils recevaient le même accueil; partout la même impitoyable bastonnade à l'arrivée; partout le même échafaud et les mêmes tortures pendant toute la journée. La nuit, les prisonniers étaient dévolus aux enfants, qui, du coucher du soleil à

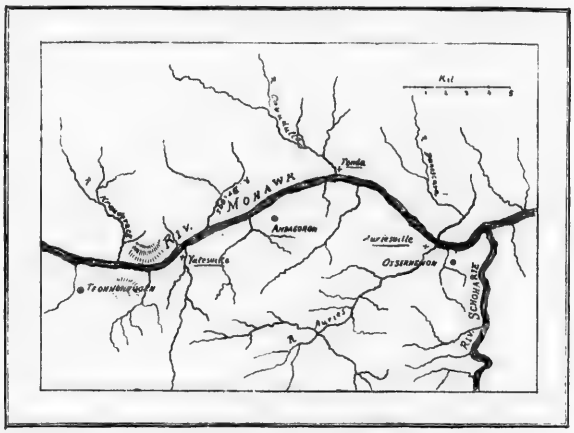

Carte du pays des Iroquois.

l'aurore, faisaient librement sur eux l'apprentissage de la cruauté.

Le P. Jogues nous a raconté comment, à Téonnontogen, ces bourreaux novices s'acquittèrent de leur mission :

« Sans pitié pour l'épuisement complet des victimes, ni pour les douleurs atroces que leur causaient leurs membres

l'échafaud trois jours durant. comme en la première bourgade, il tomba une pluie froide qui renouvela toutes mes douleurs. » *Relation* de 1647, p. 23, 24.

tuméfiés et déchirés, ils leur ordonnèrent d'abord de chanter les *Cantiques du Seigneur sur une terre étrangère* (Ps. 139). Pouvions-nous chanter autre chose ? Au chant succéda le supplice...

« Ces jeunes gens mettaient des épines et des bâtons pointus dans nos blessures ; ils égratignaient le bout de nos doigts dépouillés de leurs ongles et les déchiraient jusqu'à la chair vive. Pour m'honorer par-dessus les autres, ils m'attachèrent à des bois formés en croix, en sorte que mes pieds n'étant pas soutenus, le poids de mon corps me donnait une angoisse et une torture si sensible qu'après les avoir soufferts un quart d'heure, je sentis bien que j'allais m'évanouir. Je suppliai ces sauvages d'allonger un peu mes liens. »

Loin d'y consentir, ils les serrèrent davantage. En face de ces intolérables souffrances, l'homme se retrouva un instant sous le héros. Notre martyr l'avoue avec une candeur touchante et une humilité qui nous met des larmes d'admiration dans les yeux. Pendant les tortures épouvantables que nous avons rapportées plus haut, on avait vu Jogues surmonter la douleur, la maîtriser assez pour ne plus penser qu'à ses compagnons d'infortune. En route, durant son terrible chemin de croix, sur les échafauds, il les exhortait, tantôt en particulier, tantôt en commun, à souffrir avec résignation et avec patience pour leur Dieu crucifié. Il oublie cette force d'âme héroïque pour ne se plus souvenir que de sa faiblesse, et il écrit humblement :

« Pour me convaincre que si j'avais pu souffrir jusque-là avec un peu de courage et de patience, je le devais non à ma propre vertu, mais à *Celui qui donne la force aux*

âmes faibles[1], le Seigneur m'abandonna alors pour ainsi dire à moi-même dans ce nouveau tourment. Je poussai des gémissements (car *je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi*[2]), et l'excès de mes douleurs me fit conjurer mes bourreaux de relâcher un peu mes liens. Mais Dieu permettait avec raison que plus mes instances étaient vives, plus ils s'efforçassent de les resserrer. Après un quart d'heure de souffrances, ils les coupèrent pourtant. Sans cela, je serais mort de douleur... »

C'est à un sauvage étranger, témoin accidentel du supplice, que le martyr dut son salut. Cet homme s'approcha et, sans une parole, trancha d'un coup de couteau les cordes qui tenaient le missionnaire suspendu. Un an après, à 300 kilomètres de Téonnontogen, dans une bourgade étrangère où le P. Jogues avait par hasard accompagné ses maîtres, il entre dans une cabane et se trouve en face d'un moribond. « Ne me reconnais-tu pas, Ondesonk[3] ? » lui demande péniblement celui-ci. Et, avant que son visiteur ait répondu : « Ne te souviens-tu pas de celui qui, l'an passé, a coupé tes liens ? C'est moi. »

A ces mots, le Père se jette au cou de son sauveur. Il le console, cherche à le soulager ; mais il n'y a plus rien à faire : la mort est à la porte de la cabane. Alors, d'une voix douce, le prêtre parle au mourant de l'autre vie, de Dieu, de son beau ciel... La grâce s'ouvre une voie dans cette âme, elle illumine cette pauvre intelligence ; le sau-

1. Is., XL, 29.
2. II Cor., XII, 9.
3. Nom huron du P. Jogues.

vage baptisé peut rendre en paix son dernier soupir : celui qui ne laisse pas un verre d'eau sans salaire va l'accueillir en Père et le récompenser en Dieu.

Au moment même où il passait par toutes ces souffrances, le confesseur de la foi avait eu une consolation bien douce à son cœur. Sur l'échafaud de Téonnontogen, il avait trouvé quatre Hurons, nouvellement enlevés et destinés au feu. Sa bonté, une fois de plus oublieuse de ses propres souffrances, les avait promptement gagnés. A l'aide de gouttelettes d'eau, miséricordieusement laissées par la Providence sur quelques feuilles de blé d'Inde, il les avait baptisés sur le seuil de l'éternité et leur avait ainsi assuré, au soir de leur vie mortelle, un bonheur qui ne devait plus finir.

Maisonnette de passeur de bac sur la rivière des Mohawks.

Ce bonheur, le P. Jogues put croire qu'il allait bientôt en jouir, lui aussi. Lorsqu'après avoir été, sept jours durant, traîné de village en village et d'échafaud en échafaud, il fut ramené à Andagoron, on lui annonça en effet qu'il allait être, le jour même, brûlé avec ses compagnons. « Quoique cette mort eût quelque chose d'horrible, raconte-t-il avec simplicité, la pensée de la volonté de Dieu et l'espérance d'une vie meilleure et exempte de péché en adoucirent pour moi les rigueurs. Je parlai donc pour la dernière fois à mes compagnons, français et hurons, et je

les exhortai à persévérer jusqu'à la fin, en se rappelant au milieu des douleurs de l'âme et du corps « Celui qui a « été en butte à une si grande contradiction de la part des « pécheurs armés contre lui, afin qu'ils ne perdent pas cou- « rage et qu'ils ne se laissent pas aller à l'abattement[1] ». Demain, ajoutai-je, nous serons réunis dans le sein de Dieu pour régner éternellement auprès de Lui. »

L'apôtre était prêt pour le sacrifice. Mais le divin Maître, qui le destinait, au prix de nouvelles douleurs, à régénérer bien des âmes parmi ces tribus barbares, le sauva. Les anciens du pays se ravisèrent ; ils rapportèrent leur première sentence, et trois captifs hurons seulement furent conduits au bûcher.

De « prisonnier de la nation », le P. Jogues devint alors l'esclave d'un particulier. Selon la coutume iroquoise, il fut attribué à une famille d'Andagoron dont un membre avait été tué pendant l'expédition. René Goupil était son compagnon. Exténués, couverts de plaies qui, faute de pansements, s'étaient dangereusement envenimées, les deux esclaves ressemblaient plutôt à des cadavres à moitié putréfiés qu'à des êtres vivants. Aussi songea-t-on un instant à les remettre contre rançon aux Hollandais de Renselaerswich (Albany), qui offraient de les racheter. Une défaite essuyée sur le Saint-Laurent, où les Iroquois avaient témérairement attaqué les Français, fit échouer ce projet. Non seulement les deux esclaves ne furent pas mis en liberté, mais ils redevinrent pour un temps les « prisonniers de la nation ». C'était une condition éminemment critique

1. Hébr., XII, 3.

dans laquelle, ne tenant plus qu'à un fil, leur vie était à la merci de tous.

René Goupil en fut bientôt la preuve. Un soir qu'il longeait, avec le missionnaire, la lisière d'un bois, il fut abattu d'un coup de hache par un sauvage qui ne lui pardonnait pas d'avoir tracé le signe de la croix sur le front d'un petit enfant. Croyant sa dernière heure arrivée, le P. Jogues s'agenouilla pour recevoir, lui aussi, le coup mortel... Mais on l'épargna cette fois encore, et il redevint l'esclave de la famille qu'il avait déjà servie.

Il y trouva une bienveillance relative, dans une extrême pauvreté. Une peau de cerf malpropre et nauséabonde, jetée dans un coin, lui tenait lieu de lit; une poignée de maïs ou de blé d'Inde était à peu près tout ce qu'on lui donnait pour réparer ses forces chaque jour. Il est vrai que d'ordinaire le travail était peu accablant : pourvoir la cabane d'eau et de bois constituait souvent tout ce qu'on exigeait de lui. Mais, en chasse ou en expédition, il en était tout autrement. Combien ne fallait-il point peiner alors!

Le saint esclave en fit l'expérience dès que l'hiver fut venu. Pendant deux mois, il avait été en butte à mille dangers; en sûreté aussi longtemps qu'il demeurait dans l'enceinte du village, il ne l'était plus dès qu'il la franchissait, chacun des sauvages recouvrant alors sur lui le droit de vie et de mort. Maintes fois il fut sur le point d'être massacré, lorsqu'il était obligé d'en sortir; mais il ne lui arriva jamais aucun mal. Sur la poitrine, ne portait-il pas le plus sûr des boucliers : son crucifix ?

Muni de ce bouclier divin, le P. Jogues partit avec son

maître, vers le mois de novembre, pour aller chasser le cerf. C'était un voyage de 120 kilomètres à faire à travers la neige et sur des étangs glacés. L'hiver était excessivement rigoureux cette année-là. La plaine, les lacs, les rivières disparaissaient sous les plis du vaste suaire qui couvrait tout. Seuls, les troncs d'arbres plaquaient de noir cette immensité d'un blanc morne. La longue file des chasseurs en raquettes se mit en marche à travers cette nature

Attelage de chiens à un traîneau.

désolée. Escortés de chiens, ils s'avançaient, pesamment chargés ou tirant des traîneaux sur lesquels étaient entassées des haches, des marmites et des écorces de bouleau pour leurs cabanes. De route, il n'y avait pas à en chercher. Plût à Dieu seulement que le terrain sur lequel on cheminait eût été un terrain uni ! Mais il fallait monter, descendre, pour grimper de nouveau ou se courber sous les branches des sapins que de pesantes masses de neige écrasaient. Parfois, on devait traverser des ravins abrupts ou des cours d'eau glacés. Le soir, on jetait les fardeaux à terre, on déchargeait les traîneaux, et, pendant que quel-

ques hommes déblayaient un certain espace de neige, d'autres allaient couper dans la forêt de longues perches. On les fichait dans le sol en forme de cercle et on les réunissait par le sommet, comme des fusils en faisceaux sur un champ de manœuvre. Quelques morceaux d'écorce et des branches de sapin complétaient l'œuvre : la cabane était bâtie. Inutile de dire que, quelque feu qu'on y allumât, le froid s'y faisait rudement sentir. Rarement les dormeurs se réveillaient sans voir leur unique couverture frangée de glaçons provenant de leur haleine. Heureux encore lorsque, par suite de cette température glaciale, quelqu'un d'entre eux ne se trouvait pas perclus au matin.

A peine couvert de quelques haillons de toile, le Père Jogues souffrit cruellement pendant cette chasse. Ses plaies, qui avaient fini par se fermer à peu près, se rouvrirent sous l'action du froid intense de ces contrées... On le pouvait suivre à la trace du sang qu'il laissait sur la neige, quand il allait dans la forêt ramasser les branches mortes dont il devait fournir le campement. La faim le tortura beaucoup aussi. N'était-elle pas souvent la trop fidèle compagne des chasseurs ? Quand, après un faible dégel ou une pluie, la plaine venait à se couvrir d'un mince verglas, on tuait facilement les élans. Mais, lorsque les neiges n'étaient ni bien dures ni bien profondes, il fallait poursuivre ces animaux à la course, et ces poursuites duraient parfois deux ou trois jours. Il arrivait aussi que le gibier manquait totalement. La faim était alors générale parmi les chasseurs. Ils ne savaient pas, en effet, mettre en réserve des provisions pour ces jours mauvais. Quelques-uns d'entre eux abattaient-ils un orignac ou un castor, dès leur rentrée à la cabane, ils conviaient tous leurs amis à un de ces repas

gloutons qui, en pareil cas, faisaient un moment oublier la disette. On n'en sortait souvent que pour entrer dans la cabane voisine, afin d'y commencer un autre festin. Ces pauvres gens ne comprenaient pas qu'on pût prévoir le lendemain. Du moins avaient-ils ainsi des jours d'abondance. Mais ce rude bivouac n'en comportait guère pour notre héros. Isaac Jogues avait en effet remarqué qu'au retour de ces chasses heureuses, les Iroquois avaient l'habitude d'en offrir tout d'abord le produit au génie Areskoï, leur protecteur. Le saint captif résolut de protester contre cette coutume idolâtrique. Dès lors, il refusa de se nourrir de ce gibier. D'un coup de leurs haches de pierre aiguisée, les sauvages pouvaient se venger d'un pareil refus. Mais cette crainte fut impuissante à faire fléchir le vaillant apôtre. Quoi qu'on fît, on ne put l'amener à se rendre, et, bien que dévoré quelquefois par la faim, il persévéra jusqu'à son retour dans son héroïque abstinence.

Après la chasse.

C'est dans la prière qu'il puisait cette indomptable énergie. Sous les branches d'un sapin il s'était fait une sorte d'oratoire dont une croix gravée au couteau sur le tronc de l'arbre constituait l'ornement unique. Agenouillé

au milieu de la neige, sous une bise glaciale, il faisait sa méditation quotidienne devant elle et il y priait en outre jusqu'à sept et huit heures chaque jour. Il y lisait aussi l'épître de saint Paul aux Hébreux, l'*Imitation* et le petit office de la sainte Vierge, qui étaient les seuls livres qu'il eût sauvés du naufrage. Parfois, les sauvages pour se divertir le menaçaient de leurs haches; d'autres fois, ils lançaient des flèches qui tombaient à ses côtés. Mais rien ne pouvait distraire le Serviteur de Dieu. Sans prise sur son caractère d'acier, la captivité ne réussissait pas à lui faire oublier ses obligations de religieux : il gardait si strictement tout ce qu'il pouvait garder de ses règles que, l'époque ordinaire de sa retraite étant arrivée, il fit les saints exercices aussi ponctuellement dans cette forêt neigeuse qu'il les aurait faits dans un collège de France ou dans la résidence de Québec. Il les prolongea même au delà du terme ordinaire et les continua pendant quarante jours avec une constance admirable. Quel tableau que celui de ce martyr vivant, à peine couvert de quelques fourrures usées, et priant, dans la neige, au milieu des rochers et des pins pailletés de givre, devant la croix, restée sa force suprême et sa dernière espérance!...

En retour de tant de fidélité, il semble que la Providence eût dû inonder le saint esclave de ses plus douces consolations. Mais les desseins de l'éternelle Sagesse sont impénétrables, et rien n'en peut sonder la profondeur. Après avoir soutenu son serviteur pendant plusieurs mois, Dieu, qui n'ignore pas combien les saints peuvent souffrir, se prit à se cacher à son tour. Aux duretés des hommes la dureté du ciel vint s'ajouter. Le P. Jogues se trouva en proie à d'inexprimables angoisses intérieures. La

crainte broyait son âme : partout, il entrevoyait l'enfer. Son passé lui apparaissait surchargé de fautes de toutes sortes et tissé de continuelles infidélités; jetait-il les yeux sur l'avenir, il s'y voyait condamné à mourir parmi les Iroquois, privé des sacrements de l'Église et par avance dévoué à l'implacable justice de son Créateur. Tant le démon est habile à tromper les esprits les plus fermes et à troubler les cœurs les plus généreux! « Je serais mort si le Ciel n'eût abrégé ces jours terribles, » a-t-il avoué lui-même. Mais, comme il persévérait malgré tout dans la prière, Notre-Seigneur, qui voulait accroître ses mérites et non le perdre à jamais, fit cesser l'épreuve, et sur cette âme assombrie la confiance se reprit enfin à rayonner.

Renvoyé à Andagoron pour y porter une partie des viandes que l'on avait boucanées, le pauvre esclave, pliant sous son fardeau, se mit en route vers le milieu de janvier. Il dut refaire, comme au mois de novembre, cette longue et pénible route, dans la forêt d'abord et ensuite à travers la plaine où le vent promenait ses remous de flocons neigeux. La nuit, il s'arrêtait dans la forêt, creusait un trou dans la neige, qu'il entassait à droite et à gauche pour se faire un rempart contre la bise, et, après avoir jeté quelques brindilles dans le fond de cette auge glacée, il s'y couchait pour y dormir. Mais si ce voyage fut pour lui l'occasion de nouvelles souffrances, il y fut bien doucement consolé aussi. Après avoir retiré d'un torrent, au péril de sa vie, un petit enfant qui y était tombé, il eut la joie immense de le baptiser avant de le voir expirer dans ses bras. Il en baptisa un assez grand nombre d'autres à Andagoron, quand il

y fut rentré. Il put même, grâce à la connaissance qu'il avait acquise du dialecte iroquois, convertir quelques adultes que sa vertu si simple et si douce avait subjugués. Les malades surtout ne lui résistaient guère. Cependant l'un d'eux, dont les sauvages eux-mêmes s'écartaient avec dégoût, à cause de l'infection qu'il répandait,

Dans la forêt, en hiver.

et que le P. Jogues avait soigné avec une tendresse maternelle, demeura jusqu'au bout insensible à cette sublime charité; punition de Dieu peut-être, car ce mourant était le malheureux qui, à l'arrivée du missionnaire au village, lui avait arraché barbarement deux ongles avec les dents!

Le P. Jogues n'emprisonnait pas son zèle dans l'étroite palissade d'Andagoron : il allait aussi dans les villages voisins. Il y parlait du vrai Dieu, il y baptisait quand il le pouvait, il soutenait et fortifiait les Hurons qui, pris avec lui, demeuraient tous inflexibles dans leur foi. —

Mais au printemps, il lui fallut partir pour la pêche et abandonner ses chers néophytes à la bonté de Dieu.

Quelque chose des fatigues de la chasse l'y attendait. N'était-il pas toujours un pauvre esclave? Il allait donc chercher le bois dans la forêt. Il dépeçait et mettait à sécher les anguilles pour les enfumer ensuite. Mais ces travaux ne l'abattaient pas : il se raffermissait contre eux par les moyens dont il avait déjà usé. Dans la forêt qui bourgeonnait sous les premières haleines du printemps, il faisait ce qu'il avait fait au milieu des bois ensevelis sous la neige. Les mains toutes mutilées, il gravait encore le nom du Sauveur des hommes sur le tronc des arbres, il y sculptait la croix. Il priait dans les halliers verdoyants et il prenait plaisir à y réciter l'office de la sainte Vierge. Mais, parfois aussi, près du cours d'eau où il pêchait, il pleurait « comme les Israélites sur la rive des fleuves de Babylone ». Ce qui lui arrachait ces larmes, c'était le souvenir de Sion, « non pas seulement de cette Sion triomphante qui est dans les cieux, mais aussi de cette Jérusalem terrestre où Dieu était connu et loué ». Néanmoins, si précaire que fût l'existence de Jogues, et quoiqu'il ne vécût guère alors que de grenouilles, d'entrailles de poisson et d'un peu de pourpier sauvage, ce temps de pêche était pour lui « un temps de saint repos ». On ne devait pas l'en laisser jouir longtemps, et l'heure était venue où il allait passer de nouveau par les angoisses qui, depuis tant de mois, formaient le fond de sa vie.

Sous un prétexte imaginaire, on rappela en effet les pêcheurs au village : le vrai motif de ce rappel soudain était la résolution prise par les chefs d'immoler la Robe-Noire.

L'été précédent, une dizaine d'Iroquois étaient partis pour la guerre. Parmi eux se trouvait le fils du guerrier qui avait coupé le pouce au P. Jogues et dans la cabane duquel notre héros habitait. L'automne et l'hiver avaient passé sans qu'on en eût reçu aucune nouvelle. On les tenait pour morts déjà, et, d'après certaines rumeurs venues des tribunes voisines, on croyait qu'ils avaient péri dans les flammes, quand, au commencement du printemps, on amena un prisonnier à Andagoron. Interrogé sur le sort des absents, celui-ci répondit qu'ils avaient été brûlés dans son pays. Tout doute s'évanouissant pour eux, les Iroquois immolèrent immédiatement ce premier captif aux mânes du jeune homme qu'ils pleuraient. Mais ce sacrifice ne leur parut pas suffisant dans la circonstance et ils résolurent d'y ajouter comme seconde victime Ondesonk, le Français au visage pâle.

Près d'Andagoron.

Le lundi de la semaine sainte, un sauvage arrivait donc au campement des pêcheurs. Il était porteur d'un message des chefs du village. A peine l'eut-il communiqué à ceux qu'il cherchait qu'on se mit en mesure de partir. Le

retour fut prompt : on volait plutôt qu'on ne marchait, et, le jeudi saint dans la soirée, le captif et ses gardiens arrivaient au lieu du sacrifice. C'était le lendemain que l'holocauste devait avoir lieu. Beau jour pour une immolation pareille. Mais lorsque l'aurore en parut, un bruit courut : ceux que l'on croyait morts vivaient encore, et bientôt on dit qu'après s'être réunis à une autre bande, ils revenaient à Andagoron, en y ramenant une vingtaine de captifs.

Cette simple affirmation suffit pour faire suspendre les apprêts du supplice : la main divine qui tant de fois avait arraché le P. Jogues à ses bourreaux, s'interposait une fois de plus entre eux et lui. Au lieu de le sacrifier, on brûla une douzaine des prisonniers abénaquis. L'apôtre put les convertir tous avant leur mort, et c'est au milieu même des flammes, sous couleur de lui porter à boire, qu'avec la calebasse d'eau qu'il tenait, il baptisa la dernière des victimes, une jeune femme de vingt ans.

Si sa vie avait été épargnée, le pauvre et intrépide esclave n'en demeurait donc pas moins condamné à assister aux hideuses scènes de boucherie dans lesquelles tant de victimes étaient égorgées. Son existence allait devenir vraiment affreuse. Des bandes de guerriers se mettaient tous les jours en campagne. Chacune de leurs défaites éventuelles pouvait l'envoyer en expiation sur le bûcher. Et chacune de leurs victoires devait le condamner à voir massacrer et brûler presque tous leurs prisonniers.

En face de tant d'horreurs ne semble-t-il pas que le P. Jogues eût dû avoir hâte d'échapper par n'importe

quel moyen et à n'importe quel prix à sa dure captivité? Il n'en était rien pourtant.

« Ne tenez, je vous prie, aucun compte de ma personne, mandait-il à M. de Montmagny, qui venait inutilement d'essayer de le racheter; et qu'aucune considération ayant rapport à moi ne vous empêche de prendre toutes les mesures qui vous paraîtront les plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu. » (30 juin 1643.)

Avec la même force d'âme, il écrivait, le 5 août 1643, du poste hollandais de Renselaerswich, où il était alors de passage, au R. Père Provincial :

« Quoique bien probablement je puisse prendre la fuite, si je le veux, soit par la colonie des Européens, soit même par le moyen des autres sauvages, nos voisins, cependant je suis bien résolu, avec la grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette croix où le *Seigneur m'a attaché avec lui*. Autrement qui pourrait consoler et absoudre les captifs français? Qui rappellera aux Hurons chrétiens leurs devoirs? Qui instruira les nouveaux prisonniers, fortifiera dans les tourments et baptisera les condamnés? Qui pourvoira au salut des enfants moribonds et à l'instruction des autres?

« Ce n'est certainement que par une permission toute particulière de la bonté de Dieu que je suis tombé entre les mains de ces sauvages, tandis que leur haine pour la religion et la guerre cruelle qu'ils faisaient aux autres sauvages, et aux Français à cause d'eux, fermaient l'entrée de la foi dans ces contrées[1]....

[1] Cité par le R. P. Martin, dans sa belle Vie du P. Jogues : *Le P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois.*

« Voilà pourquoi je fléchis chaque jour le genou devant le Seigneur et le Père de mon Seigneur, pour que, si sa gloire le demande, il fasse évanouir les projets des Européens et des sauvages qui songent ou à m'arracher à mon exil, ou à me rendre à mes frères. Plusieurs en effet ont parlé de ma délivrance, et les Hollandais, chez qui je vous écris, ont fait des offres généreuses et en font encore pour ma rançon et celle de mes compagnons. Je les ai visités deux fois, et ils m'ont toujours reçu avec bonté. Ils ne négligent rien pour obtenir notre rachat. Ils vont même jusqu'à combler de présents les sauvages chez qui je vis, pour qu'ils me traitent avec douceur.

« Je conjure Votre Révérence de vouloir bien me regarder toujours comme son enfant, quelque indigne que j'en sois. Sauvage par le vêtement et la manière de vivre, et vivant, à cause de l'agitation, comme loin de mon Dieu, je veux cependant mourir, comme j'ai toujours vécu, enfant de la sainte Église romaine et membre de la Compagnie de Jésus.

« Demandez pour moi à Dieu dans vos saints sacrifices que, puisque j'ai abusé jusqu'à présent de tant de grâces qu'il m'a données et qui auraient pu m'élever à une sainteté éminente, je profite au moins de cette dernière occasion qui m'est offerte. Votre bonté ne refusera pas cette faveur à la prière de votre enfant. »

En un an de captivité, le saint confesseur de la foi avait baptisé soixante-dix personnes, enfants, jeunes gens ou vieillards, de cinq nations différentes; gerbe d'âmes grossières qu'il avait glanées, une à une, au prix de son sang, mais qui le consolait si bien de ses souffrances que, pour

la grossir encore, il était prêt à braver de nouveau les plus affreux tourments.

D'ailleurs, le temps de la moisson semblait proche. Subjugués à la longue par l'inaltérable patience de leur captif et par sa charité inépuisable, les Iroquois le traitaient avec moins de dureté. Ils le laissaient libre pendant une partie de la journée. Le soir, quand, groupés en cercle dans leurs cabanes, ils fumaient le calumet autour du feu, ils l'accablaient de questions sur le ciel, le soleil, les astres, et s'il en prenait occasion, comme il n'y manquait jamais, pour leur parler du Créateur et des devoirs de l'homme envers lui, ils ne l'interrompaient pas ; ils l'écoutaient au contraire avec un intérêt qu'ils ne cherchaient pas à dissimuler. Quelques-uns même, des malades surtout, se convertirent.

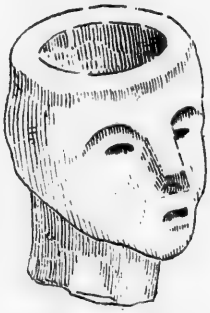

Calumet iroquois.

L'autorité de la Robe-Noire s'accrut encore à la suite d'une ambassade que les Sokokiois, peuple de la Nouvelle-Angleterre, envoyèrent à Andagoron pour demander la liberté du captif. Ils ne l'obtinrent pas. Mais, fiers de l'importance qu'on donnait à leur prisonnier, les Iroquois, à partir de ce moment, le traitèrent presque comme un des leurs, sans oublier pourtant qu'il restait leur esclave.

IV

Le P. Jogues repart avec ses maîtres pour la pêche.— La poste iroquoise. — Nouvelle condamnation à mort. — Les Hollandais offrent à l'apôtre les moyens de s'évader. — Il hésite à les accepter. — Il s'y décide après avoir prié. — Préparatifs de l'évasion. — Ses péripéties. — Un mâtin impitoyable. — Tout est perdu ! — Intervention providentielle. — Sur la grève : il est trop tard. — Jogues à bord d'un navire hollandais. — Il se résigne à redescendre à terre. — Au Fort-Orange. — Six semaines de perpétuelles alarmes. — Au collège de Rennes, le 5 janvier 1644. — Traversée de l'Océan sur un bugre. — Débarquement à Saint-Pol-de-Léon. — Anne d'Autriche et le P. Jogues. — L'apôtre redemande instamment les missions canadiennes. — Il repart pour la Nouvelle-France, trois mois après son arrivée à Saint-Pol.

Le moment approchait où le P. Jogues allait recouvrer la liberté. Vers la fin de juillet 1643, un parti de pêcheurs se prépara à descendre vers la rivière Hudson, afin d'y tendre ses filets et de faire en même temps la traite. Le Serviteur de Dieu reçut l'ordre de les accompagner pour les servir. Il se mit en marche le 31 juillet, fête de saint Ignace de Loyola. C'était d'un heureux augure. Pendant qu'il se livrait à la pêche, on apprit que des prisonniers de guerre ramenés à Andagoron allaient y périr dans les flammes. A cette nouvelle, le cœur de l'apôtre éprouva une douleur amère : ces malheureux allaient-ils périr sans baptême ? Jogues demanda donc à son maître la permission de retourner à Andagoron. Un canot iroquois était en partance. On l'y admit et, en route, on toucha à Rensselaerswyck pour y faire quelques échanges.

Cet établissement se composait alors de dix-huit à vingt maisons de planches et d'une demi-douzaine de magasins qui s'échelonnaient sur les rives de l'Hudson. Le centre

en était occupé par une maussade construction de troncs d'arbres à peine équarris, sur laquelle flottait le pavillon hollandais, et qui portait le nom superbe de Fort-Orange[1]. En y arrivant, Jogues y apprit de peu rassurantes nouvelles.

Un mois avant son départ d'Andagoron, une bande de guerriers avait pris le « sentier de guerre » dans la direction du Saint-Laurent. L'un d'eux, dans l'espoir sans doute de quelque riche récompense, avait offert aux prisonniers de remettre des lettres au commandant français des Trois-Rivières. Jogues ne laissa point perdre cette occasion d'être utile à ses compatriotes. Ne savait-il pas combien la prudence était nécessaire? Ne voyait-il pas des partis se mettre sans cesse en route pour tenir la campagne? Il écrivit donc afin de recommander une vigilance de toutes les heures sur le grand fleuve et il fit part, dans la mesure de ce qu'il avait pu en apprendre, des projets des Iroquois. Par prudence, il usa délibérément d'un jargon mêlé de latin, de français et de huron, afin que sa lettre ne pût pas être comprise par les sauvages[2].

En pareil cas, la poste étant tout à fait primitive parmi ces peuplades, le messager ne se donnait pas grand'peine pour faire parvenir à destination le pli qu'il portait. Quand il était arrivé en un lieu par où passaient d'ordinaire les voyageurs, il coupait un long bâton dans quelque fourré, il le fendait à une extrémité, et, après avoir introduit la lettre

1. Albany s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de Rensselaerswyck.

2. Une traduction française de cette lettre se trouve dans la *Relation*, année 1643, p. 66. — C'était la quatrième que, par un moyen ou par un autre, le P. Jogues tentait de faire passer à Québec. Les trois premières n'arrivèrent pas à destination.

dans cette fente, il le fichait en terre. Peu importaient le vent, la pluie, la neige ou les indiscrets : la mission était remplie et le messager était libre de s'en revenir.

Celui du P. Jogues, alléché par la cupidité, ne se contenta pas de ce procédé un peu sommaire. Parvenu à l'embouchure du Richelieu, où Montmagny avait élevé une petite redoute, il se présenta seul, dans son canot, en parlementaire. On reçut son pli et on lui dit d'attendre sur la rivière la réponse qu'on pourrait avoir à lui remettre. Quand celle-ci fut prête, pour inviter le messager à s'approcher, on hissa le drapeau et on appuya ce premier signal d'un coup de canon à blanc. Les sauvages n'étaient pas au courant de la procédure des parlementaires. A cette détonation qui se répercuta au loin le long des rives silencieuses du Richelieu, ils crurent à une attaque, et, abandonnant une partie de leurs bagages et trois arquebuses, ils s'enfuirent en plein désarroi dans la forêt.

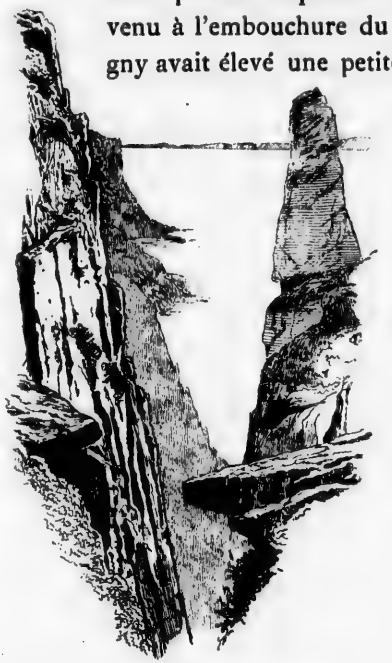

Sur les bords de l'Hudson : les Palissades.

C'est cette aventure qu'il s'agissait de venger sur la Robe-

Noire. Jogues ne s'était point fait d'illusion. En remettant la lettre qu'on lui offrait de porter, il savait le danger auquel il s'exposait. « Je n'ignorais pas que, s'il arrivait quelque disgrâce à ces guerriers, on m'en ferait responsable et qu'on en accuserait mes lettres. Je prévoyais donc la mort. Mais elle me semblait douce et agréable, employée pour le bien public et pour la consolation des Français et des pauvres sauvages qui écoutent la parole de Notre-Seigneur. Mon cœur ne fut donc saisi d'aucune crainte, puisqu'il y allait de la gloire de Dieu[1]. »

Custom House à Montréal.

Les prévisions de l'apôtre étaient sur le point de se réaliser. Exaspérés contre lui, les Iroquois étaient résolus à le brûler vif à son arrivée à Andagoron. A supposer qu'un miracle le garantît encore, les sauvages étaient du moins décidés à lui défendre toute communication ultérieure, soit avec leurs enfants, soit avec leurs prisonniers. « Pour redoublement de malheur, ajoute le héros, une troupe revenant des environs de Montréal, où elle avait dressé des embûches aux Français, disait qu'on y avait tué un de ses hommes et qu'on en avait blessé deux autres. Chacun me faisait coupable de ces mauvaises rencontres. Aussi les Iroquois étaient comme forcenés de rage et ils m'attendaient avec impatience. »

Pas de doute possible : cette fois la vengeance allait être

1. Lettre au P. Ch. Lallemant, 30 août 1643.

terrible. Et, sans se départir néanmoins de son calme, le prisonnier « écoutait tous ces bruits, s'offrant sans réserve à Notre-Seigneur et se remettant en tout et pour tout en sa très sainte volonté », sans songer à prendre la fuite.

Heureusement, le gouverneur de Rensselaerswyck, ému de pitié, résolut de tout faire pour sauver la future victime. Il y était d'autant plus porté que, à la demande d'Anne d'Autriche, régente de France, les États généraux de Hollande avaient ordonné à leurs gouverneurs de la Nouvelle-Belgique de s'employer par tous les moyens à la délivrance du captif. Van Curler vit donc le P. Jogues et il le conjura de profiter d'un vaisseau qui était en partance pour s'évader. Celui-ci refusa d'abord, de peur que les Hollandais n'eussent à souffrir de sa fuite. Mais, sur de nouvelles et plus pressantes instances, il revint sur ce refus formel; seulement, à la stupéfaction profonde de ce gouverneur protestant, il réclama une nuit pour examiner cette affaire et pour consulter Dieu dans la prière, avant de se décider à s'enfuir ou à rester.

« Je passai cette nuit en oraison, raconte le P. Jogues[1], et je suppliai beaucoup Notre-Seigneur qu'il ne me laissât pas prendre de conclusions de moi-même, mais qu'il me donnât lumière pour connaître sa sainte volonté, parce qu'en tout et partout je la voulais suivre, jusqu'à être brûlé à petit feu, s'il le fallait.

« Les raisons qui pouvaient me retenir dans ce pays étaient la considération des Français et des sauvages. Je sentais de l'amour pour eux et un grand désir de les an-

1. *Relation* de 1643, p. 76 et suiv.

sister, si bien que j'avais résolu de passer le reste de mes jours dans cette captivité pour leur salut. Mais je voyais la face des affaires toute changée.

« Premièrement, pour ce qui regardait nos trois Français amenés captifs dans le pays aussi bien que moi, l'un d'eux, René Goupil, avait déjà été massacré à mes pieds. Ce jeune homme avait la pureté d'un ange.

« Henri, qu'on avait pris à Montréal, s'était enfui dans les bois. Comme il regardait les cruautés exercées sur deux pauvres Hurons rôtis à petit feu, quelques Iroquois lui dirent qu'on lui ferait le même traitement et à moi aussi, quand je serais de retour. Ces menaces le firent résoudre à se jeter dans les bois, sauf à y être dévoré par les bêtes sauvages ou à y mourir de faim, plutôt que d'endurer les tourments que ces demi-démons faisaient souffrir. Il y avait déjà sept jours qu'il ne paraissait plus.

« Quant à Guillaume Couture, je ne voyais quasi plus les moyens de l'aider; car on l'avait mis en une bourgade éloignée de celle où j'étais, et les sauvages l'occupaient tellement de çà de là, que je ne le pouvais plus rencontrer. Ajoutez que lui-même m'avait tenu ce discours : « Mon « Père, tâchez de vous sauver ; sitôt que je ne vous verrai « plus, je trouverai les moyens de m'évader. Vous savez « bien que je ne demeure dans cette captivité que pour « l'amour de vous ; faites donc vos efforts pour vous sauver, « car je ne puis penser à ma liberté et à ma vie que « lorsque je vous verrai en sûreté. » De plus ce bon jeune homme avait été donné à un vieillard qui m'assura qu'il le laisserait aller en paix, si je pouvais obtenir ma délivrance; si bien que je ne voyais plus de raison qui m'obligeât de rester pour les Français.

« Pour les sauvages, j'étais dans l'impossibilité et hors d'espérance de les pouvoir instruire; car tout le pays est tellement animé contre moi, que je ne trouverais plus aucune ouverture pour leur parler ou pour les [illegible]ier. Les Algonquins et les Hurons étaient contraints de me fuir comme on fuit une victime destinée au feu, de peur de participer à la haine et à la rage que me portaient les Iroquois. Je voyais d'ailleurs que j'avais quelque connaissance de leur langue, que je connaissais leur pays et leurs forces; que je pouvais peut-être mieux procurer leur salut par d'autres voies qu'en restant parmi eux. Il me venait à l'esprit que tous ces avantages mourraient avec moi si je ne me sauvais. Ces misérables avaient si peu d'envie de me délivrer qu'ils commirent une perfidie contre le droit et les coutumes de toutes les nations, en acceptant [illegible] présents d'un Sokokiois, sans me mettre en liberte, déloyauté sans exemple parmi ces peuples; car ils gardent pour inviolable cette loi que quiconque touche ou accepte le présent qu'on lui fait, doit exécuter ce qu'on lui demande par ce présent. C'est pourquoi, quand ils ne veulent pas accorder ce qu'on désire, ils renvoient le présent ou en font d'autres à sa place.

« Mais pour revenir à mon propos, ayant balancé devant Dieu, avec tout le dégagement qui m'était possible, les raisons qui me portaient à rester parmi ces barbares ou à les quitter, je crus que Notre-Seigneur aurait plus agréable que je profitasse de l'occasion que j'avais de me sauver. »

Cette résolution prise, le P. Jogues en fit part au gouverneur. Van Curler manda aussitôt le capitaine du na-

vire qui était sous voiles et il le pressa de recueillir à bord son protégé. Avec la générosité des gens de mer, celui-ci accepta et il déclara que si le fugitif réussissait à mettre le pied sur son navire, il y serait en sûreté. Le tout était d'y arriver. Pour faciliter l'entreprise, Van Curler promit d'envoyer pendant la nuit une barque sur les bords de la rivière, afin que par son moyen Jogues pût gagner l'asile flottant où l'attendait peut-être la liberté.

Indiens à cheval.

Tout semblait donc bien combiné pour le succès de l'entreprise. L'évasion n'en demeurait pas moins pleine de dangers. Afin de la tenter avec plus de chances et de n'éveiller aucun soupçon, le Serviteur de Dieu revint vers ses maîtres. Il logeait avec eux dans une sorte de vaste grange qui appartenait à un fermier hollandais. Cet homme occupait avec sa famille une des extrémités du bâtiment : il avait fait de l'autre une étable pour ses bestiaux, et il

permettait depuis quelques jours aux Iroquois de profiter de la partie centrale qui restait libre pour y prendre leur repos pendant la nuit. C'est là que l'apôtre se retira, avec une douzaine de sauvages, le soir venu.

Il fallait tout d'abord reconnaître le terrain, et dans ce but opérer une première sortie, si c'était possible. Jogues y avait réussi; mais il n'avait pas songé aux chiens. Tout à coup, bondissant sur lui avec des aboiements furieux, un des mâtins de la ferme lui planta ses crocs dans la jambe, qu'il portait nue comme les sauvages, et le blessa profondément. Quelque diligence qu'eût mise le fugitif à opérer sa retraite, l'émoi était dans la grange. Les Iroquois, réveillés en sursaut, en fermèrent solidement les portes, et, soupçonnant en partie la tentative qui se préparait, ils se couchèrent autour de leur captif pour le mieux garder.

Comment dès lors s'évader? Jogues vit bien que tout effort était inutile. Il se roula donc dans sa couverture, et, après « s'être plaint doucement à Dieu, de ce que, lui ayant donné la pensée de se sauver, il lui en bouchait les voies et chemins », il s'étendit sur la terre au milieu de ses gardiens.

Mais sa blessure le faisait souffrir. La douleur qu'elle lui causait et la fièvre que l'anxiété avait jetée dans ses veines l'empêchèrent de s'endormir. Bienheureuse insomnie, car elle allait le sauver! A l'aube, pendant que tous les Indiens sommeillaient encore profondément, un valet de ferme entra dans la grange. Aussitôt le Père se leva avec précaution, et, instruit par l'expérience, il demanda par signe à cet homme, — car il ignorait le flamand, — d'empêcher les chiens d'aboyer. Ce brave garçon y consentit. Il fit même davantage et, franchissant une barrière, il mit le

fugitif dans le sentier qui descendait vers la rivière... Cette fois, était-ce bien la liberté?

Lorsque, après une demi-heure de marche, le P. Jogues arriva au bord de l'eau, il aperçut au milieu de l'Hudson le navire qui l'attendait. Les mâts et le gréement s'en profilaient sur un ciel que l'aube d'un beau jour d'août commençait à blanchir gaîment. Le canot était là aussi, avec ses deux rames. Mais on avait compté sans le reflux. Peut-être n'y avait-on pas plus songé qu'aux molosses de la ferme. En se retirant, le flot avait laissé la barque à sec et la quille s'enfonçait dans la vase. Il fallait donc pousser l'esquif à l'eau. Jogues le tenta, en y dépensant toutes ses forces, mais ce fut en vain. Avec sa jambe déchirée et sanglante, ses mains mutilées et son tempérament usé par treize mois d'un dur esclavage, que pouvait-il pour une pareille entreprise?... Il héla les marins, leur demandant du secours. Peine inutile encore : à ses cris suppliants, qui sans doute expiraient à mi-chemin sur les eaux paisibles, nul ne répondit du navire. Cependant, à tout instant les Iroquois pouvaient s'aperçevoir de la fuite de leur prisonnier et survenir, car l'horizon s'illuminait peu à peu et le soleil commençait à paraître. Alors, lassé de crier, le fugitif revient à la barque : il prie Dieu d'augmenter ses forces, et, déployant tout ce qui lui reste de vigueur physique, il fait si bien qu'il remet son esquif à flot. Quelques instants après, il abordait le hollandais, où on le cacha immédiatement à fond de cale.

L'évasion avait réussi, et pourtant le navire mit à la voile sans emmener notre héros. Avec sa magnanimité ordinaire, le Serviteur de Dieu était redescendu à terre

pour calmer l'effroi de la colonie, que les Iroquois, furieux de sa fuite, parlaient de saccager sans pitié.

Jogues avait appris ces menaces deux jours après son arrivée à bord. Le pasteur protestant de Rensselaerswyck, Jean Mégalopensis, lui en était venu faire confidence. Les Hollandais, avait-il ajouté, craignaient que les sauvages ne missent le feu aux maisons ou ne tuassent les bestiaux. Ils avaient quelques raisons de le redouter, après la folie qu'ils avaient faite de leur vendre des arquebuses et de les fournir de poudre et de balles. A cette ouverture, l'intrépide évadé répondit sans hésiter que, la tempête s'étant élevée à son occasion, il était tout prêt à l'apaiser au prix de sa vie, car « il n'avait jamais eu la volonté de se sauver en causant un préjudice à quelque habitant du Fort-Orange que ce fût ». Il se prépara donc à quitter le bord. Mais tous les marins s'y opposèrent. Ne lui avait-on pas donné l'assurance que s'il mettait le pied sur le navire on le sauverait? Et on le tirait de son refuge au moment même où il aurait fallu l'y amener, s'il ne s'y était trouvé déjà! C'est sur la parole formelle de l'équipage tout entier qu'il avait aggravé sa situation, en se dérobant par la fuite à ses bourreaux : il n'y avait donc plus qu'à tenir cette parole[1].

On le voit, il aurait été facile à l'apôtre de rester en sûreté sur le navire. Il n'en voulut rien faire cependant. Celui qui le premier l'avait aidé dans sa fuite semblait souhaiter qu'il revînt à terre : il y retourna avec héroïsme, prêt à mourir. « J'aurais bien pu alléguer quelques raisons en toutes ces rencontres, écrivait-il huit jours après; mais ce n'était pas à moi à parler en ma propre cause. Je

1. Lettre du 30 août 1643.

n'avais qu'à suivre les ordres d'autrui, et je les subis de bon cœur. »

C'est au Fort-Orange qu'en quittant son navire le missionnaire fut conduit. Il y fut consigné à la garde d'un vieillard sordide, qui, après l'avoir enfermé dans son grenier, eut le triste courage de confisquer à son profit la nourriture que les Hollandais lui envoyaient. Ce grenier était divisé en deux compartiments par une cloison de planches. Le premier servait de magasin au vieil avare; sans souci de la vie de son hôte, celui-ci y amenait souvent les Iroquois, avec lesquels il trafiquait. Jogues les voyait passer et repasser devant lui, car les planches de la cloison étaient si mal jointes qu'il y avait un doigt de distance entre chacune d'elles. Qu'un sauvage plus curieux que les autres eût appliqué son œil contre quelqu'une de ces fentes, et c'en était fait du fugitif. Aussi écrivait-il de cette espèce de geôle : « Si Notre-Seigneur ne me protège d'une façon quasi miraculeuse, les sauvages qui vont et viennent ici à tout moment me découvriront... Or, s'ils avaient une telle rage contre moi avant ma fuite, quel traitement ne me feront-ils pas subir en me voyant retombé en leur pouvoir? Je ne mourrai point alors d'une mort commune... »

Pendant six semaines, le P. Jogues vécut dans des alarmes perpétuelles, n'ayant pour toute nourriture que du pain noir, du beurre rance et de la citrouille. Quelques lattes délabrées et une demi-douzaine de futailles vides, derrière lesquelles il se blottissait à l'occasion, le protégeaient seules : elles suffirent à Dieu pour le sauver.

Le 5 janvier 1644, de bon matin, un passant s'arrêtait à la porte du collège de Rennes et demandait à parler au Père Recteur. En voyant sa figure hâve et décharnée, ses grossiers vêtements en lambeaux, le Frère portier le prit d'abord pour un mendiant; mais, sur l'insistance du pauvre homme, il alla avertir le Supérieur. Celui-ci s'apprêtait à dire la messe. A l'annonce qu'on lui fit, il n'en accourut pas moins immédiatement vers le solliciteur avec une grande charité. Sans ouvrir la lettre qui lui fut remise, et qu'on lui disait venir de la Nouvelle-France, il posa à son interlocuteur quelques questions sur les affaires canadiennes. Puis, arrivant au P. Jogues, dont les *Relations* avaient fait connaître dans tout le royaume la dure captivité :

« L'avez-vous connu dans la Nouvelle-France? demanda-t-il au voyageur.

— D'une façon tout à fait intime, mon Révérend Père.

— Eh bien, pouvez-vous nous donner de ses nouvelles? Est-il encore de ce monde? ou, comme on l'affirme, a-t-il été brûlé par les Iroquois?

— Non, mon Père, il vit encore, car c'est lui qui vous parle et qui vous prie en ce moment de le bénir. »

Et, en même temps, l'évadé de Rensselaerswyck s'agenouillait aux pieds du Recteur, heureux et surpris.

Parti vers le milieu d'octobre du Fort-Orange, où, grâce à une rançon de 300 livres, les Iroquois avaient fini par s'apaiser, Jogues avait descendu l'Hudson jusqu'à Manhatte[1]. Il y avait été parfaitement accueilli par le gouverneur général Kieft. Le 5 novembre, il se rembarquait

1. Actuellement New-York.

pour faire la traversée de l'Océan, sur le tillac d'un lougre de 50 tonneaux, à bord duquel il faillit naufrager deux ou trois fois. Après une escale à Falmouth, où la

Le P. Isaac Jogues.

grosse barque avait été dévalisée par des voleurs, un bateau charbonnier venait de le déposer, le jour de Noël, sur la côte de Saint-Pol-de-Léon, et il en arrivait à pied, par cette froide matinée.

On juge de la vénération avec laquelle ses frères en religion le reçurent. Ce jour-là fut au collège un jour de joie et d'actions de grâces. On se pressait autour du généreux confesseur. Mais, lui, souffrait des témoignages de respect qu'on lui prodiguait. Pour les diminuer, il parlait le moins possible de sa captivité. C'est à grand'-peine qu'on obtenait de lui quelques détails à ce sujet. Sa modestie eût volontiers enveloppé ces terribles épreuves dans le silence. Les Supérieurs en jugèrent autrement. Ils exprimèrent nettement leur volonté : devant cet ordre positif, l'humble religieux s'inclina, et, toujours obéissant, il relata par écrit, avec une simplicité touchante, les principaux incidents des longs mois de douleurs qu'il avait passés chez ses sauvages bourreaux [1].

L'humilité du P. Jogues allait être mise à une bien plus rude épreuve encore. Appelé à Paris, il fut contraint d'aller à la cour, où la Reine-régente avait exprimé le désir de le voir. « On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonges, avait dit Anne d'Autriche, en voici un qui est une vérité, où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable. » Elle accueillit le missionnaire avec de très grands honneurs, et, à la vue des cicatrices à peine fermées dont les membres du vaillant soldat étaient en quelque sorte labourés, elle ne put retenir ses larmes. Mais plus la vénération croissait autour de lui, plus le P. Jogues, surnaturellement attiré par l'espoir de cueillir enfin la palme du triomphe, solli-

1. Ce récit est écrit dans un latin très élégant et qui révèle dans le P. Jogues un littérateur de goût. On en trouve une traduction dans la *Relation* de 1647. Le P. Martin s'en est servi aussi dans sa *Vie du P. Isaac Jogues*.

citait de ses Supérieurs la permission de retourner au Canada. Cette grâce lui fut accordée. Après avoir dit adieu une seconde fois à sa vieille mère, à ses frères et à ses sœurs, il quitta de nouveau la France, et, au printemps de 1641, — trois mois seulement après son arrivée en Bretagne, — il s'embarqua à la Rochelle pour Québec.

V

Arrivée à Québec. — L'ancienne Hochelaga de Jacques Cartier en 1644. — Situation du pays à cette époque. — Un héros algonquin, Piskaret. — Négociations avec les Iroquois. — Plénipotentiaires mohawks. — Rhétorique indienne. — Colliers de porcelaine aux mains des négociateurs. — Le P. Jogues est choisi pour aller en ambassade chez les Iroquois. — Premier mouvement d'épouvante. — Le P. Jogues accepte cependant avec bonheur cette mission. — Il y réussit pleinement. — Second voyage chez les Iroquois. — Pressentiments du martyr. — Départ. — La guerre se rallume. — Le P. Jogues prisonnier. — Ses tortures. — Il est massacré. — Un martyr de Jésus-Christ.

Vers la fin du mois de juin, le navire que montait l'indomptable jésuite entrait dans l'estuaire du Saint-Laurent. Jogues repassa pour la seconde fois devant Tadoussac; il vit les eaux bourbeuses du Saguenay — le « fleuve de la Mort » pour les Indiens — se perdre dans l'immense courant qui roulait ses flots à l'Océan. Il salua les superbes rochers de gneiss et de syénite qui se dressent à des centaines de mètres au-dessus de ce bras de mer : le Tableau, la Trinité, le cap Éternité. Puis, remontant le fleuve, il contourna l'île d'Orléans et jeta l'ancre devant Québec.

Tout heureux du retour d'un pareil ouvrier, le P. Vimont, alors Supérieur de la mission, l'envoya aussitôt à Ville-Marie; c'était un nouveau poste établi, il y avait deux ans à peine, sur l'emplacement de la sauvage Hochelaga de Jacques Cartier, et qui devait un jour céder lui-même la place à l'opulente Montréal. Un grand nombre de sauvages se réunissaient chaque année pour la

traite dans les environs de cette ville. Grâce à la connaissance qu'il avait des différents dialectes du pays, Jogues y pouvait donc être très utile. En y arrivant, il trouva la cité naissante dans une véritable prospérité. Les huttes de branchages et d'écorces avaient disparu. Autour d'une modeste église se groupaient des maisons de bois de bonne apparence, et un petit hôpital avait déjà été bâti pour recevoir ceux que la maladie frapperait parmi ces pionniers

Le cap Trinité, sur le Saguenay.

pleins de vaillance. Par contre, plus que jamais, le pays était en feu aux alentours : les Iroquois avaient en effet donné à la guerre un caractère de barbarie atroce. Mais, par une conduite providentielle des événements, leur ancien prisonnier allait devenir auprès d'eux l'ambassadeur de la France et faire pour un temps refleurir la paix dans ces régions désolées.

Si cruelle qu'eût été la guerre du côté des Iroquois, elle leur avait été bien plus coûteuse encore. Un bon

nombre de leurs combattants les plus braves étaient tombés sous les coups des Français. Ils avaient aussi rencontré des adversaires dignes d'eux parmi les Hurons et les Algonquins. Le nom d'un de ces derniers est resté célèbre pendant longtemps au milieu des forêts du Saint-Laurent. Ce sauvage héros s'appelait Piskaret, et il habitait une des îles de la rivière Ottawa. On rapportait de lui des prouesses inouïes et quelques-uns de ces traits de folle audace qu'on ne trouve que dans les récits homériques ou dans les vieilles légendes.

Un soir, par exemple, il entre seul dans un village iroquois. Après s'être ménagé d'abord une cachette dans une de ces immenses piles de bois de chauffage que les Indiens entassaient pendant l'automne au sein de leurs bourgades, il en sort sur le minuit et pénètre dans une cabane. En quelques coups de massue il assomme ceux qui y reposent, il les scalpe et court se cacher sous ses bûches. Le matin, grande fureur parmi les sauvages. Les guerriers se précipitent dans les forêts voisines pour les fouiller : peine inutile. La nuit suivante, Piskaret recommence ses exploits de la veille. Enfin, une troisième fois, il moissonne de nouvelles chevelures et il s'échappe.

Ce qu'il y a de certain, c'est que par un beau matin de printemps de l'an 1645, un canot descendait le courant du grand fleuve. Arrivé en vue de Sillery, ceux qui le montaient entonnent un chant de triomphe ; en même temps, de leurs pagaies ils battaient en cadence le bord de la frêle embarcation, tandis que, hideux trophées suspendus au bout de longues gaules, onze chevelures humaines flottaient au vent : c'était Piskaret qui revenait de la guerre. Il ramenait en outre trois prisonniers iroquois.

Sauvés du feu par Montmagny, ces malheureux furent gardés pendant quelque temps aux Trois-Rivières. Puis, l'un d'eux fut renvoyé dans son pays par le gouverneur, avec mission de déclarer que tous les captifs seraient rendus, si la paix était faite.

Le 5 juillet suivant, l'Iroquois était de retour auprès des « Visages pâles ». Il amenait avec lui Guillaume Couture, — le compagnon de captivité d'Isaac Jogues, — et deux anciens de sa nation, chargés de négocier avec Onontio[1], chef des Français. Ces négociations furent longues. Le grand conseil de paix eut lieu dans la cour du fort, où l'on avait fait tendre des voiles. Montmagny, entouré de ses officiers et des missionnaires, parmi lesquels Jogues siégeait, occupait la place d'honneur dans cette assemblée pittoresque.

A ses pieds, les Iroquois étaient assis sur des écorces d'arbres. En face de lui, se trouvaient les Algonquins et les Montagnais. Les deux autres côtés du carré étaient formés par des Hurons et des Français.

On avait laissé au centre un grand espace libre. Les plénipotentiaires iroquois y firent planter deux perches et tirer une corde. C'est là qu'ils devaient suspendre, au cours de leurs harangues, les ceintures de porcelaine, pour le moment enroulées autour de leur corps et qui toutes devaient avoir une signification symbolique.

La présentation de ces dons pacifiques fut l'occasion d'interminables discours de la part de ces phraseurs infatigables. Elle fut aussi accompagnée d'une pantomime aussi éloquente que pathétique, de la part des négocia-

1. C'est ainsi que les sauvages nommaient le chevalier de Montmagny.

teurs mohawks, nous dit le P. Vimont[1]. Deux jours après, on tint un second conseil de paix. Montmagny y ratifia le traité et fit à son tour des présents aux sauvages. Puis le Supérieur de la mission invita les Iroquois à se rendre à la Résidence. Il offrit à chacun d'eux une pipe et un sac de tabac. L'orateur de la bande en profita pour faire une nouvelle harangue, car tous ces sauvages étaient beaux parleurs, et, tel qu'il nous a été conservé par la *Relation*[2], ce curieux spécimen d'éloquence prouve bien que les fleurs de rhétorique s'épanouissaient dans leurs forêts en aussi grande abondance que dans les terres les plus civilisées.

« Quand je suis parti de mon pays, dit donc l'heureux donataire, j'ai abandonné ma vie, je me suis exposé à la mort, si bien que je vous suis redevable de ce que je suis encore vivant. Je vous remercie de ce que je vois encore le soleil, je vous remercie de ce que vous m'avez bien reçu, je vous remercie de ce que vous m'avez bien traité, je vous remercie de toutes les bonnes conclusions que vous avez prises; toutes vos paroles nous sont extrêmement agréables; je vous remercie de vos présents. Vous nous en aviez couverts de la tête aux pieds : il ne nous restait plus que la bouche de libre, et vous nous l'avez fermée avec un beau calumet, en même temps que réjouie de cette herbe qui nous est si douce. Je vous dis donc adieu, mais non pour longtemps; car vous aurez bientôt de nos nouvelles. Fissions-nous naufrage dans les eaux, fussions-nous submergés, je ne crois pas que les éléments ne rendissent

1. Le P. Vimont, qui assista à cette négociation, l'a décrite en tous ses détails dans la *Relation* de 1645, ch. IX.

2. *Relation* de 1645, ch. IX, p. 28.

pas quelque témoignage à nos compatriotes de vos bienfaits. Et je suis sûr que quelque bon génie nous a devancés et que nos parents et amis ressentent déjà un avant-goût des bonnes nouvelles que nous allons leur porter. »

Quelques jours s'écoulèrent encore, et l'ambassade iroquoise s'éloigna au bruit joyeux de la canonnade, cinglant vers le Richelieu.

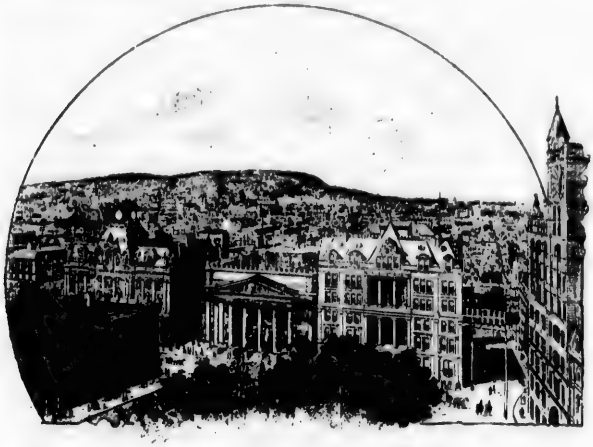

Montréal : la Cité.

Mais l'œuvre n'était qu'ébauchée : il fallait la reprendre quand les Hurons, les Algonquins et les Nipissings viendraient aux Trois-Rivières faire la traite. Elle le fut au mois de septembre de cette même année 1645. — « On tint conseils sur conseils, dit Parkman, d'après le P. Vimont[1], et l'insupportable prolixité des harangues s'y déroula sans contrainte. Il y eut aussi d'innombrables offrandes de colliers de porcelaine : colliers pour faire oublier les

1. *The Jesuits in North America*, p. 294, 295.

meurtres dont on s'était rendu coupable ; colliers pour rendre au ciel sa sérénité, aux lacs leur calme et leur tranquillité aux rivières ; colliers pour arracher la hache des mains iroquoises ; colliers pour faire déposer les arquebuses et suspendre les boucliers ; colliers pour faire laver la peinture de guerre de tous les visages ; colliers enfin pour faire briser les chaudrons où l'on avait fait bouillir les quartiers sanglants des prisonniers... En résumé, il y eut une série indéfinie de colliers offerts : chacun ayant sa signification littérale ou figurée, mais tous convergeant à la grande œuvre de la paix... Puis, tout ayant une fin ici-bas, même les harangues indiennes, on se tut. Les danses cessèrent, les chants et les hourrahs s'assoupirent, et, tous ces sauvages se dispersant, les uns regagnèrent leurs huttes enfumées du lac Huron, tandis que les autres remontaient vers les steppes glacés des forêts septentrionales, où ils passaient leur vie en chassant. »

La paix était faite. Mais quelle en était la solidité ? On se le demandait, non sans inquiétude. Montmagny comprit que, pour la rendre sérieuse, il fallait faire ratifier par une assemblée plénière des cinq tribus iroquoises l'accord conclu aux Trois-Rivières. L'envoi d'un ambassadeur s'imposait. Mais à qui proposer cette mission ? Car elle était des plus dangereuses. Ne savait-on pas ces sauvages aussi crédules qu'inconstants, et leur capricieux tomahawk bien médiocrement respectueux des immunités diplomatiques ?

Le gouverneur n'hésita pas. Il pensa du premier coup au P. Jogues, et, pour assurer le succès d'une aussi délicate négociation, il résolut de donner ses pleins pouvoirs au missionnaire. — La religion, aussi bien que la France,

était intéressée à l'entreprise. Les Supérieurs ne pouvaient guère dès lors s'opposer au choix de Montmagny. Après avoir mûrement réfléchi, ils donnèrent leur consentement; mais leur paternelle prudence se refusa à imposer ce voyage : ils se contentèrent seulement de le proposer à l'apôtre.

Si bien domptée que soit la nature dans le cœur des saints, elle n'y meurt jamais entièrement. Irrésistiblement gouvernée par une volonté que la grâce fortifie, elle garde en face du sacrifice ses tressaillements et ses répugnances. Le chrétien, qui ignore le mensonger orgueil du stoïcien, avoue ces faiblesses instinctives, il s'en humilie; puis, comme son divin Maître à Gethsémani, il laisse jaillir de son âme, sous la pression de l'amour, un *Fiat* qui n'en est que plus méritoire aux yeux de Dieu.

C'est ce qui arriva au P. Jogues. « Il était du reste d'un naturel assez timide, nous dit son Supérieur. C'est ce qui relève d'autant plus son courage, et ce qui montre que sa constance venait d'en haut. Il voyait en un instant toutes les difficultés qui se pouvaient rencontrer dans une affaire, et il en ressentait les atteintes naturelles... Aussi disait-il de lui qu'il n'était qu'un poltron. Mais ses Supérieurs, qui le connaissaient, s'appuyaient sur lui aussi fermement que sur un roc. Il ne savait ce que c'était que de reculer dans les difficultés. « Allez, » lui disait-on, et, ce mot lui suffisant, il n'y a monstre ni démon qu'il n'eût affrontés avec cette parole... Plus de cent fois, les Iroquois lui dirent : « Tu te feras tuer, tu parles trop hardiment; si dans nos cabanes où tu es prisonnier et tout seul de ton parti, tu nous tiens tête, que ferais-tu donc si tu étais en liberté parmi tes gens[1] ? »

1. *Relation* de 1647, p. 40.

C'est ce prêtre au cœur héroïque qui, avec une simplicité émouvante, avouait à son Supérieur ce qu'il appelait son premier mouvement de faiblesse...

« Croiriez-vous bien, lui écrivait-il, le 2 mai 1646, qu'à l'ouverture des lettres de Votre Révérence, mon cœur a été comme saisi de crainte au commencement... La pauvre nature, qui s'est souvenue du passé, a tremblé. Mais Notre-Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra le calme encore davantage. Oui, mon Père, je veux tout ce que Notre-Seigneur veut, au prix de mille vies. Oh! que j'aurais de regret de manquer une si bonne occasion! Pourrais-je souffrir la pensée qu'il a tenu à moi que quelques âmes ne fussent sauvées! J'espère que sa bonté, qui ne m'a jamais abandonné dans les autres rencontres, m'assistera encore : Lui et moi nous sommes capables de passer sur le ventre de toutes les difficultés qui se pourraient opposer... »

Le Serviteur de Dieu partit en effet des Trois-Rivières, le 10 mai. Il était accompagné d'un ingénieur français, Jean Bourdon, et de quelques naturels. Le voyage se fit péniblement à cause de la chaleur, mais sans encombre. Après avoir repris la route du lac Georges et passé par le fort Orange pour saluer ses libérateurs, Jogues arriva donc heureusement au terme de sa course[1]. Le 10 juin, l'assemblée générale des chefs eut lieu, et elle se tint au milieu d'un grand concours de peuple. Combien ne comptait-elle pas de bourreaux dans son sein!

1. D'après une lettre inédite qui est adressée au P. André Castillon et que nous avons eue entre les mains, les deux voyageurs auraient dans ce voyage dressé une bonne carte du pays. (12 sept. 1646.)

Mais ces bourreaux faisaient semblant de ne pas reconnaître leur ancienne victime. Quant à celle-ci, elle parla avec tant d'éloquence et elle appuya si bien ses discours des présents d'usage, colliers de porcelaine, haches, instruments divers, que la paix fut votée. Le P. Jogues en profita pour visiter et confesser plusieurs prisonniers chrétiens. Il baptisa aussi quelques enfants, prêts à partir pour le ciel ; puis, sur l'invitation des anciens, qui craignaient dès lors qu'une de leurs tribus ne malmenât les envoyés avec lesquels ils

Lac Georges : le Dôme.

venaient de traiter, il reprit la route de Québec, où il rentra le 3 juillet.

La Mission des Martyrs — nom prédestiné — était fondée. Serait-elle abandonnée au berceau? Ou, malgré tous les dangers, son héroïque fondateur retournerait-il chez les Iroquois pour en prendre soin? La question fut longuement examinée dans le conseil supérieur de la mission. Le P. Jérôme Lalemant, successeur de Vimont, se décida, après quelques hésitations, à continuer l'œuvre entreprise : Jogues irait donc hiverner chez les Mohawks. Il partit en conséquence de Québec, le 27 septembre 1646. Il n'avait alors que trente-neuf ans, mais ses longues souffrances pesaient encore sur ses épaules affaiblies. Aussi lui donna-t-on pour l'accom-

pagner un jeune Français, nommé Jean La Lande, et deux Hurons.

« Les Iroquois, écrivait-il quelque temps auparavant à un Père de France, sont venus faire quelques présents à notre gouverneur pour retirer des prisonniers qu'il avait et traiter de paix avec lui, au nom de tout le pays. Elle a été conclue au grand contentement des Français. Elle durera ce qu'il plaira à Notre-Seigneur.

« On juge nécessaire ici pour l'entretenir et voir doucement ce que l'on peut faire pour l'instruction de ces peuples d'y envoyer quelque Père. J'ai sujet de croire que je serai envoyé, ayant quelque connaissance de la langue du pays. Vous voyez combien j'ai besoin d'un secours puissant de prière, étant au milieu de ces barbares. Il faudra demeurer parmi eux, sans avoir presque la liberté de prier, sans messe, sans sacrements. Il faudra être responsable de tous les accidents entre les Iroquois et les Français, les Algonquins et les Hurons....

« Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo*[1]; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé et que le peu de sang répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur....

« Adieu, mon cher Père, priez Notre-Seigneur qu'il m'unisse inséparablement à Lui ! »

Ces graves pressentiments ne devaient point tarder à se réaliser : Dieu acceptait cette fois l'holocauste et il allait

1. « J'irai et ne reviendrai pas. »

abandonner la généreuse victime sur la terre pour la couronner dans le ciel.

Jogues avait rencontré en route un parti d'Indiens qui l'avertirent du changement survenu dans les dispositions des Iroquois. Effrayés à cette nouvelle, les deux Hurons qui l'accompagnaient refusèrent de pousser plus loin.

Le cap Éternité, sur le Saguenay.

Mais, si timide qu'il fût naturellement de caractère [1], le Serviteur de Dieu ne pensa pas une minute à rétrograder, et, toujours suivi du fidèle La Lande, il poursuivit son chemin.

La fureur des Iroquois s'était rallumée en effet. L'occasion de la reprise des hostilités fut des plus enfantines. A son précédent voyage, Jogues, prévoyant son retour à

1. *Relation* de 1647, p. 40.

Andagoron, y avait laissé un petit coffret. Quand il le remit aux Iroquois, ceux-ci devinrent sombres. Cette caisse de bois ne contenait-elle pas un secret maléfice? Le missionnaire, les devinant, ouvrit la boîte et leur montra qu'elle ne renfermait que quelques objets à son usage personnel; puis, comme il croyait les avoir complètement rassurés, il la referma et la leur remit. Le malheur voulut que, vers la fin de l'été, une maladie épidémique se répandît dans la contrée : de plus, les chenilles parurent dans les champs de blé. Il n'en fallut pas davantage pour rendre le jésuite absent responsable de ces calamités : évidemment, son coffret faisait tout le mal. Des prisonniers hurons, dans la triste espérance de gagner leurs féroces gardiens, racontèrent que les sortilèges des Robes-Noires avaient déjà eu le même effet dans leurs cabanes et qu'ils y avaient semé la peste, la famine et la mort.

Dès lors, le pays se souleva en partie. Cependant l'opinion publique était encore divisée. Certains tenaient malgré tout pour la paix faite avec les Français. Selon d'autres, au contraire, il fallait la dénoncer sans retard. Parmi les Mohawks, qui formaient l'une des cinq nations iroquoises, trois clans se disputaient l'influence : la tribu de l'Ours, celle de la Tortue et celle du Loup. La première était hostile à la France, tandis que les deux autres lui étaient favorables. Sans prendre conseil de personne, les capitaines des Ours sonnèrent le chant de guerre, et, se partageant en deux bandes, ils se mirent en campagne, suivis de tous leurs guerriers. C'est dans l'une d'elles que le P. Jogues tomba, le 15 octobre, aux environs du lac Georges, alors qu'il croyait encore le pays dans la paix.

Les liens dont on le garrotta et les mauvais traitements

qu'il dut subir lui firent comprendre aussitôt l'imminence du péril. Il la vit plus clairement encore le surlendemain, à son entrée dans ce village d'Andagoron, où il avait passé treize longs mois de captivité. Comme la première fois, les conques sonnèrent en guise de trompettes triomphales, la population accourut, et la scène barbare que nous avons décrite déjà se renouvela sans pitié. En vain le patient avait-il essayé de rappeler les traités : les cris de mort couvraient sa voix. On l'accablait de coups de bâton. Un de ces furieux lui arracha même des lambeaux de chair sur les bras et sur les épaules et les dévora sous ses yeux en

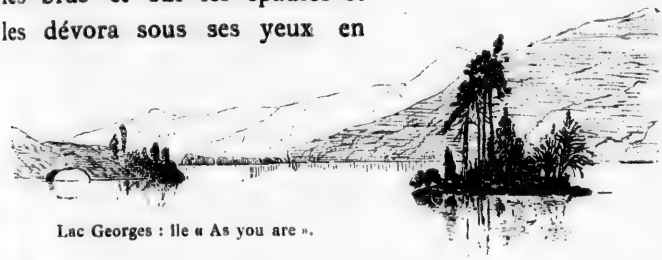

Lac Georges : Ile « As you are ».

disant : « Voyons, si cette chair blanche est une chair de Manitou..»

« Non, répondait la victime, avec une douce fermeté, je ne suis qu'un homme comme vous; mais je ne crains pas la mort. Pourquoi du reste me faites-vous mourir? Je suis venu pour affermir la paix, pour vous conduire au ciel, et vous me traitez en bête fauve! Craignez la punition du Grand Esprit! »

Cependant, malgré cette rage, les avis demeuraient partagés. Les Tortues et les Loups voulaient à tout prix sauver les captifs. Il fut convenu qu'on en référerait à l'assemblée plénière des chefs et des anciens, qui fut immé-

diatement convoquée à Téonnontogen. Elle décida qu'on rendrait les prisonniers à la liberté. Mais quand ses délégués arrivèrent à Andagoron pour y porter cette nouvelle, il était trop tard. Sur la palissade de l'enceinte, ils purent voir la tête sanglante du P. Jogues, fixée à un pieu.

La veille au soir, 18 octobre 1646, pendant que le pauvre missionnaire essayait de diminuer la douleur de ses blessures, en les pansant, un homme de la tribu de l'Ours était venu l'inviter à un festin. Refuser eût été une offense. L'apôtre se leva donc péniblement et suivit le sauvage : c'était à la mort qu'il marchait sans le savoir. Au moment où il baissait la tête pour entrer dans la hutte du chef des Ours, un coup de hache, traîtreusement porté par un misérable qui se tenait dans la cabane[1], l'abattit à terre : le dernier vœu du martyr était rempli : le divin Maître l'avait « inséparablement uni à Lui ».

Quelques années plus tard, un missionnaire entrera dans cette même bourgade, où la douce victime gît inanimée sur le sol. Ce qu'il y rencontrera, ce ne sera plus une foule hurlante de rage, ni des bourreaux féroces : ce seront des mères qui lui apporteront en souriant dix petits enfants à baptiser[2].

Tant le sang du martyr aura communiqué à cette terre de divine fécondité!

1. Fait prisonnier plus tard, le meurtrier du P. Jogues fut baptisé par un jésuite, avant d'être brûlé par les Algonquins de Sillery. — Jean La Lande fut massacré le 19 octobre, lendemain de la mort de notre héros.

2. Le P. Jacques Frémin, mort à Québec, le 20 juillet 1690.

Martyr, osons-nous dire. Un Souverain Pontife n'a-t-il pas donné par avance ce glorieux titre à l'infatigable apôtre des Iroquois? Lorsqu'au retour du P. Jogues en Europe, on demanda pour lui au Pape la permission de célébrer le saint sacrifice, malgré la mutilation de ses mains, Urbain VIII répondit : « Il serait indigne qu'un martyr de Jésus-Christ ne pût pas boire le sang de Jésus-Christ; *Indignum esset Christi martyrem Christi non bibere sanguinem;* » et il accorda la permission demandée.

Dans cette parole, nous saluons un présage. Puisse, par la miséricorde divine, l'Église le ratifier bientôt[1]! Puisse-t-elle glorifier ainsi du même coup le héros qui est monté si haut dans le sacrifice, et le Dieu qui, après l'y avoir poussé de sa main toute-puissante, l'y a si miséricordieusement couronné.

1. Le troisième concile plénier de Baltimore a signé un postulatum au Saint-Siège dans ce sens.

QUATRIÈME PARTIE

UNE NOUVELLE VICTIME

UNE NOUVELLE VICTIME

I

Le frère d'un vaillant marin. — Antoine Daniel, étudiant en droit. — Entrée en religion. — Une pépinière d'apôtres. — Le collège de Rouen et celui de Clermont. — Le collège d'Eu. — Départ pour Québec. — Première tentative pour monter chez les Hurons. — Apostolat à Québec. — Notre-Dame de Recouvrance. — La Terre promise.

ENVOYEZ-NOUS des gens de cœur, écrivait un jour à son Provincial, le Supérieur des missions huronnes; des hommes qui ne s'effrayent pas à la vue des mille morts qu'il nous font souffrir en cherchant les sauvages dans leurs tanières, au fond des grands bois. »

Jamais ce souhait si apostolique ne fut mieux exaucé que par l'arrivée du missionnaire qui débarquait, le 24 juin 1633, devant Québec[1]. C'était un homme de taille moyenne, mais à l'aspect énergique, à l'œil vif, au geste net et décidé. Il était né à Dieppe, le 27 mai 1601. Sa famille paraît avoir joui d'une large aisance. Dans tous les cas, les Daniel étaient « très honnestes et tout à fait gens de bien », nous assure le P. Ragueneau. Ils étaient aussi de race vaillante. En 1629, l'un d'eux part de Dieppe avec quatre vaisseaux et une barque pour ravitailler Québec. Arrivé sur le grand banc de Terre-Neuve, il apprend de quelques marins qu'un Écossais, nommé Jacques Stuart, vient de bâtir un fort au Port aux Baleines, dans l'île du Cap-Breton, et qu'il soumet à un droit tous les pêcheurs

1. *Relation* de 1633, p. 30.

de morue qui jettent leurs filets dans ces parages. A cette nouvelle il n'hésite pas : la tempête a dispersé sa flottille, n'importe. Avec son seul vaisseau, il cingle vers le Cap-Breton, attaque le fort, le rase, fait construire un ouvrage plus considérable à l'entrée du Grand-Cybou, y arbore les couleurs royales et y laisse pour les défendre quarante hommes bien munis de provisions. Puis, il se remet en mer avec tous les Anglais prisonniers et il retourne en France, afin d'y rendre compte de sa campagne et d'y prendre les ordres du grand cardinal[1].

Ce hardi marin était le frère de notre futur martyr. Celui-ci avait reçu au baptême le prénom d'Antoine. Il grandit en face de la mer, dont il prenait plaisir à contempler les flots du sommet des falaises : l'immensité l'attirait. Mais ce qu'il rêvait, quand son regard s'attachait ainsi pendant de longues heures à l'horizon, ce n'étaient pas les courses aventureuses des mariniers du Pollet[2] partant pour aller pêcher le hareng ou la morue, en affrontant mille tempêtes ; ce n'étaient pas davantage les découvertes si heureusement faites sur divers points du globe par certains armateurs de Dieppe, ni même leurs exploits maritimes contre les Portugais, les Espagnols et les Anglais. Il pensait aux peuplades qui habitaient le long du grand fleuve, sur les rives duquel des Dieppois venaient de jeter les fondements de Québec, et il appelait de ses vœux le moment où il lui serait permis de leur prêcher l'Évangile ; car « il semblait n'être né que pour le salut de ces peuples et n'avoir point de désir plus violent que de mourir pour eux[3] ».

1. *Champlain*, 1632, p. 272-275.
2. Faubourg et port de l'Est à Dieppe.
3. *Relation* de 1649, p. 5.

Cependant Antoine Daniel n'entra pas au noviciat en sortant du collège. Sa famille fit-elle tout d'abord opposition à ses projets? Quelque autre obstacle lui ferma-t-il l'accès de la vie religieuse? Les renseignements précis nous manquent à ce sujet.

Ce qui est certain, c'est qu'Antoine, après avoir consacré deux années à l'étude de la philosophie, en donna une à celle du droit. Mais les Institutes et les Pandectes n'étaient point pour satisfaire ce cœur ardent. Antoine les ferma bientôt pour toujours et il revêtit à vingt ans (1er oct. 1621) le pauvre habit religieux dans la Compagnie de Jésus.

Le jeune novice fit ses débuts sous le P. Lancelot Marin, dans la maison de probation de Rouen. Jean de Brébeuf sortait à peine de ce noviciat; Isaac Jogues allait y entrer, trois ans après. Les futurs martyrs s'y succédaient donc presque sans interruption. Ses premiers vœux prononcés, Ant. Daniel passa au collège de Rouen, où il enseigna, de 1623 à 1627, toutes les classes de grammaire, depuis la sixième jusqu'à la troisième inclusivement. Nous le retrouvons, l'année suivante, à Paris; il y étudie la théologie au collège de Clermont. Ce cours dura trois ans (1627-1630), et, lorsqu'il l'eut terminé, le P. Daniel vit ses souhaits comblés par l'ordination, qui le faisait prêtre pour l'éternité! Il était prêt désormais pour l'apostolat auquel la grâce le conviait. Il demeura pourtant deux années encore en Europe, au collège d'Eu, où il fut d'abord professeur de belles-lettres, ministre ensuite, et où il vécut avec le P. de Brébeuf, qui y était procureur. Mais l'heure vint où ses prières instantes

triomphèrent des derniers obstacles, et il fut désigné pour la mission du Canada.

C'est à Dieppe, sa patrie, que l'apôtre s'embarqua. Il devait passer en Amérique avec le P. Ambroise Davost, sur la flottille qui allait y ramener le lieutenant de Champlain, Duplessis-Bochard. Par une heureuse coïncidence, il fit la traversée sur le vaisseau commandé par son valeureux frère, mais il quitta ce navire à Tadoussac, où il séjourna toute une année. C'est seulement le 24 juin 1633 qu'il remonta le fleuve et qu'il put rejoindre le P. de Brébeuf à Québec.

Il savait que ce vaillant ouvrier ne désirait rien tant que de retourner chez les Hurons ; il espérait pouvoir se joindre à lui et faire en sa compagnie le périlleux voyage. De fait, cet espoir fut sur le point de se réaliser deux mois après. Champlain avait à cœur de s'attacher cette nation. Sa piété le poussait à lui envoyer des apôtres. Son génie colonisateur, si perspicace et si profond, se trouvait sur ce point d'accord avec elle, car il était persuadé qu'il n'y a pas de lien plus indissoluble que celui de la religion. Or, « jusque-là on avait plutôt préparé les voies à l'établissement du christianisme parmi ces sauvages que réellement commencé une œuvre, qui demandait une plus grande connaissance qu'on n'en avait pu encore acquérir, de leur langue, de leurs coutumes, de leur croyance et de leur esprit. Dans le séjour que les PP. Récollets avaient fait parmi eux, ils en avaient bien gagné quelques-uns à Jésus-Christ, mais ils n'en avaient pu baptiser que très peu. Les PP. de Brébeuf et de Noüe avaient aussi fait quelques prosélytes ; mais le christianisme n'avait point

encore pris racine parmi ce peuple, qui ne paraissait pas aisé à réduire. On se flattait néanmoins que, quand il aurait traité un peu plus longtemps avec les missionnaires, il deviendrait plus docile[1]. »

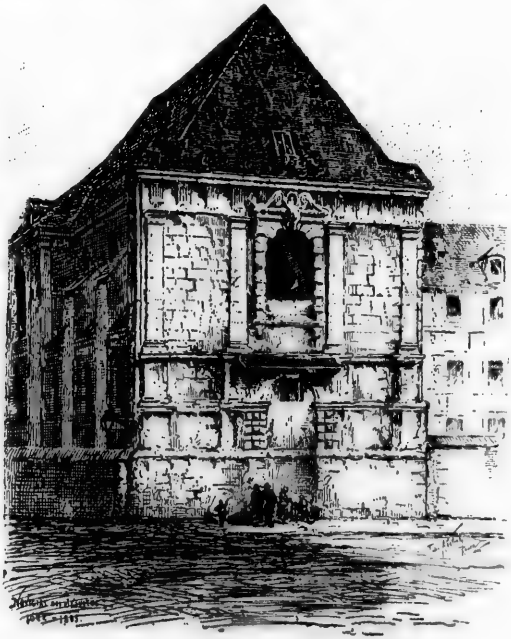

Ancien noviciat des Jésuites de Rouen : la chapelle.

Champlain forma donc le dessein de fonder une mission sur les bords du lac Huron. Il en fit part aux sept cents sauvages qui étaient descendus de ces contrées pour l'attendre à Québec à son retour de France, en 1633. Tous y applaudirent. Mais la constance n'était pas la qualité maîtresse de ces pauvres gens. Au moment où l'on y pensait le moins,

1. Charlevoix, *Hist. gén. de la Nouvelle-France*, t. Ier, p. 178.

ils changèrent brusquement d'avis et déclarèrent que le projet du gouverneur était irréalisable. Champlain, qui les connaissait, ne se borna pas à leur en témoigner sa surprise et son mécontentement. Il leur parla en homme qui ne se voyait plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément joué. Il disposa donc toutes choses pour que les missionnaires pussent faire le voyage projeté. Les Hurons se rendirent. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Au moment d'embarquer, ils refusèrent de recevoir les Jésuites dans leurs canots. Le prétexte de ce refus était l'arrestation d'un Algonquin qui avait traîtreusement massacré un Français. Insister, c'était vraisemblablement vouer les missionnaires à la mort. Le P. Daniel, qui, avec le P. Davost, devait accompagner le P. de Brébeuf, était tout prêt à affronter ce péril, car, dit le P. Le Jeune[1], « je ne les vis jamais aussi résolus qu'alors ». Mais cette mort aurait dû être vengée. La guerre s'en serait donc suivie entre les Hurons et la colonie. Champlain ne crut pas sage de faire de nouvelles instances. On n'eut que le temps d'aller par les cabanes retirer le petit bagage des voyageurs, que l'on avait déjà remis aux sauvages, et les canots hurons s'ébranlèrent, emportant le fruit de leurs échanges, mais laissant derrière eux sur la rive la Vérité.

Le P. Daniel resta donc à Québec, avec ses frères. Heureusement le travail y répondait à son zèle. Les Anglais, pendant leur courte occupation de la Nouvelle-France, avaient brûlé la chapelle autrefois desservie par les Récollets. En attendant qu'on en pût construire une autre, les

1. *Relation* de 1633, p. 42.

Jésuites firent dresser un autel dans le fort. C'est là qu'ils exerçaient leur ministère, en même temps qu'à Notre-Dame des Anges. Le P. Daniel y prêcha souvent. Un peu plus tard, Champlain, en exécution d'un vœu fait par lui à la très sainte Vierge, bâtit, sous le titre de Notre-Dame de Recouvrance, une église tout près de la citadelle[1]. Le P. Antoine fut chargé de la desservir, concurremment avec quelques autres religieux, et ces travaux l'absorbèrent jusqu'au jour où la Terre promise s'ouvrit enfin devant lui.

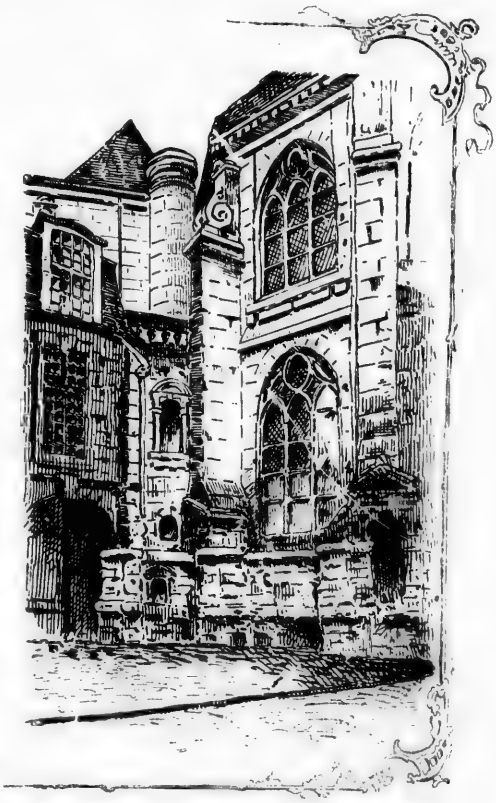

Ancien collège des Jésuites de Rouen (lycée Corneille) : une des entrées de la chapelle.

1. L'église de Québec, comme celle des Trois-Rivières ensuite, fut placée sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

II

Départ pour le lac Huron. — Trois cents lieues de route. — Une écuellée de farine par jour. — Les portages. — Débarquements involontaires. — Odyssée du P. Daniel. — Abandonné sur un îlot. — La faim. — Le P. Daniel foule la terre huronne.

C'est vers le milieu de l'été de 1634 qu'il y entra. Le P. Daniel était parti de Québec le 1er juillet, avec le P. de Brébeuf, pour aller jusqu'aux Trois-Rivières à la rencontre des Hurons. Le P. Davost les suivit trois jours après. Quand les sauvages arrivèrent, les missionnaires comprirent vite qu'ils auraient beaucoup de peine à se faire accepter dans les canots. On le leur avait promis l'année précédente. Malheureusement les traitants étaient descendus en si petit nombre et si mal équipés, qu'ils n'avaient pas dessein d'accomplir leur promesse. Ils n'en témoignèrent pas moins d'abord une grande bonne volonté. Mais, quand on vint à l'exécution, ils s'excusèrent : leurs canots étaient trop peu nombreux ; — il n'y en avait que onze, en effet ; — leur fatigue était trop grande. Enfin, les Algonquins, dont ils devaient traverser le pays, s'opposaient à l'embarquement des Robes-Noires.

A force de présents, on finit cependant par lever tous les obstacles. Les missionnaires n'emportèrent que ce qui leur était nécessaire pour célébrer la messe, et quelques autres objets absolument indispensables. Ils s'engagèrent, de plus, à ramer pendant tout le voyage. On leur annonçait bien que, selon toute vraisemblance, ils ne le feraient pas longtemps, et qu'on les jetterait à l'eau au premier passage difficile, après les avoir assommés au préalable,

en accusant de leur mort quelque remous perfide. Mais ils étaient décidés à pénétrer coûte que coûte dans le pays où ils voulaient aller porter la foi. Ils partirent donc, le P. Daniel et le P. de Brébeuf, le 7 juillet 1634, et le P. Davost, huit jours après.

« Ils ont trois cents lieues à faire, écrivait le P. Le Jeune, le 7 août suivant[1], et cela dans des chemins qui font horreur, à ouïr les Hurons eux-mêmes. Les sauvages cachent dans ces chemins, de deux jours en deux jours, de leur farine pour manger au retour. Il n'y a point d'autres hôtelleries que ces cachettes. S'ils manquent à les retrouver ou si quelqu'un les dérobe, il se faut passer de manger; s'ils les retrouvent, ils ne font pas pour cela grande chère : le matin, ils détrempent un peu de cette farine avec de l'eau, et chacun en mange environ une écuellée. Là-dessus, ils jouent de l'aviron tout le jour, et sur la nuit ils mangent comme au point du jour. C'est la vie que doivent mener nos Pères, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés. »

Ce n'était là qu'une des fatigues de ce long voyage. Le P. de Brébeuf en a consigné quelques autres dans sa lettre du 27 mai 1635. « Des deux difficultés ordinaires du trajet, écrit-il, la première est celle des saults et portages... Toutes les rivières de ces pays sont pleines de chutes... Quand on approche de ces torrents, il faut mettre pied à terre et porter à col, à travers les bois ou sur de hautes et fâcheuses roches, tous les paquets et les canots eux-mêmes. Cela ne se fait pas sans beaucoup de travail, car il y a des portages d'une, de deux ou de trois lieues; ajoutez

1. *Relation* de 1634, p. 90.

qu'il faut en chacun faire plusieurs voyages, si on a tant soit peu de paquets. En quelques endroits, qui sans être moins rapides sont cependant plus aisés à l'abord, les sauvages entrent dans la rivière; puis ils traînent et conduisent à la main leurs canots, avec des peines et des dangers extrêmes, car ils ont parfois de l'eau jusqu'au menton. Aussi sont-ils contraints de temps en temps de

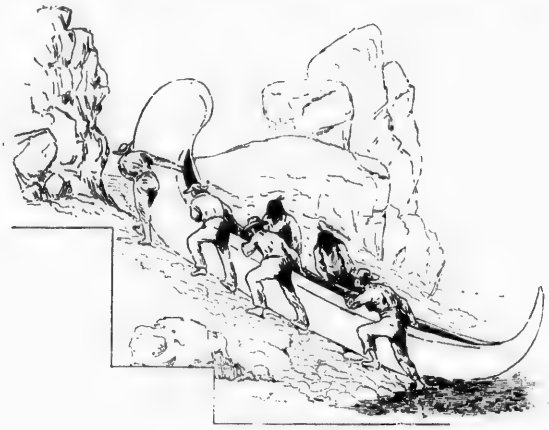

Un portage.

lâcher prise et de lutter comme ils peuvent contre la rapidité du courant, qui leur arrache et emporte les canots. Un de nos Français resta ainsi tout seul dans le sien[1], tous les sauvages l'ayant laissé aller au gré du torrent; mais son adresse et sa force lui sauvèrent la vie, et le canot aussi avec tout ce qui était dedans.

« J'ai supputé le nombre des portages, et je trouve que nous avons porté trente-cinq fois et traîné pour le moins

1. Trois Français s'étaient embarqués avec les missionnaires.

cinquante. Je me suis mêlé parfois d'aider en cela à mes sauvages, mais le fond de la rivière est de pierres si tranchantes, que je ne pouvais marcher longtemps, étant nu-pieds.

« Une autre difficulté est pour le vivre : souvent il faut jeûner, si l'on vient à perdre les caches; et quand on les retrouve, on ne laisse pas d'avoir bon appétit, après s'y être traité.... Ajoutez qu'il faut coucher sur la terre nue ou sur quelque roche; qu'il faut sentir incessamment la puanteur de ces sauvages, marcher dans les eaux, dans les fanges, dans l'obscurité et l'embarras des forêts, où les piqûres d'une multitude de moustiques et de cousins vous importunent fort.

« Je laisse à part le long et ennuyeux silence où l'on est réduit. »

Le P. de Brébeuf ajoute ensuite que le P. Daniel et lui avaient dû ramer tout le long de la route. Le soir venu, c'est à la lueur d'un brasier allumé sur le bord du fleuve que, harassés de fatigue, ils récitaient leur bréviaire. De plus, ils avaient été obligés, à chaque chute de la rivière, de porter leurs bagages sur les épaules, « ni plus ni moins que les Hurons ». A chaque portage, il leur fallait faire quatre voyages. Un moment, le maître du canot du Père de Brébeuf proposa de débarquer l'apôtre dans une île déserte : heureusement, la proposition ne fut pas acceptée. « Quiconque montera ici, disait le missionnaire, se doit résoudre à tout cela et à quelque chose de plus, même à la mort dont on voit à chaque instant l'image devant les yeux. Pour moi, qui ne sais point nager, je m'en suis vu une fois fort proche; car, au départ des Bissiriniens, nous nous en allions tomber dans un précipice, si mes sauvages

n'eussent promptement et habilement sauté dans l'eau pour détourner le canot que la rivière emportait. Il est probable que les autres en pourraient bien dire autant et plus, vu le nombre qu'il y a de semblables rencontres. »

Le P. Davost avait été en effet fort malmené. On commença par lui dérober une partie de son pauvre bagage; car être Huron ou larron, c'était, paraît-il, la même chose. On l'avait ensuite contraint de jeter dans le fleuve presque tous les livres et le papier qu'il portait, ainsi qu'une partie de son linge et un petit moulin d'acier. De plus, on l'abandonna chez les Algonquins, où il eut « de quoi souffrir à bonnes enseignes ». Si bien que lorsqu'il arriva aux Hurons, il était si épuisé que de longtemps il ne put pas se remettre.

Quant au P. Daniel, son odyssée fut plus mouvementée encore. Embarqué dans un canot « chétif et usé », qui n'avait pour tout équipage que trois Hurons malades, il faillit, lui aussi, être abandonné dans un des nombreux îlots du Saint-Laurent. Un chef sauvage qu'il rencontra le sauva, en le prenant à son bord. Mais la faim se fit bientôt sentir aux voyageurs. Dans l'espoir de trouver une certaine nation qui devait leur donner des provisions de route, ils avaient quitté le chemin le long duquel étaient échelonnés leurs vivres. Malheureusement, ils battirent en vain les bois où ils erraient : la peuplade qu'ils cherchaient demeurait introuvable, et, comme il n'y avait pas de chasse dans ces quartiers, toute la troupe se vit en face de la mort, cette mort cruelle que les sauvages connaissaient bien, qui parsemait ces forêts de leurs cadavres décharnés et qui devint, les années suivantes, celle de plus d'un mis-

sionnaire[1]. « Qui sait si le P. Daniel est encore en vie ? » se demandait alors le P. Le Jeune, son supérieur[2], tant le danger était réel ! Il se trouva par bonheur que les affamés avaient pu regagner le fleuve à temps et reprendre la route imprudemment abandonnée. Le P. Daniel finit donc par arriver chez les Hurons. Mais il n'y toucha qu'assez longtemps après le P. de Brébeuf, vers le 15 août.

1. Le P. René Ménard, pour n'en pas nommer d'autres, expira ainsi dans les forêts, à 500 lieues de Québec. Il s'y était égaré et il y mourut de faim (1661).

2. Lettre du 7 août 1634. — *Relation* de 1634, p. 92.

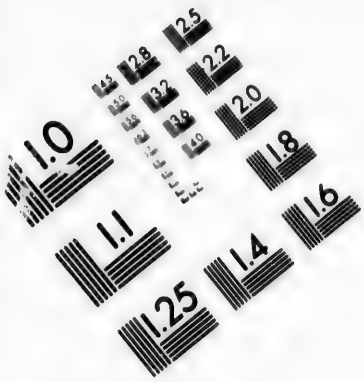

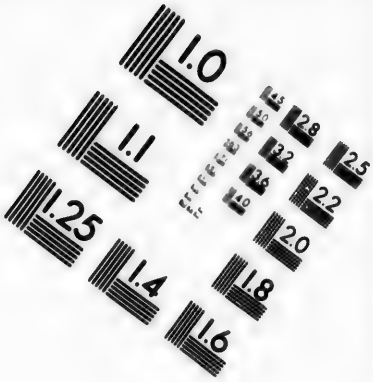

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

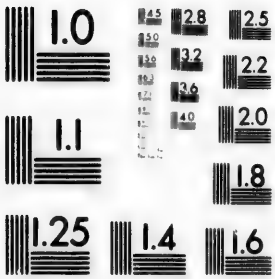

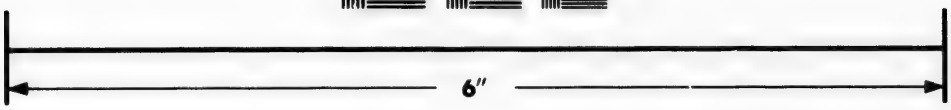

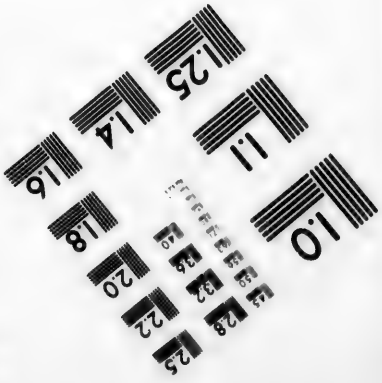

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

III

Acclimatation pénible. — Le vivre des sauvages. — Un boucan huron. — Cuisine élémentaire. — « De l'hypocras indien. » — Malpropreté révoltante. — La cabane chez les Hurons. — Un phalanstère canadien. — Antre de suie et de vermine. — Le jeu sur les bords du lac Huron. — Le palais d'écorce des missionnaires. — Une horloge qui parle. — Soirée en communauté. — Travaux de linguistique. — Premiers labeurs. — La grande fête des Morts.

Ses souffrances allaient changer de nature, mais non point cesser. Le moment était venu pour lui, suivant l'expression d'un missionnaire, « de se faire à tout et de devenir sauvage avec les sauvages ».

Il lui fallut d'abord s'habituer à la nourriture huronne. En temps d'abondance, elle se composait de quelques farines, de fruits et de racines, parfois de biscuits troqués contre des fourrures aux Trois-Rivières et à Québec. On y ajoutait, au moment de la chasse et de la pêche, le poisson, le gibier et la viande de venaison que l'on prenait; plus tard, les quartiers d'ours, d'orignac ou d'élan que l'on avait boucanés.

A la rigueur, cette nourriture aurait pu suffire, si elle n'avait été d'une malpropreté repoussante. Les *Relations* nous ont laissé à ce sujet des détails qui nous font bien comprendre ce que devaient souffrir les missionnaires en face de pareils aliments.

Quand les sauvages faisaient sécher la viande qu'ils voulaient conserver, ils en prenaient un quartier, — les côtes d'un orignal ou d'un bison, par exemple. Ils le jetaient sur la terre, le battaient avec des pierres, puis le foulaient aux

pieds. Cheveux, poils d'animaux, plumes d'oiseaux, s'il en traînait sur le sol, terre et cendre, tout cela se collait à la viande, s'y incorporait et durcissait avec elle à la fumée ; puis, lorsque l'heure du repas arrivait, « tout s'en allait de compagnie dans l'estomac ». Si l'on s'avisait de faire cuire la tranche de boucan, c'était bien pis. Alors, dit un missionnaire, qui rappelle qu'il en a goûté et vécu, et qu'il n'exagère rien par conséquent[1], « le manger était

Buffles des prairies ou bisons.

un peu plus propre que la mangeaille que l'on donne aux animaux. Mais non pas toujours cependant... Nous avions trois malades des écrouelles dans notre cabane. Je les ai vus cent fois patrouiller dans la chaudière où était notre boisson commune, y laver leurs mains, y boire à pleine tête comme les animaux, rejeter leurs restes dedans (car c'est la coutume des sauvages), y plonger de leur vaisselle d'écorce pleine de graisse, de poil d'orignac, de cheveux, y puiser de l'eau avec des chaudrons noirs comme la cheminée ; et après cela, nous buvions tous de ce brouet noir,

1. *Relation* de 1634, p. 34.

comme de l'ambroisie. Ce n'est pas tout, ils rejettent là-dedans les os qu'ils ont rongés, puis mettent de l'eau et de la neige, la font bouillir : et voilà de l'hypocras. Un certain jour, des souliers venant d'être quittés tombèrent dans notre boisson. Ils s'y lavèrent à leur aise. On les retira sans autre cérémonie; puis on but comme si rien ne fût arrivé. Je ne suis plus beaucoup délicat; tant est-ce cependant que je n'eus point soif, aussi longtemps que cette malvoisie dura[1]. »

Inutile d'ajouter que les cabanes des Hurons étaient, en fait de propreté, à l'avenant de leur nourriture. On n'y connaissait pas l'usage du balai, et les poils, les plumes, les râclures et les détritus s'y amoncelaient sans encombre pendant des mois entiers. En général, ces singulières constructions se ressemblaient beaucoup. Elles avaient d'or-

1. Le même missionnaire nous raconte son embarras, la première fois qu'on lui donna sa portion en cabane. « Je jetai les yeux sur mon compagnon, puis je tâchai d'être aussi brave homme que lui. Il prend sa chair à pleine main et vous la coupe morceaux après morceaux, comme on ferait une pièce de pain. Que si la chair est un peu dure, ils vous la tiennent d'un bout avec les dents et de l'autre par la main gauche; puis la main droite joue là-dessus du violon, se servant du couteau pour archet... Si vous égarez ce couteau, comme il n'y a pas de coutelier dans ces grands bois, vous êtes condamnés à prendre votre portion à deux belles mains, et mordre dans la chair et la graisse aussi bravement, mais non pas aussi honnêtement, que vous feriez dans un quartier de pomme; Dieu sait si les mains, la bouche et une partie de la face reluisent après cela. Le mal est que je ne savais à quoi m'essuyer : de porter du linge, il faudrait un mulet, ou bien faire tous les jours la lessive, car en rien de temps tout se change en torchon de cuisine dans leur cabane. Pour eux, ils essuyent leurs mains à leurs cheveux ou à leurs chiens. Je vis une femme qui m'apprit un secret : elle nettoya ses mains à ses souliers; je fis de même. Je me servais aussi de poil d'orignal, de branches de pin et de bois pourri pulvérisé; ce sont les essuie-mains des sauvages. On ne s'en sert pas si doucement que d'une toile de Hollande, mais peut-être plus gaiement. » — *Relation* de 1634, p. 35.

dinaire une dizaine de mètres de longueur et autant de large. Il y en avait cependant bon nombre de plus spacieuses et quelques-unes de prodigieusement longues. Dans certains villages, on en rencontrait de 80 mètres de développement frontal. Leur forme rappelait celle d'un berceau de verdure. Leur charpente se composait, comme nous l'avons dit, de jeunes arbres, hauts et forts, plantés sur deux rangs pour constituer les deux côtés de la cabane, et réunis par le sommet. Sur ces perches, d'autres échalas étaient fixés transversalement, et le tout était couvert de larges feuilles d'écorce, superposées les unes sur les autres, comme les bardeaux d'une toiture, et maintenues par des cordes de filaments ligneux. L'été, le logis changeait d'aspect : l'écorce faisait place à des nattes tressées en roseaux tendres et d'une facture si artistique que, « quand elles pendaient, l'eau coulait dessus tout au long sans les percer[1] ». A la cime de la cabane et sur toute sa longueur, une ouverture large d'un pied était laissée pour permettre tout à la fois à la lumière d'entrer et à la fumée de sortir. A chaque extrémité se trouvait une sorte de vestibule fermé, où l'on mettait, dans des barillets d'écorce, le poisson fumé, le blé et autres denrées alimentaires qui n'avaient pas à redouter la gelée. Dans l'intérieur, des deux côtés, de larges estrades couraient le long des parois, à 1 m. 25 du sol, comme les sièges d'un colossal omnibus. Elles servaient de lits pendant l'été, et on mettait par dessous le bois de chauffage pour l'hiver. Les feux étaient sur la terre elle-même, tous sur la même ligne, au centre de la cabane. Ils étaient plus ou moins nombreux, suivant la longueur

1. *Relation* de 1614, p. 9. — V. aussi le P. Lafitau, *Mœurs des Sauvages*, t. II, p. 10 et suiv.

de l'habitation. Chacun servait à deux familles, famille de droite, famille de gauche, et elles comptaient généralement de cinq à dix membres environ. A des pieux fixés sous le toit étaient suspendus les colliers de porcelaine, les filets, les fourrures et les armes : haches de pierre ou de fer, lances, flèches, boucliers en bois couverts de lanières de peau entrelacées, ou boucliers en gros cuir de bison, dont les figures indiquaient la famille qui habitait cette partie de la cabane. Une épaisse couche de suie recouvrait tout. En somme, la cabane indienne était une chambre, plus ou moins longue, occupée par dix, quinze, vingt, trente familles quelquefois ; elle ressemblait beaucoup à une sorte de phalanstère. Quand, la neige tombant à gros flocons au dehors, on y pénétrait par une soirée d'hiver, on se trouvait en face d'un étrange spectacle : sur toute la longueur de la hutte, une rangée de feux brillait au milieu de la fumée qui remplissait l'antre noirâtre ; autour de chacun de ces feux, un groupe de figures bronzées se pressait : guerriers grisonnants, vétérans des expéditions iroquoises ; jeunes braves, qui n'avaient point fait leurs preuves encore ; femmes jeunes et vieilles, abêties dans la misère ; tout ce monde faisait la cuisine, mangeait, fumait, chantait ; — et autour des groupes, fourmillaient pêle-mêle, dans un incessant va-et-vient, les enfants et les chiens de la maison.

A partir du mois de janvier, jusqu'au mois de mars, époque de paresse pour les hommes et de repos pour les femmes, — les cabanes grouillaient de sauvages. C'est alors que les festins, les jeux et les danses s'y succédaient. Car les Hurons étaient joueurs aussi enragés que mangeurs voraces. Une fois leurs dés rudimentaires dans

la main[1], ils engageaient tout : parures, vêtements, canots, pipes, armes et parfois même leurs femmes encore. Les villages se défiaient les uns les autres. La cabane où l'on jouait était alors bondée de spectateurs de tous les âges, qui se juchaient sur les estrades ou pendaient en grappes le long des perches de la charpente. Les paris allaient ferme en semblable occasion. On y perdait littéralement jusqu'à ses chausses. « Vous eussiez vu cet hiver, dit Brébeuf, une bonne troupe de sauvages s'en retourner d'ici à leurs villages, après avoir perdu leurs chausses, en une saison où il y avait près de trois pieds de neige : ils n'en étaient pas moins aussi gaillards en apparence que s'ils eussent gagné la partie[2]. » Si ces jeux avaient un caractère médicamenteux, — ce qui arrivait souvent, — le malade, roulé dans une peau d'ours ou dans une couverture, se trouvait étendu près des joueurs. Il était présent aussi, lorsqu'on dansait pour sa guérison quelqu'une de ces danses frénétiques où tourbillonnait la population d'un village, et dont l'assourdissant vacarme aurait à demi tué un homme civilisé bien portant.

C'est dans une de ces huttes que vécurent d'abord le P. Daniel et ses deux compagnons d'apostolat. On comprend qu'ils devaient être désireux de s'assurer le plus tôt possible une demeure un peu moins sordide. Grâce à la verroterie, aux couteaux, alènes et haches qu'ils avaient apportés et qui servaient de monnaie en ces pays, ils

1. Ces dés étaient souvent des noyaux de prune peints en blanc et en noir et agités dans un plat de bois grossier.
2. *Relation* de 1636, p. 113.

firent élever une cabane de six brasses de longueur sur trois et demi de large, ou à peu près. Comme toutes les autres cabanes sauvages, elle était couverte d'écorce de frêne, d'orme et de sapin. Le gros œuvre fut le travail des Hurons ; mais les Pères aménagèrent eux-mêmes l'intérieur de leur logis. Ils le divisèrent en trois. La première partie en entrant servit « d'antichambre, de brise-vent et de magasin à blé ». La seconde fit tout à la fois l'office de menuiserie et de moulin, de cuisine et de réfectoire, de salle d'étude et de chambre à coucher. Les lits étaient disposés le long des parois de branches de sapin : ils se réduisaient à quelques feuilles et à une natte de jonc par dessus. Quant aux draps et couvertures, ils en furent toujours absents. Les habits des dormeurs et quelques peaux les remplaçaient. La troisième partie, subdivisée elle-même par une cloison de planches, comprenait la chapelle et un magasin où l'on renfermait quelques ustensiles « loin de la main larronnesse des païens ».

Tel que, le palais ne « ressemblait pas au Louvre et laissait encore assez bonne place à la pluie, à la neige et au froid ». Il n'en faisait pas moins l'admiration de tout le village. Aussi les Hurons s'y pressaient-ils depuis le matin jusqu'au soir. Ils s'y conduisaient du reste absolument comme chez eux, se mettant où il leur plaisait, partant seulement quand bon leur semblait, entrant partout, regardant tout, furetant dans les moindres coins. Voulait-on les en empêcher ? on en venait immédiatement aux querelles et aux injures. Il fallait donc « filer doux, un coup de hache étant bien vite donné et le feu prenant à ces écorces sèches en un clin d'œil ». Il deve-

nait de jour en jour plus évident que la discrétion n'était pas précisément une vertu de sauvage[1]. Sans y faire inutilement appel, on prit donc un moyen détourné pour vider la cabane à un moment donné. L'horloge intri-

Bull Bird (l'Oiseau-Taureau), indien converti.

1. « L'un d'eux, quittant notre cabane pour un temps, me demanda mon manteau, « parce qu'il faisait froid », disait-il, comme si j'eusse été plus dispensé que lui des lois de l'hiver! Je le lui prêtai cependant. S'en étant servi plus d'un mois, il me le rendit si vilain et si sale que j'en étais honteux. » Le Père raconte ensuite comment, ayant étalé son manteau, comme un muet reproche, sous les yeux de son sauvage, il trouva celui-ci malendurant tout à fait et s'attira cette réponse : « Tu dis que tu veux être Montagnais et sauvage comme nous. Si cela est, ne sois pas fâché d'en porter l'habit; car voilà comment sont nos robes. » Et le bon missionnaire trouva la réplique si « à propos vrai ment », qu'il replia son manteau sans souffler mot.

guait surtout les Hurons. Ils ne pouvaient comprendre comment elle sonnait d'elle-même, car toutes les fois que le marteau frappait le timbre, ils regardaient curieusement si tous les missionnaires étaient là et si par aventure il n'y en avait pas quelqu'un de caché pour lui donner le branle. Ils en conclurent donc qu'elle était vivante et qu'elle avait un langage. Aussi demandèrent-ils ce qu'elle disait à midi. On leur répondit : « Approchons-nous de la chaudière. » Ils comprirent admirablement ce langage; car il y avait toujours à cette heure-là des écornifleurs pour avoir part au dîner. On usa donc

Un coin du lac Huron.

du même moyen à quatre heures et on leur déclara que l'horloge leur disait alors : « Allez-vous-en, afin que nous fermions la porte. » La chose comprise fut faite avec une ponctualité admirable, et tout le monde prit l'habitude d'obéir à la sonnerie de quatre heures, sans murmurer.

A partir de ce moment-là jusqu'au coucher, les missionnaires vaquaient à leurs exercices spirituels. Ils se concertaient sur les meilleurs moyens de convertir ces peuplades. Ils étudiaient la langue, le P. Davost et le P. Daniel surtout, car Brébeuf la parlait déjà. Le P. Antoine y fit des progrès tellement rapides qu'il put bientôt traduire le *Pater noster* en vers hurons. Aussi, au moment de la prière, « comme auteur de cette poésie, dit

aimablement le P. de Brébeuf, il en chante un couplet tout seul. Puis nous le rechantons tous ensemble et ceux d'entre les Hurons qui le savent déjà, principalement les petits enfants, prennent plaisir de chanter avec nous et les autres d'écouter. »

Une fois en possession de la langue, le P. Daniel put commencer les tournées de cabanes, qui avaient une très grande importance, suivant les usages du pays. « On devait y aller plus souvent que tous les jours si on voulait s'acquitter comme il faut de son devoir. » Or, c'était une tâche des plus pénibles. Car dans ces cabanes « on trouvait une petite image de l'enfer »; on n'y voyait pour l'ordinaire que feu et fumée, deçà et delà des corps à moitié nus et tout noirs, pêle-mêle avec les chiens, parmi lesquels on choisissait de temps en temps un rôti, mais qui, en attendant, étaient considérés comme des enfants de la maison et vivaient « dans une communauté complète de lit, de plat et de nourriture avec leurs maîtres ». On n'était pas depuis un quart d'heure dans une de ces huttes qu'on se trouvait déjà couvert de suie de la tête aux pieds[1]. Mais on y pouvait prêcher le nom du divin Sauveur. Qu'importait dès lors tout le reste? C'est dans une cabane enfumée que, pendant le voyage du P. de Brébeuf au pays du Pétun, le P. Daniel conféra son premier baptême et que d'un païen qui se mourait dans une chaumière il eut la consolation de faire un élu de son maître, Jésus-Christ[2].

1. *Relation* de 1639, ch. III.

2. Ce païen s'appelait Joutaya; le P. Daniel lui donna le prénom de Joseph.

C'est surtout aux femmes et aux enfants que le P. Daniel s'adressait dans ces tournées. Il leur enseignait le signe de la croix, le *Pater*, l'*Ave* et quelques courtes prières[1]. Lorsqu'il paraissait sur le seuil, les plus petits venaient se jeter dans ses bras, tant il avait su les gagner par sa bonne grâce. Aussi, quand en 1636, après la grande fête des Morts[2], le P. de Brébeuf prit la résolution d'envoyer à Québec quelques jeunes enfants des Hurons, pour qu'on les y instruisît dans la religion et qu'ils devinssent plus tard ses auxiliaires auprès des sauvages, il n'hésita pas un instant. Il les confia au P. Daniel, sûr de ne pas pouvoir leur donner un guide meilleur.

1. *Relation* de 1637, p. 104.

2. Les détails de cette grande fête, l'une des plus importantes de toutes celles des Indiens, sont d'un réalisme trop lugubrement repoussant pour que nous les rapportions ici. Ceux de nos lecteurs qui désireraient les connaître les trouveront très en détail dans la *Relation* de 1636, p. 131. « Je ne pense pas qu'il se puisse voir au monde une plus vive image et une plus parfaite représentation de ce que c'est que l'homme, » disait Brébeuf après y avoir assisté. Cette fête se célébrait tous les dix ou douze ans. On y exhumait tous ceux qui étaient morts pendant ce laps de temps et on les enterrait dans une fosse commune. C'est à partir de ce moment-là seulement que l'immortalité commençait pour eux, d'après les Indiens. Leurs âmes s'envolaient alors sous la forme de colombes, suivant les uns; suivant les autres, elles allaient à pied au lieu de leur éternel repos. Mais les vieillards et les enfants, étant trop faibles pour faire la route, restaient aux alentours du village. Leurs âmes erraient autour des cabanes ou gémissaient au milieu des champs de blé.

IV

Le P. Daniel est renvoyé à Québec. — Heureuse rencontre. — Un obstacle. — Diplomatie. — La route est libre. — Baptême d'un prisonnier chez les Algonquins. — En vue des Trois-Rivières. — Le séminaire huron. — Nostalgie. — En fuite. — Mauvaises nouvelles. — Retour au pays des Hurons. — Naufrage. — Expirant dans la brousse. — Arrivée en terre huronne.

L'apôtre se remit donc en route. Mais, hélas ! au lieu des douze enfants qu'on lui avait promis, il n'en amenait que trois à peine. Il s'embarqua dans l'un des canots qui descendaient le Saint-Laurent pour faire la traite annuelle. La flottille quitta Sainte-Marie le 22 juillet; si elle n'était pas nombreuse, — dix canots seulement, — elle emportait du moins une cargaison fort riche. C'était une tentation bien grande pour les maraudeurs de la rivière ! Aussi se joignit-on aux Nipissiriniens, en passant devant leurs terres. On voyageait de conserve, quand, le 3 août, on croisa les PP. Ch. Garnier et Chastelain, qui montaient vers les Hurons. Plus heureux que leurs devanciers, ils étaient chaussés et ne ramaient pas[1]. Les missionnaires échangèrent leurs lettres, puis on se remit en chemin. Mais le P. Daniel fut bientôt arrêté. Les sauvages d'une île qui se trouvait à cent cinquante lieues des Trois-Rivières s'opposaient à la descente des Hurons. Que faire ? Forcer le passage, c'était la guerre.

1. Quand on s'embarquait dans un canot, il fallait bien prendre garde d'y porter de la terre ou du sable. Aussi les missionnaires n'y étaient-ils admis que pieds nus. « Qu'il fasse chaud ou froid, il faut en passer par là, » dit l'un d'eux. Les PP. Garnier et Chatelain avaient donc été singulièrement favorisés, en étant admis dans un canot avec leurs chaussures.

Le missionnaire recourut à la diplomatie. Du premier coup, il n'obtint rien. Mais il n'était pas homme à se décourager. Il insista, fit des présents, rappela que les Français relèveraient l'offense, et finalement arracha à force d'instances le laissez-passer qu'il demandait.

Chemin faisant, Dieu lui réservait une consolation bien grande. Un soir, les canots s'étaient arrêtés par le tra-

Montréal : le pont Victoria, sur le Saint-Laurent.

vers du pays des Algonquins. Le Père entre dans une cabane autour de laquelle il avait remarqué un certain mouvement se produire. Dépouillé de ses vêtements, un malheureux gisait par terre. Quelques sauvages lui liaient fortement les pieds et les mains à de gros pieux fichés dans le sol. Pendant ce temps, l'un d'entre eux tenait une torche, dont les lueurs rougeâtres éclairaient ce triste tableau, et il la secouait en guise de passe-temps sur le corps nu du prisonnier. La victime était inondée d'une pluie de résine enflammée, qui grésillait ses chairs sans

qu'elle fît entendre une seule plainte. C'était un Iroquois destiné à mourir le lendemain. Ému de pitié, le miséricordieux jésuite s'approche de cet infortuné; il le console, lui parle de Dieu, l'instruit et le baptise avant de regagner son bord aux premières clartés du matin.

Cinq jours après, — 19 août 1636, — une partie du gros des Hurons parut en vue des Trois-Rivières. « Pieds nus, l'aviron à la main, couvert d'une méchante soutane, son bréviaire pendu au cou, sa chemise pourrie sur le dos, la face défaite, mais joyeuse pourtant[1], » le P. Daniel se trouvait dans un de ces canots[2].

C'était acheter au prix de bien des fatigues le succès de l'œuvre à laquelle l'apôtre allait se vouer. Et pourtant, « après tout cela, écrit le P. Le Jeune, il se vit quasi maître sans écoliers et pasteur sans ouailles », car, de ses trois élèves, un seul tint ferme et n'abandonna point la résolution qu'il avait prise de le suivre. Les deux autres remontèrent quelques jours après vers la grande mer intérieure[3] dont le clapotement plaintif parlait de loin à leur cœur de sauvages et les remplissait d'une invincible nostalgie.

Le missionnaire descendit à Québec, en compagnie de Satouta : ainsi s'appelait le jeune homme qui lui était resté fidèle. Il y fut bientôt suivi par cinq autres Hurons. On pouvait dès lors considérer le séminaire indigène comme fondé. Mais la mort y étant venue faire inopinément deux vides, les regrets, l'ennui envahirent ceux qui

1. *Relation* de 1636, p. 71.
2. Le P. Davost, qui avait quitté Sainte-Marie cinq jours après lui (27 juillet), était resté à l'arrière-garde.
3. C'est ainsi qu'on appelait le lac Huron.

survivaient. A force de patience, de tact, de bienveillance et de douce fermeté, le P. Daniel parvint cependant à les retenir. Il est vrai qu'il se dépensa avec un tel dévouement à son ingrate tâche qu'il en pensa mourir épuisé. Mais Dieu, qui le destinait à une fin plus glorieuse, lui rendit ses forces, et le saint ouvrier, reprenant le labeur interrompu par la maladie, s'y consacra avec une abnégation qui se raffermissait en face de l'épreuve, comme elle semblait s'être rajeunie au contact de la souffrance et de la croix.

Place du Vieux-Marché, à Québec.

Les traverses ne manquaient pas en effet au P. Daniel. En 1637, il n'y avait plus que deux séminaristes à Notre-Dame des Anges. Alléchés par ce qu'ils entendaient dire dans leurs bourgades, trois nouveaux venus se présentèrent. Mais ce qu'ils cherchaient, ce n'était pas la lumière : ils voulaient avant tout jouir du bien-être dans une indolente oisiveté. On le comprit sans peine. Se voyant devinés, ils s'emparèrent d'un canot, le remplirent d'objets volés à la résidence, et, par une claire matinée de septembre, ils s'enfuirent à la dérobée, sans qu'on sût jamais depuis ce qu'ils étaient devenus.

Cependant, les nouvelles qui arrivaient du pays des

Hurons allaient toujours de mal en pis. — On s'attendait chaque jour à un massacre général des Pères et des Français qui habitaient ces contrées. L'hiver s'était passé dans des craintes continuelles, — tempérées pourtant de loin en loin par des espérances qu'on aurait voulu croire solides. Le printemps venu, le chevalier de Montmagny, qui avait succédé à Champlain, se résolut à savoir

Château Frontenac, sur la Terrasse Dufferin, à Québec.

exactement où en étaient les affaires, et il se décida en conséquence à envoyer quelques personnes de son entourage chez les Hurons. Mais n'était-ce pas les exposer à une mort certaine, si les hostilités se déclaraient ? On ne pouvait pas avoir de doute à ce sujet. Aussi les deux séminaristes qui étaient demeurés à Québec s'offrirent-ils au Gouverneur pour lui rendre eux-mêmes ce bon office. Leur offre fut acceptée, et le Supérieur de la mission

leur adjoignit le P. Daniel pour remonter le grand fleuve.

On se mit en route vers le commencement du printemps. L'époque n'était pas favorable au voyage, car la fonte des neiges grossissait les rivières et en rendait le courant presque irrésistible. Il ne fallait rien moins que l'adresse proverbiale des Algonquins pour affronter de pareils dangers : ceux qui accompagnaient l'apôtre ne réussirent cependant pas à lui épargner toutes les fatigues. A quelques journées de marche seulement des Trois-Rivières, le plus sûr des deux séminaristes — celui que l'on avait appelé au baptême Armand, du prénom de Richelieu — fut emporté avec son canot au passage d'un rapide : on le tira miraculeusement du fond de la rivière, mais le calice et les ornements sacrés du P. Daniel y demeurèrent. Un peu plus haut, le missionnaire lui-même fut sur le point d'expirer dans la brousse. On était parti de grand matin, sans boire ni manger, pour effectuer un portage. Chargé de son petit bagage, le prêtre cheminait en priant, sous une chaleur torride, à travers les broussailles : il espérait que ses gens s'arrêteraient vers le milieu de la journée pour lui préparer un peu de nourriture et lui permettre de réparer ses forces. Il n'en fut rien. Avec leur insouciance ordinaire, les sauvages « gagnèrent du pays », sans se préoccuper du retardataire. Si bien que la faiblesse du Père augmentant avec la chaleur du jour, il finit par tomber sur le sol, évanoui. Quand il reprit ses sens, trois ou quatre groseilles que Dieu avait placées à sa portée — comme jadis l'eau et le pain du prophète — lui donnèrent l'illusion d'un soulagement qu'il crut complet. Mais, à peine se fut-il levé

pour se remettre en marche, qu'une seconde fois la faiblesse le jeta par terre. Il se préparait à mourir, « heureux, dit-il, de partir de ce monde par obéissance », quand, après une heure ou deux, ses gens revinrent vers lui. D'une voix affaiblie, il leur demande à manger. Prière inutile : on n'avait rien; ses guides déchargent du moins le voyageur de son bagage, et soutenu d'abord, puis rafraîchi par l'eau d'un ruisseau qu'il rencontre sur la route, le P. Antoine peut enfin se traîner jusqu'à l'île, où les séminaristes l'attendaient avec angoisse depuis deux jours.

L'épuisement était si profond que le missionnaire dut s'arrêter pendant quelques semaines dans cette bourgade. Il en repartit le 11 juin, et, un mois après (9 juillet 1638), il rentrait dans le pays huron pour ne le plus quitter que onze ans après, mais cette fois par la voie du martyre et pour le ciel.

V

Ossossané. — Le P. Daniel en temps d'épidémie. — Calomnies. — Les sorts infectieux. — L'apôtre comparaît devant le conseil des anciens. — Courses apostoliques. — Dangers incessants. — Consolations. — Vaillants chrétiens. — Années désolées. — Quatorze ans d'apostolat. — Vertus du missionnaire. — Sa dernière retraite à Sainte-Marie des Hurons. — Retour à Téanaustayé. — Le glas d'une chrétienté. — La victime à l'autel. — Les Iroquois envahissent Saint-Joseph. — Le P. Daniel protège la fuite de ses chrétiens. — Il est massacré et brûlé ensuite au pied du tabernacle.

Le P. Daniel passa les années 1638 et 1639 à la résidence de la Conception, dans le bourg d'Ossossané. Il y avait pour supérieur le P. Jérôme Lalemant et pour compagnons d'armes les Pères François Le Mercier, Pierre Châtelain, Charles Garnier et Du Perron. En 1640, il fut envoyé avec le P. Simon Le Moyne, chez les Arendaronons, une des quatre peuplades qui forment la nation huronne : on ne s'y était pas encore établi et il devait y fonder une mission. Les Pères se présentèrent d'abord à Saint-Jean-Baptiste, le plus peuplé des bourgs de ce pays, où on les accueillit avec un empressement peu ordinaire. « On ne parlait rien moins que de croire et d'embrasser la foi ; les cabanes leur étaient ouvertes ; et ces bonnes gens, les venant inviter, leur présentaient avec un cœur d'ami tout ce qu'ils pouvaient s'imaginer [1]. »

Ce fut bien autre chose quand éclata une de ces maladies épidémiques si communes dans ces bourgs malpropres : « Un ou deux grains de raisins secs, plein la

1. *Relation* de 1640, p. 90.

paume de la main d'eau à demi sucrée, l'assistance qu'on tâchait de donner aux malades, soit par conseil, soit en allant demander l'aumône à la porte des cabanes les plus riches pour ceux qui étaient dans la pauvreté, c'étaient les charmes d'une charité que l'on n'avait jamais vue dans ces bourgades[1]. » La confiance et l'affection grandissaient dans tous les cœurs, et, grâce à l'influence qu'ils exerçaient, Daniel et Le Moyne avaient envoyé déjà bien des petits anges au paradis. On pouvait prévoir une moisson plus abondante et plus désirée, lorsque tout d'un coup, sur ce champ qui paraissait si fertile, un terrible orage se forma.

On commença à dire que la maladie dont on souffrait avait été apportée par les Pères. Comme toujours, il se trouva des esprits simples et crédules, en même temps que des corruptions intéressées, pour affirmer cent mensonges : on avait vu des Robes-Noires faire la nuit le tour des palissades du village, en secouant un livre d'où sortaient des étincelles enflammées qui se répartissaient entre toutes les cabanes. Sur le bord du lac, on les avait aperçues aussi jetant du haut d'un roc solitaire des maléfices sur le pays. De jour en jour ces rumeurs prenaient plus de consistance : les esprits s'aigrissaient, les colères bouillonnaient, des menaces étaient proférées par les plus violents. A chaque instant, un coup de hache justicier pouvait venger des forfaits si indéniables... En cette occurrence, le P. Daniel fit ce qu'avait fait en 1637, à Ossossané, le P. de Brébeuf. Il se présenta au Conseil des anciens, pour y réfuter ces stupides calomnies. Dieu bénit sa vaillante confiance et ouvrit à sa parole l'esprit de ses auditeurs.

1. *Relation* de 1640, p. 90.

Les anciens déclarèrent qu'Antouenen — c'était le nom du P. Daniel chez les Hurons — avait raison et que les accusations portées contre les Robes-Noires étaient fausses. C'était une sorte de verdict d'acquittement. On en profita pour élargir le cercle des œuvres entreprises, et, la même année, les deux missionnaires entamèrent l'évangélisation des bourgs de Sainte-Élisabeth et de Saint-Joachim.

C'est à cette époque, — le 27 septembre 1640, — que le

Ego Antonius Daniel,
professionem facio, & promitto...
Apud Hurones in noua Francia
die vicesimo Septimo Septembris...

Antonius Daniel

Facsimilé de l'écriture du P. Daniel.

P. Daniel fit sa profession solennelle, à Sainte-Marie des Hurons. L'année suivante (1641), il se partagea entre Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph. Cette nouvelle mission était assez éloignée de la première. La guerre iroquoise faisant rage à ce moment, on se trouvait tous les jours exposé à se voir enlevé par les ennemis qui infestaient les bois. Mais ce danger n'était pas pour ébranler l'âme forte et tranquille de l'inébranlable ouvrier. Il allait à travers la forêt, le long des rivières, sur le bord du lac, sans crainte et confiant en Dieu, « recueillant de bourg en bourg, de village en village, les épis de froment que les anges

séparent de l'ivraie, pour que dans le ciel ils composent cette couronne des élus qui a coûté tant de sueurs et de fatigues au Fils de Dieu[1] », et qui parfois coûtait aux missionnaires bien du sang.

Pendant l'été de 1641, le P. Chaumonot reçut d'un Huron de Saint-Michel un si grand coup de pierre sur la tête qu'il en tomba par terre. La hache levée, le bourreau allait achever sa victime, quand le P. Daniel, qui était aussi fort qu'adroit, lui arracha l'arme de la main[2]. Un autre jour, les deux apôtres furent sur le point d'être percés de flèches dans une cabane. Mais si la fatigue des semailles était grande, la moisson commençait à s'annoncer, et, à en juger par les prémices, on pouvait assurer qu'elle serait bien belle. Il y avait dans ces âmes de sauvages d'incroyables élans de foi et des générosités de sacrifice inépuisables, quand elles avaient été régénérées par le baptême. — Une chrétienne qui venait de perdre la vue et qui souffrait des douleurs presque intolérables, chantait au plus fort de son mal que la pensée du paradis adoucissait sa peine, que sa misère trouverait un terme et que la joie qu'elle espérait dans le ciel ne finirait point. — Un capitaine de Saint-Jean-Baptiste, ayant parlé imprudemment à son avis, accourt auprès du Père Daniel : « J'ai fâché Dieu, lui dit-il; mon péché a été un péché public : ordonne-moi une pénitence publique. Parle et je t'obéirai. » Le prêtre lui défend de paraître à aucun festin pendant huit jours. « C'était le condamner à un

1. *Relation* de 1641, p. 68.
2. Autobiographie du P. Chaumonot, Documents du P. Carayon, Doc. *M.* p. 45.

jeûne plus étroit qu'au pain et à l'eau, et l'obliger plus de dix fois le jour à répondre qu'il faisait pénitence[1], » car les festins, à certains moments, se succédaient dans ces cabanes depuis le matin jusqu'au soir. — Le P. Daniel, s'en étant aperçu, voulut atténuer la correction. « Mon frère, lui répondit le capitaine, tu as trop de défiance. Non, non, ne mollis pas. Il faut que j'achève ma pénitence jusqu'au bout. Quiconque offense Dieu ne doit-il pas se trouver trop heureux d'en être quitte à si bon marché ? »

A vrai dire, en récompense de cette foi si généreuse, Dieu prenait plaisir à multiplier les merveilles au milieu de ces forêts. Ne le fait-il pas souvent du reste dans les jeunes Églises, qu'elles naissent parmi les monuments fastueux de Rome et d'Athènes, sous les chênes druidiques de la Gaule ou à l'ombre des pagodes du Japon?

Vers la fin de l'été de 1641, quelques guerriers de Saint-Michel revenaient de l'ennemi. Tout d'un coup, au milieu d'un lac de vingt lieues de large, un orage furieux éclate sur leur tête. Leur canot d'écorce étant trop faible pour résister à de pareilles tempêtes, ils se rendent compte du péril, et, désespérant d'y échapper, ils entonnent le chant lugubre que les sauvages ont l'habitude de faire entendre quand ils se voient en face de la mort. Alors, au milieu des vagues qui les fouettent : « Camarades, dit l'un d'eux, les démons que vous avez appelés ne peuvent vous entendre. Pour moi, je vais prier mon Dieu. S'il veut, il nous fera miséricorde, quoique vous l'ayez of-

1. *Relation* de 1644, p. 100.

fensé. » Il dit et prie; et aussitôt, à la stupéfaction de ses compagnons de route, « leur barque se trouve en repos, les vagues s'apaisent, et l'endroit où ils passent se rencontre aussi uni qu'une glace, quoique de part et d'autre le vent continuât toujours dans sa fureur et qu'il y eût de la tempête assez pour abîmer mille canots[1] ».

Plusieurs faits merveilleux de ce genre se produisirent. Grâce à eux autant qu'à l'infatigable dévouement du Père Daniel, le christianisme s'étendait de plus en plus. Ce-

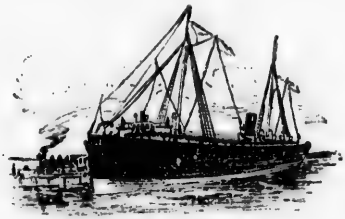

Un steamer des grands lacs.

pendant jamais le pays n'avait été plus avant dans l'affliction. Les années 1646 et 1647 furent particulièrement des années désolées. Elles s'écoulèrent dans les alarmes, car les Iroquois continuaient à faire aux Hurons une guerre acharnée. Les Arendaronons habitaient la frontière du côté de l'est et ils se trouvaient par là-même les plus exposés aux coups de l'ennemi. Ils en furent accablés. Les surprises sanglantes dont ils furent les victimes et les échecs répétés qu'ils subirent les affaiblirent même à tel point qu'ils se virent contraints d'abandonner momentané-

1. *Relation* de 1642, p. 87. — Ce chrétien s'appelait Armand. C'était le séminariste qui avait été miraculeusement sauvé après avoir été emporté sur un rapide, en revenant dans son pays avec le P. Daniel.

ment leur pays pour se retirer dans les bourgades intérieures, qui étaient de bien meilleure défense et où le Père Daniel les suivit.

« Il y avait quatorze ans que, au rapport de son Supérieur, l'apôtre travaillait dans la mission des Hurons, avec un soin infatigable, un courage généreux dans les entreprises, une patience insurmontable, une inaltérable douceur, et avec une charité qui savait tout excuser, tout supporter et tout aimer[1]. Son humilité était sincère, son obéissance entière et toujours prête à tout faire et à tout souffrir. » La mort pouvait venir : si subite qu'elle pût être, elle ne le prendrait pas au dépourvu, car il portait son âme entre ses mains, étant depuis plus de neuf ans dans les villages de l'extrême frontière, et par conséquent, comme nous l'avons dit, dans les missions les plus exposées à l'ennemi.

La Providence divine, toujours infiniment délicate, lui réservait du reste un dernier secours. Vers la fin de juin, l'infatigable ouvrier vint faire sa retraite annuelle à Sainte-Marie des Hurons. Pendant huit jours, il se retrempa dans la prière, se plaçant en face de cette éternité qui pour lui était alors si proche, et conversant seul à seul dans l'oraison avec son Dieu. Comme il en avait l'habitude, il fit une confession générale : ce devait être la dernière de sa vie. Puis il sortit de retraite, tellement enflammé du désir de répandre son sang pour les âmes, qu'il ne voulut pas rester un jour de plus au milieu de

1. *Relation* de 1649, p. 4, ch. 1 : « De la prise des bourgs de la mission de Saint-Joseph. » C'est à ce récit que nous allons emprunter les détails concernant les derniers jours du P. Daniel.

ses frères. En vain lui remontra-t-on qu'un peu de repos lui était nécessaire. Il ne se laissa point ébranler. N'allait-il pas du reste vers le repos véritable, celui que ne troublent jamais ni lassitude ni douleur?

Le P. Daniel quitta Sainte-Marie le 2 juillet; le 3, il était dans sa mission de Saint-Joseph, à Téanaustayé. Cette bourgade, située sur la frontière sud-est du pays des Hurons, au pied d'une chaîne de collines boisées, renfermait quatre cents familles et deux mille habitants au moins. Elle était fortifiée à la manière huronne de palissades faites de troncs d'arbres reliés entre eux, et constituait un des boulevards de la contrée. Sa population avait été particulièrement féroce, et nombre de prisonniers y avaient jadis été dévorés. Mais le missionnaire, en quatre ans de labeurs, y avait fait de nombreuses conversions. Les nouveaux chrétiens s'y montraient d'une ferveur extrême. Aussi, à peine arrivé, le P. Daniel se rendit tout droit à l'église. Les fidèles y étant accourus à sa suite, il leur prêcha sur la nécessité d'être toujours prêt à bien mourir. Agissait-il sous le coup d'un pressentiment céleste? Dans tous les cas, sa parole impressionna si vivement ses auditeurs qu'un grand nombre d'entre eux se confessèrent.

Le lendemain, à l'aube, comme d'ordinaire, la petite cloche de la mission tinta joyeusement auprès du lac. Chaque jour, le missionnaire appelait ainsi son peuple à la prière, dès le lever du soleil. Ce matin-là, c'était le glas de ses chrétiens qu'il sonnait. Pendant qu'il célébrait le saint sacrifice, une effroyable clameur se fit entendre en effet : cri d'épouvante sur lequel on ne pouvait pas se méprendre. A la faveur des ténèbres, les Iroquois s'é-

taient approchés de Saint-Joseph et ils l'assaillaient à l'improviste. Aussitôt l'église se vide. Les uns courent au combat, les autres cherchent leur salut dans la fuite. Quant au P. Daniel, il achève la sainte messe, puis, ayant mis les vases sacrés en lieu sûr, il se jette au cœur du péril pour encourager les combattants à une défense généreuse. Mais la lutte ne pouvait qu'être inutile car la plupart des guerriers étaient absents de Saint-Joseph. Les envahisseurs, qui le savaient bien, redoublaient d'efforts pour arracher la palissade extérieure. Celle-ci céda enfin. A partir de ce moment, tous ceux qui le purent s'enfuirent. On pressa le P. Daniel de se sauver, lui aussi; mais il s'y refusa, et, se ressouvenant de quelques malades dont il avait différé le baptême, il courut dans leurs cabanes pour le leur administrer.

Village des Cèdres, sur le Saint-Laurent.

Cette œuvre de charité accomplie, le vaillant apôtre revint à la maison de Dieu. Elle était pleine de chrétiens et de catéchumènes : il les exhorta tous en quelques mots à la contrition et donna l'absolution aux premiers; puis, après avoir trempé son mouchoir dans l'eau, — impuissant à les régénérer d'une autre manière, — il baptisa par aspersion ceux qui lui demandaient le baptême avant de recevoir la mort.

Cependant, les Iroquois avaient saccagé la plupart des cabanes et ils se dirigeaient vers l'église. « Fuyez, dit alors l'héroïque pasteur à ceux qui s'y trouvaient encore ; essayez de gagner les bois et d'y trouver un refuge. » Et, pour leur donner quelques instants de plus, d'un pas tranquille il descend du sanctuaire vers la porte par où arrivaient les ennemis.

En voyant ce prêtre s'avancer seul et sans armes à leur rencontre, ceux-ci furent frappés de stupeur. Victime et bourreaux demeurèrent un moment face à face, immobiles ; les sauvages reprirent bientôt pourtant possession d'eux-mêmes et de leur férocité. Mais, tenus encore à distance par je ne sais quel respect, c'est à coups de flèches d'abord, d'une arquebusade ensuite, qu'ils renversèrent le Serviteur de Dieu sur le sol (4 juillet 1648).

Lorsqu'il y eut expiré, les forcenés qui l'entouraient firent subir à son cadavre les indignités atroces qu'ils infligeaient d'ordinaire à leurs captifs. Puis, mettant le feu à l'église, ils jetèrent au milieu du brasier les restes sanglants sur lesquels ils venaient de s'acharner.

Le jour même, les Iroquois s'éloignèrent. Ils laissaient derrière eux sept cents victimes et un village qui ne devait pas se relever de ses ruines. Quant au P. Daniel, il était tombé dans l'église. Mais, comme si ce sacrifice avait été insuffisant, Dieu voulut que les membres mutilés du martyr fussent consumés par le feu au pied de l'autel où, une heure auparavant, prêtre, il avait immolé la Victime par excellence, Jésus-Christ.

Ces cendres, que le vent allait emporter, témoignaient que l'holocauste était entier.

Le ministre du bon Pasteur pouvait-il mieux imiter son Maître et, dans son héroïque oubli de lui-même, se sacrifier plus pleinement à son troupeau ?

CINQUIÈME PARTIE

UN DERNIER HOLOCAUSTE

UN DERNIER HOLOCAUSTE

I

Charles Garnier. — Ses premières années au collège de Clermont. — Les « escholiers » sur le Pont-Neuf. — La Samaritaine et les cabarets. — Le Petit-Châtelet et le tronc des prisonniers. — Quatre enfants au service de Jésus-Christ. — Charles Garnier au noviciat de la rue de Mézières. — Retour au collège de Clermont. — Professorat. — Le collège d'Eu et le P. de Brébeuf. — Sacerdoce. — Départ pour la Nouvelle-France.

CHARLES Garnier naquit à Paris, le 25 mai 1606 [1], au sein d'une famille aussi riche des biens de la terre que des biens du ciel. Il grandit dans cette atmosphère chrétienne comme dans un parc retiré et tranquille croît un lis. La tendresse jalouse de sa mère et la prudence d'un père qui, en matière de fidélité à Dieu, tenait à donner lui-même l'exemple à ses enfants, préservèrent Charles des atteintes qui auraient pu ternir son âme ou flétrir son cœur. Quand l'enfant fut en âge de commencer des études sérieuses, son père se demanda à quels maîtres il confierait cette jeune intelligence qui regardait si curieusement la vie. Mais son hésitation ne fut pas longue : Louis XIII venait d'autoriser les Jésuites à rouvrir le collège de Clermont. Charles prit place parmi les élèves qui s'y pressèrent et il en suivit les cours.

Ses heureuses tendances s'y développèrent. Il avait le

1. C'est par erreur que les *Relations* le font naître en 1605 (année 1650, p. 10).

cœur largement ouvert à ce qui était noble, grand, et naturellement incliné vers la pitié. Quelques traits empruntés à cette période de sa vie nous le prouvent. Comme il paraît bien que les pères l'ont fait de tout temps et comme ils le font encore de nos jours, son père lui allouait périodiquement une petite somme, à titre d'argent de poche et pour faire face à ses menus plaisirs : c'est ce qui s'appelle « la semaine », en style d'écolier. Les jours de sortie, les élèves du collège de Clermont n'étaient pas en peine pour dépenser ce léger pécule. Volée de moineaux aux champs, ils s'éparpillaient de tous côtés et se répandaient dans les jeux de paume de la montagne Sainte-Geneviève, afin d'y organiser quelque attachante partie. D'autres fois, à travers les ruelles en coupe-gorge et les passages étroits, encombrés d'échoppes et d'auvents, qui conduisaient à la Seine, ils descendaient vers le Pont-Neuf. La foule incessante et bariolée des cavaliers et des piétons, des carrosses et des chaises à porteurs qui s'y pressait, était pour eux un spectacle toujours nouveau. Les charlatans, diseurs de bonne aventure, vendeurs d'orviétan et marchands de faucons qui y avaient élu domicile ne les y attiraient pas moins. On écoutait leurs quolibets et leurs chansons; on allait à la Samaritaine, pompe hydraulique construite sur le second pilier du pont, voir le jacquemart qui frappait les heures, puis on se rendait en troupes dans certains cabarets de la Cité, entre le Palais et Notre-Dame, « pour y faire bonne chère ». Garnier n'y suivit jamais ses condisciples. « Comme il était de la Congrégation de Notre-Dame, qui défend aux jeunes gens d'entrer dans de semblables lieux, » écrit le P. Ragueneau, il restait fidèle à sa règle. Au besoin, il attendait ses camarades à la porte

du cabaret, sans aucun respect humain. Quant à ses économies d'étudiant, il les réservait à un emploi plus noble qu'à se procurer le plaisir d'une partie de jeu de paume : c'est à la charité qu'il les consacrait. Les jours de congé, on le voyait parfois descendre la rue Saint-Jacques et se diriger vers le Petit-Pont. Là se dressait la masse sombre et lépreuse du Petit-Châtelet. Charles s'engageait dans l'étroite allée voûtée qui perçait la vieille geôle et il allait déposer son aumône dans le « tronc des prisonniers ». Il lui arriva d'y vider sa bourse tout entière, au rapport d'un de ses frères, tant la compassion avait déjà de puissance sur son cœur.

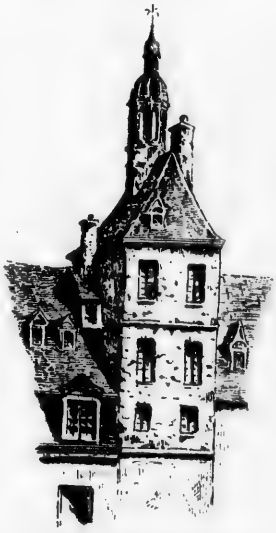

Le collège de Clermont, à Paris : le Campanile.

Si le cœur était noble dans notre jeune étudiant, l'intelligence n'était pas moins brillante en lui. Les succès qu'il eut pendant le cours de ses études le démontrent bien. Faut-il attribuer aux espérances que ces succès avaient fait concevoir à son père les difficultés que le jeune homme rencontra, quand il voulut entrer en religion? Peut-être. Toujours est-il que les résistances qu'on lui opposa furent vives. Pourtant M. Garnier était un chrétien plein de générosité vis-à-vis de son Dieu, car il devait lui donner quatre de ses fils : le P. Charles, dont nous parlons, le P. Henry de Saint-Joseph, qui entra chez les Carmes, le

P. Joseph de Paris, qui mourut fils de saint François, aux Capucins, et un autre qui reçut les ordres dans le clergé séculier. Mais le sacrifice que Notre-Seigneur demande en pareilles circonstances à un père est si dur que le *Transeat* de Gethsémani monte naturellement aux lèvres des meilleurs d'entre eux. Heureusement, M. Garnier était d'une foi trop vaillante pour s'arrêter à mi-route de la prière divine, et, après avoir essayé d'écarter le calice, il finit, comme son Maître, par l'accepter.

Le 5 septembre 1624, Charles Garnier entrait au noviciat que les Jésuites avaient ouvert, douze ans auparavant, à Paris, à l'angle de la rue de Mézières et de la rue Pot-de-Fer[1].

« Mon Père, dit M. Garnier au P. Jean Broussauld, maître des novices, en lui remettant son fils, si je n'aimais votre Compagnie par-dessus tout, je ne vous donnerais pas un enfant qui depuis sa naissance jusqu'à maintenant n'a jamais commis aucune désobéissance et ne m'a jamais

1. Cette maison était installée dans l'ancien hôtel de Mézières, qui avait été donné à la Compagnie de Jésus par la dame Madeleine Luilier, veuve du sieur de Sainte-Beuve, conseiller au Parlement. A la suite d'acquisitions ultérieures, elle s'étendit considérablement et embrassa à peu près tout l'espace compris entre les rues Pot-de-Fer, Mézières, Cassette et Honoré-Chevalier. L'église, élevée sur les dessins du Frère Martel-Ange, fut construite aux frais de François Sublet des Noyers, secrétaire d'État à la guerre. Fort peu spacieuse, « elle est, dit Félibien, une des plus régulières qui soient dans Paris ». (*Hist. de la ville de Paris,* 5 vol. in-fol. Desprez, Paris, 1725. T. II, p. 1102.) Le maître-autel, décoré par Mansard, était surmonté d'une toile du Poussin : Saint François Xavier ressuscitant un mort au Japon. Ce tableau est au Louvre aujourd'hui. L'église du noviciat renfermait plusieurs autres morceaux remarquables : un Christ prêchant, de Stella ; une Vierge, de Vouet, et un superbe Christ, sculpté par Sarrasin. (*Paris ancien et moderne*, par J. de Marlès, 3 vol. in-4. Paris, Parent-Desbarres. T. Ier, p. 454.)

causé le moindre déplaisir. » Il y a des éloges qui engagent l'avenir d'une façon téméraire : celui-ci n'en était-il pas? Le nouveau religieux prouva le contraire. « Dès lors, il paraissait un ange, écrit son Supérieur, et sa modestie était si rare qu'on le proposait à tous les autres comme un miroir de sainteté. »

Le noviciat des Jésuites, rue Pot-de-Fer, à Paris.

Cette perfection ne se démentit point pendant deux ans. Aussi, le noviciat terminé, ne fit-on aucune difficulté pour admettre le jeune novice aux premiers vœux (1626). Charles passa alors de la rue Pot-de-Fer à ce collège de Clermont qu'il avait quitté deux ans auparavant. Mais il y revenait, heureux et fier, sous les livrées de Jésus-Christ. Il y vécut trois années qui furent consacrées par lui à l'étude de la

logique, de la physique et de la métaphysique (1626-1629). Puis il fut envoyé à Eu[1], où il enseigna successivement la cinquième, la quatrième et la troisième, de 1629 à 1632.

C'est là qu'il eut le bonheur de rencontrer le P. de Brébeuf, alors procureur de ce collège. Chassé du Canada, après la prise de Québec par les Anglais, le fondateur de la mission huronne avait été contraint de retourner en France. Mais il y avait emporté, indéracinable au fond de son cœur, l'amour de ses pauvres sauvages. Dans les promenades qu'il fit avec le P. de Brébeuf sous les chênes de la forêt, — quand au collège les classes chômaient, — le jeune scolastique dut maintes fois prier l'ardent apôtre de lui parler de ses chères missions. La montée du grand fleuve avec ses péripéties dramatiques, l'hivernage dans les bois au milieu des neiges, les chasses faites en compagnie des Hurons, les mœurs et les coutumes de ces peuplades, leurs assemblées, leurs festins, leurs expéditions guerrières, quelle inépuisable mine de récits intéressants pour un jeune homme de vingt-cinq ans! Nous tromperions-nous beaucoup en pensant que les premiers germes de la vocation apostolique du P. Garnier datent vraisemblablement de cette époque? Quoi qu'il en soit, ils ne tardèrent pas à éclore. Charles était revenu à Paris pour étudier la théologie au collège de Clermont, quand il sollicita de ses Supérieurs la faveur de passer au Canada. Ceux-ci accueillirent bien sa requête : la mission était dure, elle réclamait des ouvriers au cœur ferme et à

1. Ce collège avait été fondé en 1581 par le duc de Guise (le Balafré). Il s'ouvrit dans les premiers jours de janvier de l'année suivante.

la vertu trempée; le jeune théologien n'était-il pas dès lors tout désigné pour prendre place dans leurs rangs? Mais une condition fut pourtant mise à son départ : il lui faudrait au préalable obtenir le consentement de son père. L'obstacle parut tout d'abord insurmontable. M. Garnier ne pouvait se résoudre à cette seconde séparation, bien autrement douloureuse que celle qu'il avait acceptée dix ans auparavant. Mais le futur missionnaire ne se découragea point. Les difficultés qu'il rencontra enflammèrent d'autant plus son zèle qu'elles se multipliaient davantage sous ses pas. Pour le soutenir dans cette lutte, Dieu lui donna dès lors comme la vision sanglante de la mort qui lui était réservée, et ces pressentiments furent à la fois si puissants et si doux que jour et nuit Charles ne songeait plus qu'à la conversion des sauvages : son unique désir était d'y sacrifier sa vie jusqu'à son dernier souffle. Aussi, larmes, prières, mortifications continuelles, il employa tout pour obtenir la réalisation de ce souhait de son âme, en triomphant des tendres résistances de son père. Le combat fut long, mais, après un an de durée, il prit fin; la foi demeura maîtresse du champ de bataille et le consentement requis fut accordé.

Le P. Garnier était alors en quatrième année de théologie. Trois mois auparavant, il avait reçu le sacerdoce au pied du même autel que le P. Isaac Jogues, son compagnon d'études au collège de Clermont. Comme ils s'étaient inclinés ensemble sous la main du pontife qui leur conférait l'onction sacerdotale, les deux futurs martyrs quittèrent aussi la France le même jour. Ils appareillèrent de Dieppe, le 8 avril 1636. Formée de huit vaisseaux, la flotte qui les emportait vers les rives canadiennes était placée sous les

ordres de Duplessis-Bochard et elle avait à bord le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, le chevalier de Montmagny. La traversée fut heureuse, et, dans la nuit du 10 juin, deux mois après avoir quitté la patrie, le nouvel apôtre mouilla devant le fort de Québec.

II

La mission du Canada en 1636. — Le P. Garnier, à peine débarqué à Québec, est envoyé chez les Hurons. — Arrivée à Sainte-Marie. — Le festin de bienvenue. — Premier baptême. — Horrible tragédie. — Supplice d'un prisonnier iroquois. — Successeurs des apôtres.

La mission du Canada s'étendait alors sur une ligne de plus de seize cents kilomètres, depuis l'île du Cap-Breton jusqu'aux rives du lac des Hurons. Elle était desservie par dix-huit prêtres et par six Frères et elle comptait six postes : Saint-Louis de Miscou, Québec, Notre-Dame des Anges, le Cap-Breton, les Trois-Rivières et la mission huronne. Cette dernière était située sur la côte orientale du lac qui porte encore son nom, et elle embrassait tout le territoire occupé par les vingt villages entre lesquels se répartissaient les trente à trente-cinq mille âmes qui composaient la nation des Hurons. On fondait de grandes espérances sur elle, car c'est par cette trouée qu'on tendait à ouvrir à la civilisation et à la foi les immenses contrées de l'Ouest. Il y avait donc un intérêt capital à semer au milieu de ces peuplades les salutaires enseignements de l'Évangile. Les missionnaires s'y employaient de toute leur âme; mais si la religion commençait à germer parmi ces sauvages, ses progrès étaient lents et difficiles et ils s'achetaient en outre au prix des plus dures fatigues et des dangers les plus rebutants.

En foulant pour la première fois le sol du Canada, objet des ardentes aspirations de son cœur d'apôtre, le P. Gar-

nier avait ressenti une joie immense. Il ne se doutait pas que la délicatesse de la Providence lui réservait un autre bonheur qu'il n'aurait jamais osé espérer à si bref délai. D'ordinaire, les nouveaux missionnaires étaient retenus dans les stations méridionales afin de s'y acclimater et de s'habituer peu à peu aux rudes privations qu'ils étaient destinés à supporter. Ils profitaient de cette sorte d'apprentissage pour prendre contact avec les sauvages qui descendaient le Saint-Laurent au moment de la traite, et pour se former à leur langage. C'est dans ce but que le P. Gar-

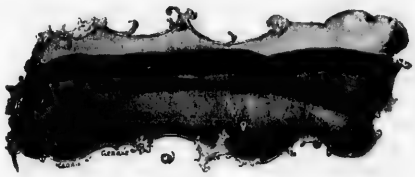

Tadoussac.

nier et le P. Chastellain, qui était arrivé avec lui à Québec, s'embarquèrent le 1er juillet, pour les Trois-Rivières, afin d'y attendre les Hurons. Ceux-ci ne descendirent pas en grand nombre tout d'abord. Il en arriva sept pourtant vers le milieu du mois. Au moment de repartir, l'un d'entre eux demanda au Supérieur si aucune Robe-Noire ne monterait cette année-là dans son pays. Il insista afin qu'il n'en fût pas ainsi. « Pourvu qu'on lui fournît un canot, ajoutait-il, car celui avec lequel il avait descendu le fleuve était trop chargé déjà, il se chargeait de conduire le Père au pays des Hurons. » Le frêle esquif fut bien vite trouvé, comme on le pense. Alors, les gens de l'autre canot déclarèrent qu'on ne pouvait pas séparer les deux Pères,

qu'il leur fallait une Robe-Noire à eux aussi et qu'ils ne partiraient pas sans elle. Ces instances parurent si providentielles au P. Le Jeune qu'il ne voulut pas s'y refuser. Il distribua deux ou trois couvertures et quelques capotes aux sauvages, mit dans chaque embarcation un barillet de pois, une petite caisse de pruneaux et un peu de pain comme provisions de bouche, et, une heure après, le P. Garnier et le P. Chastellain voguaient doucement sur les eaux du grand fleuve, en route vers le lac des Hurons (21 juillet 1636).

Le trajet se fit sans fatigues extraordinaires, les voyageurs étant tombés entre les mains de bons sauvages qui les traitèrent doucement. « Dieu soit béni à jamais, écrivait Garnier le 8 août. Nous voici aux Nipissiriniens depuis hier, si joyeux et en si bonne santé que j'en suis tout honteux. Car, si j'eusse eu assez de courage, je ne doute pas que Notre-Seigneur ne m'eût donné un bout de sa croix à porter, comme il a fait à nos Pères qui ont passé avant nous... Mais il a traité l'enfant comme un enfant : je n'ai point ramé, je n'ai porté que mon sac, excepté depuis trois jours où j'ai dû prendre aux portages un petit paquet qu'on m'a présenté, parce qu'un de nos sauvages est tombé malade. N'est-ce pas là être traité en enfant?... Nous sommes arrivés à l'île, la veille de Saint-Ignace. Nous y achetâmes du blé d'Inde, nos pois nous manquant. Ce blé nous a conduits jusqu'ici, nos sauvages n'en ayant serré en aucun lieu; au moins ils n'en ont trouvé qu'une cache. Quant au poisson, nous n'en avons guère rencontré jusqu'à présent. »

Malgré ces privations, les deux missionnaires « s'en allaient tout courant dans leurs gondoles d'écorce, volant

à ce paradis si désiré avec un surcroît de courage », comme ils le disaient dans une autre lettre. Le soir venu, ils cabanaient ensemble au milieu des roches désertes, et, à l'aube, ils se rembarquaient joyeux, en chantant quelque cantique, pendant que les avirons battaient les flots...

Enfin, le 14 août, ils arrivèrent à Sainte-Marie, à quelques heures de distance l'un de l'autre. Grande joie pour leurs frères de la mission ! Le festin de bienvenue fut improvisé en un clin d'œil. Aussi bien n'exigeait-il pas beaucoup d'apprêts : une poignée de petits poissons secs avec un peu de farine, plus quelques épis nouveaux rôtis à la façon du pays ! Mais, si ce banquet était maigre, l'allégresse de tous était sans bornes ; si bien que, au dire d'un des assistants, elle semblait un reflet sur la terre du bonheur que goûtent au ciel les bienheureux !

Deux semaines après, le P. Garnier eut la consolation d'administrer pour la première fois le baptême sur cette terre païenne. Il le conféra à un petit enfant, qu'il nomma Joseph. C'étaient les prémices d'un apostolat qui devait être bien fécond. Mais, comme pour lui laisser entrevoir ce qu'il pourrait lui en coûter un jour, Dieu permit que presque aussitôt le nouvel apôtre fût le témoin d'un spectacle auquel les plus vieux missionnaires n'assistaient jamais sans horreur.

Un prisonnier iroquois venait d'être amené à Aroutaen. Dans l'espoir de le convertir avant la fin du supplice qu'on lui préparait, le P. de Brébeuf, surmontant une fois de plus ses répugnances, résolut d'assister ce malheureux. Il prit pour compagnons Ch. Garnier et Le Mercier.

« Nous vîmes venir de loin ce pauvre misérable, raconte ce dernier[1]. Il chantait au milieu de trente ou quarante sauvages qui le conduisaient. Il était vêtu d'une belle robe de castor; il avait au cou un collier de porcelaine et un autre en forme de couronne autour de la tête. Il se produisit un grand concours à son arrivée; on le fit asseoir à l'entrée du bourg, et ce fut à qui le ferait chanter. Je dirai ici que jusqu'à l'heure de son supplice, nous ne vîmes exercer à son endroit que des traits d'humanité. Aussi bien, avait-il été déjà assez malmené dès le moment de sa prise : il avait une main toute brisée d'un caillou, et un doigt, non coupé, mais arraché par violence; pour l'autre main, il en avait le pouce et le doigt d'après emportés d'un coup de hache, et, pour tout emplâtre, quelques feuilles liées avec des écorces; il avait les jointures des bras toutes brûlées, et en l'une une grande incision. Nous nous approchâmes pour le considérer de plus près : il leva les yeux et nous regarda fort attentivement; mais il ne savait pas encore le bonheur que le ciel lui préparait par notre moyen au milieu de ses ennemis... Cependant on lui apportait à manger de tous côtés, qui du sagamité, qui des citrouilles et des fruits... Mais il fallait lui mettre les morceaux jusque dans la bouche, étant incapable de se servir de ses mains : elles lui causaient en effet de telles douleurs et lui cuisaient si fort qu'il demanda à sortir de la cabane pour prendre un peu d'air. Cela lui fut accordé incontinent. Il se fit développer ses mains : on lui apporta de l'eau pour les rafraîchir. Elles étaient à demi pourries et toutes grouillantes de vers. Il pria qu'on lui tirât ces vers qui lui rongeaient jusqu'aux moelles et lui faisaient,

1. *Relation* de 1637, p. 110 et suiv.

disait-il, ressentir les mêmes douleurs que si on lui eût appliqué le feu. On fit tout ce qu'on put pour le soulager, mais en vain, car les vers paraissaient et se retiraient au dedans, comme on se mettait en devoir de les tirer. »

Cependant Brébeuf avait commencé à instruire ce malheureux. Il s'y employa pendant toute la fin de cette journée et les premières heures de la nuit suivante. Le

Québec : porte Saint-Louis.

voyant dans d'excellentes dispositions, il ne jugea pas à propos de lui différer plus longtemps le baptême, et il le lui conféra, en vue de la mort pour ainsi dire. Le condamné parut dès lors plus courageux que jamais. « Environ sur le midi, continue le P. Le Mercier, il fit son astataiou, c'est-à-dire son festin d'adieu, selon la coutume de ceux qui sont sur le point de mourir. On n'y invita personne; mais, chacun ayant la liberté de s'y trouver, on y était les uns sur les

autres. Avant qu'on commençât à manger, il passa au milieu de la cabane et dit d'une voix haute et assurée : « Mes frères, je m'en vais mourir. Au reste, jouez-vous « hardiment autour de moi ; je ne crains point les tour- « ments ni la mort. » Incontinent il se mit à chanter et à danser, suivant la coutume, tout le long de la cabane. Quelques autres chantèrent aussi et dansèrent à leur tour. Et puis on donna à manger à ceux qui avaient des plats ; ceux qui n'en avaient pas regardaient faire les autres. Le festin achevé, on le ramena à Aroutaen pour y mourir. Nous le suivîmes pour l'assister et lui rendre tout le service que nous pouvions. »

Au soleil couchant, la cruelle tragédie commença. « Ce fut en la cabane d'un nommé Atsan, qui est le grand capitaine de guerre ; aussi est-elle appelée Otinontsiskiaj-Ondaon, c'est-à-dire la maison des têtes coupées. C'est là que se tiennent tous les conseils de guerre. Nous nous mîmes dans un lieu où nous pussions être auprès du patient et lui dire un bon mot, si l'occasion s'en présentait. Sur les huit heures du soir, on alluma onze feux tout le long de la cabane, éloignés les uns des autres d'environ une brasse. Aussitôt le monde s'assembla; les vieillards se mirent en haut, comme sur une manière d'échafauds qui règnent de part et d'autre tout le long des cabanes ; les jeunes gens étaient en bas, mais tellement pressés qu'ils étaient quasi les uns sur les autres, de sorte qu'à peine y avait-il passage le long des feux. Tout retentissait de cris d'allégresse ; chacun préparait qui une écorce, qui un tison pour brûler le patient... Je vous laisse à penser de quel effroi fut saisi ce malheureux à la vue de

cet appareil, quand il entra. Les cris redoublèrent à cette arrivée. On le fit asseoir sur une natte et on lui lia les mains. Puis il se lève et fait un tour par la cabane, en chantant et en dansant. Personne ne le brûle pour cette fois; mais aussi est-ce le terme de son repos. On ne saurait quasi dire ce qu'il endurera jusqu'à ce qu'on lui coupe la tête. Il ne fut pas sitôt retourné en sa place que le capitaine de guerre prit sa robe, disant : « Oteioudi — « c'était le nom d'un capitaine — le dépouillera de la robe « que je tiens; » et il ajouta : « Les Atachronons lui cou- « peront la tête, qui sera donnée à Ondessone, avec un « bras et le foie, pour en faire un festin. »

« La sentence était prononcée. Alors chacun s'arma d'un tison ou d'une écorce allumée, et la victime commença à marcher, ou plutôt à courir, autour de ces feux. C'était à qui brûlerait le malheureux au passage; cependant il criait comme une âme damnée; toute la troupe contrefaisait ses cris ou les étouffait avec des éclats de voix effroyables. Il fallait être là pour avoir une vive image de l'enfer. Toute la cabane paraissait comme en feu, et, au travers de ces flammes et de cette épaisse fumée qui en sortait, ces barbares, entassés les uns sur les autres, hurlant à pleine tête, avec des tisons ardents en mains, les yeux étincelants de furie, semblaient autant de démons! »

Qu'on juge de l'impression que dut ressentir, en face de cet horrible spectacle, le jeune missionnaire qui, cinq mois auparavant, était encore dans le milieu calme et tranquille du collège de Clermont! Voilà les cannibales qu'il venait convertir à la foi! L'entreprise n'était-elle pas au-dessus des forces humaines, et dans son cœur

n'eût-il pas été naturel qu'un immense découragement pénétrât?

Pourtant ce qu'il allait voir devait dépasser en horreur les préludes de la tragédie! Pendant qu'accroupi derrière les bourreaux le P. Garnier priait pour le néophyte, le supplice continuait. « Souvent les sauvages arrêtaient ce malheureux à un bout de la cabane. Les uns lui prenaient les mains et lui brisaient les os à vive force, les autres lui perçaient les oreilles avec des bâtons qu'ils y laissaient, d'autres lui liaient les poignets avec des cordes qu'ils étreignaient rudement, tirant les uns contre les autres à force de bras. Avait-il achevé le tour, pour prendre un peu d'haleine, on le faisait reposer sur des cendres chaudes et des charbons ardents. J'ai horreur d'écrire tout ceci, et nous eûmes une peine inexprimable à en souffrir la vue... Pour moi, je me vis réduit à tel point que je ne pouvais quasi lever les yeux, et encore je ne sais, si nous n'eussions pas fait nos efforts pour nous tirer de cette presse et pour sortir, si ces cruautés n'eussent eu quelque remise. Mais Dieu permit qu'au septième tour de la cabane les forces manquèrent au patient; après s'être reposé quelque peu de temps sur la braise, on voulut le faire lever à l'ordinaire; mais il ne bougea pas, et, un de ses bourreaux lui ayant appliqué un tison aux reins, il tomba en faiblesse; il n'en fût jamais relevé si on eût laissé faire les jeunes gens. Ils commençaient déjà à attiser le feu sur lui, comme pour le brûler; mais les capitaines les empêchèrent de passer outre; ils ordonnèrent qu'on cessât de le tourmenter, disant qu'il était d'importance qu'il vît le jour; ils le firent donc porter sur une natte; on éteignit

la plupart des feux, et une grande partie du monde se dissipa... Que nous eussions désiré que cet évanouissement durât toute la nuit! Car de modérer par une autre voie ces excès de cruauté, ce n'était pas chose qui nous fût possible... Mais, au bout d'une heure, le prisonnier commença à respirer un peu et à ouvrir les yeux : immédiatement on lui commanda de chanter. Il le fit d'abord d'une voix cassée et comme mourante; mais ensuite il chanta si haut qu'on l'entendit hors de la cabane. Alors la jeunesse se rassemble, on l'entretient, on l'asseoit sur son séant; en un mot, on se reprend à faire pis qu'auparavant. De dire en particulier tout ce qu'il endura à partir de ce moment, c'est ce qui me serait presque impossible... »

Sous les regards épouvantés du P. Ch. Garnier, la torture avait recommencé. « Les bourreaux brûlaient d'abord leur victime aux jambes seulement; il est vrai qu'ils les mirent en pauvre état et tout en lambeaux. Quelques-uns y appliquaient des tisons ardents et ne les retiraient pas que l'infortuné ne jetât les hauts cris, et aussitôt qu'il cessait de crier, ils recommençaient à le brûler sept et huit fois, allumant souvent de leur souffle le feu qu'ils tenaient collé contre la chair. — D'autres l'entouraient de cordes, puis ils y mettaient le feu, qui le brûlait ainsi lentement et lui causait une douleur très vive. Il y en avait qui lui faisaient mettre les pieds sur des haches toutes rouges et qui appuyaient encore par-dessus. Vous auriez ouï griller sa chair et vu monter jusqu'au haut de la cabane la fumée qui en sortait. On lui donnait des coups de bâton sur la tête, on lui rompait le reste de ses doigts... Personne ne s'épar-

gnait et chacun s'efforçait de surmonter son compagnon en cruauté... On ne cessait pas néanmoins de le faire manger de temps en temps, et de lui verser de l'eau dans la bouche pour le faire durer jusqu'au matin...

Type d'Indien baptisé.

« Dès que l'aube commença à poindre, les sauvages allumèrent des feux hors du village, et on y conduisit le patient. Le P. de Brébeuf l'accosta pour le consoler et le confirmer dans la volonté qu'il avait toujours témoignée de mourir chrétien... et après l'avoir instruit brièvement touchant la rémission des péchés, il lui donna l'absolution sous condition. Alors, on le prit à deux et on le fit monter sur un

échafaud de six à sept pieds d'élévation. Trois ou quatre de ces bourreaux l'y suivirent. Ils l'attachèrent à un arbre qui passait au travers, de telle façon néanmoins qu'il eût la liberté de tournoyer autour. Là ils se remirent à le brûler plus cruellement que jamais, ne laissant aucun endroit en son corps qu'ils n'y eussent appliqué le feu à diverses reprises... De temps en temps, on leur fournissait de nouveaux tisons ; ils lui en mettaient de tout allumés jusque dans la gorge, ils lui brûlèrent les yeux, ils lui appliquèrent des haches toutes rouges sur les épaules, ils lui en pendirent au cou, et ils les tournaient tantôt sur le dos, tantôt sur la poitrine, selon les postures qu'il prenait pour éviter la pesanteur de ce fardeau... Cependant nous étions là, priant Dieu de tout notre cœur qu'il lui plût de délivrer ce malheureux de cette vie... A la fin, un sauvage lui coupa un pied, l'autre une main, et presque aussitôt un troisième lui trancha la tête et la jeta au milieu de la foule. Pour ce qui est du tronc, il demeura à Aroutaen, où on en fit un festin le même jour. »

Quand le P. Garnier et ses compagnons se retirèrent, afin d'aller prier à l'autel pour la victime, dans un sentier ils rencontrèrent « un sauvage qui portait à une brochette une des mains à moitié rôtie ». Il semblait que l'horreur du spectacle auquel ils venaient d'assister les poursuivît jusqu'au milieu de cette campagne, où tout était paisible et verdoyant. A lire de pareils récits, on comprend sans peine qu'à leur départ de Québec les missionnaires « fussent suivis des acclamations de quantité de peuples différents, qui bordaient le rivage, et dont plusieurs les regardaient d'un œil de compassion et d'un cœur tremblant, comme

autant de victimes destinées au feu[1] ». Eux-mêmes d'ailleurs ne se faisaient pas illusion. « Nous n'ignorons pas, écrivait le P. Le Mercier[2] en quittant Notre-Dame des Anges, que ces sauvages ont encore les mains et les lèvres teintes du sang de nos martyrs. Mais si les apôtres eussent consenti à ne s'engager parmi les infidèles que lorsqu'ils étaient en assurance de leur propre vie, ils n'auraient pas rempli ce digne nom d'apôtres ». La remarque était d'une profonde justesse. Voilà pourquoi, afin de se montrer les dignes successeurs des bateliers de Tibériade, les missionnaires de la Nouvelle-France, conséquents avec eux-mêmes, affrontaient si vaillamment l'horrible mort qui les menaçait !

1. Lettre du P. Jacques Frémin, missionnaire chez les Hurons et chez les Iroquois.

2. Le P. François Le Mercier, arrivé au Canada le 20 juillet 1635, y fut deux fois supérieur, de 1653 à 1656 et de 1665 à 1670. Il mourut à la Martinique, le 16 octobre 1692.

III

La contagion de 1636. — Dévouement du P. Ch. Garnier. — Un ouvrier infatigable. — La charité inépuisable du P. Garnier. — Mission dans le pays des Pétuneux. — Nuit dans la neige. — Sombre accueil. — Dangers de tous les instants. — Dénuement complet. — Insuccès. — Le P. Ch. Garnier revient chez les Pétuneux l'année suivante. — Il y fonde la mission des Apôtres. — Menaces de mort. — La mission de Saint-Joseph. — Les premiers catéchumènes.

Au milieu de cette héroïque phalange, le P. Garnier ne tarda pas à se faire remarquer par son abnégation et par son zèle. Pendant l'automne de 1636, une fièvre contagieuse désola le pays des Hurons. Presque tous les missionnaires en furent atteints, ainsi que nous l'avons [illegible]nté plus haut[1]. Charles n'y échappa point. Il fut pourtant moins rudement frappé que ses frères. Aussi, dès que les forces commencèrent à lui revenir, il s'empressa de quitter sa pauvre natte d'écorces pour se dévouer au soin des malades. On le vit, convalescent, faire des courses de plusieurs lieues pour secourir certains d'entre eux. Le 4 décembre, il est à Ossossané où le mal allait tous les jours en augmentant. Le 14, il part à travers la neige et la glace pour Anenatea où une pauvre fille se mourait. Quand il arrive avec le P. Le Mercier, il trouve la cabane de l'agonisante remplie de monde : on y donnait le festin des malades. Les hommes frappaient à grand renfort de bras sur des branches de sapin ; les femmes chantaient et dansaient. Puis elles prenaient en cadence des braises ardentes et des cendres toutes rouges, et, à pleines mains, elles en dou-

1. P. 187.

chaient la malade, qui se tordait sous cette pluie enflammée. Heureusement le festin eut un terme, et le P. Garnier put baptiser la mourante pendant la nuit.

Les six mois qui suivirent furent employés en œuvres apostoliques diverses. Déjà, Charles se révélait ce qu'il devait être si pleinement dans la suite, au jugement de ses Supérieurs, « un ouvrier infatigable, rempli de tous les dons de la nature et de la grâce qui peuvent rendre un missionnaire accompli ». — Il parlait si bien la langue des sauvages, qu'ils l'admiraient eux-mêmes [1]. Quand il groupait ces pauvres gens dans quelqu'une de leurs cabanes enfumées, pendant l'hiver, — ou lorsque, durant l'été, il les réunissait au coin d'un bois et parmi les grandes fougères, — à moins que, le crépuscule venu, il ne les conduisît sur la grève, au bord de leur lac tranquille, « il entrait si avant

Vieux moulin dans l'ancien pays des Hurons.

1. Dans une lettre écrite par lui, le 20 mai 1637, au Père général Mutio Vitelleschi, le P. de Brébeuf déclare que le P. Ch. Garnier « surpasse tous ses frères dans les progrès qu'il a faits sur ce point ». Carayon, *Documents inédits*, XII, p. 161.

dans leurs esprits, et avec une éloquence si puissante, qu'il les ravissait tous à soi... C'est que son cœur parlait plus haut que ses paroles. Son visage, ses yeux, son sourire même ne prêchaient que la sainteté[1]. »

Le P. Garnier avait un autre secret pour triompher des résistances les plus invincibles en apparence : la charité. Elle était inépuisable dans son âme d'apôtre. On le rencontrait parfois, la sueur au front, péniblement appuyé sur quelque bâton noueux, et ployant sous le poids d'un sauvage infirme. Il portait ainsi les malades sur ses épaules pendant une heure ou deux, quand il le fallait, afin de gagner leur cœur, et d'avoir l'occasion de les convertir. S'agissait-il de baptiser quelque moribond ou un prisonnier de guerre qu'on allait brûler ? Dix et vingt lieues de route à faire durant les chaleurs de l'été les plus excessives, et à travers des contrées où les ennemis pullulaient, ne l'arrêtaient pas plus qu'elles ne l'effrayaient. La nuit même, il s'engageait dans les pays les plus dangereux, courant à perte d'haleine après le sauvage qui lui servait de guide, s'égarant au milieu des neiges profondes, mais toujours prêt à repartir, sans souci des plus grands froids ou des tempêtes les plus violentes. Durant le fléau qui décima les sauvages, alors que partout les cabanes se fermaient devant les Robes-Noires et qu'on ne parlait que de les massacrer, non seulement « il marchait tête baissée là où il savait qu'il y avait une âme à gagner », mais il trouvait encore le moyen de faire tomber tous les obstacles pour arriver à ses desseins. La malpropreté des sauvages envenimait leurs ulcères et les rendait d'une puanteur insoutenable

1. *Relation* de 1650, p. 11.

parfois. Lorsque les parents les plus proches des malades n'en pouvaient pas eux-mêmes supporter l'infection, le saint missionnaire venait les panser tous les jours. Il en prenait soin pendant plusieurs mois de suite, et lorsqu'on lui faisait remarquer que ces plaies étaient incurables : « Raison de plus pour moi de les soigner, répondait-il. Plus ces chancres sont mortels, plus j'ai de pente à m'en charger, afin de

Enfants indiens à la porte d'une hutte.

conduire ces pauvres gens jusqu'à la porte du paradis. » Fallait-il s'étonner qu'une charité si héroïque gagnât les esprits les plus farouches, et réduisît les cœurs les plus endurcis ?

Ce fut surtout au moment de la grande tempête de 1637, qu'oublieuse de soi-même, la douce abnégation du P. Garnier s'affirma. Nous avons dit plus haut avec quelle violence la bourrasque sévit alors sur la mission huronne, et comment elle faillit déraciner l'humble germe planté par les mis-

sionnaires sur cette terre païenne. La mâle décision du P. de Brébeuf fut pour beaucoup sans doute dans l'apaisement qui se fit vers la fin de novembre. Mais le souvenir de la charité du P. Garnier y contribua aussi. Il en fut de même en 1640, lorsque, attisées par des souffles perfides, les vieilles haines semblèrent sur le point de se rallumer avec furie. Le Serviteur de Dieu était mieux connu alors. Il avait passé les deux années précédentes à Ossossané, bourg d'une cinquantaine de cabanes et de quatre à cinq cents familles, que le P. Pijart avait fortifié, suivant les règles, d'une enceinte carrée, contre les invasions des Iroquois[1]. De là, comme d'un centre, il avait rayonné dans tout le pays. Combien de cabanes n'avait-il pas visitées en messager céleste ! Que de malades n'avait-il pas consolés et soignés ? Ouaracha — c'était son nom dans l'idiome des naturels — était devenu synonyme d'ange compatissant pour beaucoup de ces malheureux. Une fois de plus, la charité fit son œuvre et l'orage se calma.

Il y avait, à douze ou quinze lieues à l'ouest du pays des Hurons, une contrée montagneuse habitée par la nation du Petun et qui n'avait pas été évangélisée encore. Le P. Jérôme Lalemant, alors Supérieur de la mission, résolut d'y annoncer la bonne nouvelle et d'y arborer, si cela était possible, le drapeau de Jésus-Christ. Il chargea le P. Garnier et le P. Isaac Jogues d'entreprendre cette conquête et de la mener à bonne fin. Les deux missionnaires en furent tout joyeux. Dès les premiers pas, ils rencontrèrent les croix et les souffrances en telle abondance qu'ils augurèrent bien d'abord de leur entreprise. Les

1. Ce bourg est encore appelé dans les *Relations* le bourg de *la Rochelle*.

chemins étaient si affreux, les dangers du voyage si grands, qu'aucun Huron n'avait consenti à se mettre en route avec eux pour leur servir de guide, en sorte qu'ils avaient dû partir seuls. S'étant égarés à mi-trajet, les voyageurs furent surpris par les ténèbres dans une épaisse sapinière où ils résolurent de passer la nuit. Mais il fallait de toute nécessité y faire du feu, sous peine d'avoir les pieds gelés pendant le sommeil, et le lieu était si humide qu'ils ne pouvaient réussir à trouver du bois sec. Après bien des recherches, ils finirent cependant par en réunir quelques morceaux, ainsi qu'un fagot de branches mortes qu'ils disposèrent en manière de couche pour s'y reposer pendant quelques heures. Alors la neige, qui tombait toujours, menaça d'éteindre leur feu. Le matin, elle couvrait tout le pays d'une ouate épaisse sous laquelle les pistes étaient ensevelies. Comment retrouver la route? Après avoir erré assez longtemps, les missionnaires, grelottants et affamés, eurent le bonheur d'apercevoir une légère colonne de fumée, qui derrière un bouquet d'arbres montait dans le ciel morne et gris. Il y avait là quelques pauvres cabanes; ils y trouvèrent des guides, mais pas même une poignée de blé. Ils repartirent donc, et ce ne fut qu'à huit heures du soir, épuisés de fatigue et de faim, — car ils n'avaient mangé qu'un morceau de pain détrempé dans la neige fondue pendant toute cette journée, — qu'ils arrivèrent enfin au premier village de la nation qu'ils voulaient évangéliser.

L'accueil qu'ils y reçurent ne répondit pas aux souffrances qu'ils avaient endurées pour y venir. Les femmes s'enfuyaient à leur approche, en emportant leurs petits enfants entre leurs bras; les jeunes gens les suivaient en leur

criant d'aller semer ailleurs la maladie et la famine cachées dans les pans de leurs manteaux; les hommes leur refusaient l'hospitalité. C'est qu'on les tenait pour des sorciers redoutables. Comment en douter en les voyant prier matin et soir avec tant de dévotion ? Quand ils s'agenouillaient dans un coin de la cabane, faisaient-ils autre chose que se préparer à jeter leurs sorts[1] ? Dans les autres bourgades ce fut bien pis. Tous les deux jours, il fallait changer de place. Tantôt leur hôte se réveillait en sursaut la nuit, et tremblant d'épouvante, la voix altérée, il ordonnait aux deux apôtres de sortir de chez lui. Tantôt, au milieu des ténèbres, des inconnus venaient crier à la porte de la cabane où reposaient les missionnaires, qu'ils n'eussent pas l'audace de reparaître le lendemain dans le village. Les deux proscrits s'éloignaient-ils ? Quand ils arrivaient aux bourgs suivants, ils trouvaient les capitaines en dehors des palissades pour leur défendre d'en approcher, à moins qu'ils ne voulussent avoir la tête fendue d'un coup de hache. Plus d'une fois, leur vie courut ainsi les plus grands dangers. La maladie vint les assaillir à son tour : l'un d'eux[2] fut pris d'une fièvre violente. Pour tout remède qu'avait-il ? le pain grossier qu'il mangeait tous les jours, si toutefois il est permis de donner ce nom à la farine de blé d'Inde détrempée, dont ces intrépides ouvriers faisaient leur unique nourriture ! C'est après avoir pris « en toute la journée, dit le P. Lalemant, gros comme le poing de ce manger si

1. « Notre hôte, qui est le premier capitaine du pays,... nous voyant prier Dieu les matins et les soirs à genoux, ne put se tenir enfin : « ...Que font « maintenant ces démons autre chose que des sorts pour nous faire mou- « rir?... On me l'avait bien dit que c'étaient des sorciers, mais je le crois « trop tard... » Lettre du P. Garnier et du P. Jogues au P. Lalemant.

2. Le P. Lalemant ne dit pas si ce fut le P. Garnier ou le P. Jogues.

délicat », que, suant la fièvre, le P. Garnier et le P. Jogues chaussaient leurs raquettes et reprenaient leurs courses, heureux de trouver, au prix de tant de fatigues, quelques petits enfants mourants à baptiser !

L'année suivante (1641), lorsque le P. Garnier revint à la mission des Apôtres, — en compagnie du P. Pigart

Dans les montagnes du pays des Pétuneux.

cette fois, — il y fut un peu moins mal accueilli. Mais il ne réussit pas à faire agréer dans l'assemblée des anciens les présents qu'il avait apportés, les sauvages « disant haut et clair que ces objets étaient le charme dont les Robes-Noires voulaient se servir pour ruiner leur pays, comme elles avaient ruiné jusque-là tous ceux où elles avaient passé ». La même défiance sommeillait donc au fond des cœurs. Qu'elle se réveillât, et un meurtre inattendu,

impossible à prévoir, était à craindre. Les deux missionnaires s'en aperçurent bientôt. Allant un matin d'un bourg à un autre, chargés de leur léger voyage, ils se sentirent saisis soudain par les épaules au sortir d'un petit bosquet. Un cri de mort retentit à leurs oreilles, et presque aussitôt ils furent violemment renversés dans la neige. Ils n'attendaient plus que le coup de hache qui devait mettre fin à leur vie, quand les misérables qui les avaient assaillis s'enfuirent à toutes jambes. Une fois de plus leur vie était sauve. Mais ne restait-elle pas vraiment à la merci du premier brutal venu?

Le P. Garnier dut affronter les mêmes dangers dans la mission Saint-Joseph, dont il fut chargé en 1642 et les années qui suivirent. Lorsque les sauvages soupçonnaient quelqu'un d'être un sorcier et qu'ils s'apprêtaient à le massacrer, leur formule de menace était toujours la même. Ils disaient au coupable : « Nous allons t'arracher de la terre, racine empoisonnée. » C'était l'équivalent d'une sentence de mort. Plusieurs fois, le mot fatal fut murmuré à l'oreille du P. Charles. D'autres fois, l'apôtre était inopinément attaqué par de prétendus fous, dont la démence s'apaisait subitement lorsque le coup qu'ils méditaient était manqué. Mais du moins avait-il la consolation de voir les germes qu'il semait tomber en bonne terre, lever rapidement et porter des fruits abondants. Les chrétiens et les catéchumènes de cette mission étaient si fervents en effet qu'au rapport des missionnaires, « en un mois ou deux, ils profitaient plus dans la connaissance de nos mystères et dans les sentiments de Dieu qu'on n'eût osé l'attendre après le travail d'une ou de deux années[1] ». A heure

1. *Relation* de 1642, p. 79.

fixe, ils se réunissaient dans la cabane de l'un d'entre eux, et, sans souci des railleries païennes, ils priaient dévotement devant tous les assistants. Ceux-ci étaient pourtant bien nombreux; car, suivant la coutume du pays, entrait qui voulait dans la cabane; mais les sourires, les moqueries, les injures n'entamaient pas la constance de ces chrétiens modèles; les menaces de mort elles-mêmes ne les ébranlaient point, et lorsqu'elles résonnaient à leurs oreilles, ils répondaient, comme cet intrépide Totihri, dont les *Relations* parlent si souvent : « Oui-da, je ne crains pas la mort, depuis que Dieu a ouvert mon esprit et m'a fait voir des choses plus importantes que la vie du corps.... Mon âme ne tient pas à mon corps, un moment peut les séparer. Mais, quant à la foi, on ne me la ravira jamais! jamais! »

IV

Les derniers vœux. — Vertus du P. Ch. Garnier. — Sa mortification. — Son humilité. — Son obéissance. — Sa dernière lettre à ses frères. — La mission de Saint-Jean. — Approche des Iroquois. — Saint Jean est surpris par eux. — Une mort superbe. — Le champion de l'Immaculée-Conception.

Le 30 août 1643, dans la pauvre cabane de troncs d'arbres et d'écorces qui servait d'église à Sainte-Marie des Hurons, devant une assistance de sauvages, le P. Charles Garnier fit sa profession solennelle entre les mains du P. Jérôme Lalemant. Quel théâtre plus convenable que celui-là pour parfaire l'immolation totale de soi-même! — Quel lieu plus propice pour vouer au Dieu de Bethléem et du Calvaire la pauvreté, l'obéissance, la chasteté?

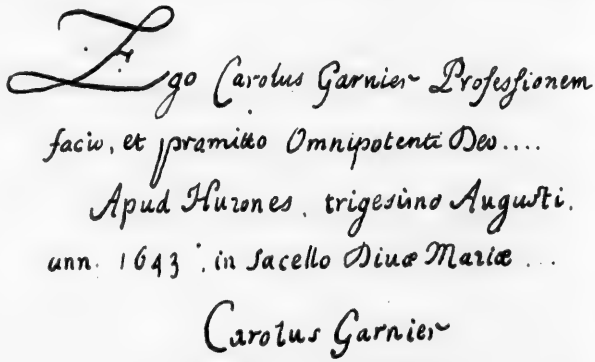
Ego Carolus Garnier Professionem
facio, et promitto Omnipotenti Deo....
Apud Hurones, trigesimo Augusti,
anno 1643, in Sacello Diuæ Mariæ...
Carolus Garnier

Fac-similé de l'écriture du P. Ch. Garnier.

A partir de ce moment, le vaillant apôtre sembla s'avancer à pas de géant dans les voies de la perfection. De tout temps il avait ardemment aspiré à la sainteté. Mais

dès lors, dit son Supérieur, excepté Dieu, rien au monde ne le toucha, ni parents, ni amis, ni repos, ni consolations, ni peines, ni fatigues. « Son tout était en Jésus-Christ, et hors de lui, tout ne lui était rien. »

Il avait surtout à cœur de reproduire en lui quelque chose des souffrances du divin Crucifié. Non content d'avoir pour nourriture celle des sauvages, c'est-à-dire « la moindre que le dernier des gueux pût espérer en France », souvent il ne mangeait que des glands et des racines amères. Il couchait toujours sur la dure. Il usait fréquemment d'une discipline de fer, armée de pointes très aiguës, et chaque fois qu'il revenait de ses missions, il ne manquait jamais de faire aiguiser les pointes d'une ceinture hérissée de molettes d'éperon, qu'il portait sur la chair nue, comme si les incroyables fatigues de ses courses apostoliques n'eussent pas été déjà la plus dure des mortifications! Et pourtant cet homme, si durement impitoyable pour lui-même, était « tout de cœur pour les autres ». — « Il prenait toujours le pire pour soi, écrivait le compagnon de ses travaux pendant les quatre dernières années de sa vie. Il m'accommodait en tout et il tâchait de couvrir sa charité du prétexte de sa propre commodité, comme si ce qui était le pire lui eût été le plus avantageux. »

Son obéissance était accomplie, capable de tout et prête en même temps à ne rien faire, si on le lui eût commandé. Nous avons ici encore un témoignage précieux, celui du P. Ragueneau. Ce religieux, qui fut son Supérieur, nous montre le Serviteur de Dieu quittant au premier signe le soin des missions, où était pourtant tout son cœur, pour labourer la terre, tirer les traîneaux sur la neige, soigner les malades, ou, pendant l'automne, pour

aller grappiller çà et là dans les bois quelques raisins sauvages pendant des journées entières, afin de préparer le vin nécessaire à la célébration de la messe durant le reste de l'année. « Il n'avait aucune attache à son travail, ajoute le P. Ragueneau, ni aux personnes, ni aux lieux, ni aux emplois. Envisageant la volonté de Dieu également en toutes choses, en quelque pays qu'il fût, quelque occupation que l'obéissance lui donnât, il s'y portait avec constance et comme un homme qui n'avait plus d'autres pensées au monde, sinon de trouver Dieu où on voulait qu'alors il le cherchât... Aussi, partout était-il égal à lui-même, et à le voir, on eût jugé qu'il n'avait point d'inclination, sinon pour ce qu'on lui voyait faire. » — « On ne gagnera rien pour le salut des âmes, disait-il, si Dieu ne se met de la partie avec nous. Quand c'est lui qui nous y applique par la conduite de l'obéissance, il est obligé de nous assister, et avec lui nous ferons ce qu'il y attend de nous. Mais quand c'est nous qui choisissons un emploi, fût-il le plus saint de la terre, Dieu n'est pas obligé d'être de la partie : il nous laisse à nous-mêmes, et de nous-mêmes que pouvons-nous, sinon rien ou encore le péché, qui nous met au-dessous du rien ? »

Ces derniers mots nous révèlent la profondeur de l'humilité du P. Garnier. Quoique tout fût éminent en lui, il s'estimait le plus indigne des ouvriers de la mission, et cette humilité couronnait dignement cet ensemble de qualités héroïques qui faisaient dire à son Supérieur : « Il ne lui manque pas une seule des vertus qui font les plus grands saints ! »

On pouvait prévoir dès lors que l'heure de l'immolation

suprême ne tarderait pas à sonner. Le P. Garnier semble en avoir eu lui-même le pressentiment secret. « Ce petit mot, dit-il à ses deux frères religieux, dans la dernière lettre qu'il leur écrivit, est pour nous encourager tous

Yellow Fringe (Frange jaune), Indien converti.

trois à nous hâter d'aimer notre bon Maître; car je crois qu'il est difficile que quelqu'un de nous ne soit bien proche du terme de sa carrière. Redoublons donc nos ferveurs, hâtons le pas, multiplions nos prières les uns pour les autres, et faisons une nouvelle protestation que celui que Notre-Seigneur appellera le premier à soi de

nous trois, sera l'avocat des deux qui resteront pour leur obtenir de lui son saint amour et une parfaite union avec lui, ainsi que la persévérance finale. Je fais donc le premier cette protestation, et prie Notre-Seigneur de tout mon cœur de posséder nos trois cœurs et de n'en faire qu'un avec le sien dès à présent et dans l'éternité[1]. »

Les sombres temps que la mission huronne traversait alors prêtaient sans peine aux prévisions lugubres. La guerre tenait tout le pays dans la terreur. L'année précédente, les Iroquois avaient détruit Saint-Joseph et massacré dans son église le P. Antoine Daniel. Au mois de mars de l'année 1649, date à laquelle le P. Garnier écrivait à ses frères, ces hordes féroces avaient brûlé Saint-Louis et Saint-Ignace et infligé au P. de Brébeuf et au P. Lalemant les tortures barbares que nous avons rapportées plus haut[2]. D'un moment à l'autre, elles pouvaient de nouveau faire irruption dans la contrée : comment, en

1. Lettre au P. Henry de Saint-Joseph et au P. Joseph de Paris.

2. Dans une lettre inédite au P. Pierre Boutard, à Bourges, le P. Garnier écrivait à ce sujet : « Il faut que je vous fasse participant d'une nouvelle de ce pays qui est de grande consolation. C'est qu'il a plu à Notre-Seigneur donner la couronne de martyrs à deux de nos Pères, savoir au P. Jean de Brébeuf et au P. Gabriel Lalemant. Ils n'ont pas été fait mourir par un tyran qui persécutât l'Église, comme faisaient les anciens tyrans. Mais nous les appelons martyrs, parce que les ennemis de nos Hurons les [illegible] fait beaucoup endurer en dérision de notre sainte foi. A[illegible]es avoir rapporté quelques-unes des tortures subies par les deu[illegible]nts athlètes, l[illegible] P. Garnier ajoutait : « Bénissez Dieu, je vous prie, d[illegible] faveur qu'il a fa[illegible] à cette mission, donnant cette couronne de gloire à ces deux grands serviteurs de sa majesté. » Cette lettre, conservée aux archives de la province de Lyon, est datée de Sainte-Marie des Hurons, 27 avril 1649. Huit mois après, l'intrépide apôtre qui l'écrivait avait passé, lui aussi, par la voie du martyre, pour rejoindre aux pieds de Dieu ses frères massacrés par les Iroquois.

de pareilles conjonctures, ne pas prévoir le sacrifice et ne point penser à la mort ?

Depuis le jour où, pour la première fois, le P. Garnier était allé annoncer la bonne nouvelle dans les montagnes habitées par la nation du Petun, le grain de sénevé avait grandi sur cette terre d'abord si réfractaire à l'Évangile. En 1649, on y comptait deux missions. Celle qui était la

Aux environs de l'ancien bourg de Saint-Jean.

plus proche de la frontière iroquoise, et par conséquent la plus exposée, était établie dans un village de cinq à six cents feux, nommé Saint-Jean. C'était la portion du champ que le P. Garnier avait continué à féconder de ses sueurs apostoliques et qu'il allait bientôt arroser de son sang. L'été, si menacé qu'il se fût trouvé pour ainsi dire à chaque heure, avait pourtant pris fin sans massacre. On espérait que l'automne se passerait aussi dans une tranquillité relative, quand, au commencement de no-

vembre, deux fugitifs arrivèrent à Sainte-Marie. C'étaient des Hurons chrétiens, qui avaient réussi à échapper aux Iroquois. Ils avertirent les Pères qu'une bande de trois cents ennemis environ était en marche à travers les bois, mais qu'elle n'avait pas encore choisi son objectif. Tenterait-elle de surprendre Sainte-Marie ou opérerait-elle une diversion vers les montagnes du Petun ? La chose était encore incertaine.

Aussitôt le Supérieur mit la résidence en état de défense, et en même temps il fit prévenir le P. Garnier, à Saint-Jean. Son messager fut accueilli avec des cris de joie par les habitants de cette bourgade, tant ces pauvres gens se croyaient déjà assurés de leur triomphe ! De fait, pendant quelques jours ils attendirent l'ennemi de pied ferme ; mais l'ennemi ne paraissait point. Alors, dans leur bouillante impatience, ils voulurent aller à sa rencontre : le surprendre dans sa marche et fondre sur lui à l'improviste, n'était-ce pas le meilleur moyen de l'écraser ?

Cette manœuvre fut ce qui perdit le malheureux village et ceux que les guerriers en expédition y avaient imprudemment laissés derrière eux. Dans ces forêts immenses, rien n'était plus facile que de ne point se rencontrer. Les deux petites troupes qui marchaient l'une à l'autre ayant pris par des routes différentes, les Iroquois purent continuer sans encombre la pointe qu'ils poussaient en avant. Pour comble d'infortune, deux prisonniers qu'ils firent leur avouèrent que le village était à peu près sans défense. Dès ce moment, Saint-Jean était irrévocablement perdu.

Le 7 décembre, vers trois heures de l'après-midi, les féroces assaillants étaient là. Ils n'attendirent pas l'aube

suivante, comme ils le faisaient d'ordinaire, pour surprendre leurs ennemis dans le sommeil... Ne savaient-ils pas que le village était à peu près sans hommes valides? Qu'avaient-ils à craindre dès lors? Ils s'y précipitèrent donc, comme une trombe, par diverses issues,— et en peu de temps l'épouvante fut partout. Anéantis par la soudaineté de l'attaque, les habitants ne songeaient même pas à se défendre. Quant aux Iroquois, craignant un retour inopiné des guerriers qui battaient la campagne, ils massacraient impitoyablement, dans l'emmêlement furieux du carnage, les femmes, les vieillards et les enfants. Ils n'épargnèrent aucun de ceux qu'ils jugeaient hors d'état de les suivre dans la fuite précipitée qu'ils comptaient prendre, leur œuvre de mort accomplie. Aussi, l'épaisse couche de neige qui couvrait le sol fut-elle bientôt tachetée de larges flaques de sang, où les victimes râlaient, pendant que des cabanes livrées aux flammes des colonnes de feu et de fumée s'élevaient en crépitant lugubrement dans les airs.

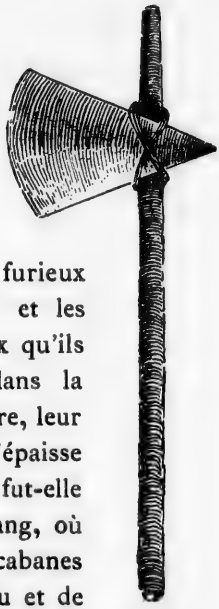
Hache iroquoise.

Peu de temps auparavant, le Supérieur du P. Garnier, le sachant malade, lui avait écrit pour l'engager à quitter momentanément Saint-Jean, afin de venir se reposer à Sainte-Marie. Dans sa réponse, datée du 4 décembre, le saint héros lui disait : « Il est vrai que je souffre du côté de la faim, mais non pas jusqu'à la mort... Ce n'est pas de ce côté-là que je crains... Ce que je redouterais davan-

tage serait qu'en quittant mon troupeau en ces temps de misères et dans ces frayeurs de la guerre, alors qu'il a plus besoin de moi que jamais, je ne manquasse aux occasions que Dieu me donne de me perdre pour lui. »

Et il était resté à son poste. En lui apportant la sanglante couronne, l'ange du martyre allait bientôt l'en relever.

Au moment de l'irruption des Iroquois dans Saint-Jean, le vaillant missionnaire visitait les cabanes de quelques néophytes. Au bruit du tumulte qui s'était soudainement déchaîné, il vole à l'église, bénit ceux qui s'y trouvent, les encourage de quelques paroles brûlantes et les presse de fuir, s'ils le peuvent encore. On veut l'entraîner dans cette fuite, mais il s'y refuse, et, s'oubliant absolument dans cet affreux désastre, il court chercher dans les cabanes déjà tout en feu, des enfants et des vieillards catéchumènes à baptiser.

C'est la main levée pour verser l'eau régénératrice sur ces fronts païens, qu'il fut abattu. Une première balle l'atteignit dans la poitrine, une seconde lui déchira l'aine presque en même temps. Si affreuses que fussent ces blessures, elles ne réussirent pas cependant à tarir en lui le courage. Les mains jointes, la victime priait d'un air serein ; peut-être faisait-elle l'offrande suprême à son Dieu crucifié.... Cette prière terminée, le P. Garnier tourna la tête et aperçut à une douzaine de pas en avant un malheureux qui agonisait. Alors, dans son cœur d'apôtre, le zèle des âmes se réveilla si intense, qu'il parut sur le point de refouler la mort elle-même. Le martyr se mit sur ses genoux, et, se levant avec peine, il se dirigea vers le mourant. Mais, au troisième pas, il retomba lourdement

sur le sol. Sans souci de son épuisement évident, une seconde fois il s'agenouille et se relève; une seconde fois il retombe. Dans cette lutte grandiose et touchante de l'amour contre la mort, l'amour l'aurait finalement emporté sans doute, si une hache iroquoise ne s'était abattue sur ce front héroïque, et, en le faisant voler en éclats, n'avait assuré à l'athlète la palme immortelle que depuis treize ans il sollicitait de son Dieu !

Dès son jeune âge, Charles Garnier avait montré une tendre piété pour Notre-Dame. « C'est elle, disait-il au noviciat de Paris, qui m'a porté sur ses bras dans toute ma jeunesse et qui m'a mis dans la Compagnie de son Fils. » En reconnaissance de ses bienfaits, il s'était engagé par vœu, au cours de ses études théologiques, à défendre jusqu'à l'effusion de son sang la doctrine qui soutient que la Vierge Marie a échappé à la tache originelle. La Mère de Dieu ne semblait-elle pas se souvenir de ce vœu, quand elle ouvrait le ciel au martyr, au moment où l'Église chantait les premières vêpres de la plus virginale de ses fêtes, l'Immaculée-Conception ? (7 décembre 1649.)

CONCLUSION

La tâche que nous avions entreprise est terminée.

Dans la préface du livre qu'il a consacré aux « Jésuites dans l'Amérique du Nord », Parkman écrivait, il y a quelques années :

« Peu de passages sont plus frappants dans les annales du monde que ceux qui rappellent les efforts des premiers Jésuites français pour convertir les Indiens. Pleins d'intérêt comme ils le sont, — intérêt dramatique et philosophique à la fois, — intimement unis avec les destinées futures de l'Amérique, renfermant en outre en partie l'histoire de sa population indigène, il est étonnant qu'on les ait si longtemps laissés dormir dans la nuit[1]. »

Le T. Rév. William Ingraham Kip, évêque protestant de la Californie, disait de même, dans son ouvrage sur « les premières missions des Jésuites en Amérique » :

« Comme on connaît peu de chose de ces hommes admirables! Si touchantes qu'elles soient, leurs courageuses entreprises et leurs souffrances n'ont pas été suffisamment mises en lumière par les historiens. »

Si les travaux de ces intrépides ouvriers étaient trop peu connus de l'autre côté de l'Atlantique, — sur la terre

1. Préface, p. v.

qui a été fécondée au prix de tant de sueurs et de tant de sang, — combien plus encore n'étaient-ils pas ignorés en France, la mère-patrie cependant, le rivage d'où ces vaillants avaient un jour appareillé vers les forêts canadiennes ?

L'espoir de réduire en partie cette ignorance et de la faire disparaître de quelques esprits au moins, a dicté les récits qui précèdent. Nous y avons fidèlement relaté les travaux de nos aînés dans la religion. Mais, ces travaux, nous ne les jugerons pas. Nous abandonnerons sans crainte cette part de notre tâche à d'autres, — à des adversaires ou à des indifférents. Leur impartialité échappant à tous les soupçons, leur témoignage n'en sera que plus irrécusable et leur jugement d'un plus grand poids.

« Il n'y a pas dans l'histoire de notre pays, dit l'évêque américain protestant que nous citions il n'y a qu'un instant, de page plus touchante et plus dramatique que celle qui rapporte les travaux et les souffrances des Jésuites de nos anciennes missions. Dans ces déserts de l'ouest, ils furent les premiers pionniers de la civilisation et de la foi. Le farouche trappeur ou le voyageur téméraire qui, pénétrant dans les forêts, y rencontraient de nouvelles et étranges tribus de sauvages, reconnurent souvent que, bien des années auparavant, les enfants d'Ignace de Loyola les avaient précédés dans ces solitudes. Le souvenir des « Robes-Noires » était encore vivant parmi les Indiens. Sur bien des troncs d'arbres couverts de mousse, les sauvages montraient la trace des travaux accomplis par les missionnaires. On y voyait avec étonnement, profondément gravé dans la vieille écorce, l'emblème de la Ré-

demption à côté de la fleur de lis des Bourbons. Au milieu des neiges de la baie d'Hudson, parmi les îlots boisés et les pittoresques canaux du Saint-Laurent, au sein des conseils hurons ou algonquins, aux sources du Mississipi, — que, les premiers des Visages pâles, ils contemplèrent et dont ils tracèrent le cours depuis les chutes Saint-Antoine, d'où le fleuve s'élance en bondissant à la conquête de son beau nom de « Père des eaux », —

Canot traversant un rapide.

à travers les vastes prairies de l'Illinois et du Missouri, sur les collines bleuâtres qui ourlent gracieusement le pays salubre des Cherokees, au centre des fourrés de roseaux de la Louisiane, partout on trouvait les soldats de la Compagnie de Jésus. Marquette, Joliet, Brébeuf, Jogues, Lalemant, Rasles et Marest sont des noms dont l'Ouest américain gardera toujours le souvenir. Mais c'est par la souffrance et l'épreuve que ces premiers pionniers de nos régions obtinrent leurs triomphes. Beaucoup d'entre eux étaient des hommes qui avaient fait grande figure

dans les camps et au milieu des cours. Quel contraste pour eux entre la vie désolée qu'ils menaient dans leurs huttes solitaires et le luxe raffiné, l'opulence qu'ils avaient connus durant leurs premières années. Aujourd'hui, tout cela était fini pour jamais! Le foyer, les tendresses qu'on y savoure, les liens d'or de la famille, tout devait être oublié pour ces hommes au caractère imposant et austère. Souvent il leur fallait s'enfoncer dans la solitude immense et sauvage, sans autre guide que leur Dieu. Pendant de longues et dures années, ils furent obligés de « semer dans les larmes », avant de pouvoir « moissonner dans l'allégresse ».

« Toutes les immolations qui peuvent peser lourdement sur un esprit et faire chanceler un cœur les assiégeaient de toutes parts. D'immenses forêts devaient être traversées à pied et les grands lacs de l'Ouest passés sur de frêles canots d'écorce. La faim, le froid, la maladie se rencontraient sur toutes leurs routes, et leur zèle brûlant seul pouvait soutenir leur santé ruinée et de plus en plus défaillante chaque jour. Mais bien plus terribles encore leur paraissaient assurément ces dangers spirituels qui les contraignaient à pleurer et à prier dans les ténèbres. Ils avaient à endurer les contradictions de ceux qu'ils venaient sauver. Souvent, après les avoir écoutés avec un intérêt apparent qui faisait, pendant des mois, croire aux Jésuites que la conversion était proche, ces sauvages les quittaient soudain en se moquant d'eux, et ils retournaient aux antiques superstitions de leurs tribus.

« Beaucoup de ces missionnaires sans peur furent martyrs de la foi qu'ils annonçaient. Ils furent rares parmi eux ceux qui moururent de « la mort commune des hom-

mes » ou qui s'endormirent du dernier sommeil, étendus sur une terre bénie par leur Église. Quelques-uns d'entre eux, comme Jogues, du Poisson et Souël, tombèrent sous la massue de ces sauvages furieux : leurs cadavres furent jetés dans les champs en pâture aux vautours, et les cris perçants de ces oiseaux de proie, battant des ailes dans la curée, furent les seuls chants funèbres qui se firent entendre sur ces restes mutilés. D'autres, Brébeuf, Lalemant, Sénat, par exemple, moururent attachés au fatal poteau. Leurs cendres furent emportées par le vent en des régions qu'aucune pierre tombale ne nous révèle, pendant qu'autour du bûcher les terribles enfants de la forêt mêlaient leurs sauvages hurlements de triomphe aux prières des martyrs agonisants. D'autres encore, comme le vieux Marquette, tombèrent après des années de fatigue, pris du dernier sommeil, au milieu des solitudes, et leurs compagnons creusèrent leur fosse dans le gazon verdoyant. Pendant de longues années, les rudes coureurs des bois s'arrêtèrent pour invoquer le nom de ces braves, endormis dans le désert, et pour s'agenouiller en priant devant la croix de bois qui marquait le lieu sacré de leur repos[1].

1. De combien d'autres noms ce glorieux martyrologe ne pourrait-il pas encore s'enrichir! Pour ne point parler de ceux que nous avons nommés déjà, Garnier, Daniel, de Noüe, Chabanel, signalons les PP. Léonard Gareau et François Virot, et le F. Jean Liégeois, massacrés par les Iroquois; le P. Ant. Dalmas, tué à la baie d'Hudson, et le P. Aulneau, au lac du Bois; le P. Jacques Gravier, empoisonné par une flèche illinoise; le F. Juchereau, noyé dans le Saint-Laurent. Tous ces vaillants missionnaires savaient bien qu'ils allaient à la mort. « Notre équipage est faible, écrivait le P. Jacques Berteux en partant pour le voyage dont il ne devait pas revenir. Les provisions de cette petite troupe sont entre les mains de Celui qui nourrit les oiseaux du ciel. Je pars accompagné de mes misères. Mais le cœur me dit

« Mais toutes ces épreuves arrêtèrent-elles le progrès des Jésuites? Les fils de Loyola ne battirent jamais en retraite. Une mission une fois fondée dans une tribu ne prenait fin qu'avec la disparition de la tribu elle-même. La vie de ces religieux était faite de dévouements sans crainte et d'héroïques immolations. Tout en regrettant leurs morts, ils s'avançaient immédiatement pour aller remplir la place laissée vide et, au besoin, pour tomber à leur tour, s'il le fallait. « Rien, écrivait le P. Le Petit, après avoir raconté le martyre de deux de ses frères en religion, rien n'est arrivé à ces deux excellents missionnaires qu'ils ne s'y attendissent, depuis le jour où ils s'étaient dévoués aux missions indiennes. » — Si parfois la chair tressaillait, l'esprit ne semble pas avoir jamais chancelé et défailli. Chacun de ces ouvriers magnanimes se sentait « baptisé pour mourir ». — Il comprenait que son sang, obscurément versé dans quelque coin de ces forêts sombres, attirerait peut-être plus de bénédictions sur ces peuplades que les labeurs ininterrompus d'une longue vie. Il se persuadait qu'il était « marqué pour le trépas ». *Ibo et non redibo;* « J'irai et je ne reviendrai pas; » ce furent les prophétiques paroles du P. Jogues, quand, pour la troisième et dernière fois, il partit pour le pays des Iroquois. Lorsque Lalemant fut lié au pieu funèbre où pendant dix-sept heures son agonie allait se dérouler dans les tourments, il se tourna vers son compagnon de supplice et il lui dit : « Frère, nous sommes donnés en « spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » — Quand

que le temps de mon bonheur est proche : *Dominus est.* » Et sans crainte, ils allaient où l'obéissance les envoyait, sûrs que dans la mort comme dans la vie ils y rencontreraient le Dieu qu'ils aimaient.

Marquette s'embarqua à la recherche des sources du Mississipi, aux Indiens amis qui cherchaient à le retenir, en lui affirmant que les peuples vers lesquels il allait « n'épargnaient aucun étranger », il répondit avec une douceur pleine de calme : « Eh bien, je serai heureux de donner ma vie pour le salut de leurs âmes. » Et c'est grâce à ce courage que les Peaux-Rouges apprirent à courber le front comme lui dans la prière, et, devant la simple croix de cèdre ou sous les ormes et les érables touffus qui bordaient le fleuve, à redire l'antique chant que le vieillard avait jadis entendu sous les voûtes des cathédrales de la patrie absente :

Vexilla Regis prodeunt
Fulget crucis mysterium[1]. »

En rapportant ce magnifique témoignage dans son *Histoire des Jésuites*, André Steinmetz y souscrit entièrement. Cet écrivain n'est pourtant rien moins que favorable à la Compagnie de Jésus. Mais, lui aussi, il s'incline, plein de respect, devant les héros des missions de la Nouvelle-France et il déclare que le souvenir des « Robes-Noires » ne pouvait que demeurer gravé au fond du cœur des Indiens[2].

« Les missionnaires catholiques, écrit à son tour M. Élisée Reclus[3], exploraient la contrée dans tous les

1. Right Rev. William Ingraham Kip, D. D., Bishop of California : *The early Jesuit Missions in North America*. Albany, Pease and Prentice, 1866. Préface, VII-X.

2. Andrew Steinmetz, *History of the Jesuits, from the foundation of the Society to its suppression by Pope Clement XIV*. Philadelphia, 1848. Lee and Blanchard. T. II, p. 415.

3. *Nouvelle Géographie universelle*, t. XV, Amérique boréale, p. 46, 47. Hachette, Paris, 1890.

sens, et en peu d'années ils pénétrèrent au centre même du continent. Guidés par les indigènes des tribus alliées dont ils partageaient le genre de vie, les peines et les fatigues, ces hommes intrépides naviguèrent sur toutes les rivières affluentes du Saint-Laurent, sur tous les lacs parsemés dans les vasques des roches laurentiennes. En 1640, Brébeuf contemplait le saut du Niagara et parcourait le lac Érié; en 1660, Mesnard remontait la rivière des Outaouais, atteignait par un détour les bords du lac Huron, traversait le sault Sainte-Marie, à l'issue du lac Supérieur, et longeait les rives méridionales de ce lac, le plus vaste bassin d'eau douce qui se trouve sur la terre. Un autre missionnaire, Allouez, atteignait le « Fond du Lac », à l'extrémité occidentale du lac Supérieur et de la méditerranée canadienne, et découvrait la rivière Saint-Louis, branche maîtresse de tout le système fluvial du Saint-Laurent. Allouez reconnut aussi les rivages du lac Michigan et pénétra vers l'ouest dans le pays des Illinois, que le trafiquant Joliet et le missionnaire Marquette devaient plus tard traverser dans toute sa longueur pour gagner le « grand Fleuve », en suivant le cours de la rivière Mesconsin, le Wisconsin de nos jours. C'est en 1673 que les deux compagnons se hasardèrent sur les eaux du Mississipi, dont on ignorait alors la direction et l'embouchure. Ils reconnurent le confluent du Missouri, puis celui de l'Ohio ; mais, arrivés près de la rivière Akamsa (Arkansas), ils n'osèrent pas descendre plus avant.... Les missionnaires jésuites prirent donc la plus grande part à la découverte des bassins fluviaux de l'Amérique septentrionale.... »

Le but que poursuivaient ces hardis pionniers de la civilisation et de la foi, Francis Parkman — un protestant encore comme nous l'avons dit déjà — l'a proclamé avec une parfaite loyauté : les Jésuites travaillaient en même temps au triomphe de l'Église et de la patrie.

Indian Queen (la Reine Indienne), chrétienne indigène.

« S'ils avaient dompté ou converti ces bandes féroces, dit cet écrivain, il est presque certain que leur rêve serait devenu une réalité. Les sauvages assouplis, plutôt que civilisés, — car les civiliser était à peu près impossible, — auraient été répartis en groupes compacts à travers les vallées des grands lacs et du Mississipi, et ils y auraient été dirigés par les missionnaires au bénéfice de la catholicité et de la France. On eût développé

en eux le goût de l'agriculture et réformé les sanguinaires instincts qui les emportaient à de perpétuelles tueries. La dépopulation rapide de la race indienne aurait été combattue, et grâce à l'échange des pelleteries, l'accroissement de ces peuplades aurait tourné à la prospérité de la Nouvelle-France.

« N'ayant rien à craindre de ses sauvages ennemis, nourrie par un commerce de jour en jour plus riche, la colonie aurait poussé de vigoureux rejetons. Grâce au génie aventureux et sans cesse en marche qui caractérise la France, elle aurait envoyé dans l'Ouest des commerçants, des colons et des soldats. Les forêts vierges auraient été distribuées en grands fiefs, pendant que les établissements anglais ne formaient encore qu'une mince et faible bande de terre le long des rives de l'Atlantique. Quand le grand conflit aurait éclaté à la fin, l'Angleterre et la liberté auraient donc trouvé en face d'elles, non pas un adversaire épuisé, comme elles le rencontrèrent, un adversaire affaibli par les privations souffertes pendant sa douloureuse enfance, mais un véritable athlète, champion redoutable des principes qui firent la force de Richelieu et d'Ignace de Loyola [1]. »

A cette œuvre si grande et si belle, les Jésuites se dépensèrent avec un dévouement sans restriction. « Ce n'étaient pas de tristes exilés, continue l'écrivain que nous venons de citer, qui allaient chercher sur des rivages barbares un asile contre la persécution. Les nobles, les riches, les puissants, le roi lui-même, tout leur souriait. Et cependant les annales du genre humain offrent peu

1. *The Jesuits in North America*, p. 447, 448.

d'exemples d'une ferveur plus ardente, d'une abnégation plus profonde, d'un dévouement plus héroïque et plus constant. Les missions de la Nouvelle-France prirent

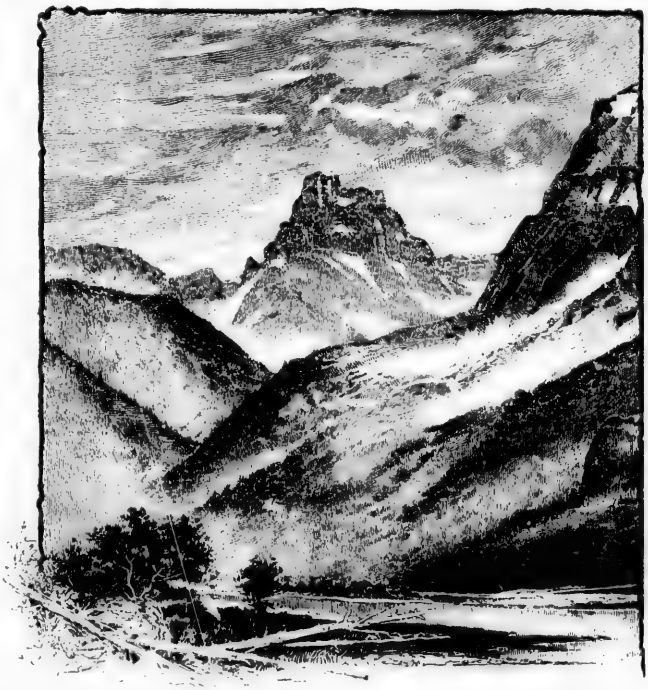

Dans les Montagnes-Bleues.

naissance dans les parties les plus nobles et les plus pures du cœur de l'Église. Ces sombres déserts, ces hordes sauvages n'avaient rien pour tenter les ambitieux, les orgueilleux, les cupides ou les paresseux. Un labeur obscur, la solitude, les privations, les souffrances et la mort, tel était le lot des missionnaires. Celui qui cinglait

vers le pays des Hurons laissait derrière lui le monde et toutes ses récompenses. En vérité, il allait sur un ordre, obéissant comme un soldat au commandement qu'on lui donnait[1]. »

A partir de ce moment, « que pouvait-il attendre ? une existence qui s'écoulerait loin de tout commerce social, aucune compensation d'amour-propre ou d'ambition, une mort solitaire et peut-être entourée de tortures épouvantables. Les détracteurs de ces Jésuites peuvent, s'ils le veulent, parler de crédulité, de superstition, d'enthousiasme aveugle. Mais la calomnie elle-même ne peut pas les accuser d'hypocrisie ou d'ambition. Leur esprit de propagande favorisait une politique de la terre, dit-on. Soit. Dans tous les cas, à la Nouvelle-France, cette politique servait la raison et l'humanité. Les missionnaires promouvaient le commerce national et l'extension de leur patrie. Les premiers temps de la domination française allaient se graver profondément dans le cœur et la conscience des sauvages. Le front orgueilleux des Indiens devait s'incliner sous le joug de la foi. L'autorité du prêtre reconnue, celle des officiers royaux s'établirait d'une façon sûre. Arrachées à leurs querelles intestines, les hordes sanguinaires des forêts pouvaient-elles manquer de se réunir dans une commune fidélité à Dieu et au Roi ? Mis en contact avec des trafiquants et des colons français, assouplis par les mœurs françaises, guidés par des missionnaires de France et gouvernés par des officiers appartenant à la même race, ces peuples maintenant si divisés auraient pu fournir les éléments d'un

1. *The Jesuits in North America*, p. 83, 84.

vaste empire qui, avec le temps, aurait embrassé le continent tout entier.

« La civilisation espagnole supprimait l'Indien, en l'écrasant ; la civilisation anglaise le dédaignait et l'oubliait ; seule, la France l'accueillait et le protégeait.

« La politique et le commerce fondaient donc leurs meilleures espérances sur les missionnaires. Légitimes interprètes de la divine volonté, accrédités en quelque sorte par les puissances célestes et affiliés au Christ de Dieu sur la terre, les Jésuites auraient poussé jusqu'au bout la parabole évangélique du Pasteur et de son troupeau. Ils auraient amené l'indomptable sauvage des forêts du Saint-Laurent à une obéissance simple, passive, absolue[1]. »

« Rien ne leur manquait pour assurer le succès auquel ils aspiraient : leur zèle était inouï, leur discipline incomparable, leur expérience d'une sagacité très rarement surpassée par les ambitieux eux-mêmes, quand ils poursuivent les honneurs ou les richesses. S'ils échouèrent, ce fut par suite de causes extérieures, indépendantes de leurs volontés et contre lesquelles aucun moyen en leur possession ne les pouvait sauvegarder[2]. »

« Les mousquets et les tomahawks iroquois ruinèrent leurs desseins. Mais, s'ils virent s'écrouler leurs espérances, les Jésuites ne sentirent pas du moins la foi s'ébranler dans leur cœur.... Honneur donc à ces vaincus, car au milieu des poussières de l'erreur, leurs vertus brillent comme le diamant et l'or dans les graviers d'un torrent[3]. »

1. *The Jesuits in North America*, p. 43, 44.
2. *Ibid.*, p. 371.
3. *Ibid.*, p. 447, 448.

« Le plan qu'ils avaient conçu était erroné et dangereux peut-être ; du moins embrassèrent-ils ses douces et sereines illusions avec la sincérité des martyrs et l'abnégation des saints[1]. »

1. *The Jesuits in North America*, p. 45.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE

LE FONDATEUR DE LA MISSION HURONNE

I. — Dans le Saint-Laurent. — Québec en 1625. — Une colonie au berceau. — Jacques Cartier. — Champlain. — Les premiers lieutenants-généraux du roi, pour les « Terres-Neuves ». — Les Associés. — Leur honteuse rapacité. — Les Jésuites à la Nouvelle-France. — La colonie de Saint-Sauveur. — Sa ruine. — Les Récollets. — Champlain ramène les Jésuites au Canada 21

II. — Jean de Brébeuf. — Ses premières années. — Son entrée en religion. — Rouen : noviciat et collège. — Maladie. — Ordination. — Mission du Canada. — Départ pour la Nouvelle-France. — Arrivée à Québec. — Premières épreuves. — De futurs conquérants dans une hutte. — Travaux préliminaires. — Chez les Algonquins. — En chasse dans les neiges. — La cabane volante. — Architecture sommaire. — Un Louvre rudimentaire. — Le froid. — Observations astronomiques à volonté. — La chaleur. — La fumée. — A moitié aveugle. — Les chiens : ils sont de la famille. — Les vivres. — Disette. — La faim. — Morts d'épuisement. — Abandon entre les mains de Dieu.—Maladie.— Dans la forêt. — En avant pour Jésus-Christ. 30

III. — Le P. de Brébeuf rentre à Québec. — En route pour le pays des Hurons. — Le canot indien. — Esquifs d'écorce. — Coups de pagaie. — Adroits bateliers. — Périls du trajet. — Sur le Saint-Laurent. — Le lac Saint-Pierre. — La rivière des Prairies. — L'Ottawa. — Le lac des Nipissings. — La rivière des Français. — L'arrivée en terre huronne. — Une bourgade indienne. — Remparts primitifs. — Le pays des Hurons. — Difficultés du voyage. — A l'œuvre. — Le P. de Brébeuf demeure seul chez les Hurons. — Caractère de cette peuplade. — Fange et or en même temps. — La « menterie » des sauvages. — Huron et larron. — Travaux de l'apôtre. — Leur stérilité. — Sécheresse de 1628. — Les « faiseurs de pluie ». — L'oiseau du tonnerre. — La croix de la mission. — Prodige. — Baptême de quelques enfants. — Rappel à Québec. 50

IV. — Monopole ruineux. — Le P. Ch. Lalemant va chercher du secours en France. — Départ de Jean de Brébeuf pour Québec. — Douleur des Hurons. — Sacrifice au génie des Ottawas. — Le saut de la Chaudière. — La chute du Rideau. — Arrivée à Québec. — Les Cent Associés. — David Kerkt à Tadoussac. — Sommation à Champlain. — Fière réponse. — Famine à Québec. — Espérance! — Déception. — L'escadre de M. de Roquemont est défaite. — Nouveaux malheurs. — Manque de vivres. — Reddition de Québec. — Les missionnaires sont rapatriés avec les colons à bord de la flotte anglaise. — Traité de Saint-Germain en Laye. — Le Canada est rendu à la France. — Les Jésuites y retournent avec Champlain. — Flottille minuscule. — Arrivée du P. de Brébeuf à Québec. — Ses derniers vœux prononcés trois ans auparavant au collège de Rouen. — Déclaration héroïque. — Premiers travaux à Notre-Dame des Anges. — Le P. de Brébeuf supérieur intérimaire de la mission. — Départ pour la presqu'île huronne. — Voyage de trente jours. — Les péripéties. — Le P. de Brébeuf est abandonné par les sauvages. — Il s'établit à Saint-Joseph 67

V. — Travaux préliminaires. — Soin des malades. — Étude de la langue. — Ses difficultés. — La hutte des missionnaires. — Toujours assiégés! — Le vrai trépied des oracles chez les Hurons. — Fatigues en perspective. — Une cabane percée à jour. — Vivres indiens. — La « Sagamité ». — La vaisselle de la mission. — Un plat en bois de cent francs. — Un hiver dans la fumée. — Charivaris nocturnes. — Fêtes sauvages. — La première école et les premiers écoliers. — La conférence des notables de l'endroit. — Un auditoire pittoresque. — Obstination dans l'erreur. — L'autorité du P. de Brébeuf s'affermit. — Dangers incessants que courent néanmoins les missionnaires. — Arrivée de nouveaux ouvriers. — Les missions sont consacrées à l'Immaculée-Conception. — Épidémie redoutable. — Accusations portées contre les missionnaires. — Devant le suprême conseil des chefs. — Un coup de hache qui fait erreur. — Courte accalmie. — L'orage devient plus menaçant. — Incendie de la cabane des Visages Pâles. — Massacre imminent. — Lettre du P. de Brébeuf et de ses compagnons au Père Supérieur de Québec. — Banquet funèbre des condamnés. — Revirement des esprits. — Le P. Jérôme Lalemant, nouveau Supérieur aux Hurons. — Vertus du P. de Brébeuf. — Ses travaux à Téanaustayé. — Persécutions. — Mission chez la Nation neutre. — Insuccès et fatigues. — Accident au retour à Sainte-Marie des Hurons. 81

VI. — Le P. Jérôme Lalemant renvoie le P. de Brébeuf à Québec. — La ville en 1642. — Brébeuf à Saint-Joseph de Sillery. — Visions. — La mission huronne aux abois. — Capture de deux convois de ravitaillement par les Iroquois. — Le P. de Brébeuf prend la direction d'un troisième convoi. — Rentrée au pays des Hurons. — La résidence Sainte-Marie sur les bords de la Wye. — État de détresse de la contrée. — Vertus des néophytes. —

Une forte race chrétienne. — Mortification du P. de Brébeuf. — Notre-Seigneur lui apparaît. — Le P. de Brébeuf fait vœu d'accepter le martyre. — Paix trompeuse. — Reprise des hostilités. — Audace toujours croissante des Iroquois. — Incurie des Hurons. — Les Iroquois brûlent le village de Saint-Ignace. — Devant Saint-Louis. — Branle-bas. — Les assiégeants. — Héroïque défense des Hurons. — Saint-Louis en flammes. — Le P. de Brébeuf prisonnier. — En marche pour le calvaire. — Le supplice. — Magnanimité du martyr. 109

DEUXIÈME PARTIE

LE COMPAGNON DE MARTYRE

I. — Une sainte famille. — Gabriel Lalemant au noviciat. — Les *Relations* de la Nouvelle-France. — Mœurs et coutumes des sauvages. — Espérances des missionnaires. — Gabriel Lalemant s'engage par vœu à se consacrer aux missions. — Professorat. — Collège de Moulins. — Collège de Bourges. — Sacerdoce. — La jeune Église huronne. — Appel des missionnaires. — Le P. Gabriel Lalemant fait de nouvelles instances pour être envoyé au Canada. 133

II. — Premiers ouvriers tombés sur le sillon : les PP. Turgis, Raymbault, Dolbeau, Davost, Ennemond Massé. — Le P. Anne de Noüe. — Sa fin héroïque dans une tourmente de neige. — Nouveaux renforts. — Le P. Gabriel Lalemant, préfet des études au collège de Bourges, est désigné pour passer à la Nouvelle-France. — Ses adieux à sa famille. — Un présage. — Départ pour le Canada. — La guerre iroquoise. — Exploits sauvages. — Alarmes à Québec. — Les Iroquois redoublent d'audace. — Ils pillent le fort Richelieu. — Arrivée du P. Gabriel Lalemant à Québec. — Il y est retenu par le Supérieur de la mission. — Les chrétiens indigènes de Saint-Joseph de Sillery. — Blanche de Castille sur les bords du Saint-Laurent. — Trois-Rivières et Beauport. — Un prédicateur inattendu. 144

III. — État précaire de la mission huronne en 1648. — Le convoi du P. Bressani. — Surpris pendant la toilette. — Heureuse arrivée à Québec. — La flottille remonte le fleuve. — Le P. Lalemant est à son bord. — Le P. Bressani et ses tortures chez les Iroquois. — Joie des nouveaux missionnaires. — On aborde à Sainte-Marie des Hurons. — Le pays ouvert aux plus redoutables incursions. — Ravage du bourg de Saint-Michel. — Saint-Joseph est saccagé à son tour. — Calme avant-coureur d'un orage. — Répartition des missionnaires nouveaux venus dans la mission. — Le P. Gabriel Lalemant est adjoint au P. de Brébeuf. — Touchante pieté dont il est témoin. — Foi des sauvages dans l'épreuve. — L'orage éclate à l'improviste. — Surprise de Saint-Ignace. — Évacuation sur Sainte-Marie. — Défense et prise de Saint-Louis 116

IV. — Le P. Gabriel Lalemant aux mains des Iroquois. — Une passion effrayante. — Ouvriers de la première heure et de la onzième. — Premiers tourments. — Les deux victimes en face l'une de l'autre. — Le P. Lalemant aux pieds du P. de Brébeuf. — Dix-sept heures de martyre. — Une nuit de terribles souffrances. — Dernières tortures. — Le triomphe pour l'éternité. — L'alarme est à Sainte-Marie. — Les Iroquois vont-ils venir? — Embuscade huronne. — Victoires et défaites successives. — Reprise de Saint-Louis par les Hurons. — Nouveau siège de la place. — Les Iroquois l'emportent de nouveau. — Épouvantable holocauste. — Panique inexpliquée des vainqueurs. — Leur fuite. — Saintes reliques. 169

TROISIÈME PARTIE

L'APOTRE ESCLAVE

I. — A l'ombre de Sainte-Croix. — Une mère chrétienne. — Première éducation. — Débuts dans la vie religieuse. — Noviciat à Rouen. — Une prophétie. — La Flèche. — Collège de Rouen. — Collège de Clermont, à Paris. — Première messe. — Départ de Dieppe. — Débarquement à Québec. — Premier contact avec les Hurons. — Une foule bigarrée. — « Les Robes-Noires ne nous aiment plus. » — A bord des canots. — Un lit qui n'a pas été refait depuis la création du monde. — « A l'enseigne de la lune. » — Le P. Jogues arrive à Ihonatiria. — Il tombe malade. — La cabane des missionnaires se transforme en hôpital. — Leur pénurie. — Un œuf pour dix malades. — Le P. Jogues revient à la santé. — Il se met à l'étude de la langue. 181

II. — Conséquences imprévues du fléau. — Les mystérieux étrangers deviennent suspects. — Un sorcier. — Incantations frénétiques. — Une « fête de médecine » est décrétée. — Danses et banquets. — La peste n'en fait pas moins rage. — Autres sorciers à la rescousse. — Un palladium infaillible. — La puissance secrète d'une aile de dindon sauvage. — Banquets « à tout manger ». — Le fléau ne cède pas. — Calomnies des sorciers. — Crédulité des Hurons. — Leurs terreurs. — Périls de mort. — Travaux apostoliques à Ihonatiria, à Teanaustayé et à Sainte-Marie. — Dans les Montagnes-Bleues. — Insuccès. — Découverte du saut Sainte-Marie. — Retour à la résidence. — Un avertissement d'en haut. — Aux aguets le long du Saint-Laurent. — Tactique iroquoise. — Le P. Jogues part à la tête d'une flottille pour Québec. — Il y aborde cinq semaines après. — Retour. — Surprise dans le lac Saint-Pierre. — Les arquebuses hollandaises aux mains des Iroquois. — Défaite des Hurons. — Héroïsme du P. Jogues. — Il se laisse volontairement capturer pour ne pas abandonner les néophytes prisonniers. — Première récompense. — Le P. Jogues baptise un vieillard, qui est immédiatement assommé ensuite. 189

III. — Prélude au martyre. — Trophées sauvages. — Douloureux chemin de croix. — Rencontre d'une troupe de guerriers iroquois. — Bastonnade. — Cruautés qui la suivent. — Autres rencontres. — Nouveaux tourments. — En vue d'Ossernenon. — Une horde furieuse. — La bienvenue réservée aux prisonniers. — Entrée au village. — Tortures qui la signalent. — La nuit d'un prisonnier chez les Iroquois. — Supplice à Andagoron et à Téonnontogen. — Apprentis bourreaux. — Humilité et force d'âme. — Conversion d'un sauvage. — Baptême de quatre Hurons condamnés au feu. — Le Père Jogues est condamné à son tour au même supplice. — Dieu le sauve. — « Prisonnier de la nation. » — Le P. Jogues devient l'esclave d'un particulier. — Meurtre de René Goupil. — En campagne dans les neiges pour chasser le cerf. — Souffrances du P. Jogues. — Hivernage dans la forêt. — Angoisses intérieures. — Retour à Andagoron. — En pêche. — Le P. Jogues est de nouveau condamné à être brûlé vif. — Dieu le sauve une seconde fois. — Magnanimité de l'apôtre. — Ses lettres au Gouverneur et au Père Provincial. 201

IV. — Le P. Jogues repart avec ses maîtres pour la pêche. — La poste iroquoise. — Nouvelle condamnation à mort. — Les Hollandais offrent à l'apôtre les moyens de s'évader. — Il hésite à les accepter. — Il s'y décide après avoir prié. — Préparatifs de l'évasion. — Ses péripéties. — Un mâtin impitoyable. — Tout est perdu ! — Intervention providentielle. — Sur la grève : il est trop tard. — Jogues à bord d'un navire hollandais. — Il se résigne à redescendre à terre. — Au Fort-Orange. — Six semaines de perpétuelles alarmes. — Au collège de Rennes, le 5 janvier 1644. — Traversée de l'Océan sur un lougre. — Débarquement à Saint-Pol-de-Léon. — Anne d'Autriche et le P. Jogues. — L'apôtre redemande instamment les missions canadiennes. — Il repart pour la Nouvelle-France, trois mois après son arrivée à Saint-Pol 228

V. — Arrivée à Québec. — L'ancienne Hochelaga de Jacques Cartier en 1644. — Situation du pays à cette époque. — Un héros algonquin, Piskaret. — Négociations avec les Iroquois. — Plénipotentiaires mohawks. — Rhétorique indienne. — Colliers de porcelaine aux mains des négociateurs. — Le P. Jogues est choisi pour aller en ambassade chez les Iroquois. — Premier mouvement d'épouvante. — Le P. Jogues accepte cependant avec bonheur cette mission. — Il y réussit pleinement. — Second voyage chez les Iroquois. — Pressentiments du martyr. — La guerre se rallume — Le P. Jogues prisonnier. — Ses tortures. — Il est massacré. — Un martyr de Jésus-Christ. 244

QUATRIÈME PARTIE

UNE NOUVELLE VICTIME

I. — Le frère d'un vaillant marin. — Antoine Daniel, étudiant en droit. — Entrée en religion. — Une pépinière d'apôtres. — Le collège de Rouen et celui de Clermont. — Le collège d'Eu. — Départ pour Québec. — Première tentative pour monter chez les Hurons. — Apostolat à Québec. — Notre-Dame de Recouvrance. — La Terre promise.. 263

II. — Départ pour le lac Huron. — Trois cents lieues de route. — Une écuellée de farine par jour. — Les portages. — Débarquements involontaires. — Odyssée du P. Daniel. — Abandonné sur un îlot. — La faim. — Le P. Daniel foule la terre huronne. 270

III. — Acclimatation pénible. — Le vivre des sauvages. — Un boucan huron. — Cuisine élémentaire. — « De l'hypocras indien. » — Malpropreté révoltante. — La cabane chez les Hurons. — Un phalanstère canadien. — Antre de suie et de vermine. — Le jeu sur les bords du lac Huron. — Le palais d'écorce des missionnaires. — Une horloge qui parle. — Soirée en communauté. — Travaux de linguistique. — Premiers labeurs. — La grande fête des Morts.. 276

IV. — Le P. Daniel est renvoyé à Québec. — Heureuse rencontre. — Un obstacle. — Diplomatie. — La route est libre. — Baptême d'un prisonnier chez les Algonquins. — En vue des Trois-Rivières. — Le séminaire huron. — Nostalgie. — En fuite. — Mauvaises nouvelles. — Retour au pays des Hurons. — Naufrage. — Expirant dans la brousse. — Arrivée en terre huronne. 287

V. — Ossossané. — Le P. Daniel en temps d'épidémie. — Calomnies. — Les sorts infectieux. — L'apôtre comparaît devant le conseil des anciens. — Courses apostoliques. — Dangers incessants. — Consolations. — Vaillants chrétiens. — Années désolées. — Quatorze ans d'apostolat. — Vertus du missionnaire. — Sa dernière retraite à Sainte-Marie des Hurons. — Retour à Téanaustayé. — Le glas d'une chrétienté. — La victime à l'autel. — Les Iroquois envahissent Saint-Joseph. — Le P. Daniel protège la fuite de ses chrétiens. — Il est massacré et brûlé ensuite au pied du tabernacle.. . 294

CINQUIÈME PARTIE

UN DERNIER HOLOCAUSTE

I. — Charles Garnier. — Ses premières années au collège de Clermont. — Les « escholiers » sur le Pont-Neuf. — La Samaritaine et les cabarets. — Le Petit-Châtelet et le tronc des prisonniers. — Quatre enfants au service de

Jésus-Christ. — Charles Garnier au noviciat de la rue de Mézières. — Retour au collège de Clermont. — Professorat. — Le collège d'Eu et le P. de Brébeuf. — Sacerdoce. — Départ pour la Nouvelle-France. 307

II. — La mission du Canada en 1636. — Le P. Garnier, à peine débarqué à Québec, est envoyé chez les Hurons. — Arrivée à Sainte-Marie. — Le festin de bienvenue. — Premier baptême. — Horrible tragédie. — Supplice d'un prisonnier iroquois. — Successeurs des apôtres. 315

III. — La contagion de 1636. — Dévouement du P. Ch. Garnier. — Un ouvrier infatigable. — La charité inépuisable du P. Garnier. — Mission dans le pays des Pétuneux. — Nuit dans la neige. — Sombre accueil. — Dangers de tous les instants. — Dénuement complet. — Insuccès. — Le P. Ch. Garnier revient chez les Pétuneux l'année suivante. — Il y fonde la mission des Apôtres. — Menaces de mort. — La mission de Saint-Joseph. — Les premiers catéchumènes. 321

IV. — Les derniers vœux. — Vertus du P. Ch. Garnier. — Sa mortification. — Son humilité. — Son obéissance. — Sa dernière lettre à ses frères — La mission de Saint-Jean. — Approche des Iroquois. — Saint-Jean est surpris par eux. — Une mort superbe. — Le champion de l'Immaculée-Conception. 338

Conclusion. 349

FIN

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

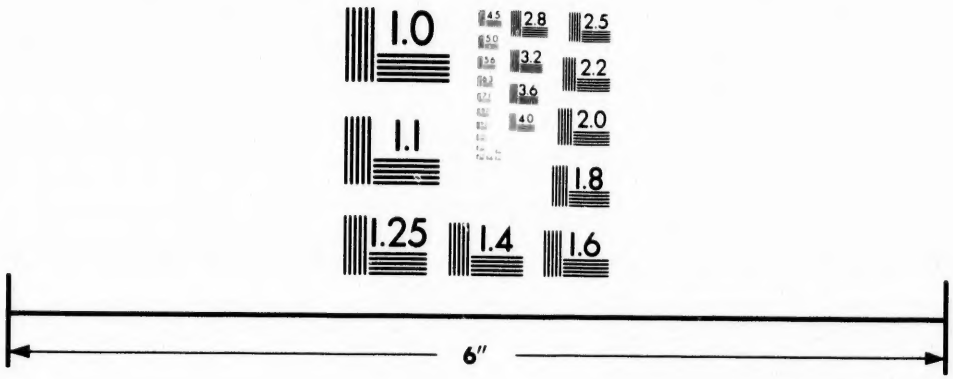

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.0

PARIS

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie

5, rue des Grands-Augustins, 5

Cl•